RÉVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIVe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR
7 RUE SAINT-BENOIT

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIVe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME CINQUANTE-TROISIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1864

11.527

O54
R3274
1864, [v.5]

RÉCITS

DE L'HISTOIRE ROMAINE

AUX IVe ET Ve SIÈCLES

I.

LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE A ROME ET L'ÉMIGRATION ROMAINE EN TERRE SAINTE

Mœurs de la société laïque et du clergé. — Essai de vie monastique parmi les dames romaines. — Premiers moines en Vénétie. — Occidentaux en Orient. — Jérôme au désert de Chalcide. — Antagonisme des deux églises d'Orient et d'Occident.

La seconde moitié du IVe siècle fut sans contredit l'époque du plus grand luxe à Rome et en Italie, non de ce luxe public qui s'allie aux arts et se plaît à couvrir de marbre et d'or les monumens de la patrie pour la rendre plus belle et plus vénérée, mais du luxe privé, compagnon inséparable du caprice et du mauvais goût, et produit d'une décadence morale qu'il précipite lui-même par le ravalement des arts. Sous les inspirations de ce luxe énervant, la profusion des ornemens succède à la beauté des formes, la richesse à la majesté. Il avait essayé de se glisser à Rome avec la mollesse orientale sous les princes de la maison de Sévère; mais les mœurs occidentales, encore persistantes, le combattirent dans ses progrès : Constantin assura son triomphe en Occident par la fondation de Constantinople. Peuplée de Grecs asiatiques, la nouvelle capitale, qui devint, par le séjour des principaux empereurs, la vraie métropole de l'empire, eut bientôt conquis l'ancienne à des usages que celle-ci repoussait naguère avec horreur. La fille imposa à sa mère

des fantaisies qu'elle recevait elle-même de l'extrême Orient. Par une de ces contradictions qui se retrouvent au fond des choses humaines et qui déroutent la logique des idées, le christianisme, religion d'abnégation et de pauvreté, née dans une étable et propagée par des pêcheurs, concourut à donner aux habitudes occidentales une mollesse inconnue des temps païens. Si Rome au IVe siècle restait encore en beaucoup de points la régulatrice de la vie politique, elle ne fut plus celle des mœurs : elle pouvait donner encore la loi, Constantinople donna la mode.

Les documens contemporains ne manquent pas à qui veut étudier et peindre les mœurs de cette époque, sans recourir aux données des temps antérieurs, ressource toujours incertaine et souvent dangereuse historiquement. Des poètes, des orateurs, qu'on appelait *panégyristes*, des historiens considérables, et quelques écrivains épistolaires tels que Symmaque, nous dévoilent le côté païen de la société; son côté chrétien nous est donné avec plus d'ampleur encore et de certitude par les grands écrivains chrétiens qui faisaient alors l'honneur de l'Occident : Jérôme, Ambroise, Augustin, Paulin de Noles. Leurs livres, écrits au jour le jour, suivant les besoins de la polémique religieuse ou de l'enseignement moral, reflètent la vie du temps comme dans le plus pur miroir; leurs lettres surtout nous offrent ce caractère de vérité irrécusable, de témoignage en quelque sorte involontaire et spontané. C'est là que je puiserai autant que possible les matériaux de mon travail, et entre ces correspondances volumineuses je m'adresserai principalement à celle de Jérôme, source charmante et féconde, où ce grand homme, le plus grand de tous assurément par l'esprit et le talent, littérateur et théologien consommé, homme du monde et moine, presque pape et chassé de Rome comme un malfaiteur, nous parle de lui, de ses amis, de ses ennemis, et du fond de son ermitage de Bethléem tient encore les fils de la société patricienne. On peut dire sans exagération que toute la vie romaine est là, depuis les intrigues de la chancellerie épiscopale jusqu'aux guerres scandaleuses des conciles, et depuis les pratiques austères des moines jusqu'aux plus intimes secrets des gynécées. Au flambeau de ces révélations, je ne cours pas risque de m'égarer, et pour rester encore plus ferme sur le terrain de la certitude, je choisirai des événemens où Jérôme est tout à la fois historien et acteur.

I.

On ne comprendrait guère l'état de la société chrétienne sans une connaissance au moins générale de la société païenne, au milieu de

laquelle celle-ci commençait à se dessiner: il n'est d'ailleurs ici question que des hauts rangs de cette société, de la partie noble, riche, élégante, dont le patriciat formait le couronnement. Celui qui veut l'étudier au IVe siècle doit tout d'abord abjurer ses souvenirs classiques de Rome républicaine, car c'étaient les plus vieilles familles qui présentaient le spectacle des plus grands changemens. Quant au peuple, il restait à peu près le même. Il continuait à passer ses journées aux courses de chevaux ou aux représentations des mimes, ses nuits sur les bancs des mêmes amphithéâtres ou sous les portiques dallés des grandes maisons. Il allait toujours tendre la main aux distributions publiques, mais le pain ne lui suffisait plus comme au temps de Juvénal; il lui fallait en outre des rations de lard, de vin, d'huile, que les empereurs lui avaient concédées par crainte ou par flatterie. A la maigre sportule du patron il savait joindre un revenu plus productif, la rançon des comédiens et des cochers, qui ne se souciaient d'être ni assommés, ni sifflés. C'était toujours, en un mot, la plus basse des populaces, lâche, turbulente, paresseuse, avide, incapable d'exercer un métier honnête, et jouant aux dés le soir tout son gain de la journée. Cette plèbe avait même cessé de porter des noms latins; elle ne distinguait plus ses membres que par des sobriquets empruntés à on ne sait quel argot presque inintelligible pour nous. Ainsi les étrangers venus à Rome entendaient avec surprise parler de *Cimesseurs*, de *Semicupes*, de *Sérapins*, de *Cicimbriques*, de *Gluturins*, sans compter les *Trulla*, les *Pordaca*, les *Lucanicus*, les *Salsula* (1). Un autre étonnement pour eux était de voir dans la masse populaire le grand nombre de gens à face blême, ridée et imberbe, que les affranchissemens y versaient chaque année, et qui portaient sur leurs fronts le double stigmate de la servitude et de l'impuissance. Gracchus, interrompu par des murmures, criait un jour à la plèbe de son temps : « Silence aux bâtards de l'Italie! » Au IVe siècle, il eût pu dire : « Silence à vous, Romains, qui n'êtes pas même des hommes! »

Un sénateur, sous le règne de Constance, n'était point assurément un Cincinnatus ou un Caton; ce n'était pas non plus un de ces énergiques scélérats qui, vers la fin de la république, précipitaient sa ruine pour l'opprimer ou la vendre, comme Catilina ou Clodius; ce n'était pas davantage un de ces nobles dégradés qui descendaient dans l'arène, comme Gracchus le Gladiateur, pour goûter le plaisir

(1) La signification de plusieurs de ces noms fera deviner les autres. *Cimessor* veut dire mangeur de trognons de chou; *Trulla*, cuiller à pot; *Gluturinus* vient de *gluto*, glouton; *Lucanicus*, mangeur de saucisson, à cause de la Lucanie, qui fournissait les meilleurs; *Salsula*, mangeur de porc salé; *Semi-cupa*, demi-broc; *Cicimbricus* ou *Cicumbricus*, de *cicuma*, chouette.

aristocratique de prostituer un grand nom : ce n'était rien de romain, ni en bon, ni en mauvais sens. Il fallait chercher son modèle dans les annales de la Babylonie et de la Perse. Une robe de soie flottante, car la toge du tissu le plus léger lui semblait bien trop lourde; des voiles de lin transparens, des éventails de femme, des ombrelles, étaient son attirail de toilette; une troupe d'eunuques son entourage. Quand il n'était pas au bain ou au cirque, à soutenir quelque cocher, à voir lancer quelques chevaux nouveaux, il restait assoupi sur un lit de repos, dans d'immenses salles aux pavés de marbre, aux parois ornées de mosaïque. Si quelque rayon de soleil, traversant les épaisses courtines, arrivait jusqu'à ses yeux, si une mouche se glissait sous son vêtement, on l'entendait pousser des cris plaintifs. « Suis-je donc né chez les Cimmériens, disait-il en gémissant, pour qu'on m'inflige de pareilles tortures? » S'agissait-il d'assister à une chasse, que ses esclaves faisaient pour lui, ou de se transporter, pour quelque affaire indispensable, du lac Averne à Pouzzoles, ou à Gaëte, dans une gondole élégamment peinte, il se montrait tout étonné de lui-même, et ne tarissait pas dans le récit de ses fatigues : à l'entendre, il avait égalé les campagnes d'Alexandre et laissé loin derrière lui les expéditions de César. En revanche, il pouvait passer le jour et la nuit à jouer aux dés. Quant à l'étude, elle lui inspirait autant d'horreur que le poison, car, suivant le mot de l'historien à qui nous empruntons ces portraits contemporains, la bibliothèque d'un patricien était aussi hermétiquement fermée et aussi respectée qu'une tombe. Quelques tirades de Juvénal sur les mœurs, quelques anecdotes de Suétone ou de Marius Maximus sur la vie privée des empereurs composaient toute la littérature de ces anciens maîtres du monde, appelés encore à prononcer sur sa destinée.

Si le sénateur quitte son palais pour quelque visite d'apparat, pour se rendre à la curie, à l'amphithéâtre, aux boutiques du Forum, il faut que Rome en soit informée. On le hisse dans un char d'une hauteur démesurée, afin que tout le monde le contemple à loisir, et là, renversé en arrière, dans une attitude nonchalante, il agite de sa main gauche un pan de sa robe pour en faire remarquer la finesse et l'éclat. Les chevaux cependant frémissent sous des caparaçons d'or, les cochers sont armés de baguettes d'or en guise de fouet. La valetaille, accourue de tous côtés, est réunie au grand complet : esclaves, serviteurs libres, affranchis, aucun ne manque à l'appel, « pas même Sannio le bouffon, » comme disait la comédie romaine. Le majordome, une verge dorée en main, les compte, les ordonne, les aligne avec la dignité d'un centurion alignant ses manipules. En tête est la grosse infanterie, qui doit recevoir le choc

et le donner, puis l'infanterie légère, composée d'esclaves jeunes, élégans, richement habillés. Vient après le troupeau des eunuques aux faces blafardes : ils environnent le char, l'œil perpétuellement fixé sur le maître, dont ils épient le moindre mouvement. Les suppôts de la cuisine succèdent en bon ordre : cuisiniers, marmitons, rôtisseurs, etc., tous reconnaissables à leur teint enfumé; enfin arrivent les porteurs d'eau, les balayeurs, toute la séquelle des gens gagés qui forment l'arrière-garde. On emprunterait au besoin les esclaves des maisons voisines, on enrégimenterait volontiers les passans pour grossir l'escorte, tant un patricien met d'orgueil à étaler autour de lui une nation de domestiques. Lorsque tout est prêt, la troupe s'ébranle : hommes et chevaux se précipitent de la même vitesse; l'avant-garde repousse et bouscule les citadins qui ne se rangent pas à temps, et les dalles noires des rues résonnent au loin sous le sabot des chevaux. « On dirait une irruption de barbares dans une ville prise d'assaut, » ajoute le contemporain qui nous fournit ces détails, et n'est autre que l'historien Ammien Marcellin. Tout le monde regarde, s'inquiète, s'informe, et le riche sénateur se demande à lui-même s'il ne soutient pas bien le nom de ses ancêtres.

Avec le soir commencent d'interminables festins où siége un peuple de flatteurs et de parasites, et dont les mers, les fleuves, les montagnes du monde entier semblent avoir été les pourvoyeurs. A chaque monstre qui paraît sur la table, des cris de surprise se font entendre; les convives s'exaltent, ils veulent savoir le nom, le poids, l'origine de chaque chose. Ce poisson vient-il du Pont-Euxin ou de l'extrême Océan? Est-ce l'oasis d'Égypte ou la montagne du Phase qui nous envoie ces oiseaux? Des serviteurs accourent avec des balances, on pèse les poissons, on pèse les oiseaux et les loirs; trente notaires sont là, tablettes en main, pour en dresser l'inventaire : ce sont les archives de la maison. Cependant l'heure des divertissemens est venue; des esclaves voiturent à travers la salle un orgue hydraulique aussi grand qu'une maison; d'énormes lyres le flanquent avec des flûtes et d'autres instrumens variés, et la musique retentit, une redoutable musique, s'écrie Ammien Marcellin, habitué en Orient à de moins bruyantes symphonies. Suivent la danse et la pantomime, exécutées par des danseuses et des histrions en renom. Les pantomimes étaient toujours la fureur des patriciens de Rome; aussi, « de quelque côté qu'on porte ses pas, nous dit le même témoin oculaire, on voit des femmes à longs cheveux bouclés, qui, en se mariant, auraient pu donner des sujets à l'état, danser sans fin et exécuter par leurs mouvemens des attitudes théâtrales. » Quelques années avant son voyage, une famine s'étant fait sentir dans la ville, les magistrats, pour diminuer la consommation, résolurent de renvoyer

les étrangers : la noblesse demanda grâce pour les comédiens et l'obtint. Trois mille danseurs et danseuses restèrent donc dans la ville, ainsi que les chœurs et leurs choréges; mais les professeurs d'arts libéraux furent impitoyablement chassés jusqu'au dernier.

Chez le personnage dont j'esquisse ici le portrait, les hautaines prétentions égalaient l'ignorance et la futilité. Il étalait à tout venant la vanité aristocratique à son degré le plus inintelligent, n'ayant à la bouche que les Reburrhus, les Pagonius, les Géryon, les Tarracius, les Parrhasius, et autres noms étranges, plus connus de la fable que de l'histoire. A l'exemple du maître, les valets n'en voulaient pas prononcer d'autres : c'eût été souiller le noble toit où ils servaient. Pour beaucoup de nobles romains de ce siècle, l'histoire était trop moderne et trop plébéienne : remonter aux héros mythologiques semblait plus digne, et était surtout plus aisé. Un sénateur italien ne manquait guère d'être issu de Cacus, de Géryon, ou de quelque brigand des époques antéhistoriques, seigneur de l'Italie avant l'arrivée d'Hercule; un Grec voulait remonter à Clytemnestre et aux Atrides, un Asiatique de la Troade à Vénus et à Anchise, pourvu que ce fût par une branche aînée qui primât la famille des Jules; enfin tout sénateur provincial se croyait tenu de descendre des anciens rois de son pays. Quant aux grands noms de l'histoire, on sait qu'ils ne meurent jamais, alors même que s'éteignent les familles qui les ont possédés; il en restait donc à Rome un bon nombre que l'on ne contestait point, quand ceux qui les portaient étaient riches et haut placés. En résumé, le corps aristocratique romain présentait une curieuse collection de tous les mensonges vaniteux de l'univers. On eût pris le sénat de cette ville superbe, qui avait absorbé le monde, pour un théâtre où les races vaincues venaient jouer, au grand divertissement de leurs maîtres, la comédie de leurs grandeurs passées.

A côté d'hommes pareils, que pouvaient être les femmes? Elles participaient aux mêmes vices dans la condition de leur nature, passant leur temps en intrigues d'amour, en caquetages médisans, en travaux de toilette, car leur toilette était un rude labeur. D'élégans eunuques, mêlés aux femmes de service, garnissaient les appartemens d'une noble matrone, non pas qu'on la gardât à vue comme la chose se pratiquait dans l'Orient barbare, rien n'était plus libre qu'une Romaine, mais parce que la mode avait fait de ces esclaves mutilés l'ameublement nécessaire d'un gynécée. A l'heure de la toilette, la maîtresse appartenait à ses suivantes, qui se précipitaient sur elle comme sur une proie. C'était à qui lui infligerait quelque torture, agréablement acceptée, dit un auteur chrétien du temps. L'une, armée du fer rouge et des peignes, construisait sur sa tête

un échafaudage de cheveux tressés avec des fils d'or, l'autre répandait autour de ses tempes une pluie de paillettes dorées; quelquefois des tresses brunes et blondes se mariaient ensemble sur la même tête, ou la plus belle chevelure noire se recouvrait d'une toison rouge chèrement achetée en Germanie : l'art d'être belle au IVe siècle consistait principalement à rendre la nature méconnaissable. L'application des fards était, après la coiffure, l'objet important de la toilette : ils étaient nombreux, et les moralistes ecclésiastiques nous en ont en quelque sorte dressé l'inventaire. Au premier rang figuraient le blanc de céruse, le minium et le noir d'antimoine, destiné à relever l'éclat des yeux. Quand une matrone romaine était ainsi peinte et coiffée, on posait délicatement au sommet de sa tête une mitelle persane, et le *grand roi*, s'il l'eût vue, eût pu la revendiquer sans trop d'erreur pour une de ses favorites. La robe d'une élégante de haut rang n'était ni de laine, ni de toile, même très fine; on laissait ces étoffes vulgaires aux toilettes plébéiennes; la matrone ne portait que de la soie, souvent mêlée d'or, et des tissus de lin si légers, qu'au dire d'un père de l'église ils couvraient le corps sans le cacher. Des bijoux, des perles, des pierreries de toute sorte, une ceinture d'or et des souliers dorés complétaient la parure d'une patricienne des riches quartiers de Rome au IVe siècle.

La fureur de la mode était alors pour les étoffes de soie brochée représentant des figures par l'ingénieuse combinaison de leurs trames, invention nouvelle, suivant les contemporains, mais plus vraisemblablement imitation des tissus en usage depuis des siècles dans la Chine et dans l'Inde. On étalait donc sur ses vêtemens des images d'oiseaux et de bêtes sauvages ou domestiques que les enfans se montraient du doigt en passant : des lions, des ours, des chiens, et même des chasses entières, ainsi que des scènes à personnages mythologiques ou historiques. Chacun choisissait suivant son goût et sa fortune; mais cette mode, que les païens exaltaient comme une preuve du génie merveilleux du siècle, attirait la réprobation des prédicateurs chrétiens, qui n'y voyaient que l'œuvre de Satan, un piége tendu par l'idolâtrie aux âmes imprudentes. Il nous reste encore plus d'un sermon prononcé sur ce grave sujet. Les sermons eurent tort, et les femmes chrétiennes ne recherchèrent pas les étoffes nouvelles avec moins d'empressement que les femmes païennes; seulement, tandis que celles-ci marchaient toutes bariolées des amours de Jupiter et d'Europe ou de ceux d'Adonis et de Vénus, les autres arboraient sur leur corsage, comme une confession publique de leur foi, quelque scène de l'Évangile ou quelque pieuse peinture de l'Ancien Testament.

Telle était la société laïque. Pouvait-on raisonnablement exiger

que le clergé romain, vivant dans ce milieu, recruté dans ce milieu, pratiquât les vertus évangéliques de continence, de renoncement à soi-même et de pauvreté? L'infirmité humaine ne le permettait guère. Aussi l'amour du bien-être, du plaisir, du luxe, et la soif de l'or qui les procure, infectaient le clergé non moins que les gens du monde, et il y joignait un vice particulier à sa profession, l'ambition jalouse avec tous les désordres qu'elle entraîne. Je ne fais ici que résumer les auteurs ecclésiastiques eux-mêmes. Dans les bas rangs de l'église, les clercs détournaient des filles plébéiennes et les enlevaient à leur famille pour en faire des concubines sous les noms de sœurs *agapètes*, ou de femmes *sous-introduites*, et cette plaie hideuse, commune aux églises d'Orient et d'Occident, restait vivace malgré les anathèmes des conciles et les prohibitions des lois séculières. Les dignitaires ecclésiastiques abusaient de leur entrée dans les nobles maisons chrétiennes pour y séduire les femmes, et l'accusation d'adultère est une de celles qui sont portées le plus fréquemment contre des prêtres ou des évêques, soit devant les conciles, soit devant le public. Les veuves attachées aux églises ne cherchaient trop souvent dans cette position semi-cléricale qu'un manteau pour couvrir leurs galanteries : elles affichaient une hardiesse virile, se faisaient couper les cheveux à la manière des hommes, et portaient des vêtemens qui faisaient douter de leur sexe, tandis que de jeunes diacres parfumés, frisés comme des histrions, des anneaux étincelans aux doigts, allaient de palais en palais étaler leurs grâces efféminées, et n'en sortaient que les mains pleines d'or. L'avidité de tous ces hommes pour l'argent était proverbiale, ainsi que les richesses accumulées par le clergé. Les captations exercées sur les femmes et sur les vieillards allèrent si loin que deux lois successives rendues par l'empereur catholique Valentinien Ier, déclarèrent radicalement nuls toute donation entre vifs ou tout legs testamentaire fait à des ecclésiastiques. « Les cochers du cirque, les comédiens, les prostituées, dit à ce sujet saint Jérôme, peuvent recevoir des legs; un prêtre païen le peut, un prêtre chrétien ne le peut pas; je suis loin de m'en plaindre pour l'église, mais je rougis pour ceux qui ont rendu la loi nécessaire. » La loi était formelle, on l'éluda sous couleur de donations faites aux pauvres par les mains du clergé, et le nouvel abus devint bientôt si criant que saint Chrysostome conseillait à ses ouailles de distribuer leurs aumônes elles-mêmes, sans en charger ni prêtre ni diacre. La recommandation de l'évêque était encore plus infamante que la loi. Il est évident qu'une réforme morale de la société romaine devait commencer par celle du clergé, d'où descendaient de si tristes exemples.

Diverses causes politiques, administratives et religieuses, avaient

contribué à donner au siége épiscopal de Rome une position exceptionnelle dans la chrétienté. Constantin, lors de l'organisation hiérarchique du sacerdoce chrétien, ayant assimilé les évêques aux fonctionnaires civils et proportionné l'importance des siéges ecclésiastiques à celle des métropoles administratives, le siége épiscopal de la ville éternelle suivit sa condition et n'eut point d'égal dans l'empire. Toute privée qu'elle était de la présence des princes et de l'action du gouvernement central, la vieille métropole du monde romain, « ce domicile des lois, cette mère des nations, » comme on continuait à l'appeler, restait toujours la cité reine, dominant sa jeune rivale, au moins par la dignité. Elle garda hiérarchiquement le premier rang, et hiérarchiquement aussi le siége ecclésiastique qui portait son nom eut le pas sur celui de Constantinople. Vis-à-vis de l'Orient, la question était purement honorifique; vis-à-vis de l'Occident, elle changea de nature : il s'y joignit un droit de juridiction indéterminé d'abord, mais qui tendit chaque jour à se dessiner plus nettement et à s'étendre. En résumé, au point de vue administratif, le siége épiscopal romain eut dès le principe un caractère spécial qui tenait à celui de la ville maîtresse du monde, et de même que le préfet de Rome différait des autres préfets, l'évêque de Rome ne fut pas un évêque comme un autre.

Sous le point de vue religieux, il se passa quelque chose de semblable. Rome chrétienne hérita en fait du culte que le monde païen avait rendu pendant tant de siècles et rendait encore à la déesse Rome, « mère des hommes et mère des dieux, » comme dit un de ses poètes; elle en hérita sous une formule chrétienne, celle de son origine apostolique. La tradition, universellement reçue, que le siége de Rome avait eu pour fondateur le prince des apôtres, et la présence des tombeaux de saint Pierre et de saint Paul dans ses murs donnèrent à la métropole chrétienne un éclat religieux qui égalait presque l'ancien, ou plutôt les deux cultes se confondirent. Enfin un détail de gouvernement vint ajouter à ces raisons théoriques un argument pratique et l'exercice d'une autorité qui n'existait nulle part ailleurs. Depuis que les empereurs occidentaux avaient déserté le mont Palatin pour résider tantôt à Cologne et à Trèves, tantôt à Milan, le premier fonctionnaire ecclésiastique de Rome, l'évêque, était devenu, vis-à-vis d'un sénat organe du polythéisme, le représentant du christianisme lui-même. L'importance de l'évêque en avait grandi : il ne voyait personne au-dessus de lui, et dans les circonstances difficiles il traitait d'égal à égal, non pas seulement avec le préfet de la ville ou le consul, mais avec le sénat lui-même. A Constantinople, au contraire, l'évêque allait se perdre dans la foule des grands dignitaires qui formaient la cour du prince, et le

prince, qui depuis Constantin se regardait comme une sorte d'évêque supérieur, tranchait directement beaucoup de cas litigieux soit de discipline ecclésiatique, soit de dogme. Le pape de Constantinople était dans la vie politique un simple évêque; le pape de Rome fut davantage.

Pour soutenir le rang que la force des choses leur imposait, les évêques de la ville éternelle durent adopter en partie l'apparat des hauts magistrats civils dont ils marchaient les égaux, leur luxe, leur représentation splendide, et ils bronchèrent sans peine sur cette pente naturellement glissante. La mollesse et l'orgueil allant de pair avec le luxe, le siége du pêcheur tendit de plus en plus à devenir un trône presque royal. Plus d'un évêque occidental s'en offusqua, mais l'irritation fut vive surtout dans les grands siéges d'Orient. « Je hais le faste de cette église, » disait Basile de Césarée, interprète en ceci des sentimens de ses frères. Ce poste envié s'acquérant par l'élection, une ambition fiévreuse envahit le clergé romain dans tous ses rangs : tout prêtre, tout diacre même voulut être pape, comme dans les armées tout soldat voulait être empereur. Rien ne fut plus épargné pour réussir, ni l'intrigue, ni la fraude, ni la calomnie, et la violence alla souvent jusqu'au meurtre. L'honnête et véridique païen Ammien Marcellin, qui fut presque témoin d'une élection papale où le sang avait coulé dans les églises et dans les rues, faisait à ce sujet ces réflexions pleines de sens : « Je ne suis pas surpris d'une telle ambition, dit-il, et je ne m'étonne pas non plus qu'on se batte si rudement pour la satisfaire, car une fois évêque on est assuré de grands avantages pour l'avenir et pour le présent; on ne sort qu'assis dans un char, magnifiquement vêtu, et une table vous attend, dont la délicatesse pourrait défier celle des festins impériaux. — Ces hommes seraient plus heureux, ajoute-t-il avec un peu de mélancolie, si, au lieu de se fonder sur la grandeur de la ville, ils suivaient l'exemple de quelques évêques provinciaux que leur sobriété, la vileté de leurs vêtemens, l'humilité de leurs regards baissés vers la terre, recommandent aux adorateurs de leur Dieu comme de vrais pontifes dignes d'eux et de lui. » On raconte que Damase essayant un jour de convertir au christianisme le préfet de la ville, Prétextatus, païen spirituel et assez sceptique, quoique pontife de Vesta et du Soleil : « Oh! s'écria celui-ci en riant, fais-moi évêque de Rome, et je me fais chrétien. »

On le voit, un matérialisme païen enveloppait toute cette société, chrétienne ou non, et le pasteur en était atteint comme le troupeau. On pouvait porter la croix sur sa poitrine et le nom du Christ sur ses lèvres, on était polythéiste par les mœurs. Le christianisme en effet n'avait accompli que la moitié de sa tâche avec Constantin; il

était devenu le second culte de l'état, il s'était donné une hiérarchie puissante et marchait à grands pas vers la domination religieuse exclusive; mais il n'avait point pénétré dans les mœurs : sa seconde mission, la plus difficile peut-être, était de s'assimiler la société qu'il avait conquise. Il fallait, pour y parvenir, faire descendre une âme chrétienne dans ce corps social façonné par le paganisme, et qu'un christianisme superficiel était impuissant à transformer. Les chrétiens sérieux sentaient la nécessité d'une réforme, et dans le clergé lui-même plus d'un la demandait, tout en s'accommodant des abus. Elle devait venir du dehors. Un souffle parti de l'Orient sembla l'avoir apportée sur les collines du Tibre, ou du moins en avoir semé quelques germes en passant. C'est l'histoire de cette tentative que j'entreprends dans les pages qui vont suivre : si elle ne réussit pas complétement, elle ouvrit du moins un horizon, elle dévoila des misères, elle émut des cœurs généreux, et ceux qui la tentèrent sont dignes à tous égards du souvenir de l'histoire.

II.

Vingt-cinq ans environ avant le pontificat de Damase, et vers l'an 341, Rome reçut dans ses murs un hôte bien illustre, le plus illustre dont pût se glorifier une ville chrétienne, car c'était Athanase, évêque d'Alexandrie, le même qui, n'étant encore que diacre, fit prévaloir au concile de Nicée la doctrine catholique de la consubstantialité. Persécuté depuis lors par les ariens, il avait été banni à Trèves du vivant de Constantin, puis rappelé et réintégré par Constance dans son siége, où de nouvelles persécutions ne tardèrent pas à l'assaillir. Obligé de fuir pour sauver sa vie menacée, il trouva un asile près de l'évêque de Rome, à qui il demanda des juges pour sa propre justification et pour la confusion de ses ennemis. L'évêque de Rome l'accueillit bien, et si Athanase n'eut pas la satisfaction de montrer à l'Occident jusqu'où allait en Orient l'imposture arienne, aidée de la connivence des magistrats, il y laissa du moins des aspirations de réforme auxquelles son nom reste attaché.

Il amenait avec lui à Rome deux solitaires égyptiens qui avaient quitté le désert de Nitrie pour partager son exil. L'un se nommait Ammon, et devint célèbre plus tard comme abbé d'un des grands monastères de la contrée; l'autre, appelé Isidore, était l'homme de confiance d'Athanase, qui, pour le fixer près de lui, l'institua grand hospitalier d'Alexandrie. On avait bien entendu parler en Italie des cénobites d'Égypte et de Syrie et de leur existence étrange, environnée de prodiges, mais c'était par de vagues récits, et on n'en avait jamais vu aucun : ceux-ci furent donc l'objet d'une curiosité presque

égale à celle qu'excitait leur évêque. Rien n'était plus dissemblable que ces deux hommes sortis de la même vie, animés du même enthousiasme pour la solitude, mais d'âge et de caractère différens. Le plus âgé, Ammon, semblait porter le désert avec lui; toujours silencieux et triste, il affectait pour ce qui l'entourait une indifférence pleine de dédain : pendant tout le temps qu'il habita Rome, il ne voulut rien visiter des curiosités de cette métropole du monde que les tombeaux des apôtres Pierre et Paul. Tout au contraire Isidore, qui avait à peine vingt ans, se montrait facile à toutes les impressions, s'intéressait à tout, recherchait le monde et la compagnie des femmes, et bientôt le moine égyptien, choyé en tous lieux, se trouva introduit dans la plus haute société de Rome. « Il connaissait tout le sénat, nous dit un contemporain, et même les principales dames de la ville. » Isidore suivait ordinairement Athanase dans ses visites, soit chez Eutropie, tante de l'empereur Constance et sœur du grand Constantin, restée catholique en dépit des hérésies de sa famille, soit chez Abutéra, Spérancia et autres matrones dont l'exilé nous a conservé les noms : Ammon les accompagnait quelquefois. Une des maisons que les Égyptiens fréquentaient le plus volontiers était celle d'Albine, veuve d'un haut rang, aussi distinguée par l'esprit que par l'illustration du nom.

Restée libre de bonne heure, Albine avait renoncé aux secondes noces pour se vouer tout entière à l'éducation de sa fille unique, Marcella, encore enfant. Malgré sa ferveur chrétienne, elle aimait le monde et en partageait les idées; elle rêvait pour sa fille un mariage éclatant et l'honnêteté avec beaucoup de richesses. Au rebours de sa mère, Marcella, qui pouvait avoir sept ou huit ans, était d'humeur mélancolique et pensive; son esprit, ouvert, attentif au-delà des habitudes de son âge, semblait traversé quelquefois par des éclairs d'exaltation et d'opiniâtreté bizarres. Elle assistait près d'Albine aux conversations des exilés d'Égypte, et n'était pas la dernière à s'intéresser à leurs discours, quand ils abordaient les questions relatives à la vie monastique, ce sujet d'un intérêt si neuf pour les Occidentaux. La peinture du désert, de ses horreurs, de ses combats, de ses prodigieuses austérités, de ses visions étranges, faite par des hommes qui en avaient goûté eux-mêmes les émotions fantastiques, avait quelque chose de poignant, capable de remuer l'imagination la plus calme. On passait en revue les héros de ces luttes mystérieuses, comme celle de Jacob, où l'homme, perdu dans la solitude, se trouvait en contact direct tantôt avec les esprits malins, tantôt avec Dieu lui-même. Isidore et Ammon avaient connu Pambon, Serapion, Macaire, dans l'aride désert de Nitrie, imprégné de sel comme le lit d'une mer desséchée; ils avaient vécu sous la

discipline de Pacôme, reçue dans toute l'Égypte; Athanase pouvait parler d'Antoine, dont il avait écrit la vie, quoiqu'il vécût encore; il pouvait le peindre dans la demeure que le saint s'était creusée entre le ciel et la terre au sommet d'un rocher. On n'oubliait pas les monastères de femmes, dont le nombre se multipliait en Orient, et l'empressement des vierges de ce pays à se courber sous une règle de fer qui perfectionnait l'âme en refoulant tous les instincts du corps. Pendant ces discours, Marcella sentait s'agiter en elle comme un tumulte de pensées confuses. Lorsqu'Athanase partit, il laissa pour souvenir à ses hôtes un exemplaire de sa vie d'Antoine, le premier qu'on eût encore vu en Occident; l'enfant garda ce livre comme un trésor et un guide qui décida plus tard de sa vie.

Marcella grandit en beauté en même temps qu'en âge; les contemporains nous disent qu'elle devint la plus belle des Romaines. Elle se maria, mais au bout de quelques mois une mort prématurée lui enlevait son mari sans qu'elle eût aucun espoir de postérité. Ce fut alors que se révéla la trempe de son caractère. Sa mère voulait qu'elle se remariât pour ne point laisser éteindre un nom illustre, et les prétendans ne manquaient pas autour d'une veuve si jeune et si belle; mais elle les éconduisit l'un après l'autre sous différens prétextes. Il en vint un cependant qui ne paraissait pas de nature à être refusé, car il élevait la maison d'Albine presque au niveau de celle des césars. C'était Cérialis, frère de Galla, belle-sœur du grand Constantin et mère du césar Gallus : il avait traversé tous les honneurs, y compris le consulat; on le respectait, on l'aimait, et il était maître d'une immense fortune. Cérialis était vieux, et, quoique fort vive, l'affection qu'il portait à Marcella avait un caractère tout paternel. Son but, en l'épousant, répétait-il, était de lui assurer ses biens et de la traiter comme sa fille. Albine et toute sa parenté appuyaient ce projet avec ardeur, de sorte que Marcella se vit assiégée de sollicitations sans nombre. Il s'établit à ce sujet entre elle et Cérialis un dialogue assez bizarre, dont les demandes et les réponses avaient lieu probablement par l'intermédiaire d'Albine et que le biographe de Marcella nous a conservé. « Que j'aie le bonheur de rendre celle que j'aime la femme la plus riche de Rome! lui faisait-il dire. — Mes biens sont médiocres, répondait-elle, mais ils suffiront pour les pauvres et pour moi. — Je suis vieux, reprenait Cérialis, je le sais; mais les vieillards peuvent vivre longtemps et les jeunes gens mourir vite : vous en avez la triste expérience. — Assurément, répliquait-elle, les jeunes gens peuvent mourir vite; mais les vieillards ne sauraient vivre longtemps, et si je consentais à me remarier, je chercherais un époux et non pas un héritage. » Cérialis se retira, et Marcella fut universellement blâ-

mée. Le monde criait à la folie, la famille à la captation et aux conseils intéressés des prêtres. Albine, irritée outre mesure, cessa presque de la voir, ou ne la vit plus des mêmes yeux. Sentant bien que la cupidité d'un côté, l'orgueil du nom de l'autre, inspiraient cette persécution de ses proches, Marcella tenta de les apaiser en abandonnant une partie de ses biens à des collatéraux qui pouvaient continuer la famille; elle se défit ainsi de ses pierreries et de ses meubles les plus précieux, ne gardant aucun ornement d'or, pas même son cachet. Sans dire adieu au monde, elle se condamna dès lors à ne porter ni fard, ni soie, mais la toilette la plus simple, presque toujours de couleur brune. « Elle s'ensevelit, dit un contemporain, sous le linceul d'une viduité perpétuelle. » Marcella croyait par cette vie modeste échapper aux soupçons méchans, elle y fut en butte plus qu'une autre; aux calomnies, elle en fut accablée; il n'y eut pas de conte absurde qu'on ne débitât sur sa vie, et elle éprouva de toutes ces injustices la plus poignante douleur.

Elle prit enfin le parti d'une retraite absolue. Elle acheta ou loua, dans un des faubourgs de Rome, une petite maison entourée d'un jardin spacieux; elle fit de la maison son ermitage, du jardin son désert: elle y passa ses journées, se livrant en paix, loin des yeux jaloux, à la contemplation, à la prière, aux austérités. Elle ne paraissait plus en public qu'à certaines heures et accompagnée de sa mère pour se rendre aux tombeaux des apôtres. Cependant cette retraite absolue, loin de la ville, ne remplissait que la moitié de son but, car rentrée dans sa demeure, elle y retrouvait la vie du monde. Une autre veuve chrétienne, Sophronie, excitée par son exemple, s'était arrangé une petite cellule dans sa propre maison sans sortir de Rome; Marcella voulut en faire autant. L'habitation qu'elle tenait de sa famille était un vaste palais situé sur le mont Aventin, elle en consacra une partie à des réunions pieuses, et à un oratoire où l'on devait prier en commun : le premier couvent de Rome naquit ainsi sous des lambris dorés.

Au fond, Marcella, malgré les inimitiés, malgré les clameurs de l'intérêt et les mensonges de l'esprit de parti, était respectée et aimée : elle vit accourir à elle tout ce qu'il y avait de chrétiennes ferventes dans son entourage. La nouveauté, la curiosité, l'entraînement de la mode, en amenèrent d'autres. Il s'organisa de la sorte un conventicule de femmes riches, influentes, appartenant pour la plupart au patriciat, et l'oratoire du mont Aventin devint le siége d'une puissance laïque avec laquelle bientôt le clergé lui-même dut compter. Pour montrer de quel poids les efforts combinés de ces femmes pouvaient, en certaines circonstances, peser sur les affaires de l'église, il me suffira d'en nommer quelques-unes, que nous re-

trouverons d'ailleurs comme personnages principaux ou secondaires dans le cours de ces récits. Toutes n'avaient pas la même manière de vivre, le même caractère, la même condition domestique. Il s'en trouvait de veuves et de mariées, de mondaines et de sérieusement dévotes; les unes avaient des maris chrétiens et une famille chrétienne; les autres avaient épousé des païens, et, presque isolées au milieu de leurs proches, cherchaient au dehors un appui pour leurs enfans et pour elles-mêmes. En effet, les mariages mixtes n'étaient pas rares au IVe siècle, et les unions se fondaient beaucoup plus fréquemment sur les convenances de race ou de fortune que sur la sympathie des croyances ou la similitude des cultes.

La première en estime et en autorité dans le conventicule du mont Aventin était une veuve déjà avancée en âge, Asella, dont nous ignorons la famille. Elle aussi avait rompu avec sa parenté, vendu ses parures en cachette; elle vivait pauvrement et partageait avec les indigens le peu de biens qui lui restaient; mais ses vertus, sa douceur, son inépuisable charité, en avaient fait un objet de respect pour les polythéistes eux-mêmes. Venait ensuite Furia, qui apportait au sein de l'humilité chrétienne les plus hautes prétentions aristocratiques : veuve comme Asella et comme elle d'une vie austère, elle présentait un des plus frappans exemples de ce bouleversement des idées qui faisait de la petite-fille de Camille une servante du Dieu crucifié. Fabiola, son égale en noblesse, puisqu'elle se recommandait du nom de Q. Maximus, comme l'autre du nom de Camille, ne l'égalait guère en austérité. Ardente dans ses passions (et la dévotion en était une), Fabiola, encore très jeune, avait incessamment passé de Dieu au monde et du monde à Dieu. Pour le moment elle avait deux maris vivans; mais, dégoûtée du dernier, elle commençait à se demander si la bigamie (c'est ainsi qu'on appelait les secondes noces) n'était pas un péché plus grand que la rupture d'un premier mariage, et nous la verrons faire à ce sujet près d'un des grands docteurs de l'église une consultation tant soit peu insidieuse. Je me hâte de dire que Fabiola racheta par le repentir les légèretés de sa jeunesse, et que son immense charité la fit inscrire, non sans hésitation pourtant, sur le catalogue des saintes du IVe siècle. Nous ne savons rien de Marcellina et de Félicité, deux autres sœurs du conventicule, sinon qu'elles étaient dignes des meilleures; mais toutes les gloires de la beauté et de la fortune se réunissaient sur Paula et sur ses deux filles, Blésilla et Eustochium, qui pouvaient suspendre avec orgueil dans l'atrium de leur demeure les images de Paul-Émile et d'Agamemnon, car on ne contestait pas à Paula la prétention de descendre par sa mère de la femme de Paul-Émile, entré par adoption dans la famille des Sci-

pions, et son père Rogatus, Grec et propriétaire de la riche ville de Nicopolis, près d'Actium, invoquait comme auteur de sa race Agamemnon, le roi des rois. Paula avait épousé un autre Grec, nommé Toxotius, qui se disait descendant d'Énée, et, en fils respectueux de Vénus, n'avait point voulu renoncer au paganisme. Elle avait eu de ce mariage quatre filles et un fils encore enfant, nommé aussi Toxotius, et qui semblait avoir puisé dans la ligne paternelle un esprit inné d'aversion ou de dédain pour les chrétiens. Telle était, autant qu'on en peut juger d'après des indications fort incomplètes, la composition du petit cénacle de l'Aventin vers l'année 380, lorsque arrivèrent les événemens que je vais raconter.

Aucune règle fixe ne présidait à cette réunion de personnes si diverses et qui ne pratiquaient pas la vie en commun. On se bornait à lire ensemble les Écritures, à chanter des psaumes, à se concerter pour quelques bonnes œuvres, à s'entretenir de la situation de l'église, des progrès de la vie spirituelle en Italie ou dans les provinces, à lire enfin la correspondance des frères et des sœurs voués au dehors à la recherche des perfections monastiques. Celles des associées qui fréquentaient le monde venaient se retremper quelques heures dans ces saintes assemblées, puis retournaient à leurs familles. Celles qui étaient libres vaquaient, comme bon leur semblait, à des exercices de religion, et Marcella se retirait dans son désert. La science fit bientôt partie de leurs exercices. Toute Romaine de naissance distinguée savait un peu de grec, ne fût-ce que pour dire à ses favoris, suivant le mot de Juvénal, répété par un père de l'église : Ζωὴ καὶ ψυχή, « ma vie et mon âme; » les matrones chrétiennes l'étudièrent mieux, et pour un meilleur usage. Il circulait en Italie plusieurs versions latines de l'Ancien et du Nouveau Testament, assez différentes les unes des autres, et cette diversité même engageait les esprits sérieux à remonter, pour les Évangiles, à l'original grec, pour les livres des Juifs, à la traduction grecque des Septante, qu'avaient suivie de préférence les traducteurs occidentaux. Les dames chrétiennes se mirent donc à apprendre le grec à fond; plusieurs y joignirent l'hébreu, afin de pouvoir chanter les psaumes dans la langue du roi-prophète. Marcella et Paula furent du nombre : la première devint même, par la comparaison intelligente des textes, si forte dans l'exégèse des Écritures qu'elle était fréquemment consultée par des prêtres. Ainsi le christianisme relevait la femme par la science comme par les sentimens du cœur. Tout en fulminant contre les études profanes, à ses yeux entachées de paganisme, mais maîtresses des seuls modèles du beau, il y ramenait involontairement les esprits; la Bible conduisait à Homère.

Cependant les aspirations vers la vie monastique se répandaient hors de Rome, surtout dans le nord de l'Italie. L'exemple de Marcella était suivi en plusieurs lieux avec moins d'apparat, mais d'une façon plus complète. Les biographies des solitaires orientaux circulaient maintenant par milliers en Occident, et enflammaient les jeunes imaginations. Les îlots de l'Adriatique et de la mer de Toscane, les vallées sauvages de l'Apennin et des Alpes, eurent leurs apparitions d'anachorètes vêtus comme les solitaires d'Égypte, apparitions passagères pour la plupart. La Gaule aussi vit se produire quelques vocations, en petit nombre : saint Martin n'était pas encore venu. A Rome même, et à côté de cet essai de couvens féminins sous le marbre et l'or, quelques hommes étalèrent sur eux des vêtemens de moine et se dirent cénobites; mais c'étaient des gens grossiers, fainéans, avides d'argent, livrés à l'intempérance, et qui inspirèrent plus de dégoût que de tentation pour l'habit qu'ils usurpaient. Malgré ces échecs partiels, la propagande des idées de réforme marchait, et on s'habituait à voir dans les doctrines de renoncement et d'austérité qui faisaient le fond de l'institution monastique le souffle qui raviverait la société chrétienne, à commencer par le clergé. Cette préoccupation des esprits d'élite les reportait naturellement vers la Palestine et l'Égypte, terres de la vraie inspiration chrétienne, à ce qu'on croyait, et patrie des grands monastères. Le goût des voyages à Jérusalem se réveilla donc avec force sous l'empire des sentimens nouveaux, qui faisaient de l'Orient le but de tant d'admirations et de désirs.

Ces visites au berceau du christianisme et au siége de ses redoutables mystères n'avaient jamais cessé en Orient depuis la fondation des premières églises : les lois cruelles d'Adrien, après la seconde dispersion des Juifs et la transformation de Jérusalem en une ville païenne, Aelia Capitolina, ne les avaient même pas interrompues; mais en Occident elles avaient toujours été rares, lorsque la conversion de Constantin en fit naître le goût et en facilita les moyens. On alla sur les traces de sainte Hélène par mode, par curiosité, par ferveur de christianisme. On voulut contempler les monumens que la mère d'un empereur romain élevait, sur la terre même de la rédemption, au culte d'un Dieu si longtemps proscrit par l'empire. Il se forma donc, des contrées d'occident à Jérusalem, un courant continu de voyageurs étrangers ou pèlerins, *peregrini*, durant la première moitié du IVe siècle. Ceux qui partaient d'Italie prenaient ordinairement la voie de mer pour gagner soit Antioche de Syrie, d'où ils remontaient vers la Palestine, soit directement Joppé, aujourd'hui Jaffa. La voie de terre était préférée par les pèlerins d'Espagne, de Gaule, de Bretagne : ils gagnaient Constantinople par la

vallée du Danube et la Thrace, et de Constantinople l'Asie-Mineure et la Syrie. Le temps nous a conservé, sous le titre d'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*, un guide des pèlerins occidentaux, rédigé vers l'an 333. C'est un indicateur pratique qui contient les mansions ou auberges, et les mutations ou relais de la course publique, tout le long de la route, avec les distances en milles romains. Aux frontières de la Palestine, l'itinéraire devient un livre explicatif des curiosités que tout chrétien doit rechercher et visiter dans un voyage en terre sainte, et l'auteur y joint des renseignemens traditionnels qui sont aujourd'hui d'une grande importance pour l'histoire. Ce que nous venons de dire démontre qu'un tel voyage n'était pas alors aussi difficile qu'on pourrait se l'imaginer, et que le rendit en effet, à partir du VIIe siècle, l'occupation des provinces romaines d'Orient par les Arabes, sectateurs de l'islamisme.

A l'époque dont nous nous occupons, les pèlerins ne manquaient pas d'aller visiter, outre Jérusalem et la Palestine, la Syrie et l'Égypte, et dans ces provinces les déserts de Chalcide, de Thèbes, de Nitrie, royaumes fameux de ce monachisme qui faisait tourner tant de têtes. De jeunes enthousiastes se hasardaient même à tenter, sous quelque abbé en renom, la vie redoutable de la solitude, sauf à y renoncer bien vite et à venir raconter aux Occidentaux les merveilles qu'il ne leur avait pas été donné d'accomplir. Tout le temps que leur vocation durait (pour un très petit nombre, elle ne changea point), ils écrivaient à leurs amis d'Italie ou de Gaule des lettres destinées à la publicité, et qui, d'église en église, de province en province, circulaient avec une rapidité qui nous étonne aujourd'hui. Quand l'enthousiasme du pèlerin ou du solitaire était secondé par le talent, cette correspondance faisait découler dans les monastères naissans de l'Occident la ferveur orientale puisée à sa source. La petite thébaïde dorée que présidait Marcella au mont Aventin s'occupait avec un intérêt assidu des Occidentaux amenés par la vivacité de leur zèle dans les vraies thébaïdes de l'Orient; on savait leurs noms, on s'enquérait de leurs souffrances, on célébrait leur victoire sur le démon, ou on pleurait leur défaite. Si leurs lettres étaient belles et édifiantes, les femmes les apprenaient par cœur, pour en réciter les passages les plus éloquens. C'est l'honneur que recevaient en 377 celles d'un moine dalmate, retiré dans le désert de Chalcide en Syrie, surtout l'épître exhortatoire par laquelle il appelait un de ses amis à venir partager les horreurs bien-aimées de sa solitude. L'ami résidait à Aquilée, se nommait Héliodore, et fut quelque temps après évêque d'Altino; le moine n'était autre que Jérôme, pour qui commençait alors cette carrière de gloire, de travaux, de tribulations, qui en a fait un grand homme pour le monde,

un grand saint pour l'église. L'épître, écrite avec une imagination de feu et beaucoup d'éclat de style, était une de ces déclamations scolastiques, fort en vogue au IVe siècle, et qui passaient alors pour la véritable éloquence. Tout le monde la lut, tout le monde voulut en retenir les pages les plus brillantes, et Jérôme un jour ne fut pas médiocrement surpris d'entendre Fabiola les lui réciter de mémoire sous le même ciel où il les avait tracées. L'admiration pour le moine dalmate était donc à son comble dans la société chrétienne de Rome, quand on apprit vers 382 qu'il revenait en Europe, ramené par des événemens qui touchaient à la fois aux aventures de sa vie privée et à des divisions religieuses menaçantes pour l'église occidentale.

III.

Jérôme, ou plus exactement Eusebius Hieronymus, pouvait avoir alors trente-six ans. Né vers 346, sur la pente méridionale des Alpes illyriennes, entre Émone et Aquilée, dans la petite ville de Stridon, moitié pannonienne, moitié dalmate, parmi des populations agrestes et presque barbares, il y puisa peut-être, comme il s'en confesse, les défauts d'une humeur âpre et violente, mais en revanche aussi une séve ardente et originale que le génie italien ne connaissait plus. Sa famille était chrétienne et assez riche pour que son père l'envoyât terminer ses études à Rome, sous le célèbre grammairien Donatus, qu'il appelle son précepteur. Jérôme apprit sous ce maître habile tout ce qu'on apprenait alors dans les écoles, la grammaire, la rhétorique, la philosophie, la jurisprudence. Il soutint avec éclat des controverses oratoires, suivit le barreau, et s'acquit parmi la jeunesse romaine un grand renom de savoir et d'éloquence. Tout en étudiant, il amassait, à force d'argent et de travail, cette précieuse bibliothèque qui devint la compagne inséparable de sa vie, acquérant les livres qui pouvaient s'acheter, et copiant les autres de sa main, pendant de longs jours et de longues nuits. Des bancs de l'école où il était assis, il vit naître et mourir l'empire de Julien, les temples se rouvrir, le sang des victimes tombées sous le couteau infecter de nouveau les places et les rues, les païens triompher avec insolence, les chrétiens obligés de se cacher; puis, à cette soudaine nouvelle : « l'empereur est mort! » la scène change, c'est à l'église de se réjouir, aux païens de trembler. Il entendit un d'entre eux s'écrier avec une colère mêlée d'épouvante : « Vous dites, ô chrétiens, que votre Dieu est patient, voyez pourtant comment il frappe! » Ces tableaux, faits pour émouvoir une jeune imagination, se gravèrent profondément dans la sienne; il se les représentait encore, au bout de cinquante ans, dans toute

leur vivacité première. Jérôme ne passa point son adolescence dans une ville aussi licencieuse que Rome sans que ses mœurs en ressentissent quelque atteinte. « Il eut à déplorer, nous dit-il, plus d'une chute et plus d'un naufrage. » Son père l'arracha à ces dangereuses séductions en l'envoyant à Trèves, où résidait l'empereur Valentinien, peut-être pour l'attacher aux offices de ce prince, ou l'enrôler dans la milice cohortale du prétoire; mais les travaux administratifs étaient peu du goût de Jérôme, qui employa le temps de son exil à copier des livres de controverse religieuse. Il saisit enfin une occasion de revenir à Rome pour y recevoir le baptême, et regagner ensuite Aquilée, sa métropole d'origine.

Pendant ce second séjour, suivant toute apparence, Jérôme se trouva mêlé à une aventure qui fit grand bruit. Il y avait alors dans la capitale de l'empire d'Occident une jeune femme chrétienne, originaire d'Espagne, dont la famille, émigrée à Rome, depuis quelques générations, avec une prodigieuse fortune, était entrée dans le patriciat par de hautes alliances et avait même donné un consul à l'année 341. Cette jeune femme se nommait Melania, et, sous une forme affectueuse et familière, Melanis et Melanium, suivant un usage grec introduit dans la langue latine. Tout était passion chez cette fille de l'Ibérie, et sa dévotion était aussi impérieuse et aussi exclusive que son amour ou sa haine. Mariée toute jeune à un homme d'un grand nom resté inconnu, elle en avait eu trois enfans; mais elle atteignait à peine sa vingt-troisième année quand elle le perdit subitement, et son deuil n'était pas achevé, que les deux aînés de ses enfans, frappés à leur tour, allaient l'un après l'autre rejoindre leur père dans la tombe. Ces coups terribles ne l'écrasèrent pas. On ne la vit pas tomber, comme toutes les mères, dans une douleur furieuse et désespérée, nous dit un de ses biographes : elle ne pleura point, elle ne s'arracha point les cheveux; se relevant de toute sa hauteur, elle s'avança, les bras étendus, vers le crucifix, l'œil sec et le sourire sur les lèvres. « Seigneur, s'écria-t-elle, je vous remercie d'avoir brisé tant de liens qui me retenaient loin de vous : je suis libre maintenant de vous servir! » Cette scène se passait à la campagne, à plusieurs lieues de Rome. Sans perdre un instant, elle envoya préparer à la ville des obsèques dignes de son rang, fit placer les trois corps dans un même cercueil, et s'achemina avec eux pour les déposer dans le monument de sa maison, tenant son plus jeune fils entre ses bras. Elle fit ainsi son entrée à Rome, et, selon le mot d'un contemporain, « ce fut comme le triomphe de son malheur. »

La cérémonie terminée, elle annonça son départ pour un long voyage, et malgré les prières, l'opposition même de sa famille, qui

tenta de la retenir, elle en fit rapidement les préparatifs. Quand on lui demandait où elle voulait aller, elle ne répondait pas. Un jour, elle disparut sans qu'on pût la retrouver, et l'on apprit enfin qu'elle s'était embarquée sur un navire en partance pour l'Égypte, laissant son fils unique à Rome, sans avoir rien réglé pour son éducation ni pour sa nourriture. « Dieu le gardera mieux que moi, » avait-elle dit. Il fallut que le préteur urbain, chargé du soin des orphelins, nommât un tuteur au fils de Mélanie comme à un enfant abandonné. Une grande colère s'empara de la famille, et toute la ville fut en émoi. Ce fut l'occasion d'une polémique ardente où les païens et les chrétiens entrèrent en lutte, du moins les chrétiens exaltés, qui professaient les idées de monachisme poussées à l'excès. Les païens se plaignaient que, par de telles doctrines prêchées aux femmes, on sapât la société par ses bases et on violât les lois les plus sacrées de la nature. Les plus sages chrétiens pensaient comme eux, mais se taisaient; les exaltés se répandaient en apologies pour cette mère dénaturée, qui sacrifiait son enfant à l'égoïsme de sa dévotion. De part et d'autre, comme il arrive dans toutes les luttes passionnées, on dépassa la limite du vrai et du bon. Tandis que les uns voyaient dans Mélanie une sainte qu'il fallait offrir pour modèle à toutes les femmes, les autres décriaient ses mœurs, et le nom de Jérôme fut prononcé au milieu des plus graves imputations. Il est possible que le jeune Dalmate, qui avait embrassé avec ardeur les idées de monachisme, eût été un des conseils de Mélanie dans sa fuite, il est probable aussi qu'il se montra un de ses apologistes les moins mesurés; mais la suite prouva que leur liaison n'avait rien eu de criminel, et lui-même protesta à plusieurs reprises que le sentiment qu'il avait porté à Mélanie était de l'admiration et non de l'amour.

Aquilée était alors pour les contrées qui enserrent l'Adriatique ce que fut Venise plus tard, une grande métropole maritime et commerciale, où les arts et les lettres savaient noblement se faire une place. Il régnait alors parmi la jeunesse de ces pays, plus illyriens qu'italiens, une ardeur extraordinaire pour l'étude, surtout dans les rangs chrétiens. Jérôme y trouva donc, à son arrivée, une cohorte d'enthousiastes de son âge, la plupart ses compagnons d'enfance, nourris comme lui de la vie des pères du désert, et ne parlant que des ravissemens de l'état monastique, de sa perfection idéale et de la nécessité du renoncement et de la pauvreté pour mettre une digue à la dissolution des mœurs. L'éloquence de Jérôme apporta un nouveau stimulant à ces aspirations qui répondaient si bien aux siennes. A force de s'exalter, les jeunes disciples d'Antoine voulurent passer de l'idée à l'action, de la théorie à la pratique, et goûter sans plus

de retard cette existence des âmes privilégiées. Chacun se choisit une solitude à sa guise; les plus sages adoptèrent la vie cénobitique et s'organisèrent de petits couvens dont la durée ne fut pas bien longue; d'autres se jetèrent dans les saintes aventures de la vie d'anachorète : celui-ci se chercha quelque campagne bien inculte, bien isolée pour y mourir au monde, celui-là une gorge inconnue des montagnes Euganéennes ou des Alpes, de plus hardis quelque îlot abandonné de l'Adriatique. Jérôme alla s'enfouir dans sa sauvage patrie de Stridon, où il essaya de divers états successifs sans pouvoir jamais fixer l'inquiétude dévorante de son âme.

Je ferai ici pour les jeunes moines aquiléens ce que j'ai fait plus haut pour les nonnes patriciennes de l'Aventin : je tracerai le portrait des principaux, afin de montrer dans quels élémens, parmi les hommes comme parmi les femmes, se recrutait l'esprit de réforme à son berceau.

Le premier d'entre eux, Jérôme excepté, était incontestablement Rufin, qui fut plus tard prêtre d'Aquilée, et que nous verrons moine à Jérusalem, sur le mont des Oliviers, et historien ecclésiastique estimé. Négligé par ses parens durant son enfance, il refaisait alors son éducation dans l'âge mûr avec une opiniâtreté que le succès ne trahit point, et on put le vanter d'avoir su réunir, comme on disait alors, les études *scolastiques* aux études *salutaires*. Toutefois les lettres manquèrent à ces études scolastiques, faites dans la solitude et à froid. Érudit, d'un savoir exact et dialecticien plein de ressources, Rufin n'eut d'éloquence, de style et de souffle poétique que tout juste ce qu'il en fallait pour les comprendre et les détester chez les autres. C'était en tout l'opposé de Jérôme. Tandis que celui-ci, pétillant de saillies et puisant à pleines mains les raisons et les sarcasmes dans l'arsenal des auteurs profanes, cachait la logique sous des fleurs, Rufin, nu et compassé, insinuait le poison de ses plus perfides attaques dans une argumentation précise et claire qui ressemblait à la vérité. Pour les choses de cœur, l'opposition n'était pas moindre. Jérôme, plein de feu et d'abandon, se livrait à un ami comme si l'amitié dût être éternelle; Rufin, né dominateur parce qu'il savait se posséder, profitait des défauts de ses amis et ne leur pardonnait jamais leurs torts. Deux hommes aussi dissemblables se rencontrant dans la vie devaient fatalement s'aimer ou se haïr : Jérôme et Rufin firent l'un et l'autre. Après avoir rempli le monde du bruit de leur amitié, ils le remplirent davantage du fracas de leur colère; mais la haine servit mieux Rufin que ne l'eût fait une amitié ordinaire, et son nom est resté attaché à celui de Jérôme par l'effet de leur rupture même. Sans doute, le grand homme qui fit pendant cinquante ans l'orgueil de la chrétienté oc-

cidentale versa un peu de sa lumière sur les amis fidèles qui suivirent sa trace, mais sa haine donnait l'immortalité.

Bonosus venait le second dans la liste des affections de Jérôme. Fils d'un riche Aquiléen, il s'était fait pour son ami, qui ne songeait guère aux soins terrestres, le plus dévoué et le plus attentif des frères; après l'avoir suivi à Rome et à Trèves, où leur bourse avait été commune, il était venu le rejoindre à Aquilée. C'était un homme bon et sincère, peu capable de grandes choses par lui-même, mais facile à exalter par l'enthousiasme des autres, et sérieux dès qu'il avait pris un parti. Dans le partage des tâches monacales, il s'attribua, comme toujours, la plus rude. Tandis que Rufin se confinait prudemment dans un monastère, qu'il quitta l'année suivante, Bonosus affrontait la vie érémitique sur une île de la côte dalmate qui ne renfermait pas même de pêcheurs; il y vivait de quelques provisions apportées du continent, de coquillages jetés par le flot sur la rive et surtout du produit de sa pêche, « en vrai fils du poisson, » comme disait Jérôme. On sait que ces mots étaient employés par les chrétiens des premiers siècles de l'église, à l'époque des persécutions, pour se désigner entre eux, et que le Christ lui-même était représenté sous le symbole du poisson, dont le nom grec réunissait les initiales de cette phrase sacramentelle : « Jésus-Christ, fils de Dieu, sauveur (1). »

Le troisième en importance était un jeune homme de noble extraction provinciale qui, enrôlé comme officier dans l'armée romaine, avait jeté bas le ceinturon, par dégoût de la vie militaire, à l'instar de beaucoup de chrétiens. Il se nommait Héliodore. Rentré dans sa famille, au sein d'un monde riche et élégant, le nouveau converti eut bien des assauts à soutenir, sa vocation monacale fut mise bien des fois en péril; car ses parens le sollicitaient de se marier, et lui-même ne se sentait pas une force à toute épreuve contre les tentations. Dans un bel élan de ferveur il prit le même parti qu'Origène, et se mutila malgré les défenses de l'église, qui punissait ce crime volontaire de l'interdiction du sacerdoce; toutefois les canons ecclésiastiques n'empêchèrent pas Héliodore d'être élu quelques années plus tard évêque d'Altino en Vénétie. C'était un homme doux et bienveillant. Après s'être enlevé le droit de posséder en propre une

(1) Le mot grec ΙΧΘΥΣ, en effet, présente dans l'arrangement de ses lettres les initiales de la phrase suivante : Ἰησοῦς Χριστὸς Θεοῦ Υἱὸς Σωτήρ : Jésus-Christ, fils de Dieu, sauveur. Aux temps des persécutions, les chrétiens déguisèrent sous ce symbole naïf le nom et les qualifications de leur Dieu, dont le culte était proscrit. Les pères des trois premiers siècles se servent fréquemment de cette formule de convention, et l'image du poisson se retrouve d'ailleurs à chaque pas dans les peintures et les inscriptions des catacombes.

famille, il adopta celle de sa sœur, et se montra pour les pauvres un père affectionné et généreux.

L'association comptait encore d'autres prosélytes en assez grand nombre, sur lesquels les détails nous manquent, mais que leur fortune ultérieure nous signale comme des hommes d'un vrai mérite. Tels étaient Chromatius, devenu évêque et assez célèbre; Eusébius, son frère, archidiacre d'Aquilée, puis évêque; Jovinus, évêque aussi. On trouvait encore dans leurs rangs Nicias, Innocentius et Hylas, qui se recommandent tous trois à l'histoire par une circonstance spéciale dont il sera question plus tard. Nicias remplissait dans l'église d'Aquilée les fonctions de diacre; Innocentius, laïque, avait été entraîné à la vie religieuse par son affection pour Jérôme; quant à Hylas, c'était un ancien esclave de Mélanie, affranchi par elle à son départ, et qui, se trouvant sans maître, avait voulu suivre Jérôme. Au milieu de tous ces jeunes gens de savoir, de fortune ou de naissance, le pauvre affranchi était estimé comme un homme simple et bon, qui effaçait par l'honnêteté de ses mœurs la tache de la servitude.

Ces esprits hautains, qui croyaient trouver la perfection idéale sous un habit de moine et en usurpaient d'avance tous les droits, n'étaient pas d'un mince embarras pour le clergé séculier qu'ils dédaignaient, et pour les supérieurs ecclésiastiques dont ils contestaient parfois l'autorité; aussi la profession monastique, en beaucoup de lieux, rencontrait-elle pour premier obstacle les évêques. Il arrivait encore qu'après quelque temps d'épreuves l'ennui saisissait les nouveaux convertis, qui, ne trouvant point dans les pratiques de leur ascétisme l'idéal qu'ils avaient rêvé, s'imaginaient que la vie monastique, avec la plénitude de ses grâces, ne pouvait exister qu'en Orient, loin de tout contact humain, entre un ciel et une terre également inhospitaliers. Alors, chassés par le découragement, ils désertaient des cellules sans poésie ni miracles, partaient pour l'Orient ou rentraient dans le monde. Jérôme, retiré en Dalmatie, comme nous l'avons dit, ne vécut pas longtemps en bonne intelligence avec son évêque, qu'il proclame un homme ignare, brutal, méchant, incapable de sa charge et digne seulement du peuple qu'il gouvernait. Cet homme si rudement peint s'appelait Lupicinus. On ne sait de quelles vexations, de quelles calomnies Jérôme fut l'objet, mais il paraît que l'évêque souleva contre lui des populations grossières et violentes aux yeux de qui une nouveauté était un crime. Pour échapper à ce « pilote inepte d'un navire fracassé, » — ce sont les paroles qu'il emploie dans sa colère, — Jérôme s'enfuit avec son frère Paulinien au fond d'une campagne d'où il écrivait à un ami : « Nous sommes venus ici en fugitifs de-

mander aux champs la paix que notre patrie nous refuse. Nous ne voulons rien avoir à démêler avec personne, et nous croyons que, s'il faut déférer aux évêques, quand ils enseignent la véritable foi, les respecter, les honorer comme des pères, nous ne sommes pas tenus de trembler sous eux comme sous des maîtres. »

La paix lui manqua là comme ailleurs. Soit que l'*hydre* (comme il appelait Lupicinus) l'y poursuivît encore, soit qu'il se dégoûtât finalement d'un travail intérieur sans résultat, il dit adieu à son frère, et partit brusquement pour Aquilée dans le dessein de revoir quelques amis et de gagner ensuite la Syrie ou l'Égypte. Il y trouva plusieurs de ses compagnons de retraite dans la même inquiétude d'esprit, dans la même disposition d'âme; il n'eut pas de peine à les convaincre par ses discours, et ils projetèrent de partir ensemble pour l'Orient. Innocentius et Nicias adoptèrent même cette idée avec chaleur; le pacifique Héliodore n'y consentit que par curiosité ou par affection pour son ami, et Hylas ne voulut point se séparer du maître qu'il s'était donné.

Sur ces entrefaites arriva dans Aquilée un prêtre d'Antioche qui était venu en Italie, au nom d'une partie des catholiques syriens, pour expliquer aux évêques occidentaux la situation de son église, et qui retournait dans sa patrie après avoir rempli cette mission. Évagrius (c'était son nom), homme instruit et de rang distingué, confirma les jeunes Aquiléens dans leur projet, s'offrant à leur servir de guide pendant le voyage, et d'introducteur plus tard près des catholiques syriens. Ils s'embarquèrent tous avec lui, sauf Jérôme, qui préféra suivre la route de terre. Tandis qu'ils cinglaient d'Aquilée vers le cap Ténare et les Cyclades, il se dirigea sur Constantinople par la vallée du Danube et la Thrace, emportant avec lui un trésor qui ne le quittait jamais, cette bibliothèque qu'il s'était formée à Rome, et qui était en grande partie l'œuvre de sa main. Dans ce voyage, il visita au-delà du Bosphore le Pont, la Bithynie, la Galatie, la Cappadoce, la Cilicie, où il nous raconte qu'il faillit mourir de chaud. A Césarée en Cappadoce, il retrouva Évagre, qui avait été chargé par son église d'une autre mission près de l'évêque de cette ville, Basile, que la postérité a justement surnommé le Grand. Ils partirent ensemble, et, franchissant les pentes du mont Amanus, Jérôme rejoignit ses amis dans Antioche à la fin de l'année 373.

IV.

En se faisant l'introducteur des quatre Occidentaux dans la ville d'Antioche, Évagre les jetait au milieu d'un schisme qui ne troublait pas seulement cette ville et les églises de Syrie, mais mena-

çait de s'étendre sur tout l'Orient. Voici quelle en était l'origine. L'église d'Antioche, toujours en guerre intestine, avait subi l'une après l'autre toutes les hiérarchies ecclésiastiques, suivant la force des partis et le caprice des empereurs : arienne ou semi-arienne sous Constance, elle était redevenue catholique par la grâce de Julien, qui, durant son court passage à l'empire, s'empressa de lui rendre ses évêques proscrits, afin de la diviser davantage. Tout était querelle et faction dans cette turbulente cité, dont l'auteur du *Misopogon* nous a tracé une si âcre et si vivante peinture. Or, du temps de Constance, il était arrivé que, dans un rare moment de rapprochement et de calme, ariens et catholiques, ou du moins la majorité des deux communions, s'étaient entendus pour le choix d'un évêque : on était allé chercher à Bérée un homme qui, dans ce siége, et auparavant dans celui de Sébaste en Arménie, avait donné la preuve d'un esprit équitable et conciliant. Il se nommait Mélétius, et les historiens nous disent qu'il prêchait surtout aux fidèles la doctrine morale, qui ne diffère point entre le catholique et l'arien, mais que, lorsqu'il fallait se prononcer sur le dogme, il n'hésitait point à se proclamer hautement consubstantialiste. L'empereur Constance, qui ne l'était pas, profita d'un de ses aveux pour l'exiler, et Mélétius joignit à la gloire de la tolérance les honneurs du martyre. Pendant l'exil du pasteur légitime, deux évêques intrus mirent la main sur le troupeau, qu'ils se disputèrent. Un arien, Euzoïus, fut installé officiellement par ordre de Constance, tandis qu'un légat du pape de Rome, Lucifer de Cagliari, assisté de deux autres prélats occidentaux, ordonnait évêque catholique un prêtre nommé Paulin, ordination contraire aux canons, puisque l'évêché d'Antioche n'était pas vacant, et que d'ailleurs la règle ecclésiastique ne voulait pas qu'un évêque étranger pût en instituer un autre sans le concours des évêques comprovinciaux. Son exil fini, Mélétius vint reprendre l'administration de l'église dont il ne s'était séparé que malgré lui.

En stricte équité, le devoir de Paulin était de se démettre, Mélétius étant catholique comme lui, et de plus ayant souffert pour la foi, ce que Paulin n'avait pas fait; mais il en jugea autrement, et les Occidentaux, dont il était l'œuvre, approuvèrent sa persistance. « Mélétius, disaient-ils, élu par une réunion d'ariens et de catholiques, n'avait jamais pu être qu'un évêque arien, l'immixtion des hérétiques viciant radicalement le caractère de l'élection. Paulin, élu par les seuls catholiques, n'avait donc rien entrepris contre personne, et avec juste raison ne reconnaissait d'autre évêque catholique que lui-même. » Des faits nombreux, ratifiés par l'église, démentaient ce raisonnement; toutefois ceux des catholiques d'Antioche qui pré-

tendaient à la pureté s'y rallièrent, et Paulin conserva un petit troupeau consubstantialiste à côté de Mélétius. L'église de Paulin se cantonna dans la ville, celle de Mélétius s'étendit de la ville à toute la campagne et aux évêchés de la province qui ne voulurent communiquer qu'avec lui. Privé de l'appui des évêques syriens, Paulin se mit sous la protection de l'église de Rome, de qui il tenait ses pouvoirs par les mains d'un légat, de sorte que les catholiques d'Antioche eurent deux évêques, l'un reconnu par l'Occident et repoussé par l'Orient, l'autre légitime en Orient et schismatique en Occident. Cependant plus d'un évêque occidental, alarmé d'un tel état de choses, hésitait à suivre l'église de Rome dans le défilé périlleux où elle s'engageait de plus en plus; on le savait à Antioche, et c'était afin de donner des explications et de lever ces scrupules inquiétans qu'Évagre avait fait le voyage d'Italie. Prêtre de l'église séparée et ami intime de Paulin, il sut présenter les choses sous la couleur la plus favorable et apaiser les Occidentaux. Évagre avait au reste un penchant involontaire à les juger lui-même ainsi, car, étant le personnage le plus important du clergé paulinien après l'évêque, qui était fort vieux, il entrevoyait à son insu peut-être le moment prochain où, grâce à la protection de l'église romaine, la succession épiscopale s'ouvrirait pour lui. Cette ambition de sa part ne présentait rien de trop étrange, car sa famille comptait parmi les plus notables et les plus riches de la province. Son père Pompéianus était fils d'un général frank qui, après avoir servi glorieusement sous Aurélien, avait reçu de cet empereur la concession de domaines considérables sur le territoire d'Antioche : agrégé à la bourgeoisie de la cité, le général barbare y avait pris femme, et son nom germanique s'était transformé en celui de Pompéianus, resté comme appellation patronymique à ses descendans.

Jérôme et ses compagnons se trouvèrent donc à leur arrivée en Orient enrôlés de fait dans une église que les Orientaux regardaient comme schismatique. Il fut ébloui tout d'abord par ce foyer de lumières chrétiennes que renfermait alors l'Orient, et auprès duquel l'Occident ne semblait que ténèbres. Les deux Apollinaris de Laodicée dominaient alors en Syrie par l'éclat du mérite uni au courage : le père avait été grammairien et poète, et le fils, de rhéteur éloquent, était devenu évêque. Quand fut rendu le décret de Julien qui interdisait aux professeurs chrétiens l'enseignement des lettres profanes, afin que la pureté de leur foi, osait-on bien dire, restât à l'abri de tout péril, Apollinaris le père mit une partie de l'Ancien Testament en centon homérique, et, grâce à ce subterfuge hardi, il offrit à la jeunesse chrétienne la substance du poète des poètes, en dépit d'une loi abominable qu'avait pu seule inspirer et dicter la haine clairvoyante d'un apostat. Apollinaris le fils

de son côté consacra sa vaste science, tour à tour subtile et profonde, à l'exégèse évangélique, et tout l'Orient voulut entendre ses brillans, mais hardis commentaires sur l'essence des mystères chrétiens. Jérôme, qui se fit son élève, l'admira sans embrasser des doctrines qui lui parurent douteuses, et conduisirent en effet le savant maître à l'hérésie; mais il puisa du moins à son enseignement le goût de l'interprétation symbolique, si bien adaptée à sa vive imagination.

Dans l'enivrement de ces nouveautés, Jérôme semblait avoir oublié le but de son voyage, lorsqu'un incident l'y ramena. Évagre l'ayant un jour conduit à trente milles d'Antioche, au bourg de Maronie, dont il était propriétaire, ils visitèrent ensemble un vieillard nommé Malchus, qui vivait près de là, absolument seul, dans un endroit tout à fait sauvage. Enlevé autrefois par une bande d'Arabes scénites avec un convoi de voyageurs qui se rendaient de Bérée à Édesse en longeant la frontière des Ismaélites, il s'était vu traîner au fond d'un désert et condamner par les brigands, ses maîtres, à la garde de leurs troupeaux. Perdu dans des solitudes sans fin et désespérant de revoir jamais sa patrie, il appelait la mort à grands cris, quand une femme, sa compagne de captivité, lui parla de Dieu et fit rentrer le calme dans son âme. Il l'écouta et l'aima: tous deux vécurent l'un près de l'autre quelque temps comme des solitaires chrétiens, et parvinrent à se sauver ensemble. La femme entra dans un couvent de vierges, et Malchus, revenu en Syrie, ne voulut plus connaître d'autre existence que celle qu'il avait si longtemps menée au milieu des tentes des Scénites: il achevait alors ses derniers jours dans un lieu qui lui en retraçait le souvenir. Les paroles de cet homme simple avaient quelque chose de persuasif qui allait droit au cœur; on y respirait comme un souffle de ces campagnes embrasées dont il peignait les ravissemens; elles laissèrent Jérôme profondément troublé. Rejetant loin de lui les études et les livres comme des amusemens qui n'importaient point au salut, il résolut de partir immédiatement pour Chalcide. Évagre connaissait l'abbé d'un des grands monastères qui peuplaient la première zone de ce désert, il offrit de lui recommander les nouveaux hôtes, mais Héliodore ne voulut point être du nombre. Prétextant ses devoirs envers sa famille et les soins que réclamait le fils de sa sœur, il signifia sa résolution de retourner en Italie. Jérôme insistait; il versa bien des larmes, nous dit-il, car cette séparation lui était cruelle : Héliodore fut inflexible. Nicias aussi s'excusa, et la troupe, réduite à Jérôme, Hylas et Innocentius, se mit en route pour Chalcide.

Le désert qui tenait son nom de cette petite et pauvre métropole confinait vers le midi aux terres des Arabes scénites, appelés déjà Sarrasins, et s'étendait à l'est, à travers des sables stériles, dans

une profondeur inconnue. Voué à d'insupportables chaleurs pendant presque toute l'année, entre un soleil sans nuages et une terre qui en réverbérait les rayons, ce pays avait cela de particulier, qu'il se refroidissait tout à coup lorsque la neige recouvrait les hautes cimes du Liban et de l'Anti-Liban, de sorte qu'on y éprouvait successivement et sans transition les souffrances extrêmes de l'été et le froid glacial de l'hiver. C'est là que la dévotion chrétienne attirait tout ce qu'il y avait d'âmes fatiguées et d'esprits inquiets dans les provinces de Syrie, d'Arabie, de Mésopotamie et dans une partie de l'Asie-Mineure.

Le désert se partageait en trois zones topographiques, correspondant à trois conditions différentes dans l'état de moine, comme on le pratiquait en Syrie. La première, située sur la limite de la Syrie habitable, l'était aussi jusqu'à un certain degré : elle avait des arbres, rares pourtant, des eaux, et un sol que la sueur humaine pouvait féconder. Dans cette zone étaient construits de grands monastères disposés pour la vie commune; là se trouvaient rassemblés par troupes de plusieurs milliers les cénobites proprement dits, qui cultivaient la terre pour la nourriture du couvent, tournaient la meule pour écraser le blé, arrosaient le jardin ou fabriquaient des paniers, des nattes, du papier, de la toile, que venaient acheter les marchands de Chalcide ou d'Apamée; c'est là que se trouvaient les églises et un service ecclésiastique régulier. La seconde zone était celle des reclus, qui habitaient des cellules isolées, quelquefois à deux ou trois, la plupart du temps seuls, et vivaient libres de toute règle, livrés à l'indépendance absolue de l'inspiration. Plus avancée vers l'est et moins arrosée, cette partie du désert offrait à ses habitans des labeurs plus rudes et une solitude plus austère. En poussant encore vers l'est, on entrait dans la dernière zone, formée de sables nus et de montagnes pelées, demeure torride des bêtes féroces et des serpens, où les cavernes et le bord des sources étaient infestés de scorpions. C'était la région des anachorètes ou ermites dispersés et séquestrés de tout contact humain : c'était aussi celle des austérités prodigieuses et des grandes hallucinations. Malheur à qui s'y hasardait sans une force d'âme et de corps à toute épreuve! Parmi ses habitans, les uns passaient jusqu'à trente années dans une cellule sans en franchir le seuil, sans voir une créature humaine et sans parler; d'autres se faisaient des demeures au fond de citernes desséchées d'où ils ne pouvaient plus sortir, et où on leur jetait de temps en temps quelques figues et du pain d'orge; d'autres enfin, privés de toute assistance et de tout voisinage, erraient sur les montagnes, sans gîte ni nourriture, à la merci du hasard. On les nommait les *paissans* par assimilation aux animaux sauvages, qui vont

chercher l'herbe où elle croît : c'étaient les enfans perdus du désert. Un père de l'église syrienne recommandait aux cénobites d'écarter avec soin toute tentation de ce genre, et de ne se point exposer témérairement « à l'horreur du désert, aux dangers de la faim, aux bêtes, aux démons, à leurs propres inquiétudes enfin, » qui n'étaient pas le moindre péril de l'isolement absolu. Ces sages conseils n'arrêtaient pas toujours des imaginations aventureuses, exaltées par les abstinences, et avides de savourer jusqu'à la lie ce que la solitude offrait de plus émouvant ou de plus amer.

Et qu'on ne croie pas qu'en dehors de ces étranges défis à la nature, la vie monastique fût réprouvée en Orient par les hommes calmes et sensés. Loin de là : on y voyait un moyen de retremper les forces de l'âme, et les plus grands évêques en usèrent à leur profit comme d'un remède salutaire. Il n'y eut pas jusqu'aux païens qui n'approuvassent dans le monachisme le principe de renoncement à soi-même enseigné par leurs sectes philosophiques les plus en crédit : Libanius, l'ami de Julien, a fait l'apologie des moines. Au reste, un des noms appliqués à la profession monastique en Orient était celui de *philosophie*, que l'austérité chrétienne acceptait avec orgueil, et je citerai à ce propos le témoignage d'un contemporain, qui a souvent porté dans l'appréciation des choses religieuses un grand esprit d'indépendance et de justice, l'historien ecclésiastique Sozomène. « Une des choses les plus utiles que Dieu ait transmises aux hommes, nous dit-il, est la philosophie de ceux qu'on appelle moines. Elle méprise comme chose superflue, et consumant un temps qu'on peut mieux employer, les connaissances acquises aux écoles et les arguties de la dialectique. Pour elle, la meilleure étude est celle de bien vivre. Elle enseigne donc par une science simple et naturelle ce qui peut combattre et déraciner le mal moral, ne trouvant pas qu'il y ait un milieu possible entre le vice et la vertu. Forte contre les tumultueuses agitations de l'âme, elle ne sait pas céder à la nécessité et ne succombe point aux infirmités du corps; par la contemplation continue de l'éternel auteur des choses, elle fortifie l'âme à la source de l'essence divine... Supérieure aux événemens du dehors, elle domine pour ainsi dire le monde extérieur; l'injure ne l'atteint pas, et elle se glorifie de la souffrance. Patience, mansuétude, frugalité, voilà les degrés par lesquels elle élève l'homme vers Dieu, autant qu'il est permis d'en approcher. Les deux princes de cette suprême philosophie, si l'on en croit la tradition, ont été les prophètes Élie et Jean-Baptiste; mais le pythagoricien Philon nous rapporte que de son temps une foule d'Hébreux de distinction se livraient à la pratique de cette sorte de sagesse dans un certain lieu situé au-dessus du lac Maréotide.

Leurs demeures, leur nourriture, leur discipline, telles qu'il nous les dépeint, ressemblent à celles des moines d'Égypte aujourd'hui même. Il y avait aussi des femmes qui s'abstenaient du mariage et vivaient en communauté. Philon semble attribuer par là l'institution des moines à des juifs convertis au christianisme. D'autres auteurs lui donnent une autre cause : ils la font naître des persécutions païennes, quand les chrétiens, obligés de fuir sur les montagnes, dans les déserts et les bois, s'habituèrent peu à peu à la vie solitaire, qui fut régularisée par la suite. »

Quelle que fût l'origine de la philosophie monacale, les trois Occidentaux, devenus hôtes de l'un des couvens de Chalcide, n'étaient guère préparés à la vie qu'elle imposait : la réclusion, le jeûne et le travail manuel sous un climat dévorant. Jérôme, déjà malade, s'y affaiblit graduellement. En proie à un abattement de corps et à une langueur d'esprit qui ne le quittaient pas, il était, dit-il, en danger de s'éteindre, et ne se souvenait presque plus de lui-même. Un coup soudain lui enleva Innocentius, emporté par une fièvre violente. Il perdait en lui, suivant ce mot touchant d'une de ses lettres, « un de ses yeux et le frère de son âme. » La plaie de son cœur n'était pas encore fermée quand la mort d'Hylas la rouvrit. Jérôme restait seul, presque aussi mort que les deux amis à qui ses mains venaient de donner la sépulture. Ces pertes et le sentiment de sa solitude absolue semblèrent imprimer une secousse à son corps comme à son âme; les forces lui revinrent en apparence, mais un mal caché le minait. Pour être plus seul encore et se nourrir à loisir de sa tristesse, il quitta le couvent et courut s'enfoncer dans la partie inhabitée du désert. L'idée de l'enfer le poursuivait : il s'imaginait que Dieu avait frappé ses compagnons pour le punir et le rendre au repentir de ses crimes. Ce fut le prologue d'un drame intérieur dont il nous a raconté les effrayantes péripéties, et qui conduisit presque à la démence ce grand et sublime esprit. Il faut l'entendre exposer lui-même, dans des pages éternellement belles, des émotions qu'une imagination comme la sienne pouvait seule ressentir et qu'un talent comme le sien était seul capable d'exprimer.

« Retiré dans cette vaste solitude, toute brûlée des ardeurs du soleil, je me tenais à part des hommes, nous dit-il, parce que mon âme était remplie d'amertume. Le sac dont j'étais couvert avait rendu mon corps si hideux qu'il faisait horreur aux autres, et ma peau devint si noire qu'on m'eût pris pour un Éthiopien. Je passais des journées entières à verser des larmes, à jeter des soupirs, et quand, malgré moi, j'étais forcé de céder au sommeil qui m'accablait, je laissais tomber sur la terre nue un corps tellement décharné qu'à peine les os se tenaient les uns aux autres. » Dans son exalta-

tion fébrile, il voyait se dresser devant lui, avec les souvenirs de sa jeunesse, l'image de Rome, de ses splendeurs, de ses voluptés enivrantes. Vainement redoublait-il de macérations et de jeûnes pour écarter ces dangereuses obsessions : plus il les combattait, plus elles le poursuivaient, comme si elles se fussent acharnées à le vaincre.

« Hélas! s'écrie-t-il dans un morceau justement célèbre, j'avais le visage pâli par les jeûnes, et mon âme se sentait brûlée des ardeurs de la concupiscence au sein d'un corps déjà refroidi. Ma chair n'avait pas attendu la destruction de l'homme entier, elle était déjà morte, et les passions bouillonnaient encore en moi. Ne sachant plus où trouver du secours, j'allais me jeter aux pieds de Jésus, je les baignais de mes larmes, je les essuyais de mes cheveux, et je tâchais de dompter cette chair rebelle par des semaines entières d'abstinence. Je me souviens d'avoir souvent passé le jour et la nuit à crier en me frappant incessamment la poitrine, jusqu'à ce que le Dieu qui commande à la tempête ordonnât à mon âme de se calmer. Je n'approchais plus de ma cellule qu'avec peine, comme si elle eût connu mes pensées, et, plein de colère contre moi-même, je m'enfonçais dans le désert. Si j'apercevais quelque vallée sombre, quelque montagne abrupte, quelque rocher escarpé, c'était le lieu que je choisissais pour aller prier et en faire la prison de ce misérable corps. Dieu m'est témoin qu'après avoir ainsi répandu beaucoup de larmes, après avoir longtemps tenu les yeux élevés au ciel, je croyais me voir transporté au milieu du chœur des anges; alors, rempli de confiance et d'allégresse, je chantais au Seigneur : « Nous courons après vous à l'odeur de vos parfums! »

Contre ces impurs fantômes, reste des égaremens de la jeunesse, Jérôme invoqua une passion plus noble et chez lui plus impérieuse, l'étude : il s'imposa la tâche d'apprendre l'hébreu. Un Juif converti, devenu moine dans un des monastères voisins, s'offrit à lui servir de maître, circonstance qui le ramena vers les zones habitées du désert. Le travail qu'il entreprenait le rebuta d'abord; il ne s'y mettait qu'avec dégoût. Si la langue hébraïque le choquait par sa rudesse et l'âpreté de ses aspirations gutturales, le génie hébraïque l'offensait bien davantage encore par ses inégalités, par l'absence de cette beauté harmonieuse dont le génie grec et latin avait créé les types immortels. Ces modèles étaient là, sous ses yeux, roulés dans sa chère bibliothèque, dont il ne s'était pas séparé même au milieu des lions et des serpens; il y courait non sans éprouver de remords, comme si la préférence qui l'entraînait vers des livres profanes eût été un crime contre Dieu et comme une apostasie de sa foi. Ces combats intérieurs le conduisirent à une nouvelle crise non moins violente que la première, et dont il nous a fait lui-même une émouvante peinture.

« Malheureux que j'étais, nous dit-il, je jeûnais et lisais ensuite Cicéron. Après avoir souvent passé les nuits sans dormir, après avoir répandu des larmes que le souvenir de mes fautes arrachait du fond de mon cœur, je prenais Plaute dans mes mains. Si quelquefois, rentrant en moi-même, je voulais lire les prophètes, leur style simple et négligé me rebutait, et parce que ma cécité m'empêchait d'apercevoir la lumière, j'accusais le soleil et non mes yeux... Il me vint, vers le milieu du carême, une fièvre interne qui, trouvant mon corps tout épuisé par le manque de repos, acheva de le consumer. Je me refroidissais peu à peu, seulement ma poitrine gardait un peu de chaleur, et on pensait déjà à m'enterrer. En ce moment, je fus tout d'un coup ravi en esprit et amené devant le tribunal du juge. Il en sortait une si grande lumière, et tous ceux qui l'environnaient jetaient un tel éclat que, m'étant prosterné par terre, je n'osais lever les yeux vers lui. On me demanda quelle était ma profession. Je répondis que j'étais chrétien. « Tu mens, me dit le juge, tu es cicéronien et non pas chrétien, car où est ton trésor, là est ton cœur. » Ces paroles me fermèrent la bouche. Il ordonna qu'on me fouettât; mais ce châtiment m'était encore moins sensible qu'un vif remords de ma conscience. Je disais en moi-même ce verset du psaume : « Qui vous rendra gloire dans l'enfer? » Je m'écriai enfin en pleurant : « Ayez pitié de moi, Seigneur, ayez pitié de moi! » On n'entendait que cette parole au milieu du bruit des coups. Enfin ceux qui étaient présens, se jetant aux pieds du juge, le prièrent de pardonner à ma jeunesse et de me donner le temps de faire pénitence, pour me punir ensuite sévèrement, s'il m'arrivait encore de lire des livres païens. Moi, pour me tirer de l'extrémité où je me trouvais réduit, je lui fis serment, et lui dis en le conjurant par son saint nom : « Seigneur, si je garde dorénavant et si je lis jamais des livres profanes, je veux qu'on me traite comme si je vous avais renoncé. » Sur ce serment, on me laissa partir, et je revins au monde. On fut surpris de me voir rouvrir les yeux; mais ils étaient baignés d'une si grande abondance de larmes, la douleur dont je paraissais pénétré était si poignante, que les plus incrédules durent ajouter foi à ma vision. »

Était-ce vision? était-ce rêve? Jérôme, dont la puissante imagination savait donner un corps aux plus vagues illusions de la pensée, se le demanda plus d'une fois, et heureusement pour sa gloire et pour celle du christianisme occidental il finit par n'y voir qu'un rêve; mais l'envie resta plus crédule que lui. A mesure que sa renommée s'étendit, que son talent, nourri des fortes études profanes et qui en portait le cachet, s'éleva et domina tous les autres, la tourbe des esprits médiocres et jaloux cria plus fort au parjure, et vint lui opposer impudemment à lui-même son rêve comme une vision.

L'esprit de Jérôme se rasséréna peu à peu : il s'arrangea une vie d'études entremêlée de pratiques d'ascétisme; il vit plus fréquemment Évagre, qui lui apportait des livres et lui procura des scribes

pour en prendre copie sous ses yeux; lui-même enfin se mit à compiler des matériaux pour plusieurs ouvrages qu'il rédigea plus tard. Quelques religieux occidentaux, conduits à Chalcide par une vocation semblable à la sienne, et chez qui le goût des lettres n'était pas éteint, se réunissaient à lui de temps à autre pour lire et pour converser. On aime à se figurer, sur cette limite de la terre habitable, cette petite académie de moines, dont les jardins étaient le désert, agitant en face d'une cellule les plus graves questions de la destinée humaine. Ce fut pour Jérôme une époque de douce quiétude qu'il regretta souvent au milieu des traverses de sa vie. Cependant il lui manquait un ami, un ami vrai, un frère dans lequel il pût verser avec assurance toutes les émotions de son cœur, car Évagre, attentif d'ailleurs à tous ses besoins, n'était point cela pour lui. Il songea d'abord à Rufin. Ce compagnon de sa jeunesse, après s'être fait ordonner prêtre dans Aquilée, était parti pour l'Égypte, où il avait rencontré Mélanie, en compagnie de laquelle il avait visité les solitudes de Nitrie et de Thèbes, et on attendait incessamment leur arrivée à Jérusalem. Voilà ce que Jérôme apprit d'un de ces prêtres qui circulaient d'église en église et de monastère en monastère colportant les nouvelles et les lettres. Il écrivit donc à Rufin pour le supplier de venir à Chalcide visiter un ami qui ne l'avait point oublié; ne recevant point de réponse, il écrivit de nouveau par l'intermédiaire du gouverneur de la province, mais sans plus de résultat. Sa pensée alors se tourna vers le pacifique et timide Héliodore, qui l'avait si prudemment quitté au moment d'afffronter le désert : il espéra le gagner cette fois par une peinture irrésistible des dangers du siècle et des ravissemens de cette solitude qu'il avait eu le malheur de fuir. Recueillant toutes ses réminiscences classiques, il composa d'un style très travaillé une épître exhortatoire dont l'effet trompa et dépassa tout à la fois son attente, car Héliodore ne vint pas, mais tout le monde dans les cercles chrétiens sut l'épître par cœur. Fabiola la récitait devant Jérôme lui-même, dix ans après, à l'ermitage de Bethléem. On voudrait, dans cette déclamation trop empreinte des procédés de l'école, distinguer aujourd'hui les passages qui excitèrent la dévotion des contemporains et l'enthousiasme des pieuses patriciennes de l'Aventin : on n'y trouve guère qu'une amplification outrée sur le principe fondamental de la théorie monastique, à savoir qu'il faut briser tous les liens naturels ou sociaux pour être à Jésus-Christ. C'est la doctrine que Mélanie avait mise hardiment en pratique, et l'on peut croire qu'elle n'était pas sans succès dans des familles mixtes, comme beaucoup de familles romaines, où le contraste des croyances religieuses entretenait des dissensions et de sourdes révoltes. Une école qui vou-

lait changer de fond en comble les mœurs chrétiennes ne reculait pas non plus devant les sophismes : toutefois elle put s'apercevoir que l'exagération nuisait à son but, et la société fut en droit de reprocher aux nouveaux docteurs qu'ils voulaient remplacer un mal par un autre.

« Soldat efféminé, disait-il à Héliodore par allusion à son premier état, que fais-tu sous le toit paternel? Où est le rempart, où est le fossé et l'hivernage sous la tente de peau? Tu te reposes, et la trompette divine a déjà retenti. Le grand empereur arrive sur les nuées, il vient combattre le monde; un glaive à deux tranchans sort de sa bouche : il court, il bouleverse, il détruit. Et toi, tu ne quitterais pas ton lit pour la bataille, l'ombre où tu te tiens pour le soleil! Lève-toi, le courage te rendra la force...

« Rappelle-toi le jour où tu t'enrôlas dans la milice du Christ. Enseveli avec le Sauveur sous le vêtement blanc du baptême, tu juras de le servir, de lui tout sacrifier, jusqu'à ton père et ta mère : tu l'as promis! Verrais-tu ton père étendu à la porte sur le seuil pour t'empêcher de passer, passe sans verser une larme; passe, tu es soldat, ton drapeau est là-bas : c'est la croix. Songe qu'être cruel pour les siens au nom du ciel, c'est être vraiment pieux, c'est sauver avec soi ceux qu'on aime. Lorsqu'un jour, le front couronné de l'immortel laurier, tu entreras, vainqueur des obstacles, dans la Jérusalem céleste, ta vraie patrie, devenu citoyen d'en haut avec Paul, tu obtiendras aussi pour ta famille le droit de cité, oh! alors, souviens-toi de moi : rappelle-toi la voix qui t'a excité à vaincre!

« Ah! je sais bien que des entraves puissantes te retiennent, et que tu les opposes à mes exhortations. Je ne suis pas insensible, crois-le bien : je n'ai point été engendré par les roches du Caucase, et le lait que j'ai sucé n'est pas celui des tigresses d'Hyrcanie. J'ai connu comme toi les épreuves, les séparations, les déchiremens de l'âme. Je vois d'ici ta sœur, qui est veuve, se suspendre à ton cou, te retenir par ses embrassemens, te défendre de partir. Non loin de là se tiennent les esclaves qui t'ont vu naître et grandir; ils te crient : « A quel maître allez-vous nous laisser? » Puis c'est ta nourrice cassée de vieillesse, ton précepteur qui eut pour toi des soins de père; ils te remontrent que quelques jours à peine leur restent à vivre : « que ne les laisses-tu mourir d'abord? » Ta mère aussi vient opposer à ton départ une sainte barrière, sa face ridée par les ans et cette poitrine aujourd'hui desséchée où tu puisas la vie; elle fredonne peut-être pour t'arrêter ces mêmes chants dont le murmure t'endormait dans ton berceau... Ami! bouche tes oreilles et fuis. Tu me diras sans doute que l'Esprit saint nous ordonne d'obéir à nos parens. Oui, mais il nous enseigne aussi que les aimer plus que le Christ, c'est renoncer au Christ. Pierre tira l'épée pour empêcher le Sauveur de mourir, et le Sauveur condamna sa lâche précaution comme un sujet de scandale. Paul voulait aller à Jérusalem, où la prison l'attendait; les fidèles de Césarée essaient de l'en dissuader : « Non, non, leur répond-il, vous tenteriez en vain d'affaiblir mon cœur; je suis prêt à tout souffrir pour la gloire de mon Dieu. » Voilà la règle du chrétien. Si nos proches croient véritablement, ils nous soutiendront; s'ils ne

croient pas, nous dirons avec l'Esprit saint : « Que les morts ensevelissent les morts ! »

« Le monde a une parole pour répondre aux miennes : « ces grands préceptes, dit-on, sont bons pour le martyre; mais ici il n'est pas question de martyre. » Ah! mon frère, l'état du chrétien n'est-il pas un martyre perpétuel? Les persécutions qu'aperçoivent les yeux ne sont pas les plus redoutables pour l'âme. L'ennemi tourne incessamment autour de nous comme un lion rugissant, et nous nous flatterions d'être en paix! Il guette le riche, il épie le pauvre, et lorsque tu t'étends mollement pour dormir, tu es déjà sa proie... Vois, chrétien timide, comment le ciel jette sur nous ses filets. Un publicain est à son comptoir, le maître fait un signe; le publicain se lève et part. Pour le suivre, un autre abandonne sa barque et sa pêche, et toi, tu veux respirer dans des villes, habiter sous des galeries de marbre! Quand le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête, tu prends le nom de moine, et tu vis dans la foule! Celui qui te parle, ô mon frère, est un échappé du naufrage, qui signale du bord les écueils : là est Charybde, impétueuse, frémissante, c'est la luxure éhontée; plus loin est Scylla, à la face de vierge, dont les séductions ne sont pas moins mortelles : tout ce rivage est barbare, Satan y veille comme un pirate qui attend sa proie...

« Désert émaillé des fleurs du Christ! solitude où s'engendrent ces pierres éternelles dont la cité royale se construit, saints ermitages où l'on converse familièrement avec Dieu, pourquoi reste-t-on loin de vous? Viens m'y trouver, ô mon frère! Supérieur au monde, que fais-tu dans le monde? L'ombre des toits doit peser sur ta tête; tu dois étouffer dans la prison enfumée des villes : accours, l'air et la lumière sont ici... »

Jérôme n'était pas né pour la vie tranquille, et, l'ennemi intérieur apaisé, les assauts lui vinrent du dehors : voici à quelle occasion. Depuis trois ans qu'il demeurait au désert, les affaires ecclésiastiques d'Antioche avaient subi bien des péripéties, les unes bonnes, les autres mauvaises : un instant même on avait pu croire à une pacification dont l'illusion ne dura guère. Mélétius, sentant ses infirmités s'accroître et sa fin approcher, avait proposé à Paulin de réunir leurs deux églises en une seule et de les gouverner ensemble fraternellement; la proposition n'était peut-être pas bien conforme aux canons, mais on y dérogeait sans grand scrupule alors. Paulin refusa, déclarant qu'il ne voulait se souiller par aucun contact avec l'hérésie, et Rome approuva son refus. Le pacifique Mélétius ne se rebuta point. « Nous sommes vieux, lui fit-il dire encore, et bientôt l'un de nous quittera cette terre où nous vivons divisés : rendons-lui l'union après notre mort. Que celui de nous deux qui survivra prenne en main tout le troupeau catholique et soit reconnu dès maintenant comme le seul évêque légitime. Pour assurer d'avance l'ordre de succession tel que nous l'établirons entre nous, nous le ferons accepter par les clergés de nos deux églises, sous la

garantie du serment. » Paulin consentit cette fois, comptant sans doute avoir pour lui les chances de survie; Rome non plus ne s'opposa point, et l'on procéda de part et d'autre à la solennité des engagemens. Ce fut une cérémonie grave et imposante. En présence du peuple et des clergés réunis, sept clercs de chacune des deux églises jurèrent successivement sur l'Évangile qu'ils soutiendraient l'engagement de leurs évêques, et ne feraient, ne provoqueraient, ne souffriraient dans la ville d'Antioche aucune manœuvre qui pût en amener la violation. En tête des clercs de Mélétius, on put remarquer le prêtre Flavien, son homme de confiance, qui, s'approchant d'un pas ferme et la tête haute, étendit la main sur le saint livre et jura le premier. Le corps ecclésiastique tout entier se trouvait lié par le serment de ses représentans; le peuple applaudit, et l'on proclama que la paix était faite : elle ne l'était point. Les évêques de Syrie, ardens à la lutte, condamnèrent l'action de Mélétius comme une faiblesse de vieillard, et la convention jurée comme anti-canonique. On s'agita, on multiplia les protestations anticipées contre l'intrusion de Paulin, derrière laquelle on voulait voir une prise de possession de l'église d'Antioche par le chef de l'église romaine. Les évêques égyptiens, partisans habituels de Paulin, soutinrent de leur côté que le compromis était bon et inviolable. On déploya dans les deux camps une violence jusqu'alors inouie, les uns accusant leurs adversaires de prêcher le parjure, les autres leur reprochant de dissimuler sous le respect dû au serment un projet d'asservissement de l'église orientale par l'église occidentale. La Syrie sortit de cette tentative de concorde plus troublée vingt fois et plus divisée qu'auparavant.

La querelle de discipline, si ardente déjà, s'envenima encore d'une querelle de dogme. Le plus brillant des docteurs consubstantialistes après Athanase, Apollinaris de Laodicée, cédant à la pente qui entraîne à leur insu tous les chefs d'école, avait levé le drapeau de l'hérésie. Parti de la foi de Nicée comme d'un principe et voulant en déduire les conséquences spiritualistes, il était arrivé de proche en proche à ce résultat, que le Verbe consubstantiel au père n'avait pris ni une âme ni un entendement humain dans le sein de la vierge Marie, mais seulement l'enveloppe charnelle dont il avait voulu recouvrir sa divinité, qu'ainsi le Dieu fait homme ne s'était trouvé homme que dans les conditions de matière qui permettaient à un Dieu de vivre parmi les hommes. Cette doctrine, émise d'abord timidement, niée, puis reprise par son auteur, s'était démasquée à mesure qu'elle gagnait des prosélytes par sa spiritualité même, et Apollinaris avait enfin poussé l'audace jusqu'à instituer un évêque de sa secte dans la malheureuse ville d'Antioche, ballot-

tée ainsi entre quatre évêques en guerre les uns contre les autres. L'hérésie d'Apollinaris, si bien accueillie par les consubstantialistes d'Orient, signalait un danger nouveau pour la foi orthodoxe dans l'exagération du principe de la consubstantialité, par opposition à l'arianisme, qui n'était que la négation de ce principe. A force de vouloir expliquer la parfaite égalité de substance existant sous la diversité des personnes divines, on arrivait à des formules voisines de celle de Sabellius, hérésiarque du IIIe siècle, qui n'avait vu dans la Trinité qu'une triple manière d'envisager un Dieu unique dans son action vis-à-vis de lui-même et vis-à-vis du monde, suivant qu'il est l'être en soi, ou l'être créateur par son verbe, ou l'être vivificateur et sanctificateur par son esprit. En haut, le sabellianisme, qui faisait disparaître l'élément religieux de la rédemption, pour aboutir à un déisme philosophique; en bas, l'arianisme extrême, qui aboutissait à un déisme juif sous une nouvelle prophétie, tels étaient les deux périls, également redoutables, quoique inverses, qui menaçaient la théologie chrétienne, dès qu'elle s'écartait du symbole net et précis arrêté par le concile de Nicée. Pour élever une digue aux idées sabelliennes, dangereuses surtout en Syrie à cause d'un vieux noyau de sabelliens resté dans les provinces du Tigre et de l'Euphrate, Mélétius avait imaginé la doctrine des trois hypostases égales et coéternelles, composant par leur réunion la grande hypostase ou substance divine. C'était au fond la même chose qu'un Dieu en trois personnes consubstantielles; mais la formule grecque avait le tort d'employer le mot hypostase, dont la traduction latine était *substantia*, dans deux acceptions différentes; puis on reprochait à ce mot lui-même d'être une nouveauté. Quoi qu'il en soit, Mélétius et la plupart des évêques syriens admirent dans leur confession cette variante du symbole de Nicée; Paulin la rejeta : les évêques d'Égypte en communion avec l'église de Rome la déclarèrent inutile et pleine de périls, et l'antagonisme des deux moitiés du monde chrétien se trouva aigri par des imputations mutuelles d'hérésie.

S'il y avait un lieu en Orient où ces débats passionnés dussent mourir, c'était certes le désert de Chalcide, oasis du silence et de l'oubli : ils y prirent au contraire un redoublement de force par la grossièreté des esprits et l'ardeur excitante du climat. Dans les monastères, dans les cellules, jusque dans la caverne de l'anachorète, on ne s'occupa bientôt plus que de Mélétius et de Paulin, on ne parla plus que d'hypostases. Ces hommes, la plupart ignorans, ne comprenaient à toutes ces questions qu'une seule chose, la guerre contre l'Occident, et ils se mirent à persécuter les Occidentaux qui vivaient parmi eux, principalement Jérôme, le plus important de tous. Chaque matin, il voyait sa cellule assiégée par des troupes de

moines furieux qui lui demandaient avec menace : « Es-tu pour Mélétius ou pour Paulin? — Je ne suis ni pour l'un ni pour l'autre, répondait-il, car leurs affaires ne me regardent pas; mais celui qui communique avec l'église qui m'a baptisé, je communique moi-même avec lui. » Un instant après, c'était un autre interrogatoire toujours accompagné d'insultes et de gestes menaçans : « Confesse les trois hypostases! lui criaient les moines avec une effervescence croissante. — Je ne saurais me servir de ce mot, qui n'est pas dans les Écritures, répliquait-il tranquillement; mais je reconnais dans la Trinité trois personnes consubstantielles, vraies, complètes, distinctes, ainsi que l'enseigne mon église, conformément à la foi de Nicée. » C'étaient alors des cris, des transports frénétiques. Quand il confessait de vive voix, on lui disait : « Confesse par écrit; » quand il écrivait sa formule de foi, on lui disait : « C'est un mensonge; » on l'appelait hérétique et païen. « Ce n'est pas cela qui vous importe, leur fit-il observer un jour; mais vous voulez que je m'en aille, » et les moines ne cherchèrent point à le dissuader. Ses communications avec le dehors furent subitement interrompues, on le priva même de papier pour écrire : il s'en plaint dans une lettre qu'il fut obligé de tracer sur un chiffon abandonné. Moins patiens et moins fermes que lui, ses frères occidentaux se décidèrent à partir. « Adieu, lui dirent-ils, nous aimons mieux aller vivre avec les bêtes féroces que de rester avec des chrétiens pareils. »

L'hiver commençait; les chaînes du Liban et de l'Anti-Liban avaient déjà reçu leur couverture de neige, et un vent glacial soufflait dans ces plaines sans fin. Jérôme, encore faible et à peine vêtu, n'osa affronter les rigueurs d'un long voyage à pied sous cette influence redoutable. Il demanda par grâce qu'on le gardât quelques mois encore, et ne l'obtint qu'à grand'peine. Aux premières haleines du printemps, quand les oiseaux du désert secouèrent leurs ailes pour regagner la vallée, il se mit en route avec eux, emportant le regret de la solitude, mais non celui des moines qui la lui avaient gâtée. Par une réminiscence de Virgile, son poète favori, il leur appliquait ces vers de l'*Énéide :*

> Quod genus hoc hominum? Quæve hunc tam barbara morem
> Admittit patria? Hospitio prohibemur arenæ.

« Quelle est donc cette race d'hommes? Quelle patrie barbare admet de telles coutumes? On nous refuse l'hospitalité d'un peu de sable!... »

V.

De retour dans Antioche, il se remit au travail avec une ardeur et une suite que rien ne vint plus interrompre. Il composa sa chro-

nique, publiée plus tard à Constantinople, le dialogue contre les *lucifériens*, où il traite de matières théologiques, suivant la méthode de Cicéron et de Platon, la vie de Paul, ermite, ce moine si différent de ceux qu'il venait de quitter, et quelques autres de ses premiers ouvrages. Sa réputation d'homme érudit et éloquent s'établissait tellement dans l'église orientale, que Paulin voulut se l'attacher en le faisant prêtre. Jérôme s'y refusa longtemps, et lorsqu'il y consentit de guerre lasse, il posa nettement ses conditions dans des termes qu'il nous fait connaître lui-même. « Mon père, dit-il à l'évêque au moment de son ordination, je ne t'ai point demandé le sacerdoce, et si en me donnant la qualité de prêtre tu ne m'ôtes pas celle de moine, je n'ai rien à objecter : c'est à toi de répondre du jugement que tu as porté de moi; mais si, sous le prétexte du sacerdoce, tu prétendais m'ôter la liberté de la solitude, et me ramener dans le siècle auquel j'ai renoncé, tu te trompes, car pour moi cette liberté est le souverain bien. Maintenant agis comme tu voudras, mon nouvel état ne fera rien perdre comme il ne fera rien gagner à ton église. » Le caractère indépendant de Jérôme se révélait là tout entier. Sa répugnance pour toute chaîne et son éloignement des fonctions sacerdotales allèrent si loin que, s'il dit la messe le jour de son ordination, ce qui n'est pas certain, il est certain qu'il ne la dit pas une seconde fois, même dans des cas de nécessité pressante et presque de devoir. Il joignit dans ces temps de complète liberté les voyages à l'étude, et visita Jérusalem, où son séjour ne fut pas long. La Palestine offrait assurément des spectacles bien vénérables, et que Jérôme plus qu'un autre était digne de sentir; mais ce qu'il lui fallait alors avant tout, c'était le travail, la science, le mouvement des idées, quelque chose en un mot de cette activité intellectuelle que l'Orient possédait presque avec excès et qui l'enivrait. Il avait aussi compté trouver à Jérusalem ou Rufin lui-même, ou quelque lettre de lui; son attente fut doublement déçue, et il rentra dans Antioche, le cœur peiné. « Une amitié qui peut se rompre n'a jamais été véritable, » avait-il écrit de Chalcide au compagnon de jeunesse qui le délaissait : il ne croyait pas si bien prophétiser.

La présence de Grégoire de Nazianze l'attira et le retint à Constantinople où il passa les années 379, 380 et 381. Grégoire fit de lui son ami malgré la différence des âges; il ouvrit à cet esprit curieux les trésors de l'érudition orientale dont Jérôme avait soif, et celui-ci, pendant le reste de sa vie, se glorifia des leçons du grand homme, qu'il appelait son précepteur et son maître. Il put voir dans sa compagnie ce que l'Orient avait de plus célèbres docteurs, entre autres Grégoire de Nysse, qui lut devant lui sa réfutation d'Eunomius. Tout en réprouvant les vices du clergé romain et les préten-

tions ambitieuses du siége de Rome, tout en disant avec Basile : « Je hais le faste de cette église, » Grégoire de Nazianze, presque seul en Orient, avait incliné pour l'arrangement des évêques dans l'affaire d'Antioche : d'abord parce qu'il aimait Mélétius, ensuite parce qu'il n'envisageait pas de sang-froid un schisme entre les deux moitiés de la chrétienté. Cette conformité d'opinion resserra entre Jérôme et lui les liens que le goût de la science avait formés. Rien n'égalait d'ailleurs les succès de Grégoire à Constantinople; il relevait par les séductions d'une éloquence incomparable le parti catholique, presque disparu depuis Constance. Lors donc qu'on vit Théodose enlever les églises aux prêtres ariens, tout ce qu'il y avait de catholiques honnêtes et éclairés à Constantinople demanda Grégoire pour évêque : il s'y refusait, on lui fit violence. Le peuple l'installa de force sur le trône épiscopal, mais Grégoire déclara qu'il ne se regarderait comme évêque que le jour où les évêques, ses frères, l'auraient solennellement reconnu, et qu'il attendait pour cela le prochain concile.

Ce délai permit à ses ennemis d'agir contre lui, et ils provoquèrent un incident dont Jérôme put témoigner bientôt à Rome, et que nous rapportons ici pour l'intelligence de ce qui doit suivre. Grégoire avait quelques ennemis à Constantinople, même parmi les prêtres de son église; il avait de nombreux jaloux au dehors, entre autres Pierre, archevêque d'Alexandrie, qui tenait sous sa main tout le clergé d'Égypte. Il suffisait que Grégoire fût l'ami de Mélétius pour que Pierre, engagé plus qu'aucun autre dans le parti de Paulin, et travaillé de plus par l'envie, devînt son implacable adversaire. On soupçonnait aussi Damase de voir d'assez mauvais œil l'élévation d'un homme qui pouvait donner un lustre sans égal à l'évêché de Constantinople. Pierre se mit donc en tête d'écarter Grégoire par les moyens avouables ou inavouables. Il ourdit à cette fin une trame tellement infâme qu'on douterait qu'elle ait pu sortir du cerveau d'un prêtre, et encore moins du chef d'une grande église, si l'histoire n'était unanime pour l'affirmer. On était dans les derniers mois de l'année 380, et la flotte chargée de convoyer les blés de l'annone à Constantinople se disposait à lever l'ancre dans le port d'Alexandrie, lorsque Pierre manda près de lui les principaux conducteurs, qui vinrent le trouver au nombre de sept. C'étaient des enfans de la vieille Égypte, aussi capables pour de l'argent de tuer un évêque que de le faire, et plus païens que chrétiens, à en juger par la physionomie idolâtre de leurs noms, car cinq d'entre eux s'appelaient Ammon, Apammon, Harpocras, Anubis et Hermanubis. Pierre leur remit beaucoup d'or et leur donna pour instruction de faire élire à tout prix par la populace de Constantinople un certain Égyptien nommé Maxime, soit pour prévenir la

nomination de Grégoire, soit pour donner ouverture à contestation, si elle était faite. Des évêques égyptiens devaient les suivre de près secrètement et mettre au service de ces misérables leurs conseils, leurs personnes et jusqu'à leur ministère épiscopal.

Maxime était un vagabond qui menait de front le double métier de philosophe cynique et de chrétien. En qualité de cynique ou de chien, comme on disait plus souvent, il portait un bâton, une tunique blanche percée de trous, une besace, et joignait à ce costume ordinaire de sa secte une longue chevelure inculte qu'il rougissait avec des pommades caustiques pour mieux attirer l'attention. Il s'était fait dans les villes de Grèce prédicateur de carrefour, orthodoxe du reste, et expliquant, au milieu de farces sacriléges, les mystères les plus révérés de la religion aux portefaix et aux servantes. C'est sur un pareil homme que Pierre d'Alexandrie avait jeté les yeux pour en faire un évêque de la ville impériale. Guidée par ses instructions, la séquelle malfaisante des conducteurs de l'annone se fut bientôt accointée avec les mariniers du port; un des prêtres de Grégoire, jaloux de lui, se fit leur instrument, et un autre prêtre de Thase, venu pour acheter des marbres destinés à son église, leur livra l'argent dont il était porteur; en peu de jours, ils purent répondre d'une partie du peuple des faubourgs. Cependant les évêques égyptiens étaient à leur poste, et Maxime redoublait de bouffonneries pour se concilier la multitude. Enfin, par une nuit obscure, les mariniers du port l'enlèvent, le conduisent dans l'église et le placent sur le trône épiscopal, pendant qu'on allait querir les évêques. Ce fut un étrange spectacle que de voir ce bateleur, en costume de cynique, le bâton à la main, la tête garnie de son épaisse crinière, entouré d'évêques en habits sacerdotaux, qui procédaient au cérémonial d'une ordination. Le jour les surprit avant qu'elle fût achevée, et des fidèles, entrés par hasard dans l'église, se mirent à pousser de grands cris, demandant quelles saturnales on préparait là. Ces cris et la foule toujours croissante effrayèrent les évêques, qui s'enfuirent, emmenant avec eux Maxime, qu'ils achevèrent de tondre et de sacrer dans une échoppe voisine, habitée par un joueur de flûte. Tel fut l'indigne concurrent suscité contre Grégoire à la veille du concile, et que l'église d'Occident ne rougit pas d'appuyer.

Le concile se réunit au mois de mai de l'année suivante, 381, et, quoique aucun évêque occidental n'y figurât, l'assemblée n'en prit pas moins le titre d'œcuménique ou générale, sous lequel elle avait été annoncée, et que lui a conservé l'histoire. Peu de conciles des premiers temps de la chrétienté se sont montrés plus passionnés et plus turbulens. « C'était, dit Grégoire de Nazianze, qui ne ménage pas celui-ci, une armée de grues et d'oisons acharnés les uns

contre les autres et s'entre-déchirant à qui mieux mieux, une troupe de geais vaniteux et criards, un essaim de guêpes prêtes à vous sauter au visage au moindre signe d'opposition. » Chacun de ces hommes arrivait de son diocèse avec un parti-pris sur les débats d'Antioche, un mot d'ordre arrêté sur les prétendus envahissemens de l'église occidentale. Paulin, qui s'était prudemment abstenu de paraître, était représenté par les évêques d'Égypte, venus pour soutenir la légalité de la convention. Mélétius avait aussi ses amis particuliers qui plaidaient la même cause; mais le bataillon des gens pacifiques était faible en nombre et découragé, et la masse compacte des évêques syriens, phrygiens, cappadociens, bithyniens, etc., gens hardis, querelleurs, prompts à l'injure, âpres à la lutte, étouffa aisément leur voix. Mélétius, qui se trouva présider l'assemblée par le privilége de l'âge ou par celui du siége (l'évêché de Constantinople étant encore vacant), vit sa chaire de président transformée en une sellette d'accusé : on le réprimanda comme ayant agi contrairement aux canons; on cassa le pacte conclu entre lui et Paulin, on déclara ses prêtres relevés de leur serment, et tout cela se fit avec tant d'insultes, de mépris, de menaces, que le malheureux vieillard, qui n'avait point bronché jadis devant les persécutions et l'exil, tomba malade des émotions de cette scène et mourut quelques jours après. Il eut cependant le temps d'introniser Grégoire de Nazianze; mais alors ce fut le tour de ce dernier. Comme il demandait, après la mort de Mélétius, la reconnaissance de Paulin au nom de la paix, il se vit traiter de schismatique, de fauteur d'hérésie, d'homme vendu aux Occidentaux, traître à sa patrie religieuse. « Le Christ est né en Orient, lui criait-on comme un argument sans réplique; donc l'église orientale doit commander. » Il se tut : que pouvait-on répondre à de pareilles raisons? Tandis que les anti-pauliniens l'attaquaient ainsi, quelques âcres pauliniens se mirent de la partie, et à propos de son intronisation on entendit les évêques égyptiens lui opposer l'élection de Maxime; mais pourtant à ce nom la conscience de l'assemblée se révolta : Maxime fut rejeté comme un indigne, son ordination déclarée illégale, et ceux qui l'avaient faite menacés des châtimens ecclésiastiques. Quant à Grégoire, outré de tant d'iniquités et de violences, il résolut de se retirer pour jouir au moins lui-même de cette paix que les passions refusaient à l'église, et déposa en face du concile sa dignité d'évêque de Constantinople. « Qu'on fasse de moi, dit-il, ce que d'autres firent autrefois de Jonas : qu'on me jette à la mer pour calmer la tempête que je n'ai point suscitée. »

Mélétius avait à peine fermé les yeux, que le prêtre qu'il avait amené avec lui, son confident, le chef de son clergé, Flavien enfin, partit en toute hâte de Constantinople pour Antioche. C'était ce

même prêtre qui, à la fameuse cérémonie des sermens, s'était signalé par une certaine ostentation à confirmer par son engagement personnel l'engagement de son maître. Il tint à son arrivée dans Antioche une attitude et un langage bien différens, car on vit le peuple et le clergé procéder, toute affaire cessante, à une élection épiscopale dont le résultat ne fut pas un moment douteux : Flavien fut nommé. Cependant les obsèques de l'évêque défunt se préparaient à Constantinople avec un apparat extraordinaire : l'accusé, le condamné de la veille, était devenu un saint, un martyr, dont la persécution des pauliniens avait accéléré la fin. Un grand concours de monde remplissait incessamment la maison qui contenait ses restes mortels. Une noble matrone voulut faire les frais de son embaumement, qui fut pratiqué avec les aromates les plus précieux de l'Arabie. Le corps, vêtu de lin et de soie, resta plusieurs jours exposé dans son cercueil, le visage découvert, sous une multitude de lampes et de cierges qui effaçaient l'éclat du soleil. Mélétius avait voulu reposer au milieu de son troupeau, dans l'église de Saint-Babylas, élevée par ses soins au-delà de l'Oronte; le cercueil s'y achemina donc à petites journées, sur un char qu'abritait une tente magnifique. Tout le long de la route, les villes ouvraient leurs portes pour recevoir le convoi, malgré l'usage qui prohibait le passage des morts à travers les lieux habités, et dans les campagnes une haie non interrompue d'hommes, de femmes, d'enfans, accourus de plusieurs milles à la ronde, assiégeaient les flancs du char et le retardaient dans sa marche. C'était à qui contemplerait le saint tout à loisir, à qui toucherait sa face avec des linges que l'on serrait ensuite précieusement comme une relique et un préservatif à tous les maux; ceux qui manquaient de linges préparés déchiraient leurs vêtemens sur place. La nuit, dans le lointain, on eût cru voir un incendie mouvant, tant il y avait de torches et de cierges allumés dans cette foule immense qui précédait et suivait le catafalque, et des chœurs de prêtres, relayés par intervalles, faisaient entendre sans interruption le chant des psaumes dans toutes les langues de l'Orient. A mesure qu'on approchait d'Antioche, les démonstrations croissaient encore en intensité, et le cercueil triomphal entra, comme une machine de guerre, dans cette même cité où celui qu'il portait avait voulu fonder la paix. Pendant ce temps-là, le concile achevait sa session, que complétèrent des discussions et des décrets sur des points de discipline et de dogme étrangers à notre sujet. Il pouvait se glorifier de son œuvre, car il avait réussi dans les deux questions qui touchaient le plus vivement aux passions publiques : Paulin était exclu du siége d'Antioche, et Grégoire de Nazianze quittait celui de Constantinople.

Sur ces entrefaites arriva en Orient une épître synodique des

évêques occidentaux qui annonçaient un concile œcuménique à Rome pour l'année 382. Elle était accompagnée d'un rescrit impérial émané de Gratien, lequel invitait les évêques orientaux à venir y prendre place, pour la pacification de la chrétienté, à côté de leurs frères d'Occident. On devait s'occuper dans cette assemblée générale du règlement des affaires d'Antioche, dont les Occidentaux ignoraient encore l'issue, de l'élection du philosophe Maxime, pour qui l'Italie prenait imprudemment parti, d'une difficulté survenue au siége d'Alexandrie; enfin de l'hérésie d'Apollinaris, qui commençait à inquiéter les évêques d'Occident. Rien ne peut rendre le dédain avec lequel l'épître synodique fut reçue par les Orientaux. « N'est-ce pas se jouer de nous, entendait-on dire de toutes parts, que de nous inviter à passer la mer, à quitter nos diocèses et nos maisons pour aller régler fort chèrement, au bout du monde, des affaires qui ne regardent que nous, et que nous avons su terminer sans personne? » Ces plaintes, passablement aigres, sont consignées jusque dans les actes publics. Non-seulement les évêques convinrent de ne point se rendre en Italie, mais ils arrachèrent à l'empereur Théodose la convocation d'un second concile à Constantinople, dans le cours de cette même année 382, où devait se réunir le concile œcuménique de Rome. Il y avait là quelque chose d'insultant, de méprisant, qui dépassait toutes les bornes, et tendait à opposer non-seulement église à église, mais empereur à empereur. L'hiver se passa en conciliabules parmi les Orientaux, en intimidations, en brigues, pour que la manifestation préparée contre l'Occident fût la plus éclatante possible, et en effet aucun évêque asiatique n'osa se rendre en Italie, à l'exception de Paulin, que les Orientaux ne reconnaissaient pas, et d'Épiphane, de Salamine en Chypre, homme d'un caractère indépendant, lié d'affection personnelle à Paulin, et en double communion avec Alexandrie et Rome. Les évêques d'Égypte, toujours portés pour l'Occident, accueillirent bien la lettre synodique, mais ne partirent qu'en petit nombre. Quant à la Grèce, elle resta orientale, sauf un seul de ses prélats, Ascholius, de Thessalonique. Les circonstances étaient graves, comme on le voit. Quand les vents favorables commencèrent à souffler des côtes de Syrie vers le couchant, Paulin s'embarqua, et ralliant dans les eaux de Chypre Épiphane, son ami, ils firent voile ensemble pour l'Italie.

Jérôme se trouvait encore à Constantinople, que Grégoire de Nazianze venait à peine de quitter. Quoiqu'il n'eût reçu ni convocation synodique, ni invitation particulière de Damase, il jugea que sa place était dans l'église de son baptême, qu'il pouvait aider de ses conseils et éclairer de l'expérience qu'il avait acquise en Orient. Après s'être concerté par lettres avec Épiphane et Paulin, pour leur

réunion future, il prit la route de terre et traversa le continent grec d'un bout à l'autre, pour aller chercher à la pointe du Péloponèse un des ports où les navires venant d'Antioche et de Chypre faisaient escale, Modon probablement. Chemin faisant, il observait, étudiait, classait dans sa vaste mémoire les trésors d'érudition qu'il répandit ensuite dans ses livres. A l'Acropolis d'Athènes, il remarqua un globe d'airain d'un fort volume qui gisait aux pieds de la statue de Minerve, dans le Parthénon. Il essaya de le remuer, et y réussit à peine en employant ses deux mains. Ayant demandé ce que cette lourde boule signifiait, il apprit qu'elle servait de mesure à la vigueur des athlètes; quand il s'en présentait aux magistrats pour combattre dans les jeux publics, on éprouvait leur force en la leur faisant soulever d'une seule main, puis on les classait suivant la hauteur à laquelle ils étaient parvenus : de cette manière, les magistrats pouvaient ordonner les jeux à coup sûr, en appareillant convenablement les combattans. Jérôme trouva l'idée ingénieuse, et, comme son esprit se reportait toujours aux choses morales, il pensa sans doute qu'on pourrait l'appliquer avec quelque avantage à l'éducation des hommes et au gouvernement des sociétés. On ignore s'il rallia ses deux amis à Modon ou seulement au port du Tibre; mais lui-même nous dit qu'ils se rejoignirent et firent leur entrée ensemble dans Rome.

C'était pour la ville éternelle un grand sujet d'émoi que la convocation d'un concile qui attirait dans ses murs une multitude de personnages distingués en relation avec les patriciens. Chacun voulait, suivant sa fortune et sa qualité, faire, vis-à-vis de ces étrangers, montre d'hospitalité antique, et ce désir se rencontrait même chez les païens, qui comptaient dans les rangs du christianisme des amis, des alliés, des parens. A cet orgueil de la richesse et du rang, les familles chrétiennes en joignaient un autre qui leur était particulier, celui de posséder sous leur toit des prélats illustres, des orateurs, des savans, dont le nom se trouvait dans toutes les bouches. Paula eût bien voulu loger chez elle ce fameux évêque d'Antioche, légitime à Rome, schismatique au-delà des mers; mais il était déjà pourvu d'un logement ailleurs, et elle dut se contenter d'avoir pour hôte Épiphane. Quant à Jérôme, il appartenait en quelque sorte de droit à Marcella, et quelque hésitation qu'il mît d'abord à céder à ses instances, il dut s'installer, près de la petite église monastique, au palais du mont Aventin.

AMÉDÉE THIERRY.

(*La seconde partie à un prochain n°.*)

LA CONFESSION

D'UNE JEUNE FILLE

TROISIÈME PARTIE (1).

XXVII.

J'ai trop d'instincts religieux, et l'on m'a enseigné trop de philosophie rationnelle pour que je croie à une aveugle fatalité. Celle qui semble présider parfois aux destinées humaines est l'œuvre de notre imagination, car nous nous précipitons nous-mêmes dans les chimériques dangers qu'elle nous crée.

L'imperceptible événement que je vais raconter devait, par la faute de mon orgueil, avoir des suites funestes. Cet orgueil ne fut pas seulement le trouble et le tourment de ma jeunesse, il faillit coûter la vie à la personne que j'aimais le mieux par un contre-coup tardif, mais profond et lentement creusé. Aujourd'hui même, la confession que je m'impose peut mettre un invincible obstacle à la confiance que mon caractère prétendait inspirer. N'importe, je dirai tout avec la dernière rigueur.

Dans un des cahiers d'extraits sérieux que Frumence faisait pour moi, je trouvai, un dimanche soir, un feuillet d'un autre format que le cahier et d'une écriture plus serrée, plus rapide et moins lisible. C'était pourtant bien l'écriture de Frumence: mais c'était une note rédigée pour lui-même, pour lui seul probablement, et qui s'était glissée là par mégarde. Voici cette note :

(1) Voyez les livraisons du 1er et du 15 août.

« On est convenu de dire et de croire aujourd'hui que les anciens n'ont pas connu l'amour. Ce serait, à ce que l'on prétend, un sentiment nouveau sorti du raffinement progressif des idées et de l'idéal chrétien. Il faudrait savoir ce que l'on entend par l'amour dans le siècle où nous vivons.

« Ne vivant pas dans le monde, je ne peux le chercher que dans la littérature, qui est toujours l'expression des sentimens ou des instincts d'une époque; mais la jeune littérature me fait l'effet d'être plus affectée que sincère. J'y trouve un accent d'exagération qui veut peindre un état de fièvre : poèmes et romans sont conçus sous l'empire d'un besoin purement littéraire d'exprimer des agitations passionnées ou des désenchantemens amers. Au fond de tout cela, il me semble trouver le cœur de l'homme aussi naïvement et aussi brutalement égoïste qu'à l'aurore de la civilisation. Me trompé-je? »

Jusque-là, la note de Frumence ne m'intéressait pas beaucoup. Je continuai pourtant, croyant encore que cet essai de critique avait pu être rédigé pour moi.

« Dans le doute abstiens-toi, dit la sagesse. Je puis bien m'abstenir de juger les littérateurs de mon temps, et je ne tiens pas essentiellement à connaître les hommes qui passent actuellement sur le chemin où passèrent leurs devanciers... Mais d'où vient ce besoin de s'interroger soi-même et de se demander si les ancêtres de la pensée ont aimé, souffert et aspiré au bien suprême comme... dirai-je comme moi? Que sais-je de moi? que sais-je d'un bien suprême autre que le principe de la justice dans le cœur du juste? Il y a pourtant une voix qui crie dans le désert : « Amour, amitié, ô hyménée! »

« Oui, voilà les trois notes que j'entends dans le vent du soir et dans la plainte du torrent. Voix mystérieuse d'une ineffable poésie... Et pourtant, Frumence, tu n'es pas poète! tu ne crois pas en Dieu, toi!

« Qu'es-tu donc? un enfant viril, un rêveur exalté, ou tout bonnement un garçon sans femme?

« Qui te ferait penser que tu es un amant sans maîtresse? Un amant, toi qui acceptes le jugement sans appel de la raison? as-tu le droit d'aimer, toi qui ne *veux* pas imposer l'amour? Un amant!... c'est-à-dire un homme qui aime! mais l'amour n'existe que par la réciprocité qui le sanctifie. Jusque-là c'est l'attente, c'est l'aspiration, c'est l'instinct, rien de plus.

« *Elle* serait profanée, ce me semble, par une sollicitation égoïste. Je ne dois donc pas dire, je ne dois pas penser, je ne dois pas croire que je l'aime.

« Mais je peux penser à elle comme je pense à la nature, à ce

qu'il y a de beau, de simple et de grand sous le ciel. Elle existe, elle est ce qu'elle est, et je la vois des yeux de mon âme comme un bien suprême qui m'apparaît dans tout et qui n'appartient à personne. Je... »

Ici finissait la page, et le reste manquait. Je relus bien des fois cette mystérieuse divagation; je ne comprenais pas. Tantôt je croyais pouvoir tout expliquer, tantôt je n'expliquais plus rien. Comment pénétrer cette distinction subtile entre l'instinct qui profane et la réciprocité qui sanctifie? C'était un grimoire, et Frumence était fou, ou bien c'était une haute définition de la métaphysique de l'amour, et cela dépassait mes notions. Je voyais bien que ce n'était pas écrit pour moi, que ce n'était écrit pour personne, et qu'il y avait là le secret d'une âme troublée par un sentiment combattu ou par un problème quelconque. Frumence était-il amoureux ou poète? Il prétendait n'être ni l'un ni l'autre. Il y avait pourtant un éclair de poésie dans sa rêverie, et, à côté d'une sorte d'aspiration enthousiaste, une raillerie de lui-même. Et puis un idéal, une adoration muette de quelqu'un, un élan de passion, une austérité de renoncement. Je m'endormis au milieu de mes commentaires, avec la page mystérieuse pliée et cachée sous mon oreiller.

XXVIII.

Je rêvai de Frumence. Je le vis dans des habits de prince oriental, traverser un jardin enchanté. Une fée l'avait métamorphosé et le conduisait vers un temple resplendissant où l'attendait une fiancée couverte d'un grand voile. Pourquoi Frumence le paysan était-il devenu si magnifique? Et quelle était la fiancée? Quelqu'un me dit: C'est toi. Je me mis à rire, le temple disparut, et je vis Frumence en guenilles servant la messe à l'abbé Costel.

Je me levais de bonne heure, et en attendant mon déjeûner je prenais le frais sur la terrasse. Ce jour-là, je descendis à la Salle-verte pour n'être pas vue relisant la mystérieuse page. Était-ce sérieusement que Frumence prétendait nier Dieu? Qui était-ce, *elle?* Voilà où aboutissaient toutes mes conjectures. Était-ce le bien suprême des philosophes, la sagesse? L'amante des métaphysiciens, la lumière intellectuelle? Y avait-il sous ces mots de femme, d'amant, d'hyménée, une allégorie platonicienne? Je me promis de le demander à Frumence.

Mais je n'osai persister dans cette intention. Non, ce n'était pas une allégorie. Frumence aimait. *Elle* était une femme; quelle femme? où? comment? Ma curiosité devint une idée fixe, une obsession. J'étudiais ce grimoire et j'oubliais toute autre étude. Il y

avait des momens où cette recherche me paraissait sublime, et la rédaction de Frumence un chef-d'œuvre. Un instant après, c'était une rêverie sans but dont Marius se fût moqué.

C'était, dans tous les cas, une porte ouverte sur un monde bien supérieur à celui des romans de miss Agar, un amour contemplatif et pour ainsi dire impersonnel! Si je l'osais, pensai-je, je demanderais à Frumence de m'enseigner la science morale de l'amour, car c'est une science, je le vois bien, et peut-être la plus belle de toutes. Il me semble que je la comprendrais, quelqu'abstraite qu'elle pût être; mais la honte me retenait, et j'aurais pu chercher la définition de cette honte aussi ingénument que Frumence cherchait celle du désir. Il me venait aussi une défiance devant son impiété.

Pendant toute la semaine, j'aspirai au moment où je pourrais causer avec lui et l'amener adroitement à traiter ce grave sujet avec moi. Et puis tout à coup, le dimanche venu, comme je traversais la vallée avec Michel, j'eus un éblouissement, le cœur me battit très fort; je ne sais quelle voix fantastique me dit à l'oreille comme dans mon rêve : *Elle*, c'est *toi*. Je fus indignée. Je tournai bride en disant à Michel: — Nous n'irons pas à la messe aujourd'hui.

— Est-ce que mademoiselle se sent malade?

— Oui, Michel, un grand mal de tête.

Je rentrai. Jenny s'inquiéta, me fit boire du tilleul et me supplia de me jeter sur mon lit une heure ou deux. Je le lui promis afin qu'elle me laissât seule. Je relus la maudite page, et cette fois je crus devoir m'étonner de ne l'avoir pas encore comprise. *Elle*, c'était bien moi. J'étais la divinité, le bien suprême; la raison n'admettait pas un hyménée impossible, mais j'étais adorée en silence. J'apparaissais dans la nuée, je parlais dans la cascade; on ne me le dirait jamais : qu'allais-je faire à présent que je l'avais deviné?

Je n'aimais pas Frumence, je ne pouvais pas l'aimer, non à cause de sa pauvreté et de sa naissance, j'étais trop héroïne de roman et trop philosophe de l'antiquité pour m'arrêter à ces misères, mais parce que, moi aussi, j'étais une âme stoïque, planant au-dessus des choses humaines, Frumence l'avait bien compris. J'étais l'idéal insaisissable! Répondre à un amour terrestre, moi, le bien suprême? Allons donc! Je ne pouvais descendre du piédestal où je me trouvais perchée et où je faisais si bonne figure. Je décrétai donc que je n'aimerais pas, que Frumence m'avait bien jugée, que j'étais trop supérieure à l'amour pour jamais le connaître, enfin que l'amitié fraternelle étant seule digne de moi, je devais plaindre Frumence et m'efforcer de le guérir d'un trouble funeste, le ramener à la foi, et par là le sauver du désespoir sans cesser d'être l'objet de son admiration.

En conséquence je me mis en route le dimanche suivant avec un calme rempli de mansuétude. Je maintins mon cheval au pas; ses vives allures eussent dérangé ma gravité. Je devais apparaître digne et souriante à mon malheureux ami. L'occupation où je le surpris n'était pas précisément celle d'un martyr de l'amour. Il était debout, traçant avec de la craie sur le mur extérieur de la sacristie les figures d'un problème de mathématiques. De son autre main il tenait, sans en avoir conscience, une burette d'étain qu'il venait de remplir de vin au presbytère, et il attendait que l'abbé eût passé son surplis jauni et sa chasuble poudreuse pour officier, car ce jour-là le garde champêtre était malade, et Frumence allait servir la messe.

— Vous voilà? me dit-il sans trop se déranger. Ah! aujourd'hui, mademoiselle Lucienne, il faudra patienter un peu pour votre collation : je suis sacristain.

— Et pourquoi êtes-vous sacristain, si vous ne croyez pas en Dieu?

Cette question brusque le surprit beaucoup. Il ne s'était pas aperçu du feuillet manquant dans ses papiers; il ne donnait pas de suite à ces sortes d'élucubrations, il ne les relisait peut-être jamais, et comme jamais il n'avait parlé religion avec moi ni devant moi, il ne se rendait pas compte de ma découverte.

— Qui vous a dit que je ne croyais pas en Dieu? me demanda-t-il comme un homme qui cherche à rassembler ses souvenirs. Je n'ai jamais soulevé aucune hypothèse à ce sujet avec vous.

— Personne ne m'a rien dit, lui répliquai-je : c'est une idée qui me vient en vous voyant si peu occupé de la consécration de ce vin que vous répandez par terre sans y prendre garde, tandis que vous faites là des chiffres qui n'ont aucun rapport...

— C'est vrai, répondit-il en souriant et en regardant la burette à peu près vide; j'ai tout répandu, et M. Costel n'aurait plus rien à consacrer. Je retourne à la cure. Allez à votre banc, mademoiselle Lucienne, je n'aurai plus de distraction qui retarderait la messe.

Je le regardai servant la messe, et pour la première fois j'observai attentivement sa figure et son maintien. Frumence était grave et consciencieux dans tout ce qu'il faisait. Il savait sa messe sur le bout du doigt et la servait avec une précision mathématique. Il était à genoux, il se levait, il se réagenouillait comme un bon soldat qui fait machinalement et sérieusement l'exercice. Il n'y avait sur son visage aucune expression de moquerie et aucune affectation de croyance. La même tranquillité décente se lisait sur la figure et dans les manières de l'abbé. Il n'y avait en eux rien qui pût scandaliser personne.

Quand le moment du tête-à-tête accoutumé fut venu, Frumence prévint mon désir en me renouvelant sa question : Quelqu'un vous a donc dit que j'étais un impie?

— Je vous ai dit que non, si ce n'est autrefois Denise et Mme Capeforte, qui blâmaient votre oncle et vous de dire la messe sans y croire. J'avais oublié tout cela;... mais...

— Mais vous y avez pensé, vous vous l'êtes rappelé aujourd'hui?

— Eh bien! oui. Je vous ai dit ce qui me passait par la tête. Vous ai-je fâché, monsieur Frumence?

— Pas le moins du monde. Et moi, vous ai-je jamais blessée par mon maintien à l'église?

— Non, mais...

— Mais quoi?

— Je me demande pourquoi vous faites une chose à laquelle vous ne croyez pas.

— Supposons que...

— Je ne veux pas supposer. Je veux que vous me disiez si vous croyez en Dieu et si vous méprisez son culte.

— Je crois que tout culte a du bon, que toute croyance a du vrai, et je ne méprise aucune forme de religion dans le présent comme dans le passé.

— C'est-à-dire que vous ne croyez à rien?

— Vous tenez donc absolument à le savoir, mademoiselle Lucienne? Qu'est-ce que cela peut vous faire?

— Mais... je m'intéresse à vous, monsieur Frumence! Je vous estime, je crois que l'abbé est un homme respectable, et l'idée d'un sacrilége...

— Un homme qui ne croirait pas au miracle eucharistique pourrait-il empêcher, selon vous, le miracle de s'accomplir, et sa messe serait-elle nulle? C'est M. Costel qui vous a fait faire votre première communion, et vos pâques ensuite. L'instruction religieuse qu'il vous a donnée était-elle conforme au catéchisme qu'on lui prescrivait de vous enseigner? et le sacrement qu'il vous a administré peut-il être pour vous non avenu?

— Certainement non, et l'église nous prescrit de croire bon tout acte religieux régulièrement accompli. Pourtant si l'évêque croyait M. Costel athée, il l'interdirait tout de suite.

— Aurait-il raison?

— Oui, s'il craignait que le pasteur n'enseignât l'athéisme à ses ouailles.

— Mais s'il était avéré et constaté qu'il ne le fait pas, et que son enseignement est conforme au programme exigé?

— Alors l'évêque n'aurait rien à dire, j'en conviens, et ce serait

à Dieu seul de juger la conscience du prêtre en désaccord avec sa fonction.

— J'aime à vous entendre raisonner serré, ma chère Lucienne, et je vais vous répondre; mais nous écarterons M. Costel de la question. M. Costel croit en Dieu et à l'Évangile, voilà ce que je puis vous affirmer. Il aime le christianisme plus qu'aucune autre religion, bien qu'il soit tolérant envers toute liberté de conscience. Il ne se cache pas d'être ainsi; vous l'avez entendu causer, vous l'avez vu agir, et je crois même que vos croyances sont un reflet assez fidèle des siennes.

— C'est vrai, Frumence. Il m'est impossible de damner personne, et je dois dire que M. Costel ne m'a ni prescrit ni défendu de le faire. Je crois qu'il a des doutes sur bien des choses, mais je ne sais réellement pas lesquelles.

— Et vous voulez lire, vous enfant, dans la conscience austère d'un vieillard qui a passé sa vie à peser le pour et le contre!

— Non, certes, répondis-je, intimidée du ton sévère de Frumence. Il ne s'agit pas de l'abbé Costel, que je respecte sans arrière-pensée du moment qu'il est vraiment chrétien. Il s'agit...

— Il s'agit de moi qui ne le suis pas?

— Eh bien! oui, répondis-je avec quelque vivacité, car je me trouvais offensée par sa réserve un peu dédaigneuse. Vous m'avez appris à raisonner, je raisonne, et vous avez promis de me répondre.

— Je ne vous ai nullement promis de vous dire mes opinions personnelles, reprit-il avec un peu de vivacité aussi, et je vous trouve trop curieuse à cet égard-là. Il s'agissait de savoir si un homme que vous supposez athée et qui peut l'être fait une bassesse ou une profanation en se prêtant à l'exercice d'un culte quelconque. Eh bien! je vous réponds : c'est selon. Il y a un doute absolu qui confère à la conscience d'un homme le droit de participer à tout acte officiel de la loi civile et religieuse de son temps et de son pays, sans la mépriser et sans l'outrager en aucune sorte. Les études et les réflexions d'un homme sérieux peuvent, il est vrai, l'amener à cette conclusion, que toute religion est un mensonge, et tout culte une hypocrisie : en ce cas, il doit ne jamais entrer dans aucun temple pour y faire acte de soumission à l'usage; mais un autre homme également sérieux peut avoir tiré de ses réflexions et de ses études une persuasion contraire. Il peut s'être dit que l'idéalisme était un besoin naturel à l'esprit humain, et que tout ce qui élevait en lui la notion du bien et du beau devrait être respecté, à la condition de ne pas s'imposer par la force ou la ruse. Eh bien! en me voyant aider mon oncle à remplir une fonction qu'il juge

bonne, vous eussiez dû vous dire que j'étais l'homme qui tolère tout et ne répudie rien. *Homo sum*... Et puisque vous avez appris un peu de latin, vous savez le reste.

— Vous voulez alors que je vous accepte ainsi, vous à qui je demande l'instruction?

— Je veux que vous me teniez pour un honnête homme et une conscience droite, sauf à ne me plus rien demander si vous trouvez que mes lumières ne vous suffisent plus, et que je ne peux pas développer en vous un idéal conforme à vos tendances. Chacun a les siennes, ma chère enfant, et la sagesse consiste à les connaître, comme l'éducation doit consister dans le soin de ne pas les contrarier.

— Si elles sont mauvaises pourtant?

— Il n'y en aurait pas de mauvaises, si elles avaient leur libre essor dans une société bien réglée. Je sais qu'on peut abuser de la liberté : c'est le danger inévitable de tout ce qui est bon en soi; mais l'intolérance, escortée du despotisme qui en est l'application, étant le pire des maux, il faut choisir le moindre. Donc soyez très pieuse, si bon vous semble; mais n'exigez pas de moi que je sois pieux. Quand on est libre de ne plus se consulter l'un l'autre, il est si simple de ne pas chercher à discuter!

Frumence me donnait là une leçon de sagesse que j'eusse peut-être acceptée avec reconnaissance quinze jours auparavant; mais le moyen de concilier l'indépendance de ses idées avec le culte que je lui attribuais pour moi! Je regardai sa déclaration comme une révolte, et je l'attribuai à sa fierté blessée par mes soupçons. Je le pris donc d'un peu haut avec lui, tout en m'efforçant d'adoucir l'amertume que je lui attribuais. Je ne sais plus en quels termes je lui accordai la continuation de ma confiance, mais je persistai à croire que je devais l'arracher à l'athéisme. — Ne fût-ce que pour votre bonheur, ajoutai-je, ce doute absolu où vous vous complaisez, je le vois bien, me paraît effrayant.

— Vraiment? me dit-il avec ce sourire caressant qui était l'expression la plus marquée de sa physionomie, habituellement pensive. Vous vous inquiétez de mon bonheur en ce monde et en l'autre?

— Ne parlons que de celui-ci, puisque c'est le seul auquel vous croyez. Si une peine amère, une douleur secrète s'emparaient de vous, quel serait votre refuge?

— L'amitié de mon semblable, répondit-il sans hésiter. Lui seul pourrait compatir à mes faiblesses et m'aider dans mes angoisses. Dieu, s'il m'était permis de l'interroger, et s'il daignait me répondre, me dirait : Ta peine est une loi de ton existence. Cherche

ton appui dans ceux qui subissent la même loi, et cherche-le en toi-même, si tes semblables n'y peuvent rien.

Il me sembla que Frumence entrait enfin dans la question, et que je commençais à lire dans sa pensée.— Je le vois bien, lui dis-je, vous êtes très fort et plus orgueilleux que sensible. Vous souffrez beaucoup, et il vous plaît de souffrir seul, sans avoir recours à une providence visible ou invisible.

— La providence invisible, répondit-il, elle est au dedans de moi comme dans le cœur de mes amis. Elle s'appelle volonté du bien. Dès que je ne suis pas un être faussé par les illusions, je sens en moi et chez ceux qui me ressemblent cette force réelle, et c'est à moi de l'employer de mon mieux.

— Ainsi vous combattrez tout seul, ou grâce aux conseils de votre oncle, le mal qui vous ronge?

— Mais aucun mal ne me ronge! s'écria Frumence en riant à bouche ouverte de mes expressions recherchées. Je n'ai ni peine secrète ni amère douleur à combattre. Il n'y a pas de ces souffrances-là pour un philosophe de mon espèce.

— De quelle espèce est donc votre philosophie? repris-je très désappointée.

— C'est celle d'un homme qui la montre peu et qui s'en sert beaucoup, répondit-il avec une modeste animation. Je ne suis pas professeur de philosophie, moi. Je ne fais pas de cours, je n'écris pas de livres. J'aime la raison pour elle-même, et je m'en nourris comme de l'aliment le plus sain. Il est dans tout, cet aliment à mon usage, il mûrit sur tous les arbres. Avec un peu de savoir bien humble, on apprend à cueillir le meilleur, et dès lors les désespoirs romanesques, les prétendues tortures de l'âme vous font l'effet d'appétits dépravés ou de digestions laborieuses.

Frumence parlait avec tant de conviction que je crus devoir lui tout dire pour me débarrasser d'un grand trouble. Je lui présentai la fameuse page en lui demandant avec un peu de malice si c'était la traduction de quelque texte d'un livre nouveau.

— Ce doit être une traduction ou un extrait, dit-il en parcourant l'écrit des yeux; mais il rougit tout à coup en voyant qu'il s'était nommé à ce passage : *Et pourtant tu n'es pas poète, Frumence, tu ne crois pas en Dieu, toi!*

— Voilà donc, reprit-il en surmontant un embarras mêlé de contrariété, ce qui vous a scandalisée? Eh bien! n'en parlons plus, n'en parlons jamais. C'est un tort d'écrire pour soi ce qu'on ne voudrait lire à personne. Ceci ne se renouvellera pas.

Il jeta sa page dans le fond de la cheminée après l'avoir roulée en boule dans ses mains, et, reprenant sa tranquillité, il voulut me

parler d'histoire ancienne; mais j'étais décidée à le confesser. Je cédais à une curiosité ardente, je dirais presque coupable, si j'avais eu conscience de ce que je faisais.

— Il ne s'agit pas des Grecs et des Romains, lui répondis-je; il s'agit de vous et de moi.

— De moi peut-être, mais de vous?

— De moi qui suis votre élève volontaire et qui ai le droit de vous adresser des questions. Vos idées font appel aux miennes. Qu'est-ce que vous entendez par...

— Oublions mes énigmes.

— Impossible! je les sais par cœur.

— Tant pis! reprit-il d'un air mécontent; mais il se rasséréna assez vite. — Puisque j'ai commis la faute, je dois la réparer. Que me demandez-vous?

— Ce que vous appelez le bien suprême.

— Je crois l'avoir écrit : le sentiment de la justice dans le cœur du juste.

— Fort bien; mais il y a une personne dont vous avez dit aussi : « elle est le bien suprême. »

— Oui. Elle s'associe dans mon âme à la notion du juste, du vrai et du bon.

— Et à la pensée de l'amour, de l'amitié et de l'hyménée, car ce sont vos expressions.

— Pourquoi le nierais-je? Vous êtes d'âge à savoir que le but d'une inclination vraie, c'est l'association de deux personnes qui s'estiment assez pour souhaiter de passer leur vie ensemble. Ce jour viendra pour vous dans quelques années, Lucienne! Faites un bon choix; c'est la morale à tirer de mes pensées, puisque mes pensées vous intéressent.

— Vous avez donc le désir de vous marier, Frumence? Je ne le savais pas, vous ne me l'aviez jamais dit.

— Et je ne comptais jamais vous le dire; à quoi bon? Entendons-nous cependant : je n'ai pas le désir de me marier, mais seulement le regret de ne pouvoir me marier.

— Parce que...

— Parce que la seule personne qui me conviendrait ne peut m'appartenir. Donc je n'y songe pas.

— Vous y songez malgré vous pourtant.

— Si c'est malgré moi, c'est absolument comme si je n'y songeais pas. Tenez, Lucienne, je suis bien aise que ceci puisse nous servir de texte pour philosopher aujourd'hui. Il y a des rêveries involontaires, comme il y a des pensées définies. La vie de l'esprit se compose de ces alternatives que l'on pourrait comparer à l'état

de sommeil et à l'état de veille de la vie du corps. A tout âge, et au vôtre plus qu'au mien, il y a des lassitudes de l'esprit ou des excès de vitalité dans l'imagination qui jettent dans le rêve. La raison consiste à s'abandonner le moins possible à cette sorte de désœuvrement de la pensée, car c'est le domaine de l'illusion, et l'illusion, c'est du temps qu'on perd pour la sagesse. Un bon esprit accorde très peu d'instans et très peu de confiance à la rêverie. Il la change vite en méditation, et la méditation, c'est la recherche des choses nettes et vraies. Me comprenez-vous bien?

— Oui, je crois: vous voulez m'empêcher de devenir romanesque?

— Vous l'avez été!

— Je ne le suis plus. J'ai pris avec vous le goût de la force et de la raison; mais, si vous voulez que je continue, il ne faut pas être romanesque vous-même.

— Merci de la leçon, ma chère philosophe! Je l'ai été apparemment pendant cinq minutes, il y a une quinzaine de jours; mais comme je l'avais absolument oublié, c'est absolument comme si cela ne m'était jamais arrivé. Notre esprit est quelquefois un malade en délire dont l'homme bien portant n'est pas responsable.

XXIX.

Nous parlâmes philosophie pure, et je m'en allai très rassurée sur le compte de Frumence, mais très mortifiée pour le mien. Comment! cet amour immense et profond qu'il m'avait fait entrevoir n'était qu'une sotte chimère répudiée par lui, une fantaisie fugitive dont il n'avait pas même conscience! L'objet de cette fantaisie était bien humilié de compter pour si peu, et je ne voulais plus croire que ce fût moi.

Et je l'avais cru quinze jours! J'en avais été tour à tour émue, effrayée, offensée, enivrée, presque malade, tout cela pour m'entendre dire qu'on avait peut-être rêvé de moi cinq minutes et qu'on saurait se dispenser d'y rêver davantage!

Un mauvais instinct s'éveilla dans l'enfant gâté et trop isolé que j'étais, et je devins tout à coup une sotte petite personne; je ne veux pas chercher si cela fut l'effet d'une crise de personnalité farouche que subissent les autres jeunes filles. Je regarde avec sévérité dans ce passé évanoui qui m'apparaît comme une petite honte et un petit remords, et je ne voudrais en rien l'atténuer. Tout ce que j'en puis conclure aujourd'hui, c'est que je jouais avec la passion sans en connaître la cause et le but.

Je me surpris regrettant de n'avoir pas troublé le repos de Fru-

mence, et rougissant de m'être ainsi abusée sur mon mérite. Le dépit fut si profond que je cherchai à m'y soustraire en me persuadant que Frumence avait su, à force de vertu et de discrétion, me cacher son amour et déjouer ma pénétration. Il m'adorait, et cela datait de loin. Il m'avait aimée enfant, alors que Denise en devenait folle de jalousie. Il s'était peut-être trahi devant quelqu'un à l'époque où la méchante Capeforte lui avait attribué des projets de séduction et de captation cupide à mon égard. Il m'avait peut-être oubliée pendant deux ans que nous avions passés presque sans nous voir; mais, depuis un an que je le voyais toutes les semaines, il m'aimait ardemment, il me contemplait avec enthousiasme, il m'enseignait avec ferveur. Il était bien certain qu'il ne pouvait m'épouser et qu'il ne devait pas seulement y songer. Esclave du devoir et doué d'une robuste fierté, il combattait son inclination, il s'en réprimandait et s'en moquait lui-même. Il eût mieux aimé mourir que de me la laisser pressentir, et quand j'étais prête à la deviner, il s'en tirait par des dénégations enjouées qui étaient un sublime effort d'héroïsme.

Les choses ainsi arrangées dans ma cervelle, je reprenais mon rôle d'idole, qui me plaisait fort, et je considérais Frumence comme un adorateur digne de moi. Il était muet, soumis, craintif, admirable d'abnégation. Il me parlait sans trouble de mon futur mariage avec un homme de mon choix et de mon rang. Il était prêt à devenir le confident et le serviteur dévoué de mes illustres amours, sauf à mourir de désespoir le lendemain de mes noces avec Marius ou tout autre jeune homme bien né. Je le plaignais d'avance, ce noble ami sacrifié; je lui élevais sur la montagne une tombe digne de lui, et je composais son épitaphe. Je lui appliquais ce vers du Tasse que miss Agar m'avait appris et qu'elle eût aussi bien fait de ne pas m'apprendre :

Brama assai, poco spera e nulla chiede.

Enfin j'embaumais Frumence dans mes souvenirs anticipés, et je me forgeais une chaste et douce mélancolie pour le temps où il ne serait plus.

Voilà comme j'étais guérie du romanesque! Mais aussi quel est le moyen d'en guérir, quand les bonnes lectures vous tracent un idéal plus pur et non moins séduisant que les mauvaises? Que peut-on lire à dix-huit ans qui ne parle pas d'amour, soit sérieusement, soit follement? Les contes du berceau commencent toujours par un roi et une reine qui s'aimaient avec tendresse et finissent par une princesse et un prince qui se marièrent et vécurent heureux.

Dès que l'on passe à l'histoire, le domaine des faits réels, on voit l'amour, qui débuta par perdre Troie, bouleverser les empires, et quand on veut boire aux sources les plus sacrées de la poésie, on trouve Pétrarque brûlant pour Laure et Dante faisant l'apothéose de Béatrix.

Béatrix! ce fut là surtout mon rêve et mon dangereux météore. Je commençais à bien savoir l'italien. Ce n'est pas la peine d'apprendre une langue, si on doit en ignorer les beautés. Frumence, qui ne pouvait mettre l'*Enfer* entre mes mains, coupa son édition pour me donner le *Paradis*. Le paradis consomma ma perte. Je devins sa Béatrix dans ma pensée. J'entrepris de le guérir de la passion qu'il n'éprouvait pas et de lui faire lire dans le ciel auquel il ne croyait pas.

Je ne sais s'il s'aperçut que je devenais bizarre et inquiétante comme élève; mais il s'arrangea souvent pour être absent le dimanche, et bientôt je fus presque des mois entiers sans le trouver aux Pommets. M. Costel me remettait mes cahiers, que son neveu avait examinés et annotés durant la semaine, avec des livres quand j'en pouvais manquer. Je trouvais aussi mon déjeûner servi sur la grande table, mais je prolongeais en vain ma visite; Frumence ne devait rentrer que le soir, et j'étais forcée de partir sans l'avoir vu. Je savais bien que Frumence n'avait pas régulièrement affaire à Toulon, et qu'il lui en coûtait de ne pas exercer envers moi sa gentille et modeste hospitalité.

Le mystère de sa conduite, bien loin de m'offenser, me charma. Il me fuyait! Il avait bien tort, puisque je venais à lui pour verser le dictame céleste sur ses blessures! Mais il ne pouvait pas ainsi supporter ma vue tous les dimanches. Il craignait de se trahir. Il s'égarait et se cachait dans les « antres sauvages » pour faire provision de stoïcisme contre l'attrait de ma présence.

Si ce brave garçon eût été réellement aux prises avec une passion pour moi, j'en eusse fait un martyr, car je m'acharnais à ne pas me laisser oublier. Cela eût été odieux; mais mon ignorance des passions empêchait ma conscience de m'avertir, et j'allais toujours pensant que le bienfait de mon amitié épurée devait aider Frumence malgré lui à entretenir sa vertu sans trop de souffrance. Je jouais à mon insu un jeu de grande coquette, un jeu à me perdre, si Frumence n'eût été le plus sage et le meilleur des hommes.

Ne le voyant presque plus, j'imaginai de lui écrire sous prétexte de le consulter sur mes études. J'éprouvais le besoin d'essayer mon style et de parler de moi à un esprit prosterné devant le mien. Je me mis donc, moi aussi, à écrire des pages de rêveries et de réflexions et à les glisser dans mes cahiers, comme par mégarde; mais

je reconnus que ce serait trop naïf, tout en étant très hypocrite, et je m'adressai franchement à lui en le priant de résoudre mes doutes. A propos des amours illustres ou des renoncemens austères de l'histoire, je tâchais de l'entraîner dans des subtilités de psychologie ou de sentiment où je m'égarais moi-même. Je lui posais des problèmes, je lui soulignais des citations, j'appelais sa méditation sur des niaiseries solennelles, ou sur des problèmes insolubles de lui à moi. J'y portais une hardiesse inouïe et une candeur étonnante, car Jennie avait su me garder chaste comme elle-même, et il n'est aucune de mes inquiétudes de cœur qu'elle n'eût pu guérir par son sens droit et délicat, si j'eusse daigné l'interroger; mais j'avais l'ingrat caprice de ne plus vouloir d'elle pour mon guide immédiat, et peut-être aussi aurais-je rougi devant elle, si elle eût deviné le roman que je me forgeais sur le compte de Frumence.

Celui-ci répondit très prudemment à mes indiscrètes curiosités. Il ne voulut pas prendre mes griffonnages pour des épîtres que je lui adressais. Il eut l'air de les considérer comme des essais littéraires que je soumettais à son jugement. Il se contenta d'écrire en marge, en me les rendant, des réflexions comme celles-ci : « pas mal rédigé, — question oiseuse, — raisonnement assez juste, — recherche futile, — page bien écrite et bien pensée, — divagation puérile, — bonne réflexion, — rêvasserie de quelqu'un qui s'endort devant son encrier, » etc., etc. — Et il ne garda aucun de ces précieux écrits qui étaient destinés à éclairer et à calmer son âme agitée. — Je m'en étonnai un peu, et puis j'essayai de croire qu'il en prenait copie et qu'un jour il me dirait : Voilà ce que j'ai feint de dédaigner; mais j'en ai fait mon profit; vous m'avez sauvé, par la sainte amitié, des orages de l'amour.

C'est lui dont la sainte bonté m'eût guérie, à elle seule, de mes sottes illusions; mais un concours de circonstances nouvelles devait bientôt les dissiper radicalement.

XXX.

Ma grand'mère s'était adressée à toutes ses connaissances pour me procurer une nouvelle gouvernante. On ne trouvait pas d'étrangère à la localité qui voulût venir s'enterrer chez nous, et les personnes du pays manquaient de ces fameux talens d'agrément qu'on persistait à croire si nécessaires. Comme je n'avais aucune disposition pour les beaux-arts ainsi enseignés, ma bonne maman voulut bien en faire le sacrifice; mais elle se persuada que j'étais trop seule, qu'elle occupait trop Jennie, — la pauvre femme s'en faisait un reproche! — enfin que je devais m'ennuyer, et que, faute de gou-

vernante, il me fallait une demoiselle de compagnie. Depuis longtemps le docteur Reppe insinuait un nom qui n'était sympathique à personne chez nous, et qui m'était presque odieux. Il s'agissait de sa protégée Galathée Capeforte, alors âgée de vingt ans, toujours parfaitement laide, mais excellente personne, disait-il, et raisonnablement instruite. Elle sortait du couvent, où elle avait toujours remporté les premiers prix de couture, d'arithmétique et de bonne tenue. Elle était fort pieuse, ce qui est très nécessaire à une femme, observait le docteur, lequel se dispensait de toute religion pour lui-même et allait bien plus loin que Frumence, car il raillait tous les cultes et les trouvait indignes de son sexe. Galathée, disait-il, serait une grande ressource pour moi. Elle me rendrait *un peu femme*. Le docteur craignait que mes goûts d'amazone, mon instruction virile et l'indépendance de mes idées ne fussent préjudiciables à mon bonheur, peut-être à ma réputation *dans le monde!* Avec cette sage et douce jeune fille à mes côtés, je deviendrais plus sédentaire; sinon, on pourrait toujours dire que j'avais une amie raisonnable, et le choix de celle-ci serait généralement approuvé par les personnes bien pensantes du pays.

Ce dernier point était devenu vrai. A force de bassesses et d'hypocrisie, Mme Capeforte s'était fait accepter par les connaissances de ma grand'mère, et toutes reprochèrent à celle-ci des préventions qu'elles avaient partagées. Sa résistance, soutenue par la mienne, durait depuis longtemps, lorsque Mme Capeforte obtint, je ne sais comment, pour Marius un emploi dans les bureaux de la marine de l'état, avec traitement convenable, presque pas de travail, une sorte de sinécure, et la résidence à Toulon. Il fallait bien lui savoir gré d'un succès inespéré pour ce membre de la famille. Elle offrait sa fille *gratis*, par amitié, par dévouement. — La seule récompense de Galathée, et son seul profit, disait-elle, seraient d'acquérir dans le commerce de Mme de Valangis les manières et le ton de la *haute société*, et d'avoir en moi une charmante compagne.

Jennie, qui jusque-là m'avait soutenue dans mes refus, crut devoir céder. Galathée lui paraissait douce et attentive. Habituée aux œuvres de charité, où sa mère l'exhibait à l'admiration des fidèles, elle savait soigner les malades et amuser les vieillards. — Si elle vous déplaît, me dit-elle, je l'observerai avec soin, et si je la vois bien portée à soigner et à distraire votre bonne maman, je pourrai être plus souvent avec vous.

— Mais pourquoi faut-il une étrangère chez nous, quand, à nous deux, nous pouvons soigner et occuper cette chère mère?

Jennie me répondait que la chère grand'mère ne voulait pas me voir absorbée par elle du matin au soir, et qu'elle se tourmentait

quand elle supposait que je me sacrifiais à elle. Il y avait du vrai. Ma grand'mère ne voyait presque plus, et elle ne pouvait plus entendre lire sans s'assoupir. Il lui fallait une petite causerie que je ne savais pas varier sur un même thème de tous les jours. Galathée saurait lui dire des riens, et ne s'ennuierait pas d'en dire, puisqu'elle n'avait pas autre chose dans l'esprit. Galathée était une fille faite : le grand exercice ne lui était plus indispensable. Enfin ma bonne maman tenait à contenter la mère, et le docteur disait qu'on pouvait bien essayer quelques mois, que cela n'engageait à rien, et *qu'on verrait plus tard*. C'était sa formule vis-à-vis de tous ses malades.

Je dus céder aussi; Galathée fut installée chez nous dans l'appartement de miss Agar. Jennie m'engagea à lui faire bon accueil. Elle était timide et gauche, et peut-être était-elle à plaindre ou à encourager. J'y fis de mon mieux, et j'y voulus mettre de la générosité. J'appris à Galathée à s'habiller, à s'asseoir, à manger, à saluer, à fermer les portes, à ne pas se casser le nez contre les murs et à ne pas tomber dans les escaliers, car cette jeune fille, qui devait me ramener aux convenances de mon sexe, était une véritable butorde, beaucoup plus ahurie chez nous que ne l'eût été une chevrière du Regas. Elle ne connaissait au monde que des religieuses et des garçons meuniers.

Elle se débarbouilla assez vite et prit une apparence plus tolérable. Je reconnus bientôt qu'elle était bonne fille, obligeante, consciencieuse dans les soins qu'elle donnait à ma grand'mère, nullement susceptible, ni intrigante, ni fausse, en un mot très différente de sa mère, et ressemblant beaucoup pour la bonhomie et l'indécision au docteur Reppe. Je la pris en amitié, bien qu'elle n'eût rien d'agréable dans l'esprit. C'était la nullité même, elle ne savait qu'aligner des points sur du linge et des patenôtres sur le papier. Elle passait sa vie à faire des reprises et à copier des prières, ses talens d'agrément consistaient à enluminer de petites images de dévotion et à chanter des cantiques dont elle changeait et transposait les vers de la façon la plus idiote; mais j'avais eu des préventions contre elle : je l'avais crue sournoise et médisante, j'avais été injuste, et je voulais réparer mes torts. Elle était câline à la manière des chiens qui lèchent la main prête à frapper. Quand elle m'impatientait par sa bêtise, elle le voyait dans mes yeux et venait m'embrasser pour me désarmer. Je l'embrassais aussi par remords de ma vivacité, bien qu'elle eût un visage déplaisant, d'un rouge brique et semé de taches de rousseur. Ses cheveux plats ressemblaient à du chanvre, et ses mains étaient toujours humides, ce qui me répugnait beaucoup.

Elle fût morte de désespoir plutôt que de manquer la messe du dimanche, il me fallut donc l'emmener aux Pommets. Nous n'avions qu'un cheval de selle, Zani, dont elle avait grand'peur; mais elle obtint que Michel la prendrait en croupe sur son gros cheval de voiture, disant qu'elle avait l'habitude d'aller ainsi avec ses meuniers. Quand Frumence me vit accompagnée de Galathée, il ne m'évita plus, et j'en tirai plus que jamais cette conséquence, qu'il craignait le trouble du tête-à-tête avec moi. Je me trompais beaucoup : Frumence ne craignait que la possibilité des méchans propos.

Nos entretiens redevinrent donc suivis et fréquens, et Galathée y assista, la bouche béante d'admiration, vu qu'elle n'y comprenait goutte. Je pensais qu'elle s'en lasserait vite et que nous l'endormirions au bout d'une heure. Il n'en fut rien, et je ne pus m'empêcher de remarquer que son attention se soutenait avec une ardeur extraordinaire. Je l'encourageai à profiter des excellentes instructions que je recevais, et comme elle paraissait y faire son possible, je m'imaginai que je pourrais, Frumence aidant, la rendre un peu moins niaise. J'entrepris donc son éducation; mais elle ne s'y prêta pas comme je m'y attendais. Elle me dit, dès les premières leçons, que je lui en demandais trop, et qu'elle ne me comprenait pas comme elle comprenait Frumence. J'essayai de lui faire résumer une leçon de Frumence. Je vis qu'elle n'avait pas seulement compris de quoi nous parlions.

Je remarquai un jour que, pendant cette leçon du dimanche, elle était plus rouge que de coutume, et puis qu'elle devenait tout à coup très pâle, et cela à tout instant. Frumence lui demanda si elle était souffrante; elle s'obstina à dire non et finit par s'évanouir. Une autre fois elle se mit à pleurer sans motif. Frumence railla *ses nerfs*, un peu durement selon moi, et quand je voulus lui dire que Galathée faisait de véritables efforts d'intelligence pour s'instruire, il me répondit tout bas qu'elle ferait mieux d'accepter sa nullité et de retourner à son couvent ou à son moulin.

Un autre jour, Galathée me bouda; un autre jour, elle me témoigna une tendresse exagérée. La nuit, elle pleurait dans son lit; le jour, elle s'abîmait dans la prière. Enfin elle m'octroya sa confiance tout entière et m'apprit assez brutalement qu'elle mourait d'amour pour M. Frumence Costel.

J'aurais dû la prier de garder pour elle les secrets de son cœur trop sensible; mais la vaine curiosité m'entraîna à tout savoir. Galahée était de complexion éminemment amoureuse. Elle ne se rappelait pas le temps où elle avait vécu sans passion. Dès l'enfance, elle avait adoré le garçon meunier Trémaillade. Après plusieurs autres *ejusdem farinæ*, c'est le cas de le dire, elle avait été éprise

de Marius, et Marius, disait-elle, lui avait bien fait entendre qu'il voulait l'épouser. Mme Capeforte lui avait recommandé d'être aimable avec lui; mais un jour Marius l'avait blessée par ses caprices. Il s'était moqué d'elle *devant le monde*, elle avait dû l'oublier, d'autant plus qu'elle avait revu Frumence, dont elle s'était bien déjà sentie éprise plus d'une fois quand elle le rencontrait chez nous. Depuis qu'elle le voyait toutes les semaines, il n'y avait plus à s'y tromper, c'était lui le bien-aimé définitif. Elle espérait lui inspirer *une inclination*. D'ailleurs il n'avait rien; elle était riche, ou elle le serait. Le docteur Reppe lui avait promis une dot. Sa mère, qui était ambitieuse, s'opposerait à ce mariage; mais Galathée saurait bien se faire protéger par le docteur, qui ne lui refusait rien. Mme Capeforte craignait le docteur, elle céderait. Frumence, reconnaissant de la fidélité de Galathée, serait le meilleur des époux et le plus fortuné des hommes : tel était le roman de Galathée.

Mais j'étais un obstacle à ce brillant avenir, et je devais aider ma sensible compagne au lieu de la contrecarrer. Ici je perdis patience et lui demandai sèchement ce qu'elle entendait par là.

— Ma chère petite, répondit-elle, tu n'as que faire de t'en cacher. J'ai fort bien vu que, toi aussi, tu es amoureuse de M. Frumence. D'ailleurs on le dit dans le pays. Tu as plus d'esprit et d'instruction que moi, et tu es très coquette, parce que tu n'as pas beaucoup de religion. Eh bien! il faut oublier M. Frumence. Tu es noble, tu ne peux pas l'épouser. Il faut lui parler de moi adroitement, comme tu sais parler quand tu veux. Il faut lui faire comprendre qu'il n'a pas besoin d'être si fier et si craintif vis-à-vis de moi, car je suis décidée pour lui, et si maman veut me remettre au couvent, je me ferai enlever par lui. Alors il faudra bien qu'on nous marie. Il n'y a aucun mal dans tout cela. Le mariage purifie tout, et mon confesseur m'a dit que les péchés où l'on ne met pas de mauvaise intention n'étaient pas mortels.

Elle me débita cent sottises du même genre sans me donner le temps de lui répondre, et quand elle eut parlé avec beaucoup d'exaltation, elle s'enfuit dans sa chambre en me criant que je devais réfléchir et demander à Dieu une bonne inspiration.

Je n'étais pas tant révoltée de sa stupidité qu'indignée de l'amour qu'elle m'attribuait pour Frumence. Descendre de mon rôle d'idole mystérieuse pour me voir en lutte avec cette plate rivale, c'était une humiliation qui m'empourprait le visage jusqu'à la racine des cheveux, et si Galathée ne se fût sauvée à temps, je crois que je l'aurais battue.

Je me radoucis devant son repentir, et j'eus tort. Je n'aurais pas dû souffrir que cette fille sans culture et sans idées, sans défense

par conséquent devant les appétits ardens qui se développaient en elle, m'initiât à ses illusions, à ses langueurs, à son besoin physique du mariage. Je ne soupçonnais pas ce qu'il y avait de brutal au fond du stupide roman dont elle me régalait. Peut-être n'y voyait-elle pas bien clair elle-même; j'aime à croire qu'elle ne savait pas tout ce qu'elle avait l'air de savoir, car elle se servait d'expressions consacrées dans certain langage de confessionnal, et qui étaient d'une crudité révoltante.

Heureusement je ne les comprenais pas, et je ne consentis pas à les deviner; mais à force d'entendre cette fille se lamenter lâchement sur les ennuis de la solitude ou sur ce qu'elle appelait la méfiance et la rigueur de son amant, je pris un contre-pied d'une exagération réelle : je regardai l'amour comme une faiblesse honteuse, et je résolus de n'aimer jamais. Ceci pouvait être un bon préservatif contre les périls de la première jeunesse; mais, comme tous les partis-pris sans lumière et sans expérience, c'était le commencement d'une notion fausse de la vie et du mariage.

XXXI.

J'atteignais mes dix-neuf ans quand Marius revint habiter Toulon avec un petit emploi plus agréable que celui de commis dans la maison Malaval. Son traitement était bien modeste, mais un de ses vœux se trouvait réalisé : il était un peu marin par l'uniforme sans l'être par le fait. Il portait un habit bleu bien coupé, une petite ganse à sa casquette, et il n'était pas exposé à s'embarquer.

Il était redevenu joli garçon, et ses manières s'étaient adoucies en même temps que son existence. Il était toujours aussi moqueur, mais avec plus d'entrain et de gaîté.

Fort peu assujetti par ses fonctions, il vint passer avec nous tous les dimanches, et remarqua bientôt les grimaces singulières de Galathée au seul nom de Frumence. Son penchant à la raillerie lui tenant lieu de pénétration, il devina ce que Jennie ne soupçonnait même pas. Il s'amusa dès lors à torturer Mlle Capeforte. Il lui écrivit au nom de Frumence des déclarations inouies; il lui donna des rendez-vous dans tous les recoins de la montagne; il lui faisait trouver des lettres d'amour jusque dans ses souliers. Puis il s'amusa à jouer la comédie d'être amoureux d'elle et jaloux de Frumence. Enfin s'il ne la rendit pas folle, c'est qu'elle était trop stupide pour le devenir.

Je n'approuvais pas ces cruautés et je n'y participai jamais; mais Marius, qui ne me consultait pas pour les inventer, venait me les

raconter, et il m'était impossible de n'en pas rire. Il y avait si longtemps que je n'étais plus gaie! La société de Marius me ramenait aux heureux jours de l'enfance, et c'était un apaisement aux fantaisies d'imagination qui m'avaient troublée.

Il nous accompagnait à la messe, où nous allions souvent à pied dans la saison douce. Il traitait Frumence amicalement, et Frumence le jugeait aimable et bon. Il m'aidait à prendre tranquillement et sérieusement ma leçon, car il emmenait Galathée au jardin ou à la source, en lui faisant des scènes de jalousie dont elle était dupe, au point de ne plus savoir qui elle devait aimer, de Frumence ou de Marius. Je crois qu'elle s'arrangeait pour rêver de l'un et de l'autre, ce qui lui donnait des accès de gaîté nerveuse et folle où elle parlait et agissait comme une personne ivre. Quelquefois il s'amusait à la perdre dans la montagne, et il revenait me dire de ne pas l'attendre, parce qu'elle était retournée seule à Bellombre. Nous partions alors avec Michel, et Galathée retrouvait aux Pommets Frumence, très surpris de la voir arriver. Il se doutait bien de quelque espièglerie de Marius; mais il était loin de croire qu'il y fût mêlé. Alors il avait la bonté et la candeur de ramener Mlle Capeforte jusque chez nous, et elle était dans des transes mortelles de voir arriver Marius à sa rencontre avec des pistolets. Un jour il lui envoya un gamin avec une lettre où il lui disait : *Quand vous rentrerez, je ne serai plus qu'un cadavre!!!* Elle crut à un suicide et arriva au pas de course. Marius s'était caché et se fit chercher pendant deux heures.

Rien ne détrompait cette pauvre sotte. Quand j'essayais de lui dire que Marius se moquait d'elle, elle me répondait que je l'aimais et que j'en étais jalouse. J'avoue qu'alors je la prenais en dédain profond et l'abandonnais à son persécuteur.

A la suite de toutes ces malices, Marius causait avec moi naturellement des ridicules chimères de l'amour, et il était charmé, disait-il, de me voir si sensée et si positive à cet endroit-là. Le fait est que, s'il eût fallu m'inspirer un sentiment tendre, jamais Marius n'en fût venu à bout. Il était trop froid pour l'éprouver et trop ironique pour le feindre; mais il m'amenait à une théorie qui détruisait tous mes romans de fond en comble. Il me faisait envisager le mariage comme un contrat de paisible amitié dont l'avantage et la dignité consistaient à exclure l'enthousiasme et la passion. Pour lui, la théorie était bien sincère : si son esprit avait vingt-deux ans, son cœur en avait quarante.

J'arrivais à penser comme lui et à perdre l'idéal, pour l'avoir poussé trop loin. Lorsque j'avais voulu me persuader que j'étais supérieure à l'amour, je rendais encore hommage à l'amour, car je

croyais m'élever au-dessus d'une grande chose, et maintenant, grâce au ridicule amer de Galathée, qui me présentait la caricature de mon illusion passée, grâce aux terribles sarcasmes de mon cousin sur son compte, je me disais que j'avais méconnu la raison de Frumence, que je n'avais jamais été l'idéal de personne par la raison qu'il n'y a pas d'amour idéal pour les personnes sensées.

Que d'hésitations et de réactions dans une pauvre tête de dix-neuf ans! Me voilà sceptique pour une nouvelle phase de ma jeunesse! Marius reprend sur moi l'ascendant qu'il avait perdu. Je redeviens rieuse et active sans être véritablement gaie, car tout désenchantement est triste. Je ne cherche plus dans l'entretien de Frumence que le côté sec de la réalité historique, je n'aime plus les poètes, j'étonne mon instituteur par la froide rectitude de mon jugement, et je lui apparais plus athée que lui-même.

Une dernière crise marqua le terme de mes instincts de vanité féminine. Un jour que je sermonnais un peu Marius sur l'excès de ses malices, je lui demandai pour l'attendrir si, à travers les aberrations de Galathée, il ne pouvait pas y avoir un attachement vrai pour Frumence, quelque chose d'exagéré, de mal compris, de mal exprimé, mais de respectable en soi-même. D'ailleurs, ajoutai-je, que savons-nous de l'avenir? Frumence pourrait être touché à la longue de voir cette fille riche le préférer à de riches partis, et comme nous aimons beaucoup Frumence, nous regretterions, toi et moi, d'avoir ainsi tourmenté et presque avili sa femme.

— Voilà une idée tout à fait fantasque, répondit Marius. D'abord la ridicule Galathée ne se mariera jamais avec un homme qui se respecte. Ensuite Frumence, outre qu'il est cet homme-là, a une inclination sérieuse, nullement romanesque, mais très ancienne déjà, pour une personne de ta connaissance... Pourquoi rougis-tu? Tu crois que c'est un secret que je trahis? Non. J'ai été initié à ce secret il y a déjà longtemps, et comme je vois bien que tu le sais, je vais te dire comment je le sais moi-même.

Tu te rappelles qu'il y a quatre ans, quand j'ai pris sur moi de quitter la maison, j'avais des préventions contre Jennie et contre Frumence. J'avais tort. Ils m'ont prouvé leur attachement et leur délicatesse. On m'avait fait de mauvais propos que je t'ai peut-être répétés : autre tort; mais j'étais encore enfant, et il est bon d'oublier tout cela. Seulement je n'oublierai jamais que ta grand'mère m'a fait un rude sermon en me révélant la situation. Elle s'imaginait apparemment que je courtisais Jennie, car elle a cru devoir me rappeler que j'étais gentilhomme, et que je ne pouvais et ne voulais sans doute pas épouser une femme du peuple, quelque respectable qu'elle fût par elle-même. Elle a ajouté : « D'ailleurs Jennie ne serait

pas libre de vous écouter. Elle est fiancée au bon et sage Frumence. C'est moi qui ai voulu leur mariage et qui ai porté la parole pour lui. Jennie n'a pas pu s'engager tout de suite pour des raisons très plausibles que vous n'avez pas besoin de savoir, mais qui peuvent d'un jour à l'autre cesser d'être. Jennie a donc promis devant moi à Frumence de l'épouser le jour où il n'y aurait plus d'empêchement, et vous pouvez répondre à ceux qui calomnient cette chère et digne femme que l'amitié de Frumence pour elle et son estime pour lui sont la plus légitime et la plus honnête chose du monde. »

Cette révélation de Marius me causa une surprise et une émotion très grandes. Nous étions précisément en chemin pour les Pommets, tous deux à cheval, car ce jour-là on lui en avait prêté un à Toulon, et Galathée nous suivait en croupe derrière Michel.

Je ne pus résister à un dernier désir de jouer un rôle dans ce nouveau roman qui s'ouvrait devant moi. J'étais fort humiliée de ne l'avoir pas su à temps pour m'épargner mes frais de compassion envers Frumence, et de n'avoir pas deviné que son cri du cœur : *Amour, amitié, ô hyménée!* s'adressait à ma bonne Jennie et nullement à moi.

Dès que je fus seule avec lui, j'éprouvai le besoin d'effacer de son esprit l'impression qu'il avait pu recevoir de ma manière d'être et de mes imprudentes investigations. Qui sait si, pénétrant comme il l'était, il n'avait pas deviné ma puérile erreur sur son compte? J'amenai l'entretien, que j'avais l'habitude de diriger à mon gré, sur la question du mariage. Il fronça d'abord un peu le sourcil en m'objectant que j'en savais désormais l'historique dans tous les temps et dans tous les pays civilisés, et qu'il n'entrait pas dans son programme de m'en donner les notions applicables au temps présent. — C'est une chose si logique et si acceptée dans les bonnes mœurs, ajouta-t-il, que je n'ai aucune philosophie particulière à vous enseigner à cet égard-là.

— Je vous demande pardon, Frumence, répondis-je avec un grand sérieux. Je suis arrivée à l'âge où je puis être appelée d'un jour à l'autre à faire un choix; ne pouvez-vous me dire s'il faudra m'y décider comme à une nécessité inévitable de ma position, ou si vous me conseillez d'attendre que je sois plus instruite, plus raisonnable et plus capable de discernement?

— Je ne puis rien vous conseiller. Si vous étiez complétement libre, je vous dirais que rien ne presse; mais si votre bonne-maman, qui craint de vous laisser seule dans la vie, désire que vous vous hâtiez, je ne dois en aucune façon avoir un avis opposé au sien.

Je plaidai le faux pour savoir le vrai. — Je crois, lui dis-je, que ma grand'mère désire mon mariage.

— Alors écoutez votre grand'mère et Jennie, qui seront toujours d'accord pour votre bonheur.

— Mon bonheur, Frumence! Pourquoi vous servez-vous d'expressions banales, vous qui voyez les choses de si haut? Est-ce qu'il faut envisager le mariage comme une promesse de bonheur? Ne vaudrait-il pas mieux l'accepter comme un devoir pur et simple, comme un hommage rendu à la société et à la famille, sans se demander si on s'en trouvera mal ou bien?

— Si vous êtes de cette force-là, mon cher philosophe, dit Frumence en souriant, c'est une très belle armure contre les chances toujours mystérieuses de l'avenir; mais permettez-moi d'espérer que toute cette noble sagesse dont vous faites provision sera rémunérée par le sort.

— Pourquoi me présenter des illusions dont je ne veux plus, mon cher Frumence? J'en ai eu, vous le savez, j'ai été romanesque.

— Oui, dit Frumence en riant, il y a tantôt un siècle,... c'est-à-dire un an ou deux!

— Si j'ai cru que le mariage pouvait être une joie dans la vie, c'est un peu votre faute, mon ami.

— Moi? par exemple!

— Eh! mon Dieu, n'étiez-vous pas sous le charme de certaines aspirations qui m'avaient frappée... malgré vous, j'en conviens; mais enfin vous étiez tout près d'aimer, si vous n'aimiez déjà quelqu'une que vous aimez tout à fait à présent, j'imagine?

Frumence rougit. Sa mâle et brune figure avait conservé ces soudainetés candides de l'enfance. — Lucienne, répondit-il, vous étiez curieuse quand vous étiez romanesque, c'était logique; mais à présent...

— A présent, mon cher Frumence, je suis sérieuse, et j'aborde franchement le sujet qui m'intéresse; voyons! ne manquez pas de confiance et d'estime pour moi. Je suis capable de garder un secret, et il y a longtemps que je sais votre affection pour une personne qui m'est chère.

— Est-ce qu'elle vous l'a dit?

— Non; mais je sais que ma grand'mère désire ce mariage depuis longtemps, et je m'étonne de la durée des obstacles.

— Ces obstacles seront peut-être éternels, Lucienne, et vous voyez que je me résigne avec la dignité que comporte un pareil projet.

— Oui, mais dois-je en conclure que vous ne croyez pas plus au bonheur comme récompense du devoir accompli que vous ne croyez aux promesses d'une autre vie?

— Ma chère enfant, dit Frumence en se levant comme pour

rompre la conversation, je crois au devoir et au bonheur en cette vie, parce que l'un est, sinon la récompense, du moins la conséquence nécessaire de l'autre. Avec la conscience d'avoir saintement aimé une femme, j'ai la certitude que je me trouverai satisfait de moi-même, si j'ai pu le lui prouver; mais, si des circonstances fatales m'obligent à passer à côté de ce bonheur sans l'avoir saisi, j'aurai encore cette consolation de pouvoir me dire qu'à toutes les heures de ma vie j'ai su me rendre digne d'y prétendre, et que j'emporterai l'estime d'une amie dans ma tombe. Avec ces idées-là, on ne se nourrit ni de tourmens ni de chimères; on accomplit sa tâche de dévouement tant qu'elle doit durer, et, si elle est inutile, on meurt en paix : ce n'est la faute de personne!

Frumence parlait ainsi debout, une main posée à plat sur la table, l'autre sur sa poitrine, sans affectation, mais avec une sorte de loyale solennité. Il me parut transfiguré. Je ne l'avais jamais vu ainsi; son visage et son attitude étaient magnifiques, et ses yeux brillaient comme deux diamans noirs ruisselans de soleil.

Je fus émue et frappée de son aspect comme d'une révélation, et je ne sus rien répliquer; j'avais voulu lui arracher son secret, un secret de patience et de ténacité où j'entrevoyais, au-dessus des forces du stoïque, une flamme mystérieuse plus belle encore que la philosophie. L'amour, ce fantôme aperçu et repoussé, passait devant mes yeux, et m'inspirait je ne sais quel respect mêlé d'effroi, peut-être de regret!

XXXII.

Marius vint jeter des lazzis sur cette émotion. Je quittai les Pommets, surprise et recueillie, et Marius fit de vains efforts ce jour-là pour me distraire. J'étais résolue à soumettre Jennie à la même épreuve que Frumence. Avant de suivre le froid chemin que m'ouvrait l'ironie de Marius, je voulais savoir si l'amour existe à l'état de grandeur morale dans une âme élevée, et si une femme peut aimer un homme sans ressembler à la langoureuse Galathée.

Dès le soir même, enfermée avec Jennie, je provoquai sa confiance, mais avec beaucoup plus d'embarras que je n'en avais eu avec son fiancé. Il y avait quelque chose de si austère dans Jennie qu'elle m'inspirait les premiers troubles de la pudeur. Dès qu'elle comprit ce que je lui demandais, elle me regarda un peu sévèrement.

— Qui donc a pu vous raconter cela? dit-elle. Il n'en a jamais été question qu'entre trois personnes, votre grand'mère, Frumence et moi.

Je n'essayai pas de mentir avec elle; je lui racontai ce que m'avait dit Marius.

— M. Marius aurait dû garder cela pour lui, reprit-elle. Le moment n'est pas venu pour vous de vous tourmenter de l'avenir des autres. Vous aurez bien assez à faire quand il s'agira de vous-même.

— Et quand s'agira-t-il de moi-même?

— Quand vous en aurez la volonté. Est-ce que vous l'avez déjà?

— Non, ma Jennie, je n'ai pas de volonté, je n'ai que de l'incertitude; je voudrais savoir s'il faut aimer beaucoup son mari.

— Oui, certes, il faut l'aimer plus que tout au monde quand il le mérite, et, s'il ne le mérite pas, il faut passer sa vie à cacher ses torts et ses fautes. C'est très pénible : voilà pourquoi il faut avoir un mari estimable que l'on puisse aimer, et ne pas se marier sans savoir ce qu'on fait.

— Tu as été mariée très jeune, Jennie?

— Beaucoup trop jeune.

— Et tu as été malheureuse?

— Ne parlons pas de moi.

— Si fait! puisque tu as accepté de devenir la femme de Frumence, c'est que tu l'estimes beaucoup.

— Je l'estime beaucoup.

— Alors tu l'aimes plus que tout au monde?

— Non, Lucienne.

— Comment, non?

— Il y a quelqu'un que j'aime plus que lui.

— Qui donc?

— Vous.

— Ah! ma Jennie, m'écriai-je en l'embrassant, tu crains que je ne sois jalouse; mais je ne veux pas l'être, je ne suis pas égoïste, je veux bien que tu aimes ton mari plus que moi.

— Frumence n'est pas mon mari, Lucienne; il ne le sera probablement jamais.

— Pourquoi donc cela?

— Pour des raisons que je ne peux pas vous dire et qui ne dépendent ni de lui ni de moi.

— Comme tu es mystérieuse, Jennie!

— J'y suis forcée, mon enfant.

Je vis que son visage s'était assombri, je ne l'avais jamais vu ainsi. Je me jetai à son cou en pleurant. — Tu me fais peur, lui dis-je: je crois que tu es toujours malheureuse!

— Ici? avec vous? reprit-elle en souriant: non, c'est impossible. Si j'ai eu du malheur en ce monde, ce n'a jamais été par ma faute, je suis donc tranquille, comme vous voyez.

— Tu parles comme Frumence, mais plus tranquillement encore. Il dit bien que la bonne conscience dédommage de tout; mais en disant cela ses yeux brillent, et on voit qu'il t'aime par-dessus tout.

— Vous avez donc parlé de moi avec Frumence? Ah! petite tête! vous osez tout!

— Tu m'en fais un crime?

— Non, vous êtes comme cela parce que vous êtes bonne et aussi parce que vous vous faites peut-être des idées sur nous deux; voilà ce que je n'aurais pas voulu; vous allez croire qu'on pense à soi, quand on ne pense qu'à vous.

— Et pourquoi donc ne penserais-tu pas à toi-même?

— Ma chère petite, dit Jennie d'un ton grave et assuré, je n'ai jamais souhaité de me remarier. Votre grand'mère, bonne comme un ange, s'est mis dans l'esprit qu'il me fallait une autre amitié que la sienne et la vôtre. Frumence l'a cru aussi parce que votre grand'-mère le disait. A présent Frumence sait bien que je suis mère avant tout, que vous êtes mon seul enfant, et que je ne suis pas femme à me tourmenter de mon avenir; il sera ce qu'il sera. J'y penserai quand le vôtre sera assuré. Votre mari ne m'appréciera peut-être pas autant que vous;... alors... nous verrons!

— Ainsi l'affection que tu as pour ce bon Frumence dépend de ta volonté? Tu es assez forte pour te dire : J'aurais pu l'aimer, mais je ne l'ai pas voulu; ou bien : Je l'aimerai tel jour, quand il me plaira d'aimer!

— Vous riez, moqueuse? dit Jennie, toujours calme. Eh bien! je suis comme cela. J'ai été à une école par où vous ne passerez jamais, Dieu merci, et j'ai fait une provision de volonté aussi solide que celle que Frumence a trouvée dans ses livres. Un temps viendra où je vous dirai cela, mais je ne le peux pas encore.

— Dis-moi pourtant quelque chose, Jennie! Tu crois en Dieu, toi?

— Oh! oui, par exemple! Ceux qui ont beaucoup souffert ne peuvent pas faire autrement.

— Et tu sais que Frumence n'y croit pas?

— Je sais cela, c'est son idée!

— Et cela ne te tourmente pas, quand tu te dis que tu seras peut-être sa femme?

— D'abord je ne me dis pas ça souvent. Il est inutile de penser à ce qu'on ne peut ni avancer ni reculer. On doit prendre les temps de la vie comme ils viennent. Ensuite, si je dois un jour vivre avec un homme qui doute de Dieu, je me figure que je le changerai.

— Et si tu n'y parviens pas?

— Je m'en consolerai. Je me dirai qu'il verra plus clair dans une

vie meilleure, et que Dieu le trouvera digne de lui montrer plus de lumière que dans celle-ci. Allons, Lucienne, voilà onze heures. Dormez bien, et que mon sort ne vous tourmente pas. J'aurais grand tort de m'en plaindre, puisque vous m'aimez si bien.

Elle me baisa au front et s'en alla dans sa chambre, aussi tranquille que les autres soirs.

La confession de Frumence avait entr'ouvert devant moi la porte de l'idéal, la protestation de Jennie la referma. Pendant quelque temps je ne vis plus rien qu'un nuage impénétrable sur mon avenir. Une âme forte comme celle de Frumence rêvait l'amour et le surmontait. Une âme grande comme celle de Jennie l'ajournait sans y rêver. Ce tyran des cœurs était donc bien débonnaire et bien facile à tenir en bride, pour peu que l'on fût un esprit bien trempé, et j'avais la prétention de n'être au-dessous de personne.

XXXIII.

C'est alors que tout en causant de Frumence, de Jennie et même de l'imbécile Galathée, à nos momens perdus, nous en vînmes insensiblement, Marius et moi, à parler de nous-mêmes. Il s'était fait en moi je ne sais quel dépit sans nom contre la destinée, et Marius surprit en mon cœur je ne sais quel fonds de tristesse et de découragement. Il ne l'exploita pas de parti-pris, mais il s'en servit comme il savait se servir de tout ce qui lui tombait sous la main. — Tu es bien enfant, me dit-il, de te préoccuper de l'avenir! Le tien est des plus simples, tu n'as rien à faire que de l'accepter. Tu es bien née, bien élevée, et, que ton père ait ou non une grande fortune et d'autres enfans, ta grand'mère s'est arrangée, je le sais, pour te constituer son unique héritière. Cela te fait quelque chose comme douze mille livres de rente, mille francs par mois; en province, c'est très joli!

— Mais je ne m'occupe pas de l'argent, Marius, je n'y ai jamais songé.

— Tu as tort. Il faut, avant tout, savoir ce que l'on peut être dans la vie. Tu es un bon parti, et tu dois comprendre que cela te classe parmi les personnes indépendantes dans la société.

— Soit; mais que ferai-je de cette indépendance?

— Ce qu'en font toutes les femmes : tu te marieras.

— C'est-à-dire que je me dépêcherai de renoncer à cette indépendance si précieuse?

— Tu te fais du mariage une idée fausse. Ce sont les malheureux et les petites gens pour qui le mariage est un joug. Les gens comme il faut ne songent pas à s'opprimer mutuellement.

— Qui les en empêche?

— Quelque chose de très fort et qui gouverne le monde : le savoir-vivre.

— Voilà tout?

— Voilà tout, mais c'est tout. Tu crois à la religion, à la vertu, à l'amour peut-être?

— Eh bien! et toi?

— Moi, je crois à toutes ces choses aussi, mais en tant qu'elles font partie de la chose principale que j'appelle le savoir-vivre, c'est-à-dire le respect de soi et la crainte de l'opinion.

— Tout cela me paraît bien froid, Marius!

— Ma chère, il n'y a que le froid qui conserve, le chaud corrompt tout.

— Ainsi je dois, avant tout, chercher mon mari dans le monde du savoir-vivre?

— Oui, dans le monde dont tu es, et dont tu ne pourrais cesser d'être sans tomber dans une sorte de déchéance très honteuse.

— Pourtant il y a, en dehors de ce monde-là, de grands esprits et de grands caractères?

— Méfie-toi de ce qui est grand! La mer est grande, et c'est le nid aux orages. Si tu veux une destinée héroïque et difficile, ne me consulte pas, je n'ai pas le goût du compliqué et du surnaturel. Je vois le bonheur dans la convenance, ce qui est simple comme bonjour. Pas de vaine ambition, pas d'idées quintessenciées! le bon sens pratique, les mœurs douces, les relations agréables, de la bienveillance et du bien-être; la moquerie pour toute vengeance contre les sots, les égards et les soins aimables pour les gens qu'on aime; du loisir, du calme pour élever ses enfans dans un milieu honoré et paisible : que faut-il de plus à deux esprits bien faits, à deux créatures raisonnables?

A force de revenir sur ce sujet, Marius me persuada qu'il était dans le vrai, et je me pris à rougir tout à fait de mes chimères. Je commençai à faire l'examen de ma conscience dans le passé et à voir que j'avais fait fausse route. Je me rendis compte de mes coquetteries instinctives vis-à-vis de Frumence, et je ne m'en consolai qu'en espérant qu'il ne s'en était jamais aperçu. Puis je me demandai ce qui fût arrivé, s'il eût été un ambitieux, un homme sans principes, ou seulement un caractère faible. Je vis devant moi l'épouvante d'une situation inavouable, des douleurs ridicules comme celles de Galathée, l'anathème du monde, le blâme de Jennie, le désespoir de ma grand'mère. Et tout cela eût pu m'arriver en dépit de l'innocence de mon âme et de la pureté de mes intentions! Je me blâmai sévèrement, et je tâchai de me réconcilier avec moi-

même en me disant que Marius me sauvait des vaines illusions : je devais lui en savoir gré.

Ma tête travaillait bien un peu sur tout cela, et, pour devenir calme, je faisais de grands efforts qui retardaient le calme. La première fois que je revis Frumence après la confession que je lui avais arrachée, je le revis avec d'autres yeux. Sa beauté physique, qui était réelle et qui m'avait toujours été indifférente, me sembla exprimer une valeur intellectuelle plus grande que je ne l'avais soupçonnée. Je me sentis irritée des regards de possession ardente que Galathée égarait sur lui. Je fus sérieuse et retenue avec lui comme je ne lui avais jamais fait l'honneur de l'être. Je l'étudiai sous le rapport de ce fameux savoir-vivre que Marius estimait si haut, et je trouvai qu'avec ses manières simples et son langage aisé Frumence avait l'aspect le plus distingué et les expressions les plus pures. J'en fis part innocemment à Marius, qui me répondit : — Certes Frumence est un garçon convenable et rempli de tact; c'est la science et la vertu des subalternes.

Je fus choquée du mot et je le fis voir. Marius se prit à rire et me demanda si je marchais sur les traces de Galathée. Je fus si offensée de la comparaison qu'il dut m'en demander pardon.

Cette petite querelle se renouvela pourtant, et j'en fus plus troublée qu'il ne fallait. Je pensai à Frumence malgré moi aussi souvent qu'à l'époque où j'y pensais volontairement pour le plaindre. Je ne planais plus sur lui, je n'étais plus l'ange de sa rêverie. Il devenait l'hôte importun, inexplicable, menaçant peut-être de la mienne. Je ne l'aimais pas, non certes, je ne pouvais pas l'aimer; mais il était le représentant de l'amour fort et vrai, fidèle et soumis, tel que je l'avais conçu dans ma phase romanesque, et quand je me reportais à cette heureuse époque où j'étais tout près de croire à des destins sublimes, je la regrettais et trouvais la réalité triste et plate. Bien souvent je m'écriai dans la solitude : — Est-ce donc la peine de vivre?

Le mal s'aggravant, je fis un véritable effort de courage : je résolus de me priver des leçons et des entretiens de Frumence. J'y fus aidée par le départ de Galathée, à qui Marius, cédant à mes prières, voulut enfin parler raison. Frumence lui-même commençait à s'apercevoir de l'amour de cette fille et à s'en montrer très importuné. Marius se chargea de la dissuader et de la sermonner. Prise au sérieux pour la première fois, c'est alors qu'elle se crut trahie et raillée. Elle nous fit une scène de désespoir et s'en alla toute seule, un beau matin, retrouver sa mère, qui la gronda et nous la ramena le soir même. Jennie fut forcée de faire pressentir la vérité. Mme Capefor[illegible] ne montra pas sa colère, elle remercia hum-

blement Jennie de ses bons avis, et Marius des *bontés* qu'il avait eues pour « sa pauvre enfant trop candide. » Elle s'en alla, nous bénissant tous, mais profondément humiliée, et nous jurant une haine implacable.

Je saisis l'occasion pour déclarer à Jennie que je ne croyais pas devoir continuer à me rendre aux Pommets le dimanche. Il me paraissait probable que Galathée, dans quelque accès d'idiotisme, avouerait à sa mère combien elle était jalouse des « préférences » de Frumence pour moi, et dès lors Mme Capeforte mettrait sur mon compte le tort ou le ridicule de l'aventure. Jennie comprit que j'avais raison, et se chargea de dire à ma grand'mère ce qui s'était passé.

J'entrai donc du jour au lendemain, et par ma propre volonté, dans une nouvelle phase de mon existence, la solitude morale, et je me risquai à porter sans l'aide de personne le terrible fardeau d'un cœur troublé et inoccupé. Je ne mis pas d'affectation à fuir Frumence. Il venait avec son oncle, qui nous disait la messe à Bellombre les grands jours fériés. Je le rencontrais quelquefois aussi dans mes promenades, et je l'abordais amicalement; mais, comme j'étais toujours à cheval et lui à pied, nous nous quittions après avoir échangé quelques mots. Je ne lui envoyais plus mes extraits, je ne le consultais plus sur rien.

Marius eut, je crois, à Toulon, une petite affaire de cœur en ce temps-là, et, sous divers prétextes, ses visites hebdomadaires devinrent tout au plus mensuelles. Jennie avait si peu encouragé mon besoin d'expansion que je ne lui parlai plus de mes perplexités. Je m'absorbai avec elle dans les soins à rendre à ma grand'mère, auprès de qui je travaillais presque tout le temps qu'elle était levée. Le soir, quand elle se retirait, — et c'était toujours de bonne heure, — je lisais encore un peu dans ma chambre. A six heures du matin, j'étais à cheval avec Michel jusqu'à dix, ou seule, à pied, dans notre vaste enclos, d'où je sortais bien un peu pour passer de cette solitude à la solitude de nos ravins, plus cachés et plus déserts encore.

Je devins si studieuse et si rêveuse que Jennie s'en alarma; mais il fallut me laisser faire. Je ne pouvais plus vivre dans cet isolement terrible sans y développer mon intelligence avec passion. J'étudiai les langues anciennes, les sciences naturelles et la philosophie. Je lus les livres les plus sérieux, j'abordai la géométrie. Je trouvai moyen de remplir mes journées et peu à peu de ne pas les trouver assez longues pour tout ce que je voulais connaître, ou tout au moins comprendre dans la nature et dans l'humanité.

Je devins un esprit assez fort pour mon âge et pour mon sexe, ce qui ne m'empêcha pas de souffrir beaucoup du vide de mon cœur.

Plus je travaillais à refouler ses aspirations, plus il reprenait ses droits dans les jours de révolte. J'arrivai à le regarder comme mon pire ennemi et à le traiter comme un coupable. Dieu sait pourtant qu'il n'avait pas cessé d'être pur, et qu'il ne revendiquait qu'une affection exclusive et sainte; mais où la placer? Ma raison lui répondait qu'elle n'avait pas de placement à lui offrir, et que l'amour sans but était un instinct dangereux qu'il fallait étouffer. Le travail intellectuel me fut une immense ressource, et quand j'entreprenais une nouvelle étude, c'était avec tant de plaisir et d'ardeur que je me croyais à jamais calmée, à jamais triomphante; mais des circonstances extérieures qu'il n'était pas en mon pouvoir d'empêcher ramenaient le trouble.

Ma grand'mère désirait me marier, et de temps en temps ses amis, M. Barthez, M. de Malaval, le docteur et quelques autres, venaient l'entretenir de vagues projets ou lui proposer des partis tout prêts à se présenter. Elle me consultait ou me faisait consulter par Jennie; mais tout ce que l'on me disait de ces prétendans me déplaisait. Avant tout, je voulais ne jamais quitter ma grand'mère et m'assurer qu'on ne me séparerait pas de Jennie, et c'était là le difficile : les uns étaient marins, des êtres sans domicile et sans indépendance, qu'il eût fallu suivre ou rejoindre de rivage en rivage; d'autres avaient des familles qu'ils ne pouvaient me sacrifier. On m'en nomma que j'avais rencontrés, et qui me furent antipathiques dès que l'idée de tomber sous leur dépendance fut associée à leur souvenir. Ils me déplaisaient mortellement par la seule raison qu'ils ne m'avaient plu que médiocrement. La situation d'une fille à marier a ses angoisses et ses périls dont les hommes ne tiennent pas grand compte. Ils sont portés à trouver dédaigneuse et fantasque celle qui, sans avoir rien à leur reprocher, n'éprouve pas pour eux une sympathie soudaine. Moins difficiles que nous parce qu'ils savent qu'ils seront toujours nos maîtres, pour peu qu'ils aient quelques avantages personnels ou sociaux, ils pensent nous faire honneur en nous offrant leur protection. Nous qui savons qu'il faudra, en étant à eux, cesser d'être à nous-mêmes et à nos parens, nous avons grand'peur de cet étranger qui vient nous acheter et qui bien souvent nous marchande. Le désir et la curiosité de l'enfance font plus de mariages que le discernement. A quinze ans, on fait peu d'objections; à vingt ans, on s'épouvante, et j'avais déjà cet âge-là quand les propositions devinrent sérieuses.

Je dois dire, au reste, qu'elles furent en petit nombre. Quelque réservée que je fusse, ma réputation de fille savante, très raillée et très incriminée par Mme Capeforte et les siens, très vantée et très exagérée par M. Barthez et par ses amis, éloigna beaucoup les pré-

tendans. Dans notre province, on est un peu barbare; on a beaucoup de préjugés, de l'esprit et de l'imagination certainement, mais peu de culture et des mœurs rudes. Ensuite j'appris indirectement et peu à peu que ma position romanesque d'enfant perdu et retrouvé inspirait des inquiétudes assez graves, et que la malveillance les exploitait contre moi. Les folies de Denise avaient trouvé de l'écho, et il ne faut pas demander par qui, du fond de son hospice d'aliénés, les paroles incohérentes de cette pauvre fille étaient colportées et commentées. Ces propos tendaient à faire croire que j'étais la fille de Jennie, et qu'en se flattant de me léguer sa fortune, ma grand'mère nourrissait une chimère.

Pourtant M. Barthez, qui était son meilleur et son plus véritable ami, affirmait que, de toutes façons, mon avenir était aussi assuré que possible. Marius, qui s'en était préoccupé à ma requête, paraissait n'en pas douter, et Jennie, à qui je n'osais plus en parler que bien peu et bien rarement, tant je craignais de paraître soupçonner sa délicatesse, avait des affirmations si calmes, sa parole m'était si sacrée, que je regardais toute contestation sur mon identité comme une vaine et absurde clameur dont je ne devais pas me tourmenter un seul instant. Le croira-t-on? je m'en tourmentais si peu que je me prenais quelquefois à mépriser la sécurité de mon existence. Dans mes jours de spleen, j'eusse aimé à voir mon avenir menacé de quelque catastrophe qui eût donné carrière à ma volonté, sans objet dans le présent. Il ne me déplaisait pas de rêver que j'étais un enfant du peuple destiné à retourner tôt ou tard à une vie de labeur et d'obscurité.

Et dans ce rêve, — je suis ici pour tout confesser, — j'entrevoyais un ami, un compagnon, un époux tel que Frumence, pauvre, inconnu, stoïque, travaillant de ses mains sous le soleil des jours et de son intelligence dans le silence des nuits. Un être réellement fort et courageux, dévoué jusqu'à l'oubli complet de soi-même, trempé dans le Styx et plus heureux de son devoir accompli que de toutes les faveurs de la gloire et de la fortune. Ce fantôme semblable à Frumence, ce n'était pas lui pourtant, ce ne pouvait pas être lui, puisqu'il aimait Jennie, et d'ailleurs je ne voulais pas que ce fût lui; mais quiconque ne lui ressemblait pas à s'y méprendre ne me paraissait pas digne de ma confiance et de mon estime.

Cette préférence intellectuelle n'était pas une préoccupation constante. Je dois dire toute la vérité, ou du moins tout ce que je sais de cette énigme de ma vie. Je passais des jours, des semaines, des mois sans penser à Frumence, et quand j'y pensais, c'était toujours avec une tranquillité morale de plus en plus assurée. Jennie ne me le rappelait guère. Plus absorbée encore que moi par sa tâche quo-

tidienne, elle ne semblait jamais songer à lui, et quand elle en parlait, c'était toujours à propos de quelque détail positif ou de quelque fait en dehors d'elle-même. Chaque jour écoulé sur cette éventualité de leur union semblait la rendre plus invraisemblable à ses yeux. Elle comptait ses années, et si je venais à lui dire qu'elle était toujours beaucoup plus belle et presque aussi jeune que moi, elle haussait les épaules et répondait : — Y songez-vous? j'ai trente-trois ans!

J'ai bien compris plus tard pourquoi Jennie mettait ainsi toute la force morale dont elle était si largement douée à repousser l'idée de l'amour. Voyant que par mon caractère et par ma situation je n'étais pas facile à marier, elle ne voulait pas me donner le spectacle ou seulement l'idée d'un bonheur étranger au mien. Elle réussit presque à me faire oublier que Frumence aspirait à ce bonheur quand même, et qu'à l'attendre indéfiniment il trouvait une satisfaction digne d'elle et de lui.

J'essayai d'imiter ces deux êtres d'élite et de me désintéresser de moi-même pour ne vivre que par le sentiment du devoir. Hélas! j'étais trop jeune pour accomplir sans efforts et sans rechute un si grand sacrifice. L'ennui me dévorait, l'ennui dans une vie aussi active et aussi studieuse que la mienne! Eh bien! oui, c'était de l'ennui. Il y avait dans le jour des momens où les livres les plus attachans me tombaient des mains comme s'ils eussent pesé autant qu'une montagne; à la promenade, il me prenait des envies furieuses de franchir des abîmes ou de me jeter sur l'herbe et de sangloter. La nuit, je voyais un spectre sans figure et sans nom se pencher sur mon épaule et m'arracher la plume des mains. Ce fantôme s'attachait à moi, je l'entendais me dire à l'oreille : — Prends garde! entre le chemin que tu suivais autrefois et celui qu'il faudrait prendre aujourd'hui il y a un abîme, un chemin qui ne conduit à rien.

Un jour vint où je me sentis si effrayée de cette obsession que j'espérai m'en délivrer en me jetant dans les bras de Marius : c'était le vertige de l'impasse.

XXXIV.

Il avait rompu son amourette à Toulon, et il redevenait assidu chez nous. Cette petite campagne dans le monde de l'émotion ne l'avait pas changé d'un iota; il me disait comme auparavant, comme il m'avait toujours dit : Le bonheur, c'est l'absence de soucis; c'est un état négatif.

J'écoutai une dernière fois ses théories inébranlables, j'enviai sa placide indifférence, et je lui demandai avec une hardiesse triste s'il ne pensait pas qu'à nous deux nous pourrions un jour réaliser son rêve. Sa surprise parut extrême : — Ah çà, répondit-il en riant d'un rire nerveux, j'espère que tu ne vas pas me dire que tu es éprise de moi?

— Sois tranquille, je ne le suis pas. Je te connais et je me connais assez moi-même à présent pour voir qu'on peut parler du mariage comme de toute autre chose raisonnable. As-tu quelquefois songé que nous pouvions nous marier, si bon nous semblait?

— Ce ne serait pas si aisé que tu le penses. Je suis ton égal pour la naissance, et le mariage me ferait ton égal pour la fortune; mais ta grand'mère, qui n'a plus d'initiative et qui a peut-être encore un peu d'ambition pour toi, aurait besoin de ton initiative, à toi, pour se décider.

— Cela revient à dire que tout dépend de moi.

— Et de moi, s'il te plaît!

— Sans doute, et voilà ce que je te demande. Serais-tu content d'être mon mari?

— Attends que j'y pense.

— Ce sera donc la première fois? Sois sincère!

— Je veux être sincère. J'y ai pensé cent fois. Il n'en pouvait pas être autrement. Tu es certainement la personne que j'aime le mieux au monde, ce qui ne veut pas dire que je mourrai de désespoir, si tu en épouses un autre, un autre plus riche, plus instruit et plus aimable; c'est ton droit. Et c'est parce que je t'ai toujours reconnu ce droit-là que je n'ai jamais pensé à toi comme à quelqu'un dont on fait dépendre sa vie. Est-ce clair?

— Oui, et c'est parfaitement raisonnable.

— C'est raisonnable et loyal.

— C'est conforme au savoir-vivre.

— Ah! Lucienne, je t'y prends! tu y mets de l'ironie, ma petite!

— Non, je me conforme à ton vocabulaire pour éviter les malentendus.

— Écoute, ma fille : si c'est une épreuve que tu veux tenter, épargne-toi cette peine. Je ne te ferai jamais la cour, c'est-à-dire que je ne te ferai jamais de mensonges. Je ne ferai pas des yeux blancs et des soupirs à faire tourner les moulins de Galathée. Je ne me ferai jamais berger, je ne te prendrai jamais les mains et jamais je ne te demanderai un doux baiser sous l'ombrage. Tu ne me verras jamais un genou en terre devant toi. Outre que ce serait fort bête, ce serait fort mal. Tu n'es plus une enfant; tu sais qu'une jeune fille, si bien élevée qu'elle soit, sans avoir des sens

comme Galathée, peut avoir des nerfs, et moi, je sais qu'un homme bien né ne doit pas chercher à surprendre les nerfs ou les sens d'une jeune fille sans avoir sa confiance entière, librement accordée sous l'empire de sa raison. Voilà où je ne suis pas un rustre et où tu pourras reconnaître que le savoir-vivre dont je me pique est la véritable vertu d'un garçon de mon âge.

Je fus très satisfaite du langage de Marius. Quoi que j'en pusse dire et penser, *j'aimais le grand;* nous étions des enfans de l'empire, et, toute légitimiste que l'on m'avait faite, les fumées de l'héroïsme flottaient encore dans mon cerveau. Je m'imaginai voir quelque chose de très grand dans la froideur systématique de Marius, et le fantôme de Frumence m'apparut plus forcé que sincère. Marius était naïf dans sa philosophie; son stoïcisme, c'était lui-même en chair et en os. Je pris le néant pour la puissance.

— Je suis contente de toi, lui répondis-je. C'est ainsi que je comprends l'estime réciproque que nous nous devons. Il te reste à me dire si, en supposant que j'eusse l'initiative nécessaire auprès de ma bonne maman, tu m'en saurais véritablement gré.

— Comment l'entends-tu?

— Serais-tu véritablement heureux à ta manière en partageant ma vie?

— Oui, si ta vie doit rester ce qu'elle est.

— Comment l'entends-tu à ton tour?

— C'est-à-dire si tu penses pouvoir rester dans les idées justes que tu as maintenant et prendre confiance tout à fait dans les miennes.

— J'ai confiance dans ton caractère, et je désire conserver des idées justes. Que puis-je te dire de plus?

— Eh bien! nous en reparlerons, nous nous consulterons à loisir, et si dans quelque temps nous sommes contens l'un de l'autre, nous nous arrêterons à l'idée de ne plus nous quitter; si au contraire nous reconnaissons qu'elle n'est pas réalisable, nous la rejetterons sans cesser de nous estimer et d'être les meilleurs amis du monde : cela te va-t-il?

— Parfaitement.

A partir de ce moment, je me crus en possession d'un véritable repos d'esprit. Je pensai à Marius comme j'aurais pensé à acquérir une maison saine et solide, ou une bibliothèque destinée aux loisirs simples et sérieux de toute ma vie. Je recouvrai le sommeil, ma tristesse se dissipa. Je fis des projets de bonheur pour les autres. Je gardais Jennie près de moi, et je lui faisais épouser Frumence, qui devenait le précepteur de mes enfans. Marius rendait pleine justice à ces bons amis. Je ne serais jamais séparée d'eux. Je n'aurais jamais d'autre domicile que celui de ma chère grand'mère.

Je ne serais jamais séparée d'elle non plus, vivante ou morte. Je conserverais religieusement les choses créées et arrangées par elle; je vivrais dans la religion des souvenirs.

Marius tint sa promesse : il ne me fit pas la cour; mais mon air grave et décidé lui donna confiance. Il fut plus aimable qu'il ne s'était jamais donné la peine de l'être. C'était une déférence soutenue, des attentions constantes, une obligeance fraternelle sans aucune affectation, et qui n'avait rien de prémédité. Il semblait subir, sans le savoir, le charme d'un sentiment plus délicat que nos habitudes de camaraderie. Il était parfait pour ma grand'mère, qui le reprenait en amitié et recommençait à le gâter. J'y aidais de mon mieux. Je trouvais fort doux de pouvoir, moi aussi, gâter quelqu'un, et j'abandonnais mon cœur à une amitié qui me paraissait devoir remplacer l'amour avec avantage.

Je ne veux être ni ingrate ni injuste envers Marius. Il fut, je le crois, de très bonne foi, en ce sens que, voulant tenir de moi son bonheur, c'est-à-dire l'aisance, les petits soins et la sécurité, il était bien décidé à m'en récompenser par de la douceur, des égards et les mille petites condescendances de la vie intime. Il n'eût pas fallu, il ne fallait rien lui demander en dehors de sa nature, et ne pas chercher à lui faire comprendre ce qui dépassait son horizon. Avec une femme sans imagination et sans vive sensibilité, il eût été le modèle des époux. Je m'efforçais de devenir semblable à lui et de changer mes instincts : il pouvait bien s'y tromper et me promettre avec sincérité de me rendre heureuse. D'un dimanche à l'autre notre mutuelle confiance faisait insensiblement du progrès. Il obtint à l'automne de 1824 un congé d'un mois qui nous lia tout à fait. Il aimait la chasse, et, comme il tenait à garder son indépendance, il affecta d'abord d'y aller tous les jours, pour voir si j'en serais piquée. Je ne le fus que de voir qu'il me soumettait à une épreuve, et je n'en fis rien paraître. Il m'en tint compte et n'y retourna plus. Il passa tout son temps près de moi, feuilletant mes livres, les critiquant un peu à tort et à travers, et paraissant s'y intéresser quand même, me conseillant dans les soins du ménage comme un homme qui s'entend à tout simplifier, m'aidant à distraire ma grand'mère, m'accompagnant à la promenade sans paraître chercher le tête-à-tête, mais sachant le faire naître et en profiter pour me faire apprécier l'avenir tel qu'il l'entendait.

XXXV.

Je désirais consulter Jennie, Marius m'en empêcha, et me prouva que c'était son droit de ne souffrir aucune influence entre lui et moi.

— Je ne veux pas plus qu'on te parle en ma faveur, me dit-il, qu'à mon préjudice. Je crois que Jennie m'estime maintenant, et je suis presque certain qu'elle te conseillerait de me choisir : je crois la même chose de Frumence; mais me vois-tu d'ici acceptant ta confiance de seconde main et la caution de nos amis auprès de toi? Non, je ne souffrirai pas cela : j'en serais humilié. Je ne t'ai pas demandé d'être ton mari; jamais je ne t'en aurais parlé, quand bien même je l'eusse désiré passionnément, ce qui n'est pas dans mes cordes. L'idée est venue de toi, et elle peut être bonne; mais je ne veux te devoir qu'à toi-même, et tant qu'il te restera la plus petite hésitation, je m'en tiens au rôle de frère, que je trouve très facile, et dont j'ai l'habitude.

Il eut d'autres fiertés qui me plurent. Il ne voulut jamais reprendre son cheval, qui était devenu mien, et il employa ses économies à s'en procurer un autre, afin de m'escorter à la promenade et de me prouver qu'il gagnerait toujours assez pour se vêtir et se monter.

— Un homme n'a pas grand'peine à se donner, disait-il, pour n'avoir besoin de personne. Si je reste pauvre, j'aurai assez d'ordre pour qu'il n'y paraisse pas, et si je n'ai pas de bonheur, j'aurai l'air de n'être pas malheureux.

Un jour nous allâmes revoir le Regas. Il m'aida à grimper, et quand je fus en haut il redescendit chercher Jennie, qu'il aida tout aussi consciencieusement, pour me bien prouver qu'il ne me faisait pas la cour. J'eus envie de certaines fleurs; il gravit des roches difficiles et fit un gros bouquet qu'il me jeta, au lieu de me l'apporter. Jennie s'en étonna un peu. — Lucienne sait bien, lui dit-il en redescendant, que je ne suis pas galant, mais complaisant avec elle.

Cette manière de m'attirer à lui en feignant de se croiser les bras toucha ma fierté. Un jour que nous étions assis sur les rives du petit lac de la Salle-verte, il nous vint des souvenirs d'enfance, et il y eut comme un léger attendrissement chez lui. — Te rappelles-tu, me dit-il, qu'en ce lieu même, il y a six ans, tu m'as demandé si je croyais possible que nous eussions un jour de l'amour l'un pour l'autre? Eh bien! nous avons beaucoup mieux, nous avons la

vraie amitié, et nous pensons au mariage comme à la plus grande preuve d'estime que nous puissions nous donner.

— Es-tu décidé, Marius?

— Je suis décidé et archi-décidé à trouver bon le parti que tu prendras, que ce soit oui ou non.

J'essayai de comparer en moi-même la fermeté de Marius vis-à-vis de moi à celle de Frumence vis-à-vis de Jennie; mais je sentis que ce n'était pas la même chose, et je ne voulus pas y songer trop. Je ne sais si je comprimai un dernier soupir d'adieu au rêve de l'amour, mais je pris une résolution énergique pour m'en délivrer. — Demain, dis-je à Marius, je ferai savoir à ma grand'mère que j'ai résolu de t'épouser, si elle y consent.

— Mais si elle dit non?

— Pourquoi dirait-elle non?

— Supposons toujours.

— Je la prierai de dire oui, et j'y reviendrai tous les jours jusqu'à ce qu'elle le dise.

— Alors elle le dira, car jamais elle n'a voulu que ce que tu veux.

— Ainsi nous voilà fiancés?

— Oui, répondit Marius, et, quittant mon bras, il s'éloigna brusquement.

J'étais fort surprise. Il revint un instant après. — Pardonne-moi, me dit-il. Je crois que j'ai été ému, et j'ai craint, en te remerciant tout de suite, de te dire des bêtises. C'est devant ma tante, quand elle aura consenti, que je dois te dire combien me touche ta générosité de cœur. Autrement ce serait mal, et je ne dois pas me conduire comme un enfant.

Un mois plus tard, après quelques hésitations, quelques conférences avec Jennie, quelques renseignemens pris de nouveau à Toulon sur la conduite de Marius, ma grand'mère disait oui. Jennie partageait ma foi dans Marius, Frumence me complimentait sérieusement de mon choix. Tous trois pensaient que j'avais toujours aimé mon cousin, et qu'il en était venu à le comprendre et à le mériter. Ma bonne maman dispensa Marius de toute effusion de reconnaissance en lui traçant une sorte de cérémonial religieux et touchant. — Ne dites rien, mon enfant, lui dit-elle; mettez-vous à genoux devant moi, et, les mains dans les miennes, jurez-moi de rendre ma fille heureuse!

Marius obéit d'un air très recueilli et demanda la permission de m'offrir une bague en diamans qui lui venait de sa mère. — Vous ne l'avez donc pas vendue, mon fils? lui dit ma bonne maman attendrie, et pourtant vous avez eu des momens de gêne! Eh bien!

voilà une délicatesse qui me touche, et vous en êtes bien récompensé aujourd'hui en la voyant au doigt de Lucienne.

On servit le dîner, et j'y vis apparaître M. Costel et Frumence, les seuls confidens de nos fiançailles. Il avait été décidé avec eux que tout serait tenu secret jusqu'à l'arrivée du consentement de mon père, à qui l'abbé devait écrire tout de suite au nom de ma bonne maman. Marius devait partir le soir même pour Toulon et ne plus revenir chez nous que l'autorisation paternelle ne fût donnée. Ainsi l'exigeaient les convenances de famille, et nous les acceptâmes sans objection.

Le dîner commença gravement. Ma grand'mère s'efforça de l'égayer autant que ses infirmités lui permettaient de se mêler à une conversation dont elle ne saisissait que quelques mots. La seule personne qu'elle entendît toujours, c'était Jennie, qui connaissait, disait-elle, sa bonne oreille. Hélas! laquelle? Mais Jennie se tenait debout derrière sa chaise et lui jetait adroitement le mot de repère pour la mettre au courant. Ma bonne maman devinait le reste et riait. Elle voulut boire deux gouttes de vin muscat, et elle se sentit plus forte. Elle nous dit d'excellentes choses avec beaucoup d'esprit. Son jugement était toujours parfaitement sain. L'abbé fut aussi très bon et très sensé. Frumence eut de l'éloquence pour Marius, qui n'eut que de l'à-propos et des reparties aimables.

Jennie se tenait à quatre pour nous paraître enchantée; mais je surpris de l'émotion et je ne sais quelle inquiétude sur son visage. Je crois qu'elle trouvait Marius trop paisible. Quant à moi, je jouais à merveille mon rôle d'accordée; je me sentais investie d'une dignité nouvelle, et j'avais à garder à Marius ma promesse de sérénité inébranlable. Pourtant deux ou trois fois, une émotion douloureuse, une terreur atroce m'étreignirent le cœur; le sang me monta au visage, la crainte de m'évanouir me rendit pâle comme la mort, des sanglots s'amassèrent dans ma poitrine. Pourquoi? Il m'eût été impossible de le dire; mais cela était ainsi, et pour qu'on ne s'en aperçût pas, je souffris le martyre.

GEORGE SAND.

(*La quatrième partie au prochain numéro.*)

L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

XXV.

LES LUMIÈRES FLOTTANTES ET LES PHARES.

—

TRINITY HOUSE, LES ILES SCILLY ET LE ROCHER D'EDDYSTONE.

Rien de ce qui intéresse les hommes de mer n'est étranger à une nation maritime. L'Angleterre par exemple, si ingénieuse et si libérale quand il s'agit de moyens de sauvetage pour les naufragés (1), ne se montre pas moins attentive à prévenir les naufrages en protégeant ses îles par une ceinture de feux. Aussi l'étude des phares qu'elle élève et qu'elle entretient avec tant de zèle mérite-t-elle de préoccuper quiconque ne veut négliger aucun des aspects caractéristiques de la vie anglaise.

Les phares étaient connus en Angleterre dès les temps les plus anciens. Les Romains avaient construit sur les rivages mêmes de la Grande-Bretagne des tours qui paraissent avoir servi à la fois de fanal et de point d'observation pour guetter dans la mer le mouvement des vaisseaux ennemis. Près de Douvres, on pouvait voir encore, il y a quelques années, une vieille ruine qui s'est récemment écroulée, et à laquelle le langage vulgaire donnait le nom de *De-*

(1) Voyez sur les *life-boats* (bateaux de sauvetage) en Angleterre la *Revue* du 15 mai 1864.

vil's drop of mortar (goutte de mortier du diable). C'étaient les restes d'un ancien phare romain destiné à diriger pendant la nuit l'entrée des navires dans le goulet du port. Il vint pourtant une époque où l'on cessa d'éclairer les bords de la mer. Durant tout le moyen âge, on songeait beaucoup moins à protéger les intérêts de la navigation et du commerce qu'à se défendre contre des surprises et des coups de main. A quoi auraient alors servi les phares? A guider les pirates vers leur proie et à signaler aux ennemis les côtes de l'Angleterre. La Grande-Bretagne d'alors ressemblait à la sèche, qui, pour échapper à un danger, fait la nuit autour d'elle en répandant dans les eaux une liqueur noirâtre. La prudence voulait qu'après le coucher du soleil Albion disparût dans ses ténèbres. Les étroits défilés de mer, les rochers, les écueils, les mille périls dont ses côtes sont entourés, lui faisaient ainsi une sorte de forteresse naturelle que nul n'osait braver. Une conséquence bien évidente de ce système était que dans ce temps-là on ne naviguait point la nuit. Tout annonce qu'un tel état de choses se prolongeait encore sous le règne d'Élisabeth, lorsque vers 1600, pour satisfaire à des réclamations particulières, un certain Bushall créa deux phares à Caister, qui furent bientôt suivis de deux autres à Lowestoft. Une telle innovation devait rencontrer nécessairement quelque résistance, et ce qui est curieux, c'est que cette résistance partit surtout de la société maritime qui fut chargée de veiller plus tard en Angleterre à l'entretien de ces mêmes lampadaires de l'Océan.

Aujourd'hui la question de l'éclairage des côtes britanniques ne divise plus personne. Il y a seulement un choix à faire, selon les localités, entre deux procédés bien distincts: on peut fixer la lumière soit à un navire, soit à une tour. Dans le premier cas, on a ce qu'on appelle un *light-vessel*, un vaisseau-fanal, dans le second cas, un *light-house*, un phare. Avant d'examiner l'une et l'autre méthode, il convient d'étudier le système administratif qui préside chez nos voisins à la disposition de ces feux chargés d'indiquer dans les ténèbres la ligne des rivages ou la présence d'un écueil. Les phares, dans la Grande-Bretagne, ne sont point, comme en France, entre les mains de l'état, quelques-uns d'entre eux appartiennent à des villes ou à des autorités locales; mais ils relèvent généralement d'anciennes et vénérables sociétés maritimes qui ont joué un grand rôle dans l'économie politique de la nation.

I.

En face de la Tour de Londres ou plutôt des anciens fossés de la citadelle, convertis en une promenade charmante, s'étend une belle

11.527

place avec un tapis vert tout bordé d'arbustes, et derrière ce *square* s'élève un édifice qui semble s'isoler à dessein du bruit et de la multitude : c'est la maison de la Trinité (*Trinity house*). Le siége de cette importante société maritime était autrefois dans Water-Lane, d'où elle fut en quelque sorte chassée par deux incendies. Pouvait-elle d'ailleurs mieux choisir que le voisinage de la Tamise, des docks et des mâts de vaisseau qui la couronnent à distance, comme les parcs ou les forêts de grands arbres entourent de loin les manoirs de l'aristocratie anglaise? Les principaux traits de l'édifice, construit en 1793 par Wiatt, consistent en un soubassement massif surmonté d'un seul étage, orné de colonnes d'ordre dorique et de pilastres, le tout bâti en pierre de Portland. Sur la façade, des génies qu'à leur face ronde et joufflue on prendrait volontiers pour des amours tiennent à la main des ancres, des compas, des cartes marines : ces emblèmes indiquent assez bien le caractère de l'institution. L'intérieur est occupé au rez-de-chaussée par les bureaux; l'étage supérieur contient de belles salles dans lesquelles le public n'est point reçu, mais qu'on me permit de visiter. Un noble vestibule conduit à un double escalier de pierre, dont l'une et l'autre branche, après avoir suivi des directions opposées, se réunissent à un palier central, rehaussé d'ornemens et de sculptures. A droite, dans un demi-cercle décrit par la muraille, s'encadre un grand tableau à l'huile du neveu de Thomas Gainsborough représentant d'anciens « frères aînés » (*elder brothren*) (1), groupés avec leur uniforme dans une assemblée de famille. Le secrétaire, qui a passé cinquante ans dans la maison et qui a vu de près la plupart de ces figures, déclare qu'elles revivent sous la toile : sans les avoir connues, on parierait pour la ressemblance. A gauche sont inscrits sous de grands panneaux de verre les noms des bienfaiteurs de l'établissement et les sommes d'argent qu'ils ont léguées (*benefactions*). Des portes d'acajou massif introduisent le visiteur dans la salle du conseil (*board room*), dont le plafond, peint en 1796 par un artiste français, Rigaud, et tout chargé d'allégories, nous montre la prospérité de l'Angleterre naissant de la navigation et du commerce. Le Neptune britannique s'avance triomphant, entouré par les chevaux de mer et servi par les tritons. D'une main il porte un trident, de l'autre le bouclier du royaume-uni. Des canons et d'autres instrumens de guerre protégent sa marche, tandis que des génies agitent l'étendard de la Grande-Bretagne. Passe encore pour l'étendard; mais les canons! n'est-ce point abuser de l'anachronisme même en peinture? D'un autre côté, Britannia, assise sur un rocher, reçoit dans son sein les

(1) C'est le nom qu'on donne aux associés d'un rang supérieur.

produits des contrées lointaines. Des nymphes de mer accourent de tous les points du monde chargées de richesses, et des marins répandent sur les rivages de l'Angleterre ces fruits du commerce. Des enfans secouent des torches représentant les lumières des phares qui entourent les côtes des îles britanniques, et qui dirigent pendant la nuit les mouvemens des navires. Les murs de cette salle sont décorés de portraits en pied de George III et de Guillaume IV avec leurs femmes, car la royauté elle-même n'est point étrangère aux annales de *Trinity house*, et les souverains s'honorent de figurer sous les insignes de la confrérie dont ils ont été les membres et les patrons. Le portrait du duc de Wellington par Lucas passe pour le meilleur qui existe du vainqueur de Waterloo. Les bustes de la reine Victoria et du prince Albert, taillés dans le marbre blanc par Noble, un des rares statuaires vivans qui soient arrivés à la célébrité en Angleterre, reposent solennellement aux deux coins de la cheminée. Vingt fauteuils rangés autour d'une vaste table échancrée en demi-lune et recouverte d'un tapis vert marquent la place des membres du conseil durant les séances. Les associés de *Trinity house* ont pensé, avec Ben Jonson, que les bons repas entretiennent la fraternité. Leur salle à manger (*dining room*), éclairée par une sorte de lanterne ronde qui surmonte le plafond, étale ce qu'on aimerait à appeler un luxe tranquille et substantiel. On y remarque le buste de Pitt par Chantrey, les portraits du comte de Sandwich, du duc de Bedford, de sir Francis Drake, et surtout celui de Kenelm Digby par Van-Dyck. Là eut lieu tout dernièrement un grand banquet en l'honneur du prince de Galles. De distance en distance, d'excellens modèles de phares en relief, et conservés sous verre, rappellent au visiteur le but sérieux de cette société, fondée par Henri VIII.

L'histoire de *Trinity house* n'est guère connue des Anglais eux-mêmes; une partie de ses anciennes archives a été dévorée par le feu en 1714, et peut-être, comme toutes les vieilles corporations, tenait-elle assez peu à communiquer aux profanes le mystère de ses annales (1). Tout ce qu'on sait, c'est qu'elle existe en vertu d'une charte de Henri VIII, datée de Canterbury le 20 mars 1512, et non, comme on l'avait cru jusqu'à présent, de Westminster le 20 mai 1514. L'original même de cet acte est perdu; mais arriverait-on à le retrouver qu'un tel document, dont on possède d'ailleurs une copie authentique, ne jetterait aucune lumière sur l'âge réel de la société. La date de l'acte d'incorporation donne-t-elle bien la date de la

(1) C'est à l'extrême obligeance du secrétaire de la société, M. Berthon, que je dois des renseignemens négligés jusqu'ici.

naissance? Il y a lieu d'en douter. La plupart de ces anciennes associations surgirent d'une communauté d'intérêts et d'affaires. Des hommes rattachés entre eux par le lien des mêmes industries s'unirent à petit bruit pour établir certaines règles et pour suivre certaines mesures dont ils devaient tirer avantage. Plus tard, quand ils eurent acquis de l'influence et que l'utilité de leurs services fut généralement reconnue, ils s'adressèrent à l'état pour obtenir une sanction. La charte royale ne fit alors que reconnaître et consacrer des droits acquis, tout en y ajoutant certains priviléges. On est donc porté à croire que la confrérie des hommes de mer existait bien avant de recevoir le baptême de l'autorité : peut-être même remonte-t-elle au berceau de la navigation britannique; mais pourquoi ce nom de *Trinity house?* Est-ce parce que les premiers confrères se réunissaient à certains jours dans une chapelle consacrée à la Trinité? Serait-ce parce que Henri VIII institua en même temps *trois* sociétés de marins, celles de Deptford, de Newcastle et de Hull (1)? Le champ reste ouvert aux conjectures; mais l'opinion la plus accréditée est que cette corporation s'appelait *Trinity-Board* ou *Trinity house* à cause des termes de la charte même de Henri VIII, commençant par ces mots : « au nom de la très glorieuse et indivisible Trinité... » Plus tard, dans un autre acte, ce prince y ajouta l'invocation de saint Clément, et ce dernier nom servit aussi plus d'une fois à désigner la corporation ou *guild*. Il ne faut point perdre de vue que cette confrérie avait été fondée à l'origine sous l'inspiration des idées religieuses, peut-être même monastiques. Le devoir des membres de l'association était de prier pour l'âme des matelots noyés en mer et pour la vie de ceux qui luttaient contre la tempête. Henri VIII, dans les commencemens, lui conserva ce caractère, et astreignit même les *frères* et *sœurs* à certaines pratiques de dévotion. Un chapelain devait être élu et payé par l'association pour célébrer des messes. Dans la seconde moitié du règne de Henri VIII, le mouvement de la réformation ne tarda point à effacer ce qu'on appelait déjà ces restes de papisme. Du sentiment religieux qui avait présidé à sa naissance, la *fraternité* des marins ne garda guère que la charité : elle institua une école pour les enfans et une maison de refuge, *almshouse*, pour les vieux matelots indigens. Modifiée ainsi par le protestantisme, cette ancienne société catholique se dégagea des formes du moyen âge, et sépara le point de vue civil du point de vue mystique. Quel était après tout son but? Augmenter la science des marins et développer la navigation du royaume.

(1) Ces trois sociétés jouissent d'assez grands priviléges, mais celles de Newcastle et de Hull ne représentent que les marins de ces deux ports, tandis que la *Trinity house* de Deptford est la corporation des armateurs et des marins de tout le royaume.

Le siége de cette confrérie était primitivement à Deptford, ancien village de pêcheurs, situé sur une crique d'eau profonde formée par la Tamise dans le voisinage de Londres. Jugeant la position favorable, Henri VIII y avait institué un dock en 1513 et y avait bâti un arsenal. Ce dock ne tarda point à devenir un des plus importans du royaume. C'est là que se rendit Pierre le Grand, durant son séjour en Angleterre, pour étudier l'art de construire des navires. Il était logé dans la maison de John Evelyn (1). *Sayes Court* (c'était le nom de cette résidence) était alors le rendez-vous favori des écrivains célèbres, des savans et des hommes de goût. Non content de faire naviguer tous les jours un yacht sur la Tamise et de travailler dans le *dockyard* (chantier pour la construction des vaisseaux), le tsar de toutes les Russies aimait à se promener dans une brouette à travers les avenues des jardins célèbres qui entouraient *Sayes Court*. Il fit si bien qu'il détruisit toutes les haies, à l'exception des haies de houx, lesquelles, dit Evelyn, avaient le moyen de se protéger elles-mêmes : *illum nemo impune lacessit*. Ces jardins ont entièrement disparu, et sont aujourd'hui remplacés par des magasins de vivres (*victualling yard*). J'ai longtemps cherché dans la ville de Deptford les traces de l'ancienne association d'où est sortie *Trinity house*. Une vieille maison dans laquelle les frères tenaient leurs *meetings* fut abattue en 1787. C'est dans cette maison que furent rédigées les lois de l'institution, *bye laws*, et en souvenir sans doute du berceau de la confrérie les membres de *Trinity house* se rendent encore à Deptford ou dans les environs pour célébrer certaines solennités. Deux hospices qui se rattachent à l'association sont restés debout : l'un date du règne d'Henri VIII, quoique rebâti en 1788; l'autre fut construit vers la fin du dernier siècle. L'église de Saint-Nicolas dans la même bourgade a peut-être aussi quelque chose à nous apprendre sur les origines de la confrérie; dans cette église, qui a sans doute servi de noyau à l'institution, se rassemblaient encore, il y a quelques années, le lundi de la Trinité, les principaux membres de la confrérie, et les habitans de Deptford se souviennent d'y avoir vu entrer ce jour-là le vieux duc de Wellington en sa qualité de maître de *Trinity house*. Tout près de Deptford, mais de l'autre côté de la Tamise, est l'ancien village de Stepney, aujourd'hui un faubourg de Londres. Dans l'église de Stepney s'élève un monument funèbre sur lequel on lit l'inscription suivante : « Sir Thomas Spert, pendant quelque temps contrôleur de la marine du roi Henri VIII, fondateur et premier maître de la digne

(1) L'auteur de quelques mémoires et d'un petit écrit intitulé *Silvia* ou *Discours sur les arbres*.

corporation appelée la maison de la Trinité. » Ce monument a été érigé par ladite corporation en 1622, quatre-vingt-un ans après la mort de celui dont on voulait honorer la mémoire. Ce sir Thomas Spert était un grand favori d'Henri VIII, et c'est d'après ses conseils que le roi fonda ou plutôt constitua *Trinity house*.

La reine Élisabeth confirma l'existence de cette société maritime par un acte du parlement. Des chartes lui furent ensuite octroyées par Jacques Ier, Charles II et Jacques II. J'ai vu dans les bureaux de l'institution ces vénérables parchemins religieusement conservés au fond d'une vieille boîte en chagrin noir. Que se proposaient les auteurs de ces nouvelles chartes? Expliquer les *libertés*, *franchises* et *priviléges* de la société, assez vaguement indiqués par Henri VIII. Bien loin d'étendre la juridiction de la confrérie, on ne fit guère que lui assigner des bornes. Définir un pouvoir, n'est-ce point le limiter? La société devait d'abord exercer une surveillance, non-seulement sur la marine marchande, mais aussi sur la marine de l'état. Ce dernier privilége se trouva restreint du temps même d'Henri VIII, lorsque ce roi institua des commissaires pour inspecter les vaisseaux de guerre. *Trinity house* conservait pourtant encore sous son règne, et même sous les règnes suivans, quelques branches de la police maritime qui passèrent peu à peu dans d'autres mains. Sa constitution fut aussi plusieurs fois remaniée. La société se divise aujourd'hui en frères aînés, *elder brothers*, et en frères cadets, *younger brothers*. Cette distinction n'existait point du tout à l'origine. D'après l'acte de fondation, tous les marins d'Angleterre étaient appelés à faire partie de cette société, tous y étaient représentés et concouraient à la rédaction des lois. La charte d'Henri VIII était donc, comme on dirait aujourd'hui, entièrement démocratique; celles qui suivirent ont effacé peu à peu ce caractère. La différence entre les frères aînés et les frères cadets s'introduisit sous le règne de Jacques Ier. Ce roi autorisa le maître, les directeurs et les assistans de *Trinity house* à choisir dans l'association des marins dix-huit personnes qui porteraient désormais le titre d'*elder brothers*. Ce fut la source de la présente hiérarchie. La même charte interdisait pour la première fois aux frères cadets de voter les lois et règlemens relatifs aux affaires de la compagnie; elle leur reconnaissait pourtant le droit de prendre part aux délibérations toutes les fois qu'il s'agirait de nommer ou de destituer le maître et les directeurs. Plus tard, les chartes de Jacques II et de Charles II ne leur laissèrent que le droit de nommer et non celui de destituer les membres du conseil. Ceux qui se rendaient à ces élections recevaient pour leur peine une demi-couronne (3 francs), au lieu d'un dîner. Avec le temps, ce dernier pri-

vilége lui-même, le droit d'élire, leur fut enlevé. Le prétexte dont on se servit pour exclure les frères cadets de la participation au vote et aux affaires de la société fut qu'ils se montraient beaucoup trop tumultueux dans les réunions. Aujourd'hui les *younger brothers* sont choisis d'après le bon plaisir du conseil, sur la proposition d'un des frères aînés, et sans que leur élection soit soumise, comme autrefois, à la formalité du scrutin. C'est à Deptford, le lundi de la Trinité, qu'avait lieu la cérémonie de la réception, d'après un ancien usage conservé jusqu'en 1709. Cette cérémonie, très simple, consistait pour l'initié à prêter serment et à serrer la main de chaque frère aîné, qui lui souhaitait en retour la bienvenue. Ceci fait, il recevait une *branche*, c'est le nom qu'on donne à un certificat portant la signature de la société (1). Il avait ensuite à payer 20 shillings pour les pauvres comme droit d'entrée. Le nombre des frères cadets n'est point limité : il ne saurait être trop grand, disent les anciennes chartes, parce que les marins représentent la force de la nation. De nos jours pourtant on n'en compte que trois cent soixante. N'est-il point à regretter que *Trinity house* ait beaucoup trop introduit, avec le temps, dans sa constitution le principe tout britannique de la primogéniture? Les aînés se sont emparés du pouvoir, des honneurs et des profits de l'institution, tandis qu'ils laissaient aux cadets un vain nom et une branche sèche. Il est ainsi arrivé parmi eux ce qui arrive trop souvent dans certaines familles anglaises.

Les frères aînés, au nombre de trente et un, doivent être choisis parmi les frères cadets. En vertu de ce principe, toutes les fois que la société voulut admettre dans son sein un personnage d'élite, elle l'a d'abord reçu *younger brother*, puis (très souvent le même jour) elle l'a élevé à la dignité d'*elder brother*. Les cadets sont donc ainsi des candidats au rang supérieur de la fraternité; mais dans *Trinity house*, comme dans le royaume des cieux, il y a plus d'appelés que d'élus, et la plupart d'entre eux restent à l'état de candidats perpétuels. D'après une modification du règlement qui remonte à 1835, tout frère cadet aspirant au droit d'aînesse doit d'ailleurs subir une sorte d'examen sur la validité de ses titres. Nul n'est admis à se présenter, s'il n'a d'abord servi au moins quatre années en qualité de capitaine dans la marine de l'état ou dans la marine marchande. Le jour des élections, une liste des candidats approuvés est remise par le secrétaire à tous les membres présens de la cour ou du conseil, *court*. Chacun d'eux, à commencer par le plus jeune, marque d'un trait de plume les noms des trois qui lui paraissent éligibles.

(1) On l'appelait ainsi parce qu'elle contenait une *branche* ou un *extrait* des statuts.

Ceci fait, les trois noms qui ont réuni le plus de barres noires sont soumis à l'épreuve du scrutin, et celui qui obtient le plus grand nombre de boules est proclamé élu. Le nouveau frère aîné paie alors 30 livres sterling pour les pauvres et autant pour un dîner de réception, en tout 1,500 francs. A l'une des séances suivantes, il prête serment, et fait désormais partie du conseil de *Trinity house*.

Les frères aînés, *elder brothers*, se partagent en membres honoraires et en membres actifs. Dès les premiers temps, la compagnie comprit l'avantage d'appeler dans ses rangs des hommes étrangers à la navigation, mais célèbres par la naissance, la position sociale ou de grands services rendus au pays. Dès 1673, un évêque de Rochester, ayant prêché devant la corporation le lundi de la Trinité, reçut le baptême de la société. Pitt occupa la dignité de maître durant dix-sept années. Guillaume IV remplissait les mêmes fonctions lors de son avénement au trône. Wellington et le prince Albert sont aujourd'hui remplacés par lord Palmerston. Autour de lui se groupent des hommes d'état de nuances politiques bien diverses, lord John Russell par exemple et lord Derby. Une figure de rhétorique chère au langage anglais, le *vaisseau de l'état*, est d'ailleurs le seul lien qui rattache les uns et les autres à une association maritime. Ces membres honoraires, au nombre de onze, ne sont point rétribués; ils ne s'occupent guère des affaires intérieures de la maison, mais ils lui donnent de l'éclat et de l'influence. En cas de décès, ils sont remplacés à la majorité des voix, et c'est dans les mêmes sphères élevées du gouvernement ou des gloires nationales qu'on leur cherche un successeur. Les vingt membres actifs, sur lesquels reposent en réalité les intérêts matériels de la compagnie, sont d'anciens capitaines de vaisseaux de ligne ou de vaisseaux marchands retirés du service de mer.

Le conseil effectif de *Trinity house* se compose d'un député-maître, *deputy-master*, de quatre directeurs ou *wardens*, de huit assistans et de sept autres frères aînés. Ces vingt membres se divisent en six comités chargés de traiter toutes les affaires de la corporation. Le premier, appelé *committee of wardens*, se compose du député-maître et des directeurs : il s'occupe plus spécialement des finances et exerce un contrôle sur l'ensemble des opérations de la société. Les cinq autres comités, suivant les diverses fonctions qui leur sont assignées, nomment les pilotes et leur délivrent un brevet de capacité, surveillent le lestage des navires dans la Tamise, établissent ou entretiennent tous les signaux de reconnaissance, *sea marks*, examinent les enfans de *Christ's hospital* qui se destinent à la marine, recueillent les revenus de la société, ou bien prennent

soin des pensionnaires dans les maisons de refuge appartenant à *Trinity house*. Les chartes leur confèrent en outre le droit de punir les matelots pour cause de révolte, de mauvaise conduite ou de désertion. La marine royale, comme la marine marchande, est peut-être de toutes les carrières celle qui se prête le mieux dans la Grande-Bretagne à l'essor du mérite personnel. Plusieurs des officiers qui se sont élevés le plus haut dans le service de l'état ont commencé par grimper au mât, et le capitaine Cook lui-même débuta comme mousse dans un bâtiment qui transportait du charbon de terre sur les côtes. Parmi les anciens capitaines de vaisseau qui dirigent *Trinity house*, il y en a quelques-uns qui peuvent se dire les fils de leurs œuvres; ce sont dans tous les cas des hommes pratiques, chez lesquels l'expérience de la mer s'allie à l'énergique résolution de protéger les intérêts du commerce.

Parmi les fonctions si diverses et si étendues de cette société, je ne m'arrêterai qu'à celles qui concernent l'éclairage des mers britanniques. Pour la première fois, sous le règne de Jacques Ier, on se demanda si les priviléges accordés à *Trinity house* par Henri VIII et par la reine Elisabeth embrassaient bien le droit d'ériger des phares, *light-houses*. Une personne se trouvait surtout intéressée à faire triompher l'opinion contraire : c'était le roi. La concession des phares était une source de faveurs et par conséquent un moyen sur lequel on pouvait compter pour étendre les prérogatives de la couronne. Ainsi pensait Jacques Ier, et les courtisans étaient de son avis. Il n'y avait point alors un coin de rocher nu et désolé au bord de la mer qui ne fût convoité par les spéculateurs pour y bâtir une tour et y allumer un fanal. Un ancien ministre d'état fort bien en cour, lord Grenville, écrivait sur son journal en forme de note ou de *memorandum :* « Guetter le moment où le roi sera de bonne humeur pour lui demander un phare. » Ces *light-houses* levaient en effet un droit considérable sur tous les vaisseaux qui passaient à portée de la lumière projetée par la lanterne. Les prétentions de Jacques Ier embarrassèrent beaucoup les juges, qui finirent par transiger entre les deux puissances; il fut décidé que la confrérie des marins était autorisée à élever des phares, mais que la couronne jouissait du même privilége en vertu de la *loi commune*. A partir de ce moment, au lieu de rester, comme l'avait voulu Elisabeth, la propriété exclusive de *Trinity house*, le bail et le monopole des feux allumés sur les côtes furent accordés ou vendus par le souverain à certains particuliers. Les conséquences de ce système ont été déplorables. Quelques-uns des feux éclairaient mal; d'autres ne s'allumaient point du tout, et dans tous les cas les navires avaient à payer de grosses taxes. Enfin, sous le règne de Guillaume IV, un

acte du parlement introduisit une certaine uniformité dans l'administration des *light-houses* et réduisit les droits de péage, *tolls*. Cet acte décida que tous les intérêts du souverain relatifs à la question des phares passeraient entre les mains de *Trinity house* moyennant une somme de 300,000 livres sterling (7,500,000 fr.) une fois payée aux commissaires de la couronne. Il autorisa aussi la corporation à racheter les *light-houses* qui appartenaient à des particuliers, et en cas de contestation la valeur de ces propriétés devait être fixée par un jury. C'est alors qu'éclatèrent surtout aux yeux du pays les abus de l'ancien ordre de choses. Un des propriétaires ne rougissait point de demander pour un roc stérile situé au milieu de l'Océan et couvert d'une masure la somme étourdissante de 550,000 livres sterling (13,750,000 francs); il finissait par accepter en soupirant 400,000 livres sterling (10 millions de francs). La source de ces immenses profits était évidemment dans les impôts prélevés sur la navigation. Les *light-houses* tenues par les particuliers frappaient alors les navires d'un droit de 2 deniers par tonne. Depuis que ces mêmes phares appartiennent à *Trinity house*, les droits de péage varient entre un demi-farthing (liard) et 1 denier. Et pourtant les frais d'éclairage, par conséquent le volume de la lumière, ont beaucoup augmenté sous le nouveau régime. Le phare de Smalls-Rock, au-dessus du canal de Bristol, n'usait que deux cents gallons d'huile par an quand il était entre les mains de l'industrie privée; il en consume aujourd'hui quinze cents gallons. On aperçoit d'ici les services qu'a rendus sous ce rapport à la navigation *Trinity house*. Le prélèvement des droits de péage constitue néanmoins une branche très importante de son revenu : c'est avec cet argent, comme aussi avec la vente du lest pour les navires et le produit de ses terres, les unes achetées, les autres laissées à titre de legs, que la société fait face à toutes ses dépenses. Une de ses principales charges est la construction et l'entretien des phares et des autres signaux de reconnaissance qui avertissent sur mer les vaisseaux. Elle applique aussi une grande partie de ses fonds à des œuvres de charité, et c'est à ce titre qu'elle a été exemptée, ainsi que les hôpitaux en Angleterre, des taxes publiques. Au point de vue civil, *Trinity house* constitue un lien entre l'amirauté et la marine marchande. Indépendante de l'état, mais attirant dans son sein les gloires et les influences du gouvernement, appuyée d'ailleurs sur des chartes qui lui assurent une autorité légitime et suffisamment étendue, elle est le type de ces institutions vraiment anglaises dans lesquelles le pouvoir donne pour ainsi dire la main à la liberté.

Ce qu'est à l'Angleterre *Trinity house*, une confrérie de marins

dirigeant les intérêts généraux de la police et de la navigation, les commissaires du nord (*Northern Commissioners*) et le *Ballast Board* (conseil du lest) le sont à l'Écosse et à l'Irlande. Ces trois sociétés ont été placées en 1853 sous le contrôle du *Board of trade* (conseil du commerce), dont le siége est à Londres dans les bâtimens de la trésorerie. Ce dernier est bien une branche du gouvernement, un comité du conseil privé (*Privy council*), ayant à sa tête un président, un vice-président et deux secrétaires. Ses attributions sont assez étendues. Les différens projets de loi relatifs aux intérêts du commerce, les traités et les négociations qui concernent l'industrie, les changemens dans l'économie et la balance des douanes sont généralement étudiés dans ses bureaux. Les eaux et forêts tombent aussi sous sa juridiction. Il est aisé de saisir l'intention de l'autorité en rattachant les trois grandes corporations maritimes du royaume au *Board of trade :* on a voulu frapper leurs opérations d'un cachet d'unité. Qu'on n'aille pourtant point au-delà des vœux du gouvernement anglais, et surtout qu'on n'applique point au jeu des institutions britanniques nos idées françaises! Chez nous, un pouvoir central est par le fait un pouvoir absorbant; il dirige, il réglemente, il ordonne, il prend à la liberté individuelle tout ce qu'il peut lui enlever sans se mettre en contradiction trop flagrante avec la loi. Tel n'est point du tout le caractère de l'intervention de l'état chez nos voisins. Le conseil du commerce n'exerce une sanction sur les affaires de *Trinity house* qu'en matière d'argent. C'est pourtant beaucoup que de tenir en main les cordons de la bourse, et grâce aux questions de finances le *Board of trade* exerce une influence directe sur l'administration de cette société. En veut-on un exemple? Avant 1854, s'agissait-il de construire un phare dans quelque localité voisine de la mer, les commerçans et les armateurs intéressés au succès de l'entreprise rédigeaient des pétitions, priant *Trinity house* d'éclairer tel ou tel point dangereux des côtes. Ils s'engageaient en même temps à payer un droit raisonnable à la compagnie pour l'indemniser de ses frais. Si l'utilité de cette création lui était démontrée, la corporation s'adressait alors à la couronne pour obtenir un brevet revêtu du sceau royal et l'autorisant à lever les taxes convenues sur le passage des navires. Aujourd'hui le conseil du commerce, avant de permettre aux fonds de la société de s'aventurer dans la construction d'un phare, examinerait peut-être par lui-même si cette mesure répond bien à un besoin. Quoi qu'il en soit, cette surveillance de l'état a rendu plus vraie l'ancienne devise de la compagnie : *trinitas in unitate.*

Parmi les divers procédés qui concourent à l'éclairage des mers britanniques, il en est un qui appartient bien à l'Angleterre, et au-

quel on a donné le nom de *floating lights* (lumières flottantes); c'est aussi celui qui devra nous occuper d'abord.

II.

Les voyageurs qui se rendent de France en Angleterre par le bateau à vapeur ont pu remarquer pendant la nuit, à l'embouchure de la Tamise, une lumière qui guide tous les navires du monde vers le port de Londres. Cette lumière, appelée *Nore light*, a été placée sur un vaisseau-fanal, *beacon-vessel*, pour signaler un banc de sable perfide, le *Nore-Sand*. L'inventeur de ce système d'éclairage est un nommé Robert Hamblin, qui vivait dans le dernier siècle. Ancien barbier de Lynn, il avait épousé dans cette ville la fille d'un patron de navire, et peut-être à cause de cette alliance se crut-il lui-même un peu marin. Le fait est que, sans avoir été élevé pour la mer, il devint maître d'équipage dans un bâtiment qui portait du charbon de terre sur les côtes. Ce commerce ne semble point l'avoir enrichi, et après avoir échoué dans plusieurs entreprises, il résolut d'introduire un nouveau système pour distinguer entre elles les lumières marines. Le hasard le mit en rapport avec un homme à grands projets, David Avery, qui se réveillait tous les matins la tête pleine de millions et les poches vides. Agissant de concert, ils obtinrent du gouvernement anglais, le 4 juillet 1730, un brevet de quatorze années pour exploiter leur invention. Passant bientôt d'un plan à un autre, ils établirent à Nore une lumière flottante à bord d'un vaisseau, puis ils prirent sur eux de lever des droits destinés à entretenir le fanal. Cette dernière circonstance parut à *Trinity house* une infraction à ses privivilèges. Le vaisseau-lumière, *light-vessel*, avait réussi et était fort approuvé de la navigation. Encouragé par ce succès, David Avery, qui semble avoir joué le principal rôle dans l'exécution du projet, annonça hautement l'intention d'ériger un navire tout semblable dans les mers des îles Scilly. On vit le moment où toute la Grande-Bretagne allait être entourée d'un cordon de lumières flottantes. Les membres de *Trinity house*, en leur qualité de gardiens de la navigation, portèrent plainte devant les lords de l'amirauté, qui ne purent ou ne voulurent point agir. La société maritime alors s'adressa au roi et lui représenta combien il était illégal qu'un particulier frappât un impôt sur la marine marchande. Elle fit si bien que le 4 mai 1732 le brevet fut retiré. Avery, dont les projets de fortune se trouvaient renversés par ce coup de foudre, se présenta devant la compagnie et proposa de traiter avec elle en ce qui regardait la lumière du Nore-Sand. Il prétendit avoir déboursé 2,000 liv. sterl. (50,000 fr.).

On capitula : le brevet et la propriété du fanal passèrent à perpétuité dans les mains de *Trinity house;* mais Avery obtint d'en retenir le bail durant soixante et un ans, à la condition de payer annuellement 100 livres sterling (2,500 francs). Telle est l'origine des lumières flottantes. Hamblin et Avery ne sont point en odeur de sainteté parmi les membres du *Trinity board.* Je ne vois pourtant aucune raison pour les traiter l'un et l'autre avec dédain. L'invention était vraiment utile, et la preuve, c'est qu'elle a survécu. On prétend, il est vrai, que cette même idée avait été proposée cinquante ans auparavant par sir John Clayton. Toujours est-il que la maison de la Trinité avait repoussé le projet, tandis que les deux aventuriers, si l'on tient à les appeler ainsi, eurent du moins l'honneur et le mérite de le mettre à exécution.

L'éclairage des mers par le moyen des vaisseaux est soumis à certaines conditions géologiques. On compte maintenant quarante et une lumières flottantes en Angleterre, tandis qu'il n'en existe qu'une en Écosse et cinq en Irlande. Ne doit-il point y avoir une raison, ou, comme disent les naturalistes, une loi géographique déterminant la distribution des vaisseaux lumineux à la surface de l'Océan? Cette loi, la voici : les rivages de l'Écosse et de l'Irlande se composent principalement de rochers de granit et de porphyre; désagrégées depuis des siècles, ces masses ont bien formé dans certains endroits des accumulations de bancs de sable donnant naissance à des détroits et à des défilés de mer d'un accès dangereux; mais il reste toujours des blocs solides sur lesquels on peut bâtir des phares. Il n'en est plus du tout de même dans le sud et à l'est de l'Angleterre : là, presque toute la ligne du littoral consiste en falaises de craie ou d'autres roches friables, tandis que le fond de la mer est un lit de sable : dans de telles circonstances, où trouver une base assez ferme pour y jeter les fondemens d'une tour destinée à braver le vent, la tempête, quelquefois même les injures des vagues? C'est dans de pareilles localités que le vaisseau-fanal rend surtout des services. Un des endroits les plus redoutés des marins est, sur les côtes du Kent, ce qu'on appelle les sables de Goodwin (*Goodwin sands*), qui ont, s'il faut en croire certains récits, la propriété de dévorer les navires. Différentes tentatives pour y élever un phare ayant échoué, on a établi sur ces sinistres parages trois lumières flottantes qui avertissent les vaisseaux, et qui ont certainement empêché plus d'un naufrage (1). De semblables signaux sont employés à Yarmouth, dans

(1) Un phare et deux balises, *beacons,* ont été successivement érigés et détruits depuis 1841. Une des trois lumières flottantes est aujourd'hui à North-Sandhead, environ six milles de Margate, l'autre à Blunt-Head, presqu'en face de Deal, et la dernière à six milles de South-Foreland.

Lowestoft-Roads, et ailleurs à peu près pour les mêmes causes. Enfin le *light-ship*, dans d'autres localités bien différentes, sert à mettre en garde les matelots contre des courans perfides, des tourbillons sous-marins ou des écueils sournoisement cachés à certaines heures par les grandes eaux. C'est surtout à cette dernière intention que répond la lumière flottante des îles Scilly (*Scilly islands*).

Curieux de visiter ce vaisseau-fanal, situé à l'extrémité sud-ouest de l'Angleterre, je m'étais embarqué à Penzance en 1863. Ce que j'avais lu des îles Scilly me donnait d'ailleurs l'idée de terres dispersées et rocailleuses habitées plus ou moins par des phoques et des sauvages. Trente-six milles de mer séparent Penzance de Saint-Mary's, l'endroit où je devais m'arrêter d'abord. Sur le pont, un homme à taille haute et flexible, la tête couverte d'une casquette, le pied aussi ferme que celui d'un marin sur les planches, allait et venait avec une agilité extraordinaire malgré les secousses et les soubresauts du bateau à vapeur. Il paraissait connaître tout le monde, même ceux qu'il n'avait jamais vus auparavant. Ayant sans doute deviné mon faible, il me désignait du doigt et me nommait tous les points curieux de la côte. Grâce à cet obligeant cicerone, je pus saluer en passant le *Treryn-Castle*, formidable promontoire couronné d'un rocher mouvant (*logan rock*), le *Runnel*, sombre écueil couvert par la marée haute, les masses granitiques de *Penwith*, un des traits imposans du rivage, et enfin le *Land's-End*, qui se dessinait triste et superbe dans un lointain de deux à trois milles. Il en est de certaines beautés de la nature comme de certains événemens de l'histoire qui paraissent plus grands à distance. Bientôt nous perdîmes de vue la terre, et nous nous trouvâmes entre ciel et eau. S'il faut en croire la tradition, il fut un temps où cette solution de continuité n'existait nullement. Une langue de terre s'étendait entre ce qui est aujourd'hui le promontoire du *Land's-End* et les îles Scilly. C'étaient, assure-t-on, de vertes et fertiles campagnes, entremêlées de villages, surmontées par les flèches et les clochers de cent quarante églises. La contrée s'appelait alors *Lethowsow* ou *Lionesse;* c'est encore le nom qu'on donne aujourd'hui au bras de mer qui sépare l'extrémité de la Cornouaille des îles Sorlingues (1) par un abîme d'une trentaine de milles. Selon d'anciens romanciers, la terre de Lionesse aurait même été le théâtre d'une sanglante bataille. Là, « pendant tout le jour, le bruit de la mêlée roula parmi les montagnes et sur le bord de la mer jusqu'à ce que tous les chevaliers de la Table-Ronde fussent tombés, homme à homme, autour de leur roi Arthur. » Où est maintenant cette *terre*

(1) C'est ainsi qu'on appelle les îles Scilly en France.

de beauté, et comment a-t-elle disparu? Elle est au fond de la mer. De vagues récits de pêcheurs veulent que des débris de portes et de fenêtres, des fragmens de pierre à moulin et d'autres vestiges aient été recueillis de temps en temps dans les filets. Une ancienne famille du pays, celle des Trevillian, porte sur ses armes un cheval sortant des eaux, en souvenir d'un de ses ancêtres, qui durant l'inondation parvint à gagner le rivage de la Cornouaille, monté sur un coursier, intrépide nageur. Pourquoi faut-il que ces fables se trouvent démenties par l'autorité de Strabon, qui décrit les lieux à peu près tels qu'ils existent aujourd'hui? La géologie n'a pourtant point de raisons pour rejeter le fond de la légende, depuis surtout que les théories de Lyell ont appelé l'attention sur les derniers envahissemens de la mer. Ces eaux sont assez profondes et assez tempêtueuses pour avoir forcé une ancienne barrière. Quelques rochers isolés, tels que le *Wolf* (le Loup) et les *Seven-Stones* (les Sept-Pierres), paraissent bien être les débris d'un isthme qui, ébranlé par des convulsions souterraines ou miné peu à peu par les vagues, s'est un jour abîmé violemment dans l'Atlantique; mais une sorte de nuage ou de voile impénétrable couvre la date de l'événement.

Après deux ou trois heures de pleine mer, nous aperçûmes à l'horizon comme un groupe de nuages pétrifiés : c'étaient les îles Scilly. Mon cicerone m'apprit alors qu'il était un habitant de Saint-Mary's et m'offrit de *m'accommoder*, c'est-à-dire de me fournir un logement dans sa maison. Je n'aime point les auberges; les hôtels sont aux voyages ce qu'est le lieu-commun aux discours : aussi j'acceptai de grand cœur sa proposition, et nous fîmes des arrangemens en conséquence. Je n'en admirai pas moins son habileté, et je commençai à revenir un peu de ma première opinion sur la naïveté des Scilloniens (1). Chemin faisant, nous rencontrâmes un joli vaisseau, le *Maiden Bower*, tout couvert de drapeaux, qui avait été lancé le matin même et que nous étions chargés de remorquer, c'est-à-dire de reconduire en triomphe dans le port. Les deux équipages échangèrent d'un navire à l'autre de vigoureux hourras, les chapeaux se balancèrent en l'air par trois fois, et je compris que c'était une manière de saluer le nouveau venu sur les mers, en lui souhaitant toute sorte de prospérités. Mon hôte (car déjà je le considérais ainsi) me dit que le *Maiden Bower* avait été construit dans les îles Scilly : ces sauvages possédaient donc au moins d'excellentes notions sur l'architecture nautique!

Nous côtoyâmes quelque temps de farouches rochers, prodigieuses forteresses de la nature. Le premier aspect de ces îles est

(1) Habitans des îles Scilly.

des plus singuliers : si jamais nos continens sont engloutis par la mer, ils auront cette forme. Des lambeaux de granit dispersés, déchirés, flottent en quelque sorte à la surface des mers pleines d'épouvante et de grandeur. A première vue, ces îles et ces îlots semblent inhabités; on dirait les ruines d'un monde. Un vaste océan, sur lequel les rayons du soleil commençaient à décliner, mugissait avec un air d'empire autour de ces terres à demi naufragées, que protégeait néanmoins une âpre ceinture de falaises. Il était à peu près six heures du soir quand nous entrâmes dans le port de Saint-Mary's, entouré d'une longue jetée curviligne, *peer*, construite de 1835 à 1838. Le quai était couvert de monde, accouru, j'imagine, pour saluer l'entrée du nouveau navire. Quel ne fut pas mon étonnement de retrouver toutes les modes de Londres! Les femmes portaient des chapeaux de paille ronds, et elles parlaient l'anglais avec un accent beaucoup plus pur que celui de la Cornouaille. On pénètre dans la ville, ou, comme on dit, dans la capitale de l'île, appelée Hugh-Town, par une entrée étroite et un peu sombre, comme celle d'une forteresse. Nous traversâmes des rues assez bien bâties et une grande place nommée la *Parade*, sur laquelle un interprète, me reconnaissant pour un Français, vint m'offrir ses services. C'est un Espagnol de naissance qui parle toutes les langues sans en savoir aucune. Une élégante boutique attira mon attention : j'entrai, et après m'avoir servi, le marchand, avec toute la politesse du West-End de Londres, me rendit ma monnaie de cuivre enveloppée dans un petit sac de papier. Décidément je m'étais trompé sur les mœurs des habitans de *Scilly islands*.

La maison de mon hôte était construite en granit, ainsi que la plupart des maisons de Hugh-Town. Il avait épousé une Irlandaise qui ne regrettait point son pays. Comme tous les deux avaient besoin de sortir pour faire les provisions, ils me laissèrent le maître du logis. C'était un samedi, jour de visites, et l'on me pria de recevoir les visiteurs. Je ne puis dire qu'on me confia les clés de la maison, car il n'y avait point de clés : les chambres, les armoires, les bahuts, tout était ouvert avec la bonne foi des âges primitifs. A peine étais-je seul que j'entendis frapper à la porte de la rue. Je me levais pour ouvrir, quand deux jeunes filles, deux sœurs, entrèrent délibérément dans la cuisine. C'étaient les filles d'un fermier de l'île; mais il n'y avait rien de rustique dans leur toilette ni dans leurs manières. L'aînée, forte, grande, haute en couleur, était une savante : elle avait appris les mathématiques, l'histoire et le français avec une institutrice de Hugh-Town. Elle était *engagée* à un jeune homme de Saint-Mary's, et portait au doigt l'anneau d'or des fiançailles. La seconde avait environ dix-huit ans, des traits plus fins et

plus délicats, un air de distinction naturelle. Toutes les deux n'avaient jamais quitté l'île, et pourtant elles étaient possédées du désir de connaître le monde. Elles parlaient de Penzance comme les bergers de Virgile parlent de la grande cité, *urbem quam dicunt Romam*, et leur père leur avait promis de les conduire l'année prochaine sur la terre ferme, *mainland*, si elles étaient bien sages. A Hugh-Town, on n'a pour se guider la nuit dans les rues que la lune et les étoiles, qui ne brillent pas toujours pendant l'hiver. Combien une ville éclairée au gaz leur semblait une grande merveille! Ni l'une ni l'autre n'avait aucune idée de ce que peut être un théâtre, quoique l'aînée eût lu tous les drames de Shakspeare. Le roi devait être bien beau sur la scène, si son costume répondait aux descriptions et aux gravures; mais c'est surtout la princesse qu'elles désiraient voir. Ce mélange de culture intellectuelle et d'ignorance de la société avait quelque chose d'intéressant. Elles aimaient fort les romans, et si elles se fussent senti les ailes libres, je crois que la mer ne les aurait point retenues. « Qui sait, s'écria la plus jeune, ce qui nous arriverait dans les pays étrangers? » Et par pays étrangers elle entendait évidemment l'Angleterre. Tout en causant, les deux sœurs se mirent bravement à soigner le souper, qui jusque-là cuisait tout seul dans un coin de la cheminée, comme s'il avait pris l'habitude de se gouverner lui-même. Elles crurent pourtant utile d'activer le feu au moyen d'un soufflet cyclopéen, massive relique des temps primitifs de la civilisation. Un second coup de marteau retentit à la porte de la rue : c'était leur père qui venait les rejoindre. Vêtu de beaux habits de drap noir, ce visiteur avait, ainsi que disent les Anglais, l'air tout à fait respectable. Il était fier de ses filles, et comme l'étendue de leurs connaissances se représentait dans son esprit par la somme d'argent qu'il avait payée pour les instruire, il répétait volontiers avoir consacré 60 livres sterling (1,500 francs) à leur éducation. Sur ces entrefaites, mes hôtes étaient revenus. Le souper consista en une énorme langouste qu'on avait pêchée le matin dans les eaux de la baie. Nous ne nous séparâmes que vers onze heures du soir, et comme j'étais encore sous l'impression du bateau à vapeur, il me sembla voguer pendant toute la nuit. La même brise que j'avais entendue siffler dans la journée à mes oreilles, les mêmes vagues qui avaient mugi autour du navire, paraissaient souffler et hurler contre mes fenêtres, tant la mer était dans le voisinage. Saint-Mary's, la plus grande des îles Scilly, n'a guère que de huit à neuf milles de circonférence, et la ville de Hugh-Town est bâtie sur une étroite langue de terre qui s'étend entre deux masses d'eau. Cette position est charmante, mais dangereuse, et des prophètes de malheur ont prédit que Hugh-Town serait un jour ou l'autre emporté par un déluge.

Je m'éveillai le dimanche matin au chant des psaumes, qui m'arrivait d'une chapelle voisine. Saint-Mary's possède deux églises, l'ancienne et la nouvelle. La vieille église, *old church*, s'élève au milieu des champs : c'est une vénérable ruine dans laquelle on célèbre encore de temps en temps le service pour les morts. La nouvelle est un assez grand édifice construit en 1837, et dont le principal ornement est la simplicité. Le mouvement religieux se trouve d'ailleurs dominé par les sectes dissidentes, celle des *ranters* (1) a même opéré depuis ces dernières années une véritable réforme dans les mœurs des habitans. Il existe dans la ville deux écoles, l'une primaire pour les filles et les garçons, l'autre, plus avancée, pour les adultes. L'hiver, des cours publics, *lectures*, ont lieu le soir pour les grandes personnes dans l'école des enfans. Un trait qu'il faut noter à l'honneur de la population de Saint-Mary's, c'est que dans cette île il n'y a point de pauvres. Si quelque insulaire est incapable de gagner sa vie, les autres viennent sans rien dire à son secours, de sorte qu'on ne rencontre jamais dans la ville ni dans les campagnes la misère en haillons. L'ivrognerie y est inconnue, surtout parmi les femmes. Les jeunes filles sont d'un caractère indépendant et ne veulent point servir. Elles s'engageraient peut-être comme domestiques dans des familles étrangères; mais dans l'île, où chacun se connaît et vit sur un certain pied d'égalité, leur amour-propre souffrirait d'obéir à une maîtresse. On leur fait plus volontiers apprendre une profession, telle que celle de couturière ou de modiste. Les garçons de leur côté étudient la navigation dans les écoles et deviennent quelque chose de mieux que simples matelots. Les jeunes gens épousent presque toujours des filles de la localité, mais il n'est pas rare qu'on se fasse la cour durant huit ou dix années avant de s'engager dans des liens indissolubles. Faut-il dire qu'il existe une raison secrète à cette longue patience de l'amour? Le mariage est ici presque toujours une conséquence de la maternité, ce n'est pas la maternité qui est, comme ailleurs, un fruit du mariage. Un pasteur protestant, qui vécut dans l'île pendant quatorze années, n'avait vu tout ce temps-là que deux premiers-nés venir au monde plus de neuf mois après la cérémonie. Il fut si ravi de cette circonstance peu commune, qu'à l'une des mères il fit cadeau d'un joli bonnet pour l'enfant, et à l'autre d'une bible dorée sur tranche. Il n'y a qu'un seul médecin pour toutes les îles : aussi vient-on le chercher avec un bateau pour le conduire à cinq ou six milles en mer dans les villages éparpillés derrière de redoutables falaises. Quand deux femmes font leurs couches en même temps dans deux îles différentes, il faut que l'une d'elles se passe des services de la science, à moins que l'en-

(1) Mot à mot énergumènes ou déclamateurs à cause du caractère de leur prédication.

fant ne veuille bien attendre le retour du docteur. Ce médecin, très aimé à cause de son désintéressement et de sa bienfaisance, exerce une sorte de ministère à travers vents et marées. La force publique est représentée à Saint-Mary's par un *policeman*, charpentier de son état, et qui travaille pendant la journée, mais qui, le soir venu, revêt l'habit de l'autorité et se promène majestueusement sur le port. L'île se trouve en outre défendue par une citadelle connue sous le nom de *Star-Castle* (château de l'Étoile). Cette citadelle ou château fort touche à Hugh-Town. On y parvient en gravissant une rude colline élevée d'environ cent dix pieds au-dessus du niveau de la mer, et devant la porte est suspendue une cloche, destinée en cas de besoin à sonner l'alarme. *Star-Castle* a été construit en 1593, sous le règne d'Élisabeth. Il embrasse des bâtimens assez étendus, des logemens pour les officiers, une poudrière, des casernes, et se trouve protégé par des batteries, dont la principale, armée de cinq canons, s'élève du côté de *Morning-Point* (la pointe du matin). Les remparts forment aujourd'hui une belle promenade, dont le sable fin, tout scintillant de grains de mica, est recouvert par des genêts épineux et de gigantesques fougères. A l'entrée, je rencontrai un sergent de haute taille qui me paraissait bien être le maître des lieux. Je lui demandai combien il avait d'hommes sous ses ordres. « Pour l'instant, me répondit-il, je suis la garnison; mais le fort a logé de mon temps une dizaine de soldats, et comme on parle d'en venir aux mains dans toute l'Europe, j'espère qu'on nous remettra sur le pied de guerre. » En attendant, il était assisté dans ses fonctions militaires par sa femme, qui tenait les clés de la place.

Ces îles sont les *Cassiterides* ou *îles d'étain* des Grecs; on n'y trouve pourtant presque aucune trace de travaux de mines bien étendus. Il est probable que les anciens ont confondu cet archipel avec les côtes de la Cornouaille sous le rapport de la production des métaux. Les Romains en avaient fait un lieu de bannissement. Ausone est le premier qui les décrive sous le nom de *Sillinæ insulæ*, lequel semble venir du mot breton *sullêh*, « rochers dédiés au soleil (1). » Ces îles furent conquises par Athelstan, le premier roi saxon qui ait soumis les Bretons de la Cornouaille vers l'an 938. Durant les guerres civiles entre Charles Ier et le parlement, elles tinrent d'abord pour le roi; mais elles furent réduites en 1651 par

(1) Selon d'autres, ce nom dérive de *silya*, anguille de mer, à cause du commerce que les anciens habitans faisaient de ce poisson. La baie au nord de Sainte-Agnes est encore appelée *Perconger* (le port de l'anguille de mer). La Scilly-Isle, qui a donné son nom au groupe des autres autres îles, est un rocher massif séparé en deux par un abîme béant.

l'amiral Blake et sir George Eyscue. Sur le rivage de l'île de Tresco s'élève une sombre tour qui porte encore le nom de Château de Cromwell (*Cromwell's-Castle*), et presque en face de cette tour se dresse un rocher appelé l'Ile-du-Bourreau (*Hangman-Isle*), parce que, selon la tradition, quelques soldats mutins furent pendus dans cet endroit-là par les troupes républicaines. Les îles Scilly appartenaient anciennement à la couronne : elles ont passé, on ne sait trop comment, dans le duché de Cornouaille; mais depuis le règne d'Élisabeth elles ont été louées à des particuliers pour un temps limité. Le tenancier (*lessee*) gouverneur de ces îles est aujourd'hui M. Augustus Smith, qui habite Tresco-Island, située presque en face de Saint-Mary's. Le manoir de M. Smith consiste en un groupe de bâtimens modernes jetés d'une manière très pittoresque sur le front d'un rocher. Qui s'attendrait à trouver au pied de ces falaises arides deux lacs d'eau douce, s'étendant au milieu des riches cultures d'une délicieuse vallée? M. Smith a planté des jardins sur les ruines d'une ancienne abbaye fondée dans le xe siècle, et les plantes grimpantes qui ont envahi les piliers, les arceaux, les ogives, recouvrent sans les masquer toutes les lignes délicates de l'architecture. Les fleurs les plus rares s'élancent avec profusion de la surface rugueuse des roches granitiques. Des bosquets de géraniums s'élèvent de plusieurs mètres au-dessus de la tête des promeneurs. Toutes les richesses de la végétation exotique se déploient pompeusement en plein air. Malgré les vents, le climat de ces îles est très doux, et dans les endroits abrités les plantes des pays chauds réussissent à merveille. Le propriétaire du manoir eut, il y a quelques années, l'idée d'acclimater à Tresco les autruches. Il commença par quatre de ces oiseaux, qui depuis lors ont crû et multiplié. M. Augustus Smith est une sorte de vice-roi dont l'autorité, tant soit peu dictatoriale, s'étend sur tout le groupe des îles Scilly. Cinq d'entre elles seulement, — Saint-Mary's, Tresco, Saint-Martin's, Sainte-Agnes et Bryher, — sont habitées. Les autres, au nombre d'environ cent quarante, ne sont guère que des îlots recouverts d'un maigre gazon et fréquentés par les oiseaux de mer. Sainte-Agnes possède une église, une ou deux boutiques et un beau phare. Une des îles aujourd'hui inhabitées, Simson, avait encore dernièrement trois maisons et trois familles; mais les parens moururent, et les enfans, plus ambitieux, ont déserté l'humble terre natale. L'île de Saint-Helen, où l'on trouve pourtant les ruines d'une église, n'est plus occupée que par un troupeau de daims et par quelques chèvres redevenues sauvages. Quand un étranger visite leur domaine, ces animaux le guettent d'un regard inquiet et gagnent la pointe des rochers; ils ne reprennent un air d'assurance que quand ils voient l'importun

s'éloigner sur son bateau. Dans un autre îlot vivent deux ânes qui saluent d'un braiement mélancolique le passage des barques, comme pour montrer qu'ils n'ont point encore perdu le sentiment de la société : ils habitaient autrefois Saint-Mary's, où ils furent accusés de détruire les haies et sans doute aussi de commettre d'autres dégâts; ils ont été jugés et transportés en conséquence, par ordre de M. Smith, sur ce rocher désert. Les pêcheurs leur donnent en passant des morceaux de biscuit de mer que ces pauvres bannis mangent avec un air de reconnaissance.

Les îles Scilly présentent un grand intérêt au point de vue des antiquités celtiques. Borlase, historien et antiquaire, prétend que les anciens druides honoraient dans les rochers une des personnifications de la Divinité. Pouvaient-ils mieux choisir sous ce rapport qu'un sombre océan tacheté d'îles, dont les flancs abrupts et battus par les vagues furieuses s'élèvent de toutes parts avec une grandeur austère et désolée? Je ne crois pas qu'il y ait un endroit au monde où le granit ait revêtu des formes plus étranges, plus solennelles et plus religieuses, dans le sens où l'entendaient les anciens adorateurs de la nature. Ces masses grisâtres et solennelles, ces amas de pierres jetés dans un sublime désordre comme des villes de géans écroulées, ce mugissement de la mer répété par les échos des cavernes, tout annonce que de telles côtes ont dû servir autrefois de *lieux sacrés*. Ces rochers ont reçu des noms bizarres, selon la ressemblance qu'on a cru leur trouver avec les ouvrages de l'art ou de l'industrie humaine. La Chaise du Druide, *Druid's chair*, par exemple, est un massif fauteuil de granit dans lequel on aime à croire que s'asseyait le grand-prêtre pour contempler le lever du soleil. Borlase pense en outre que quelques-unes des falaises avaient été artificiellement touchées par le ciseau pour y creuser des gouttières et des bassins (*rock basins*) destinés à recevoir l'eau du ciel dont on se servait dans les cérémonies lustrales. Les géologues ont démontré plus tard que la seule force des élémens avait pu imprimer de telles traces en décomposant la texture du granit. Ces coupes d'eau naturelle n'en ont pas moins un caractère singulier, et, attiré par le cri rauque des mouettes, je me suis arrêté plusieurs fois devant ces durs rochers où les oiseaux trouvent à boire. Une des curiosités qui ont le plus occupé les antiquaires sont les blocs mouvans (*logan rocks*), dont on trouve un bel exemple à Saint-Mary's. Les îles Scilly contiennent aussi plusieurs *barrows* (tertres tumulaires), et dans un *cairn* (amas de pierre) fouillé il y a deux ou trois ans à Simson par les ordres de M. Smith, on a découvert un cercueil de granit et quelques ossemens. A Saint-Mary's, près d'une tour appelée le Télégraphe, et du haut de laquelle les gardes-côtes

observent tout ce qui se passe aux environs, j'ai visité un ancien *cromlech* à demi caché sous les fougères, et qui a reçu le nom de *Giant's grave* (tombe du Géant). Ce monument consiste en trois blocs de granit couchés sur des pierres latérales qui leur servent de point d'appui, et forment ainsi vers le milieu une sorte de vide à travers lequel un homme pourrait passer en rampant. On trouve aussi dans l'île un spécimen curieux de ce que les Anglais appellent *cliff castles* (châteaux-falaises). Il ne faudrait pourtant point, sur la foi du nom, s'attendre à trouver une citadelle construite d'après l'art moderne de nos ingénieurs; ces châteaux-forts annoncent au contraire l'absence de toute architecture. Borlase attribue aux Danois les traces de grossiers ouvrages militaires qu'on découvre autour d'une des falaises de Saint-Mary's; mais le vulgaire, qui aime le merveilleux, lui a donné le nom de château du Géant, *Giant's castle*. Ce n'est point seulement sur les pierres et les monumens de la nature que les anciens Bretons ont gravé la trace de leur passage; quelques coutumes celtiques se sont conservées dans les mœurs des habitans. Au solstice d'été, *midsummer*, les côtes de la Cornouaille en face des îles Scilly se couronnent de feux de joie. Tous les antiquaires attribuent l'origine de cette coutume aux anciens druides, qui croyaient attirer ainsi les bénédictions du ciel sur les fruits de la terre commençant à mûrir.

Il est difficile de ne pas être frappé de la ressemblance qui devait exister autrefois entre cette partie de l'Angleterre et notre Bretagne française. C'était la même race d'habitans, la même langue, presque la même configuration des roches. Aujourd'hui la différence est grande. Tandis que des dogmes immobiles, des traditions féodales, des coutumes de l'ancien régime enchaînaient nos Bretons à l'ignorance et à la misère, les Celtes de l'autre côté du détroit ont trouvé dans la liberté religieuse et dans la liberté politique le moyen de dominer les conditions ingrates que leur avait faites la nature. Les habitans des îles Scilly sont très industrieux : les uns exercent la profession de pilote, d'autres se livrent à la construction des navires ou à l'agriculture. L'intérieur de Saint-Mary's est un délicieux jardin entouré par une redoutable ceinture de rochers et de falaises au milieu desquels domine l'orgueilleux promontoire de Penninis. On y trouve toute la grâce d'une campagne bien verte, bien cultivée, arrosée de sources et de ruisseaux, formant un contraste perpétuel avec les aspects les plus farouches et les beautés les plus sauvages. Les fermes ont un grand air de prospérité. Des huttes construites avec des pierres sans ciment et surmontées d'un toit de chaume lié par de grosses cordes de paille servent de granges pour recevoir le produit de la moisson. Les champs se trouvent divisés par des haies

de mûriers sauvages, le long desquelles des enfans, les mains et les dents rougies, cueillent des baies pour faire des *black berry pies* (tourtes de fruits). Les fermiers vont à cheval et en voiture. Je me souviens d'avoir rencontré dans une des routes sablées et bien entretenues un carrosse de forme antique traîné par deux jumens noires qui semblaient regretter que l'île ne fût pas plus longue pour montrer leur ardeur. Près de la ville, des jardins divisés entre les habitans s'étendent au penchant d'un coteau; c'est là que chacun vient le soir cultiver ses légumes. Les arbres à fruit ne prospèrent bien que dans les endroits abrités des vents. Près d'Old-Town (l'ancien village) se trouve un excellent verger entouré de remparts de terre et de murailles élevées contre l'ennemi de la végétation, c'est-à-dire la brise de mer. Là, les plantes d'agrément, qu'on ne trouve ordinairement que dans les serres, se marient sans orgueil aux plantes utiles. Les murs se montrent très rarement nus, ils sont presque toujours recouverts d'une herbe grasse qu'on appelle *ice-plant* (1), originaire du cap de Bonne-Espérance, et qui forme des haies charmantes. La principale culture de l'île est pourtant la pomme de terre, qui pousse de bonne heure dans un terrain chaud et sablonneux, et qu'on envoie comme primeur au marché de Covent-Garden.

Le besoin de bâtir et de faire fortune est une des maladies de la civilisation moderne, surtout en Angleterre; je crains fort que cette maladie n'ait passé la mer, et n'ait atteint les naturels des îles Scilly. Je m'étais arrêté dans l'intérieur de l'île devant une maison toute nouvellement construite et décorée avec une certaine élégance, quand un homme pâle, maigre, exténué, m'aborda et me raconta son histoire. « C'est moi, dit-il, qui ai bâti cette maison; elle est très jolie, très agréable, mais elle m'a tué. Pour avoir le moyen de conduire à bien mon entreprise, je me suis condamné à ne manger pendant dix années que des pommes de terre et à travailler comme un cheval. Le résultat, vous le voyez (et il me montra ses membres appauvris). A mesure que la maison s'élevait et se portait de mieux en mieux, je dépérissais. Aujourd'hui qu'elle est terminée, je n'ai pas deux ans à vivre. »

(1) Cette herbe est le *mesembryanthemum cristallinum* des botanistes. Le nom d'*ice* (glace) lui vient de ce qu'elle est toujours froide au toucher. Quelques-uns veulent qu'elle ait été importée de Grèce en 1727.

III.

L'Océan, qui entoure les îles Scilly, est un objet de terreur pour la navigation. A Saint-Mary's, dans *Porthellick Bay*, gît ce qu'on appelle la tombe de l'Amiral, *Admiral's grave*. Sir Cloudesley Shovel revenait de Toulon en 1707, quand son vaisseau et quelques autres heurtèrent contre les rochers qui forment le groupe occidental de cette chaîne de granit. Il fut enterré avec son chien, et deux pierres, l'une à la tête, l'autre aux pieds, marquent sur le sable nu la place de cette ancienne sépulture. Sa femme, plus tard, le fit exhumer et transporter à Londres. Mais pourquoi parler d'anciens naufrages? Durant mon séjour aux îles Scilly, une goëlette française, la *Dunkerquoise*, entra dans le port de Saint-Mary's le grand mât fracassé, les flancs ouverts et faisant eau de toutes parts. Les marins étaient de blonds enfans de la Bretagne qui avaient été poursuivre la morue dans les eaux glacées de l'Islande. La pêche avait été bonne; mais au retour ils avaient été jetés pendant la nuit contre un *steamer* anglais. L'équipage s'était heureusement sauvé sur le bateau à vapeur à l'exception d'un mousse âgé de quinze ans, qui avait été perdu et noyé dans la catastrophe. On serra dans un sac ses bottes vides et ses pauvres vêtemens, puis on jeta la paille de son lit dans la mer, et tout fut dit. Pourtant le capitaine avait les larmes aux yeux. On a vu quelquefois à Saint-Mary's, pendant l'hiver, jusqu'à huit et dix cadavres recueillis sur la grève et portés silencieusement dans les rues de la ville. La Parade a même été sous certains vents envahie par les flots. Après un naufrage, les requins apparaissent dans ces mers, flairant et suivant à la piste les corps morts. De telles calamités n'en constituent pas moins pour les insulaires une branche d'industrie. C'est surtout l'hiver qu'ils font de l'argent en recueillant la moisson des tempêtes. Les désastres se montrent, il est vrai, moins fréquens depuis que les mers sont mieux éclairées, et c'est tout au plus si les habitans des îles Scilly ne se plaignent point à voix basse de cette amélioration. Que voulez-vous? Le progrès ne saurait contenter tout le monde.

Cette dernière circonstance, l'éclairage des mers, me rappela le but de mon voyage. J'étais venu pour voir le vaisseau-fanal qui fut amarré en 1841 à peu près deux milles à l'est des Seven-Stones, sombre groupe d'écueils annoncé de loin par le cercle d'écume que décrit la mer en se brisant contre les rochers. Il me fallut attendre un temps parfaitement calme, car les bateliers de Saint-Mary's ne se risqueraient pour rien au monde dans une telle expédition quand

le vent souffle haut et que la marée suit une direction défavorable. Je pus apprécier moi-même dans le bateau la fureur de la vague prise entre un réseau de falaises et la violence inouie de ces mers, où par certains jours, disent les matelots, les navires s'enfoncent ainsi qu'un morceau de plomb. Nous arrivâmes pourtant sans encombre, après avoir tourné, près de Tresco, le promontoire de Saint-Martin, *Saint-Martin's head*. A première vue et de loin, un *light-vessel* ressemble beaucoup pendant la journée à un vaisseau ordinaire. Si l'on y regarde de plus près, on trouve entre eux une bien grande différence. Le vaisseau-lumière flotte, mais il ne remue point : ses mâts épais et courts sont dénués de voiles et couronnés de grosses boules. Les autres navires représentent le mouvement, celui-ci représente l'immobilité. Ce qu'on demande d'ordinaire à un bâtiment est d'être sensible au vent, à la mer; ce qu'on exige du *light-ship* est de résister aux élémens. Qu'arriverait-il en effet si, chassé par la tempête, il venait à dériver? Pareil à un météore, ce fanal errant tromperait les pilotes au lieu de les avertir. Un navire qui ne navigue point, un vaisseau-borne, tel est donc l'idéal que se propose le constructeur d'un *light-vessel*, et cet idéal a naturellement exercé dans plus d'un sens l'imagination des architectes nautiques. Les formes varient selon les localités : la coque du navire est plus allongée en Irlande qu'en Angleterre; mais dans tous les cas on s'est proposé un même but, la résistance à la force des vents et des vagues. On a voulu que par les plus violentes marées, au milieu des eaux les plus bouleversées et dans les situations les plus exposées à la puissance des courans, il chassât sur son ancre en s'agitant le moins possible. Pour qu'il restât par tous les temps dans la même situation maritime, il a été nécessaire de l'attacher. Galérien rivé à une chaîne et à des câbles de fer, il ne peut s'éloigner ni à droite ni à gauche. L'étendue de cette chaîne varie selon les localités : aux Seven-Stones, où le vaisseau repose sur deux cent quarante pieds d'eau, elle mesure un quart de mille de longueur. On y a depuis quelques années ajouté des entraves qui subjuguent les mouvemens du navire, et encore a-t-on obtenu que, tout esclave qu'il fût, il pesât le moins possible sur ses amarres. Il y a très peu d'exemples d'un *light-vessel* ayant rompu ses liens, et il n'y en a point jusqu'ici qui ait fait naufrage. On n'a jamais vu non plus les marins de l'équipage changer volontairement de position, quelle que fût la fureur de la tempête. Si pourtant le vaisseau se trouve déplacé par l'irrésistible force des élémens au point que sa lumière puisse devenir une source d'erreurs pour la navigation, on arbore un signal de couleur rouge, on tire le canon, et généralement il se trouve bientôt réintégré dans sa situation normale. Le danger de

dériver et la présence d'esprit qu'exigent en pareil cas les différentes manœuvres proclament néanmoins assez haut le courage des hommes qui vivent toute l'année sous une pareille menace. Comme il faut d'ailleurs tout prévoir, un vaisseau de rechange, *spare-vessel*, se tient prêt dans les quartiers-généraux du district à n'importe quelle éventualité; grâce aux télégraphes établis sur les côtes, la nouvelle est bientôt connue, et souvent, avant le coucher du soleil, le bâtiment de réserve, remorqué à toute vapeur, occupe déjà la place du navire forcé et arraché par la tourmente. Les *light-vessels* de *Trinity house* sont peints en rouge, ceux d'Irlande sont noirs. On a reconnu que le rouge et le noir étaient les deux couleurs qui contrastaient le mieux avec la nuance générale de la mer. Sur les flancs du vaisseau est écrit son nom en grosses lettres. Un drapeau portant une croix écartelée de quatre navires flotte contrarié et tordu par la brise : ce sont les armes de la maison de la Trinité.

Deux marins placés en vedette sur le pont reconnurent de loin l'arrivée de notre bateau et nous firent signe que nous serions les bienvenus à bord. L'équipage du *light-vessel* se compose d'un maître ou capitaine, *master*, d'un aide, *mate*, et de neuf hommes. Parmi ces neuf hommes, trois sont chargés du service des lampes, tandis que les six autres, parmi lesquels est un habile charpentier, entretiennent l'ordre et la propreté dans le vaisseau-fanal. Il ne faudrait d'ailleurs point s'attendre à trouver l'équipage au complet; deux tiers seulement des marins sont à bord, tandis que leurs camarades vivent pour un temps sur le rivage. L'expérience a démontré que le séjour perpétuel sur un tel vaisseau était au-dessus des forces morales et physiques de la nature humaine. L'écrasante monotonie des mêmes scènes, la vue des mêmes eaux toutes blanches d'écume aussi loin que s'étend le regard, le bruit du sifflement éternel de la brise et le tonnerre des vagues, si retentissant que parfois les hommes ne s'entendent point parler entre eux, tout cela doit exercer sur l'esprit une influence sinistre. J'oubliais l'écueil des Seven-Stones, morne voisin toujours englouti, toujours menaçant, avec ses deux pointes de rochers qui se montrent comme deux dents par la marée basse. Si quelque chose étonne, c'est qu'il se rencontre des hommes pour braver une existence entourée de conditions si sévères; les Anglais eux-mêmes ont rangé les équipages des *light-vessels* parmi « les curiosités de la civilisation. » Afin d'adoucir néanmoins les rigueurs d'une profession si étrange, on a décidé que les marins passeraient deux mois sur le vaisseau et un mois à terre. Le capitaine et l'aide alternent de mois en mois entre la mer et le rivage. Encore faut-il que l'Océan permette aux hommes de se relever ainsi à tour de rôle : tel n'est pas toujours

son bon plaisir. Il arrive assez souvent pendant l'hiver que la tempête et la marée s'opposent à toute espèce de débarquement, et que des semaines s'écoulent sans que les communications puissent être rétablies entre le *light-ship* et les îles Scilly. Les marins à terre sont occupés par l'administration à nettoyer les chaînes, à peindre les bouées, à remplir d'huile les canules, *oil tins*, ou à d'autres ouvrages du même genre. Ceux des Seven-Stones demeurent alors à Tresco. Une observation assez intéressante pour quiconque s'occupe de la physiologie des songes m'a été communiquée par un de ces derniers : tout le temps, me disait-il, qu'il était sur terre, il rêvait de la mer ; tout le temps qu'il était en mer, il rêvait de la terre.

A bord, j'admirai la belle tenue des hommes et du vaisseau. Combien leur visage, hâlé par la brise de mer, respirait un air de franchise et d'assurance! Assez contens de leur sort, ils se plaignent seulement de la quantité et de la qualité des vivres. La ration de pain (sept livres par semaine) n'est point, selon eux, suffisante pour des hommes en bonne santé (*hearty men*), et j'avoue par expérience que l'air vif auquel ils sont exposés est bien fait pour aiguiser l'appétit. Quand ils sont en mer, la nourriture leur est fournie par *Trinity house;* à terre, ils reçoivent 1 shilling 3 deniers par jour (1 fr. 50 cent.) au lieu de provisions. L'un des deux marins qui se trouvent en même temps à bord chargés du soin des lampes, *lamp trimmers* (le troisième est à terre), remplit pendant un mois les fonctions de cuisinier. Autrefois, s'il faut en croire la rumeur publique, des équipages de *light-vessels*, isolés par de continuelles tempêtes qui rendaient la mer impraticable, auraient été réduits à la cruelle nécessité de mourir de faim (1). Aujourd'hui un bateau à vapeur ou un vaisseau bon voilier fait assez régulièrement le service tous les mois. Par les mauvais temps, les communications ne se trouvent en tout cas jamais suspendues pendant plus de six semaines, et les équipages ont des provisions qui leur permettraient au besoin d'attendre au-delà de ce terme.

Un *light-vessel*, ne l'oublions pas, a deux missions : il doit signaler un danger et servir de flambeau sur les mers. Le danger ici est l'écueil des Seven-Stones, et le vaisseau a été placé aussi près du récif qu'il pouvait l'être sans trop exposer la sûreté du bâtiment. Quant au système d'éclairage, il a été déterminé par les conditions mêmes où la lumière est appelée à *vivre*. Si bien enchaîné que soit un navire, il remue toujours un peu avec la mer qui s'élève et qui s'abaisse. En pareil cas, on n'a pu se servir de ces

(1) Un romancier anglais, sir Lascelles Wraxall, a tiré de cette circonstance le sujet d'un épisode émouvant dans *Fifes and Drums* (Tambours et Trompettes).

grandes lanternes fixes, massives ruches de cristal, que l'on voit souvent dans les phares. L'appareil consiste en lampes dites lampes d'Argand, qui se balancent et sautillent en l'air jusqu'à ce qu'elles aient atteint une position verticale. Tout cela est tenu avec une extrême propreté, et les réflecteurs d'argent sont si bien polis que l'œil n'y découvrirait point la moindre rayure. Les lanternes dans lesquelles se trouvent fixées les lampes entourent le mât; on les descend pendant la journée sur le pont pour les nettoyer et les alimenter d'huile; la nuit, on élève, au moyen d'une corde, cette couronne de lumières. Le vaisseau est en outre pourvu de canons et d'un *gong*. On tire le canon lorsqu'on voit des navires s'approcher inconsidérément de l'écueil des Seven-Stones. Le *gong* est un instrument en cuivre et sonore, sorte de tam-tam sur lequel on frappe durant les temps de brouillard ou dans les tempêtes de neige pour avertir de la présence du péril. Malheureusement les navires étrangers ne comprennent point toujours ces signaux. Les marins du *light-vessel* n'ont vu que deux naufrages contre le récif : dans le premier cas, ils sauvèrent un homme; dans le second, tous les passagers, à l'exception de la femme d'un missionnaire. Le sauvetage n'entre pourtant point dans leur service, et l'administration admire sans les encourager de tels actes d'héroïsme. Leur devoir est de veiller sur la lumière, et c'est à elle seule qu'ils ont juré de se dévouer. La discipline est sévère, et nul homme ne doit quitter son poste sous quelque prétexte que ce soit. Un marin, ayant appris en 1854 la mort de sa femme, déserta le vaisseau-fanal pour se rendre à Londres, où devait avoir lieu l'enterrement. Il fut réprimandé; mais, en considération du motif pour lequel il s'était absenté, on voulut bien ne point le frapper de destitution. Le *light-ship* des Seven-Stones est le plus exposé et le plus menacé de tous les vaisseaux de la côte; le capitaine le considère néanmoins comme chassant plus aisément sur ses ancres dans ces mers à longues lames que d'autres navires du même genre amarrés dans des mers à lames plus courtes. A l'entendre, cet intrépide bâtiment « est toujours prêt pour la tourmente. » Et pourtant le pont est quelquefois balayé par les vagues, et quand la mer le frappe par le haut-bord, on croirait entendre « décharger une pièce de quatre. »

La vie des hommes de l'équipage est à peu près la même sur tous les *light-vessels*. Le dimanche, au lever du soleil, on abaisse la lanterne; l'allumeur (*lamplighter*) nettoie et prépare les lampes pour le soir. A huit heures, tout le monde doit être levé; on suspend les hamacs, et l'on sert le déjeuner. Après cela, les marins font leur toilette et revêtent leur uniforme, dont ils sont fiers, car sur les boutons figurent les armes de *Trinity house*. A dix heures et

demie, ils se rassemblent dans une cabine pour célébrer le service religieux. Au coucher du soleil, on hisse et arbore la lanterne allumée, véritable étendard du vaisseau, puis on se réunit encore pour prier Dieu et lire la Bible. A part les services du matin et du soir, les autres jours de la semaine ressemblent beaucoup au dimanche. Le mercredi et le vendredi sont les grandes fêtes du nettoyage; il faut alors que le vaisseau reluise de propreté. Surveiller et entretenir les appareils d'éclairage, faire le guet sur le pont, noter sept fois toutes les vingt-quatre heures les conditions du vent et de l'atmosphère, s'assurer aux changemens de lune que les chaînes du vaisseau sont en bon état, tel est à peu près le cercle invariable des occupations. Ces travaux laissent néanmoins des momens de loisir, que l'on occupe par la lecture. Il y a toujours à bord une bibliothèque, et les ouvrages circulent de main en main. Qui ne plaindrait dans de pareilles circonstances l'homme ne sachant ni lire ni écrire? Telle est pourtant la condition de quelques-uns d'entre ces marins à leur entrée dans le service; mais, soit la force de l'exemple, soit le besoin de tromper l'accablant ennui des heures désœuvrées, il arrive assez souvent qu'aidés par les soins obligeans du capitaine ou du second maître, ils réparent plus ou moins ce défaut absolu d'éducation. Il en est un par exemple qui s'est assez instruit lui-même pour devenir aide à bord d'un vaisseau-fanal, et qui est aujourd'hui l'un des meilleurs officiers de la compagnie. Les marins se livrent en outre à toute sorte d'ouvrages de patience et de fantaisie; quelques-uns exercent un état tel que celui de cordonnier ou de menuisier. Certains épisodes de mer viennent parfois rompre l'effrayante monotonie de cette existence taciturne. De même qu'une chandelle allumée attire les phalènes, la lumière du navire appelle de temps en temps au milieu de la nuit des nuées d'oiseaux. Plusieurs d'entre eux tombent morts sur le pont ou étourdis par le choc, d'autres s'attachent à la lanterne trop épuisés pour échapper à la main des matelots. On raconte que mille de ces oiseaux furent ainsi pris en une nuit par l'équipage d'un *light-vessel*, et que les hommes en firent un gigantesque pâté de mer (*sea-pie*). Ces marins reçoivent un salaire d'à peu près 55 shillings par mois, qui s'accroît d'ailleurs à mesure qu'on s'élève vers les rangs supérieurs. Le capitaine touche 80 livres sterling (2,000 fr.) par an. Ils sont presque tous mariés et pères de famille. A terre, ils soignent volontiers un petit jardin paré de fleurs et de légumes; sur mer, ils ont le sentiment d'être utiles, et cette conviction n'est point étrangère à l'espèce de courage stoïque avec lequel ils supportent la solitude de l'océan. Leur destinée ressemble à celle du vaisseau qu'ils habitent durant la plus grande partie de l'année; enchaîné, obligé de résister

aux tentations de la vague et de la brise, mordant en quelque sorte son frein, il souffre, mais il éclaire.

Le royaume-uni possède quarante-sept lumières flottantes, dont trente-quatre appartiennent en Angleterre à *Trinity house*, quatre en Irlande au *Ballast Board*, et le reste à des autorités locales. La construction et l'équipement d'un de ces vaisseaux coûtent de 3,622 liv. sterl. (90,550 fr.) à 6,224 liv. sterl. (155,600 fr.) L'entretien de chaque bâtiment, en comptant la consommation de l'huile, le salaire, l'habillement et la nourriture des hommes, entraîne pour *Trinity house* une dépense annuelle de 103 liv. sterl. (27,575 fr.). Les *light-vessels* rendent à coup sûr de grands services, ils s'adaptent merveilleusement à la configuration d'une partie des côtes britanniques, et cette circonstance explique assez qu'ils aient pris naissance en Angleterre; mais leur lumière ne saurait s'élever à une grande puissance. Aussi leur préfère-t-on de beaucoup le feu des phares dans tous les endroits où la nature a permis d'élever certains ouvrages de maçonnerie (1). C'est cette seconde branche de l'éclairage des mers qu'il nous faut étudier.

IV.

Les phares ou édifices destinés à servir de véhicule à la lumière, *light-houses*, se présentent en Angleterre dans trois conditions bien différentes. Les premiers s'élèvent montés sur de hautes échasses à l'embouchure des rivières refoulées par la marée, et ressemblent tant soit peu à des hérons. Ces échasses sont ou des charpentes de bois ou des tiges de fer qui soutiennent en l'air le corps du logis, de sorte que la vague peut tressaillir et écumer pendant des siècles sans atteindre le sommet où *vit* la lumière. La solidité de telles constructions bizarres donne généralement un démenti au proverbe

(1) Sans même quitter les îles Scilly, on peut visiter deux phares très intéressans, celui de Sainte-Agnes et celui du *Bischop's-rock* (rocher de l'Évêque). Ce dernier a succédé à un édifice qui s'écroula en 1850 durant une violente tempête. Il s'élève sur un roc isolé au milieu de la mer, et l'accès en est si difficile que pour y aborder les gardiens du phare ne se risquent guère sans une ceinture de sauvetage. Il faut sauter de la barque sur une surface polie comme le diamant, et pour peu que le pied glisse ou que la main manque de saisir les angles du rocher, l'homme est précipité dans la mer. Ce phare, l'un des ouvrages de pierre les plus admirables et les plus exposés aux injures des vagues, fut assailli en 1860 par une trombe d'eau qui lui arracha sa cloche suspendue à cent pieds au-dessus du niveau ordinaire des hautes marées. La viande fraîche et les légumes ne s'y conservent point; aussi les hommes sont-ils quelquefois attaqués par le scorbut. A terre, ils habitent dans Saint-Mary's de belles maisons blanches que met à leur disposition *Trinity house*.

qui veut que les maisons bâties sur le sable ne soient point à même de défier le choc du vent et des eaux. Les secondes *light-houses* sont des tours qui s'élancent avec beaucoup plus de dignité sur les côtes. Environnées de blancs cottages et enfermées par un mur d'enceinte, elles font face à la mer qu'elles dominent. On peut voir un bel exemple de ces phares au cap du Lizard : l'édifice consiste en deux tours surmontées d'une lanterne et reliées entre elles par une galerie couverte, de telle sorte que le gardien chargé d'entretenir la lumière, *light-keeper*, peut passer de l'une à l'autre pendant la nuit sans être exposé à la pluie ni aux injures de l'air. Les bureaux, les appartemens, les maisons des gardiens du phare forment tout ensemble avec les tours une masse de bâtimens blanchis à la chaux qui, à cause de cette couleur éclatante, servent de point de repère aux marins pendant la journée. Enfin les troisièmes *light-houses* sont des géans de granit debout et isolés au milieu des abîmes de l'Océan. On les comparerait volontiers à Prométhée : cloués au roc, ils lèvent à bras tendu vers le ciel, comme un défi jeté à Jupiter, le feu que toutes les colères de la tempête ne sauraient éteindre. L'érection de ce dernier système de phares est évidemment le triomphe de l'architecture appliquée à la science des ingénieurs. Le plus ancien de tous est celui qui se dresse au milieu de la mer sur le rocher d'Eddystone, *Eddystone light-house*.

Je m'y rendis de l'ancien port de Plymouth, Sutton-Pool, sur une forte barque gouvernée par deux hommes : il était huit heures du matin, et je fus averti que le voyage pour aller et pour revenir durerait à peu près toute la journée. Nous passâmes devant la citadelle, où l'on était en train d'élever des batteries circulaires sur des collines nues et farouches. Arrivés dans le détroit de Plymouth, nous rencontrâmes sur la droite le *Break-Water* (brise-lames), ouvrage de titans; c'est une chaussée toute pavée de quartiers de roches et qui s'étend sur une longueur d'un mille dans la mer, dont elle rompt la sauvage impétuosité. La première pierre, — un énorme bloc, — fut posée ou pour mieux dire précipitée dans ces eaux le 12 avril 1812. Depuis lors, on a englouti des carrières de quatre millions de tonnes de rochers pour combler dans cet endroit le lit de l'Océan. Je m'arrêtai au *Break-Water*, curieux de visiter à la fois cette stupéfiante barrière qui dompte la fureur des flots et un phare construit en 1843 qui s'élève à l'extrémité ouest du brise-lames. Après avoir marché quelque temps sur une grève toute jonchée de rochers de granit aplanis et façonnés en manière de dalles par le ciseau, je trouvai au bout de cette voie cyclopéenne une tour grisâtre percée d'étroites fenêtres irrégulières, couronnée d'une lanterne et flanquée d'un tuyau de cheminée qui fumait. On n'ar-

rive à la porte, massive et solidement fixée dans un chambranle de métal, qu'après avoir escaladé plusieurs marches de granit aussi raides que les degrés d'une échelle : on a évidemment voulu fermer l'entrée de la tour à un visiteur dangereux, et ce visiteur est la mer, qui par les gros temps s'élance quelquefois sur la chaussée, élevée pourtant de dix-huit à vingt pieds au-dessus du niveau des eaux basses. A l'intérieur, un escalier de pierre tournant, tel qu'on en rencontre dans les anciens donjons, conduit d'abord à la chambre des huiles (*oil room*), où se trouvent seize grands récipiens connus sous le nom de citernes (*oil cisterns*). On voit ensuite se succéder la chambre des provisions (*store-room*), la chambre à coucher (*bed-room*), le salon (*dwelling-room*), et la chambre du guet (*watch-room*). Le tout est surmonté par une loge de verre recouverte d'un toit également de verre, et au milieu de laquelle trône la lanterne, haute de huit pieds, soutenue par des piliers de bronze. Cette lanterne se trouve pourvue de quatre réflecteurs et de cent dix-huit miroirs; la lumière porte à une distance de huit milles; elle est rouge pour ceux qui l'aperçoivent en mer et blanche pour ceux qui l'observent du rivage. Au phare est attachée une cloche que l'on sonne constamment par les temps de brouillard, et telle est l'expérience des pilotes que d'après la manière dont le son de cette cloche leur arrive, ils savent tout de suite dans quel endroit de la mer ils se trouvent (1). Le personnel se compose de trois hommes, qui passent chacun deux mois dans le phare et un mois sur le rivage. Les deux qui sont de service se relèvent l'un l'autre pendant la nuit. Ils reçoivent tous les mois de Plymouth leurs provisions, qui consistent surtout en légumes secs et en viandes salées. Dans le cas où l'un des hommes vient à tomber malade, on fait jouer le télégraphe, et si c'est la nuit, on donne le signal par une lumière. Leur femme et leur famille peuvent venir en bateau les visiter pendant la journée; mais dès le coucher du soleil il faut vider la place. Durant l'hiver, les vagues montent souvent plus haut que le toit de la tour. Ces deux phares, celui du *Break-Water* et celui du rocher d'Eddystone, ont ensemble plus d'un rapport, en ce sens que, se trouvant sur le même chemin, ils guident d'une lumière à l'autre les vais-

(1) Le meilleur système pour donner un signal d'alarme au milieu du brouillard, *fog signal*, n'est point encore très connu. Il y en a du moins un préférable à celui de la cloche. Dans le phare de South-Stack, près de Holyhead, construit au milieu d'une île sous une falaise et relié à la terre ferme par un pont, on se sert d'oiseaux de mer apprivoisés. Les mouettes se perchent sur les murs du *light-house* et poussent des cris qui avertissent les marins. Ce phare possède une cloche et un canon; mais le signal naturel a été jugé si supérieur, qu'on a éloigné le canon à quelque distance du roc, de peur que le bruit n'effrayât les oiseaux. Dans l'île, les jeunes mouettes courent à terre parmi les lapins blancs, avec lesquels elles vivent sur un pied d'intimité.

seaux qui veulent entrer la nuit dans le port de Plymouth. Il y a pourtant entre eux la différence d'un nain à un colosse. C'est vers le colosse que devait maintenant me pousser la voile de la barque, un instant amarrée aux anneaux de fer du brise-lames.

L'histoire du phare d'Eddystone a été racontée avec une noble simplicité par celui-là même qui eut la gloire de le construire (1). Un premier entrepreneur, nommé Henri Winstanley, avait élevé en 1696, sur ce roc isolé au milieu de la mer, une maison assez semblable à une pagode chinoise ou à un belvédère. Une gravure du temps, exécutée par les ordres de l'architecte, le représente lui-même se livrant du haut d'une fenêtre aux innocens plaisirs de la pêche à la ligne. Cette maison, toute chargée de devises et d'inscriptions, couronnée de galeries ouvertes, hérissée d'angles, de saillies et d'ornemens fantasques, n'avait en vérité qu'un défaut : elle n'était point solide. Cet Henri Winstanley paraît avoir été un excentrique. Après avoir érigé une construction qui laissait beaucoup à désirer sous le rapport de la force et de la stabilité, il appelait sans cesse la tempête avec un air de triomphe et de défi. « Soufflez, vents! l'entendait-on s'écrier dans un accès d'audace lyrique; révolte-toi, mer; déchaînez-vous, élémens, et venez mettre à l'épreuve mon ouvrage! » La tempête vint, comme elle en était priée, mais ce fut pour engloutir le bâtiment et l'architecte. Le 26 novembre 1703, Winstanley s'était rendu sur les lieux pour faire quelques réparations au *light-house*, lorsque pendant la nuit un effroyable orage arracha tout l'édifice avec les habitans, et ne laissa qu'une chaîne de fer rivée dans la pierre. Cependant un phare était nécessaire sur le rocher d'Eddystone. Depuis que la lumière s'était éteinte, un vaisseau de guerre, le *Winchelsea*, venait d'être mis en pièces pour avoir heurté contre cet écueil, et plus de la moitié de l'équipage avait péri. La difficulté de l'entreprise ne découragea point un mercier de Londres, John Rudierd, qui tenait boutique dans Ludgate-Hill. Le hasard avait fait de lui un marchand, mais la nature avait voulu qu'il fût ingénieur. En juillet 1706, il se mit à l'œuvre et réussit à construire une tour en bois qui excita l'admiration des juges les plus compétens. Le nouveau feu fut inauguré en juillet 1708, et pendant quinze années il ne cessa de briller et d'éclairer les navires. Les rudes hivers se succédèrent, les vagues se soulevèrent avec furie; les tempêtes, même celle de 1744, qui a laissé de tristes souvenirs, passèrent sur l'édifice sans l'ébranler. Ce second *light-house* avait résisté à la puissance des eaux, il fut détruit

(1) *A Narrative of the Building and a Description of the construction of the Eddystone ight-house with stone,* by John Smeaton, civil engineer.

par le feu. Au commencement de la nuit du 1er décembre 1755, une sombre nuit d'hiver, tout était calme dans la tour, quand vers deux heures du matin le gardien de service monta comme d'habitude dans la lanterne pour moucher les chandelles, et la trouva pleine de fumée. A peine eut-il ouvert la porte qu'un courant d'air fit éclater les flammes. Ce gardien, qui était un vieillard, donna l'alarme à ses deux camarades; mais ces derniers dormaient, et quelque temps se passa avant qu'ils ne vinssent à son secours. Il chercha, en les attendant, à éteindre le feu au moyen d'un tuyau d'eau qui se trouvait placé à l'étage supérieur : inutiles efforts! Une pluie de plomb fondu lui tomba du sommet de la tour sur la tête, sur les épaules et jusque dans la bouche (1). Les deux autres gardiens ne furent pas plus heureux : la provision d'eau était épuisée, et pour la renouveler il leur eût fallu descendre et remonter un escalier de soixante-dix pieds de hauteur. Il ne restait d'autre parti à prendre que de battre en retraite : ils se sauvèrent d'étage en étage devant l'incendie, qui finit par les poursuivre jusque sur le bord de la mer. Heureusement la marée était basse, et ils purent ainsi chercher un refuge sous une chaîne de rochers qui s'élève à l'est de l'écueil. Vers la pointe du jour, le livide reflet de l'incendie fut aperçu par les pêcheurs de Cawsand et de Rame-Head, qui arrivèrent avec leurs barques; mais à cette heure la mer était haute, et la brise fraîchissait : aussi ne fut-ce point sans peine qu'on put porter secours aux trois gardiens tremblans et comme frappés de stupeur. Tel fut le sort du second phare construit sur le rocher d'Eddystone.

Il était réservé à Smeaton, fabricant d'instrumens de mathématiques, de vaincre par la science et le calcul l'opiniâtre résistance des élémens conjurés. Averti, non découragé par l'échec de ses deux prédécesseurs, il résolut d'ériger une tour en pierre. On pourrait définir son édifice un arbre de granit enraciné dans le roc. C'est en observant la nature, il nous le dit lui-même, c'est en considérant le tronc d'un chêne qu'il conçut l'idée d'un monument destiné à braver par la forme aussi bien que par la solidité de la matière l'épouvantable violence de la tempête. La première pierre fut posée le 15 juin 1757 et la dernière le 24 août 1759. Ce troisième *light-house* est celui que je voyais maintenant s'élever triste et fier au-dessus des profondeurs de l'Océan. A chaque souffle de la brise qui nous rapprochait, il semblait grandir, et je pus alors mieux comprendre l'étymologie du nom qui a été donné à l'écueil

(1) Cet homme, Old-Hall, mourut douze jours après l'incendie, et les médecins trouvèrent dans son estomac un morceau de plomb. Ce cas extraordinaire est rapporté très au long dans le recueil des *Philosophical Transactions*.

d'Eddystone (*eddy*, tourbillon). Debout au milieu de ce cercle d'écume, le phare s'élance peint de bandes horizontales alternativement rouges et blanches : ces deux couleurs sont bien faites pour attirer les regards des marins (1). A peine débarqués, nous escaladâmes de rudes marches taillées dans le rocher, et nous nous trouvâmes au pied de la tour, la face tournée vers la mer, qui nous enveloppait en grondant. Les deux pêcheurs qui m'avaient amené se découvrirent et agitèrent leur chapeau rond du côté de Plymouth, dont Eddystone est séparé par une distance de quatorze milles. C'est de près et en examinant les caractères de la structure qu'on peut apprécier la solidité de cette tour; elle ne forme pour ainsi dire qu'une seule pierre, tant les pièces de granit, assemblées, selon le langage des architectes, *à queue d'aronde*, s'incrustent et se confondent les unes dans les autres. L'intérieur ressemble beaucoup, pour la disposition, à celui de tous les *light-houses*, étant composé d'une cuisine, de deux chambres pour les provisions, *store-rooms*, d'une chambre à coucher et d'une lanterne. Sur la corniche de granit qui règne autour du second *store-room*, on lit ces paroles qui n'ont jamais été mieux appropriées à la circonstance : « A moins que le Seigneur ne construise lui-même la maison, ceux qui la bâtissent travaillent en vain. » Puis sur la dernière pierre de l'édifice, au-dessus de la porte de la lanterne, l'architecte, joyeux et reconnaissant, a écrit : *Laus Deo*. Autrefois cette lanterne était éclairée par des chandelles; mais en 1807, époque où le phare d'Eddystone fut réuni à *Trinity house*, on substitua à ce vieux système des becs de lampe avec des réflecteurs paraboliques de cuivre doublé d'argent. A une distance de treize milles, cette lumière est d'un éclat égal à celui de l'étoile la plus brillante dans la grande-ourse. Une galerie règne vers le sommet de la tour, et du haut de cette galerie circulaire on domine l'immensité de l'Océan. Ayant à soutenir le choc de l'Atlantique et de la mer de Biscaye, cette construction a été mise plus d'une fois à de terribles épreuves. Par les gros temps, la multitude des vagues irritées s'é-

(1) Pour comprendre l'importance qu'on attache à la couleur des phares, il faut savoir que ces édifices répondent à deux besoins : la nuit ils éclairent, et le jour ils servent de point de repère aux marins. Dans ce dernier cas, ils ne sauraient être trop visibles. La couleur naturelle de la pierre ou du granit ne leur convient guère : elle se confond trop avec la nuance des rochers et ne tranche point assez sur la mer. De curieuses expériences ont été faites à cet égard. Les chasseurs d'oiseaux sauvages sur le bord de la mer ont reconnu que les volatiles de couleur foncée se laissaient plus aisément suivre par le regard, et que les jeunes cygnes, à cause de leur couleur grise, étaient les plus difficiles de tous à distinguer. Profitant de cet avis de la nature, les gardes-côtes, qui ont besoin de se cacher sur la mer, s'entourent de couleurs blanches ou grisâtres.

lance contre les flancs de la tour, et cette colonne d'eau, en se brisant, rejaillit bien au-dessus du toit de l'édifice, puis retombe en cataractes d'une pesanteur formidable. Recouvert d'un panache d'écume ou enveloppé d'un tourbillon de mer transparent, le phare ressemble alors de loin à un modèle posé sous un verre de cheminée. Quelqu'un avait dit à Smeaton que, si sa tour résistait à la furieuse tempête qui éclata au commencement de 1762, elle durerait jusqu'au jugement dernier. Je ne sais point ce qu'il en sera au jugement dernier; mais *Eddystone light-house* a bravé cet orage et bien d'autres sans sourciller. Durant ces tourmentes, les hommes sentent vibrer et trembler la maison comme le tronc d'un grand chêne secoué par l'ouragan : est-ce un effet de ce que Smeaton lui-même appelait l'élasticité des pierres?

Dans les commencemens, ce phare fut le théâtre d'une sombre tragédie. Il était alors desservi par deux hommes qui se relevaient alternativement pour faire le guet et renouveler les chandelles. Un jour on vit flotter sur la tour un drapeau de détresse. Le système des signaux n'était point encore très développé, et d'ailleurs la mer était si mauvaise que les bateaux ne purent s'approcher assez de l'écueil pour parler aux gardiens du phare. Que se passait-il donc dans l'intérieur de ce donjon? Les conjectures les plus alarmantes couraient sur toute la côte, et pourtant au tomber de la nuit la lumière du phare brillait toujours. Les deux gardiens avaient une mère; ils étaient mariés : quelle était l'inquiétude des pauvres femmes! Enfin, quoique le temps fût encore désastreux, des marins purent débarquer non sans peine sur le récif. Une odeur révoltante était répandue dans toute la tour et annonçait assez la présence d'un cadavre. Un homme seul était vivant : ce que cet homme avait souffert, on pouvait le deviner à sa pâleur, à son morne silence, à ses membres grêles et amaigris. Son compagnon était mort depuis plus d'un mois : sa première idée avait été de jeter le cadavre à la mer; sur le point d'en agir ainsi, il avait été retenu par une affreuse réflexion qui lui traversa le cerveau comme un éclair. N'allait-on pas l'accuser d'être un assassin? La loi humaine n'allait-elle pas lui crier aux oreilles : « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère? » Dans ces muettes demeures où un crime peut être si facilement commis, quels témoins invoquerait-il pour sa justification? Les pierres, les sombres vagues, les voûtes sans écho de cette tour solitaire s'élevaient au contraire pour l'accuser. Frappé de terreur, il s'était donc résigné à vivre avec le mort. Tonnelier de son état, il avait construit un grossier cercueil dans lequel il avait couché son compagnon; puis, avec un sublime courage, il s'était mis à soigner lui-même les lampes et à faire tout le service du phare. Parce qu'un

homme manquait, il ne fallait point que les vaisseaux fussent exposés à se heurter contre l'écueil et à faire naufrage. Aussi la lumière brillait toujours! Les efforts surnaturels que ce malheureux s'était imposés, seul dans la tour et comme face à face avec la mort, avaient brisé sa constitution. Quand les marins trouvèrent ces deux hommes, l'un déjà décomposé, l'autre hagard et livide, ils crurent voir un cadavre gardé par un fantôme. C'est depuis ce temps-là qu'on emploie constamment trois personnes dans ces phares isolés au milieu de la mer.

La vie de ces gardiens est assez monotone. Le vent souffle quelquefois avec tant de violence qu'ils peuvent à peine respirer. Ils sont alors obligés de se renfermer étroitement dans la tour obscurcie par un sombre brouillard ou par l'écume des hautes vagues qui les enveloppe comme un voile déchiré. Là, ils prêtent l'oreille pendant de longues heures à la voix des grandes eaux courroucées, n'attendant rien des hommes et ne se confiant qu'en Dieu. L'été, par les beaux jours, ils montent au sommet des rochers à l'heure du reflux et s'amusent à pêcher. Si peu variée que soit cette existence, elle trouve néanmoins des partisans. Un homme avait vécu quatorze ans dans le phare d'Eddystone, et il avait conçu un tel attachement pour sa prison, que pendant deux étés il avait cédé à ses camarades son tour de congé. Il voulait en faire autant la troisième année, mais on le pressa tant qu'il consentit à profiter cette fois du droit que lui donnait le règlement des *light-houses*. Tout le temps qu'il avait été sur le rocher et dans son cachot de granit, il s'était toujours bien conduit; à terre, il se trouva, comme on dit, dépaysé, et, sans doute pour noyer son chagrin, il se mit à boire jusqu'à l'ivresse. On le ramena dans cet état sur un bateau au phare d'Eddystone, où l'on espérait qu'il recouvrerait son bon sens et ses habitudes de tempérance. Après avoir langui quelques jours, il mourut. Smeaton cite un autre exemple qui explique bien la pensée de quelques-uns des employés. Un cordonnier avait été engagé comme allumeur de lampes dans le même phare d'Eddystone. Pendant la traversée, le patron du bateau lui dit : « Comment se fait-il, maître Jacob, que vous alliez vous enfermer là, quand sur le rivage vous pouvez gagner une demi-couronne ou trois shillings par jour, tandis qu'un *light-keeper* reçoit à peine dix shillings par semaine? — A chacun son goût, répondit Jacob; j'ai toujours aimé l'*indépendance*. » Le mot ne manque point de vérité, si étrange qu'il paraisse, appliqué à une vie de réclusion et à une sorte de régime cellulaire. Ce qui constitue réellement la prison est la captivité morale. Ici, au contraire, l'âme est libre, elle plane sur les steppes sauvages de l'Océan tout tachetés de voiles. Confiner de

vive force un homme dans de pareilles conditions semblerait presque une barbarie de la loi; mais du moment que le choix est volontaire et que cet isolement est une faveur au lieu d'être une punition, le morne donjon lui-même se dépouille de la moitié de ses rigueurs en perdant l'idée de servitude. Il y a pourtant des natures qui ne résistent point à l'écrasante uniformité des mêmes scènes et des mêmes impressions extérieures. A environ un mille et un quart du *Land's End*, sur un groupe d'îlots de granit enfermés par la mer, s'élève un phare construit en 1793 qu'on appelle *Longship's light-house*. Le rocher de forme conique sur lequel il s'appuie est le *Carn-Brâs*, qui émerge de quarante-cinq pieds au-dessus du niveau des eaux basses. En hiver, le rocher et l'édifice disparaissent parfois durant quelques secondes derrière les vagues, qui montent de plusieurs toises au-dessus de la lanterne (1). Si triste que soit cette situation, il y en a qui l'aiment, car l'un des allumeurs de lampes a vécu dans cette tour pendant dix-neuf ans. Un jour pourtant, en 1862, deux drapeaux noirs flottèrent au haut du phare : c'était évidemment un signal de détresse. Qu'était-il donc arrivé? Des trois hommes qui habitent le *light-house*, celui dont le tour de garde était venu s'était ouvert la poitrine avec un couteau. Ses compagnons avaient essayé d'étancher le sang en fourrant des morceaux d'étoupe dans la blessure. Trois jours s'étaient ainsi passés avant qu'on pût obtenir du secours. La mer était si rude et le débarquement si dangereux qu'on fut obligé de lancer du phare dans le bateau le blessé, suspendu à une sorte de balançoire. On lui prodigua les soins, mais il mourut peu de temps après avoir touché le rivage. Le jury, éclairé par les rapports de ses camarades, déclara qu'il avait agi sous le coup de l'aliénation mentale. Il n'est point étonnant que l'homme placé dans de telles circonstances effrayantes sente le vertige de l'abîme lui monter à la tête.

Ce qui ajoute beaucoup aux horreurs de cet emprisonnement au milieu des flots est la cohabitation forcée entre individus dont les goûts et les humeurs ne s'accordent point toujours. Des curieux ayant un jour débarqué sur le roc d'Eddystone, quelqu'un, qui en parlait bien à son aise, fit observer à l'un des gardiens combien il devait se trouver heureux dans cette retraite. « Oui, très heureux,

(1) Un jour, la mer souleva la calotte de cette lanterne; l'eau entra, éteignit les lampes et ne fut repoussée qu'à force de travail et de présence d'esprit. Une autre circonstance ajoute beaucoup à la terreur des lieux. Il y a sous le phare une caverne ouverte par une longue crevasse à l'extrémité du rocher. Quand la mer est mauvaise, le bruit produit par l'air resserré dans cette caverne est si violent que les hommes peuvent à peine dormir. L'un d'eux fut frappé d'une telle frayeur par ce phénomène naturel que ses cheveux blanchirent en une nuit. D'autres cavernes rugissantes, *roaring caverns*, existent au Lizard et en Écosse.

reprit le *light-keeper*, si nous pouvions seulement jouir du plaisir de la conversation; mais voici un grand mois que mon compagnon et moi nous n'avons soufflé mot. » Aujourd'hui qu'ils sont trois, ils ont plus de chance de trouver à qui parler; mais le frottement perpétuel entre certains caractères anguleux, joint à la communauté du domicile et à l'ennui de la captivité, engendre quelquefois des aversions profondes. Il n'y a pas très longtemps que l'administration dut se prononcer entre deux gardiens qui ne pouvaient point se souffrir. Elle donna congé à l'un des deux : c'était le seul moyen de les mettre d'accord. La condition matérielle des *light-keepers* s'est d'ailleurs beaucoup améliorée depuis qu'ils ont été réunis à *Trinity house*. Avant cette époque, on vit souvent éclater dans les phares les calamités les plus navrantes. Un jour les habitans du rivage ramassèrent sur le sable ce que les Anglais appellent un message de l'abîme, c'est-à-dire un billet de papier enfermé dans une bouteille soigneusement cachetée et enveloppée elle-même dans un baril. Sur le baril étaient inscrits ces mots : « Ouvrez ceci, et vous trouverez une lettre (1). » Ce triste message venait d'un groupe de rochers, les Smalls, situés au milieu de la mer, en face de l'île Skomer, dans le sud de la principauté de Galles. Sur ce groupe d'écueils, un jeune homme, nommé Whiteside, dont l'état était de fabriquer des violons, des épinettes et des harpes, mais que la nature avait doué d'un génie singulier pour les grandes entreprises, aidé par une bande de mineurs de la Cornouaille et par un ou deux charpentiers de navire, avait réussi à construire un phare. Qui dira ce qu'ils avaient couru de dangers, quel courage héroïque ils avaient déployé dans cette lutte opiniâtre contre les élémens? Et maintenant, abandonné, oublié, ce même Whiteside était exposé à mourir de faim dans la maison tremblante qu'il avait pour ainsi dire conquise sur la tempête (2). On raconte bien d'autres histoires lugubres : des *light-keepers* privés de toute ressource auraient été réduits, s'il

(1) Voici le texte de cette lettre :

« A M. Williams.

« Smalls, 1er février 1777.

« Monsieur, nous trouvant dans une position dangereuse et désespérée, nous espérons que la Providence vous fera parvenir cette note. Nous vous prions de venir nous chercher avant le printemps prochain, autrement nous périrons tous. Notre provision d'eau est presque entièrement épuisée; nous n'avons presque plus de feu, et notre maison est dans l'état le plus mélancolique. Je n'ai pas besoin de vous en dire davantage, et demeure votre malheureux et humble serviteur,

« HENRI WHITESIDE. »

(2) Un nouveau phare, terminé en 1861, s'élève maintenant sur les Smalls. Cette tour de granit, construite d'après les principes de la science, laisse bien en arrière la pauvre baraque élevée dès 1776; mais elle ne doit point la faire oublier.

faut en croire la tradition, à boire l'huile et à manger les chandelles. Encore devaient-ils en user sobrement, car avant tout il fallait qu'ils songeassent à alimenter la lumière du phare.

Le feu est l'âme du *light-house*, et c'est à entretenir ce feu que se consacrent les *light-keepers* avec la dévotion des vestales. Quoi qu'il arrive et quelque temps qu'il fasse, la lanterne doit briller à toutes les heures de la nuit et durant toutes les nuits de l'année. « Vous allumerez les lampes chaque soir au coucher du soleil, et vous les entretiendrez claires et limpides jusqu'au lever du jour, » voilà pour eux le premier commandement; tels sont la loi et les prophètes. Cette étoile du phare doit être à son poste sur le rocher comme un astre dans le ciel. A cette condition, mais à cette condition seulement, les hommes seront assez bien payés, bien nourris, bien vêtus : ils recevront dans leurs vieux jours une pension qui peut même, en certains cas, s'étendre à leur veuve; une assurance sur la vie mettra pour jamais leur famille à l'abri du besoin. On leur fournira des livres et des médicamens, on leur inculquera certains principes de moralité, certaines habitudes d'ordre et de propreté qu'ils seront à même de transmettre à leur femme et à leurs enfans; mais surtout qu'ils n'oublient point la lumière! Ainsi qu'un drapeau dans une place forte, c'est la dernière chose qu'ils doivent abandonner après une défaite. Il y a deux ou trois ans, un phare qui s'élevait alors sur un point appelé les *Double-Stanners*, entre Lytham et Blackpool, menaçait ruine depuis quelque temps à cause des envahissemens de la vague, qui ronge peu à peu les côtes en cet endroit. Vainement des ouvriers travaillèrent à consolider l'édifice en élevant de nouveaux piliers autour de la base et en fortifiant surtout la partie qui regardait la mer. Les gardiens s'aperçurent une nuit que la tour vibrait encore plus qu'à l'ordinaire. Le lendemain matin, ils découvrirent qu'une portion de la façade s'était écroulée, et que presque tous les fondemens du phare étaient minés par les eaux. Ils emportèrent leurs meubles, mais ils laissèrent les instrumens nécessaires pour allumer les lampes. Au tomber des tenèbres, la marée haute les enveloppa; le vent soufflait avec une telle violence qu'il y avait très peu d'espoir que le bâtiment résistât jusqu'à l'aube, et pourtant la lumière ne brilla jamais plus éclatante que cette nuit-là. Le lendemain, un coup de vent abattit tout à fait l'édifice, mais les hommes se retiraient avec les honneurs de la guerre : le feu avait brûlé jusqu'au dernier moment.

J'aurais voulu passer la nuit au phare d'Eddystone; malheureusement pour moi, c'est une faveur qui n'est accordée à personne. On craint que les étrangers ne dérangent les hommes de leur service ou n'interceptent l'éclat de la lumière en se promenant dans la

lanterne. D'ailleurs qu'aurais-je vu? Des apparitions de vaisseaux glissant sur la sombre mer, de joyeuses figures de marins qui regardent avidement du côté de la tour, puis qui, un instant éclairées, disparaissent dans l'immensité de la nuit. Je quittai donc le rocher d'Eddystone bien avant le coucher du soleil, et, ballotté par les vagues, je regagnai tranquillement Plymouth, non sans me retourner plusieurs fois pour regarder le phare, qui décroissait à l'horizon. Cet ouvrage d'Hercule a été lui-même de beaucoup dépassé depuis une soixantaine d'années. Smeaton fut suivi par des géans dans la voie qu'il avait ouverte. Dans les mers de l'Écosse, à douze milles des îles les plus voisines, s'élève un roc isolé qui avait été pendant des siècles un objet de terreur pour les marins. Les abbés d'Aberbrothwick, qui habitaient dans les environs, avaient attaché à cet écueil un radeau surmonté d'une grosse cloche que le mouvement des vagues faisait sonner en tout temps, mais principalement par les jours de tempête. Ce récif, appelé d'abord *Inch Cape reef*, prit ainsi le nom de *Bell rock* (rocher de la Cloche). Ce système de signal ne réussit que médiocrement; les naufrages succédèrent aux naufrages; un vaisseau de guerre entre autres, de soixante-quatorze canons, l'*York*, avait péri avec tout son équipage. Les commissaires du nord, *northern commissioners*, résolurent enfin d'élever un phare d'après les mêmes principes que celui d'Eddystone, et nommèrent un ingénieur, Robert Stevenson, pour diriger les travaux. Stevenson débarqua sur le rocher désert avec ses ouvriers le 17 août 1807; mais, comme ce récif était couvert de douze pieds d'eau à la marée haute, les hommes ne pouvaient travailler que quelques heures entre le flux et le reflux. Un jour l'ingénieur et trente-deux maçons faillirent être noyés par la mer, qui s'éleva tout à coup; le navire de service avait brisé ses chaînes et s'en allait à la dérive: on attendait un autre canot qui n'arrivait point. Robert Stevenson voulut adresser la parole à ce groupe frappé de terreur; mais sa langue s'attacha desséchée à son palais. Il se penchait pour se laver la bouche dans une petite flaque d'eau de mer qui se trouvait sur le rocher, quand il entendit retentir autour de lui cet heureux cri : « Un bateau! un bateau! » La tour fut achevée en octobre 1810; élargie à la base, elle s'élève en s'amincissant vers le ciel, toujours à la manière d'un arbre. Une sorte de jetée en fer favorise le débarquement sur le roc. Une échelle de bronze fixée à la colonne de granit conduit vers la porte, exhaussée à une grande distance du sol. Les gardiens assurent que la marée s'élève quelquefois de treize pieds au-dessus de la base de l'édifice. Ce phare contient six chambres et possède deux puissantes cloches qui tintent durant les temps de brouillard. Dans le *sitting-room* (chambre où se tiennent les

hommes pendant la journée), s'élève le buste en marbre de Robert Stevenson (1). Les quatre gardiens de *Bell rock light-house* sont mariés et ont chacun de trois à sept enfans. Que doit être la vie de famille pour des hommes ainsi séparés de leur foyer domestique, durant la plus grande partie de l'année, par toutes les colères de l'Océan? Byron dit que l'absence fortifie les affections de l'âme. J'ai vu moi-même une jeune femme nouvellement mariée à un *light-keeper* escalader tous les soirs de dangereux récifs pour voir briller au loin la lumière d'un phare isolé au milieu de la mer. Ceci fait, elle s'en retournait chez elle le cœur plus léger : tout était bien dans la tour, *all was right*, puisque le feu brûlait et lui souhaitait une bonne nuit, *good night*.

Un autre lampadaire de l'Océan, *deep-sea lamp-post*, est le *Skerryvore light-house*, le plus hardi de tous ces ouvrages élevés contre les puissances de l'abîme. Le *Skerryvore* (grand rocher) forme le centre d'un groupe d'écueils jeté dans l'Océan-Atlantique, entre les îles occidentales de l'Écosse et le nord de l'Irlande. Par les marées ordinaires, on n'aperçoit que la pointe de ces récifs, contre lesquels toute la force des lames se brise avec un fracas épouvantable. C'est pourtant sur ce rocher inhumain qu'en 1838 Alan Stevenson, fils de Robert Stevenson, entreprit de planter un phare. Les premiers travaux furent emportés par une tempête dans la nuit du 3 septembre 1838. On éleva de nouvelles baraques en bois dans lesquelles l'architecte et ses trente ouvriers se tenaient huchés à quarante pieds au-dessus du rocher, le plus souvent couvert par les vagues furieuses. Combien les jours et les nuits se traînaient avec lenteur dans ces tristes demeures aériennes! La mer ne permettait pas même aux prisonniers de descendre sur le récif! Avec quelle inquiétude ils regardaient le côté de la mer d'où devaient venir les provisions de bouche! Comme ils soupiraient après un changement de l'atmosphère assez favorable pour qu'on pût reprendre les travaux! Si haut perchée que fût leur habitation, plus d'une fois ils furent réveillés durant la nuit par de terribles secousses; la mer s'était élancée et retombait sur la toiture; la maison tremblait sur ses piliers, l'eau entrait par les portes et par les fenêtres : en deux occasions, l'alarme fut telle que tous les hommes sautèrent à bas de leur lit. Le 21 juillet 1842, Alan Stevenson avait néanmoins réussi à visser sur le roc une tour de granit haute de cent trente-sept

(1) Walter Scott, qui visita *Bell rock light-house* en 1814, écrivit sur l'album des vers dont voici la traduction : « Loin dans le sein de l'abîme, je fais le guet sur ce sauvage récif, rouge diamant de couleur changeante, attaché au front ténébreux de la nuit. Le marin envoie un salut à ma lumière et dédaigne alors de replier sa voile craintive. » C'est naturellement le phare qui parle.

pieds, et en février 1844 une lumiere brilla pour la première fois sur le sinistre groupe des *Skerryvores*. Cet édifice forme un bloc de maçonnerie cinq fois plus considérable que celui d'*Eddystone light-house*. L'érection des phares dans de telles circonstances est le trait le plus frappant et le plus glorieux de l'architecture britannique. Les âges de la chevalerie ne sont point éteints; seulement les héros sont aujourd'hui ces ingénieurs et ces ouvriers qui, avec une force d'âme bien supérieure au courage militaire, livrent bataille aux élémens pour rapprocher l'homme de l'homme en étendant les rapports de la navigation et du commerce. L'Océan lui-même semble admirer ces audacieux ouvrages, et s'écrierait volontiers avec le poète : « Ils sont grands, puisqu'ils m'ont vaincu! *Great I must call them, for they conquered me!* »

Une commission chargée d'inspecter les phares, les lumières flottantes, les balises et les bouées de la Grande-Bretagne publia, en 1861, un volumineux rapport sur les résultats de son enquête (1). Les membres de cette commission avaient rempli leur tâche en conscience; ils avaient fait le tour du royaume-uni, croisé les îles du détroit et visité même les côtes de la France et de l'Espagne. Chemin faisant, ils avaient interrogé mille cent quatre-vingt-quatre témoins et s'étaient procuré les renseignemens officiels de treize nations étrangères. L'état des appareils destinés à engendrer la lumière appela naturellement leur attention. Tous les genres d'éclairage étaient autrefois employés dans les phares de la Grande-Bretagne, et le dernier feu de charbon de terre, celui de Saint-Bees, ne s'éteignit qu'en 1822. L'huile est aujourd'hui la source unique de la lumière; mais dans l'usage de ce combustible quelle diversité! Parmi les feux, les uns sont fixes, d'autres tournent sur eux-mêmes, *revolving lights*, paraissant, disparaissant et reparaissant aux yeux des marins comme une étoile intermittente. Les couleurs varient et passent en quelque sorte par toutes les nuances du prisme, tour à tour blanches, rouges, vertes ou bleues. Une grande différence règne aussi dans l'arrangement des lampes. Deux systèmes connus, l'un sous le nom de *catoptrique*, et l'autre de *dioptrique*, ajoutent à l'éclat et à la portée de la lumière, soit par des réflecteurs, soit par de grosses lentilles de verre. De ces deux systèmes, le premier et le plus ancien a été pourtant généralement détrôné : l'appareil consiste aujourd'hui dans la plupart des *light-houses* en un foyer central recouvert d'une énorme cloche de cristal qui coûte quelquefois jusqu'à plus de 1,000 guinées (26,000 fr.).

(1) *Commissioners : Light, Buoys and Beacons*, tomes XXV et XXVI des *Parliamentary Reports*, 1861.

Le gaz, la lumière galvanique ou électrique ont été aussi essayés avec plus ou moins de succès. La vérité est que l'éclairage des mers se trouve en Angleterre, comme partout ailleurs, dans un état de transition. *Trinity house* s'est assuré les services d'un savant, le professeur Faraday, pour la guider dans la voie des découvertes modernes.

Une autre circonstance a frappé les membres de la commission : c'est l'absence d'unité dans le système. Sur les 357 phares que possède le royaume-uni, 197 appartiennent aux trois grandes sociétés de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande, et 160 à des autorités locales. Qui s'attendrait à ce qu'une parfaite harmonie pût sortir d'une telle division des pouvoirs? En France, on le sait, les choses se passent tout autrement. Les phares s'allument et s'éteignent au même moment de la journée comme gouvernés par le souffle d'une organisation centrale. Le volume de la lumière, la quantité d'huile qu'on doit brûler en une heure pour alimenter la flamme, tout, jusqu'aux moindres détails, est réglé avec une précision militaire. On dirait que tous les ressorts du système fonctionnent sous une seule main. Ce *fiat lux* de l'autorité paraît avoir séduit un instant les membres de la commission britannique. Ils auraient voulu qu'un tel ordre s'introduisît de l'autre côté du détroit. Leurs conseils ont pourtant trouvé jusqu'ici très peu d'écho chez un peuple trop jaloux de ses droits pour ne pas se réserver le soin d'administrer ses affaires. La liberté se trompe quelquefois, elle est fille de l'humanité; mais elle peut toujours corriger et redresser ses erreurs, tandis qu'une fois perdue, comment la reconquérir? Les Anglais ont d'ailleurs lieu d'être fiers de ce qu'ils ont fait de génération en génération pour éclairer leurs côtes. Sans rien demander à leur gouvernement, ils ont construit dans les endroits les plus sauvages de glorieux édifices, véritables temples des mers, qui leur coûtent chacun de 75,000 francs à 2 millions. Tous les jours de l'année, au coucher du soleil, ils élèvent comme par autant de bras libres et invisibles 404 flambeaux, en y comprenant les phares et les vaisseaux couronnés d'un fanal, qui dénoncent aux marins les embûches de l'Océan, et qui réunissent les voiles venues des quatre points du globe sous cette lumière, radieux symbole de la paix et de la fraternité des nations.

ALPHONSE ESQUIROS.

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

L'Église et la Révolution française, histoire de l'Église et de l'État de 1789 à 1802,
par M. Edmond de Pressensé, Paris 1864.

Si quelque chose prouve bien que l'homme est un être essentiellement sociable, ou, comme disait Aristote, *un animal politique*, c'est qu'il ait fait de la religion, presque en tout temps et en tout pays, une des institutions de la communauté. Considérée en elle-même, dans ce qu'elle a de fondamental et de saint, la religion semble une chose purement individuelle. Le sentiment de la piété, les idées qu'il suppose, les devoirs qu'il prescrit, tous les rapports en un mot de l'homme avec son auteur sont dans le cœur et dans la pensée, et appartiennent par conséquent, comme Dieu même, à la sphère de l'invisible. Rien là ne peut prendre une forme qui soit dans une parfaite harmonie avec la nature de ce qu'elle exprime. Toute forme est sensible, matérielle, et la religion n'est rien de semblable; elle ne peut être conçue ni pratiquée dignement qu'*en esprit et en vérité*. Si la société n'était naturelle et nécessaire à l'homme, il renfermerait donc en lui-même tout ce qu'il saurait, tout ce qu'il pourrait concevoir de ses relations avec la Divinité; il est vrai qu'il n'en concevrait alors, qu'il n'en saurait qu'infiniment peu de chose, et sa raison, en cela comme en tout le reste, doit une grande part de sa valeur à la faculté d'être communicable. C'est parce qu'elle a le don de s'exprimer qu'elle se propage, et pour se propager elle se déploie; la tradition est l'auxiliaire nécessaire de la réflexion, et qui sait si l'on découvrirait beaucoup de vérités sans la nécessité et l'espoir de les faire connaître? Mais quelque pen-

chant qui nous porte à répandre au dehors nos pensées, et notre pensée religieuse autant que toute autre, il n'en semble pas moins qu'elle devrait n'inspirer que des sentimens tout personnels qui ne s'exhalent jamais mieux que dans la solitude. Le monde invisible qu'elle nous révèle ne s'ouvre point pour les nations. La vie des sociétés se termine ici-bas; elles n'ont point d'autre avenir que l'histoire. « Les sociétés, disait Royer-Collard, ne vont point en paradis. » Notre personnalité seule franchit les bornes de l'existence terrestre et se promet une autre vie. Comment donc tout ce qui se fait, se sent, se pense en vue de cette autre vie pourrait-il se transformer en institution publique et devenir l'œuvre collective du corps des citoyens? Comment la cité de Dieu deviendrait-elle la cité des hommes, et que peuvent-ils demander en commun de ce qu'ils ne sauraient mériter qu'isolément?

Ils l'ont fait cependant. On ne connaît guère de religions qui n'aient été des établissemens publics, ou qui du moins n'aient réuni les hommes sous la loi d'une commune observance, et tantôt renfermé dans leur sein la société tout entière, tantôt formé au milieu d'elle des sociétés spéciales, des sectes ou des congrégations. Les plus célèbres fondateurs de religion ont parlé en législateurs, tout au moins en organisateurs, et s'il est permis de comprendre le christianisme dans ces généralités, quoique l'enseignement divin déposé dans les Évangiles s'adresse surtout à la raison, à la conscience individuelle, et tende évidemment à réformer le cœur et la vie du fidèle plutôt qu'à constituer et à discipliner des associations civiles en leur imposant un code de rites et de coutumes, cependant la réunion des apôtres, à qui rien n'était promis que la présence du Sauveur au milieu d'elle toutes les fois qu'elle serait assemblée en son nom, à qui rien d'extérieur n'était imposé que la communion du baptême et celle de la pâque profondément renouvelée, a bientôt fondé des églises mi-parties constituées sur le modèle de l'organisation judaïque et sur la base du libre consentement. Le principe d'organisation ecclésiastique n'a fait que se développer de siècle en siècle, laissant à titre d'exception la vie érémitique et la république des thérapeutes. Dans le vaste sein de l'église universelle, il a enfanté les formes et les combinaisons les plus diverses, depuis les congrégations volontaires, despotiquement gouvernées, comme les couvens, jusqu'aux grandes sociétés politiques encadrées dans une hiérarchie cléricale très compliquée, depuis les religions d'état, soutenues et quelque peu dominées par les pouvoirs politiques, jusqu'à l'état-religion ou la théocratie, comme le gouvernement temporel du chef spirituel de la chrétienté. La lecture de l'histoire ne permet pas de regarder

comme absolument sans inconvéniens, même chez les nations chrétiennes, cette tendance à l'organisation religieuse, comme à l'abri de toute critique le sentiment qui pousse les croyans à donner à leur foi intérieure les dehors, les liens et les forces d'une communauté visible et d'une puissance constituée. Il n'est nullement évident, à la lecture de l'Évangile, que l'enseignement du Christ tendît à un résultat pareil, et les conséquences peuvent avoir de beaucoup excédé les prémisses; mais quand la plus spirituelle des religions, celle qui en elle-même se rattache le plus exclusivement au monde invisible, a donné naissance à de pareilles créations sociales, il faut bien qu'il y ait dans l'humanité un penchant, un besoin, un instinct moral, apparemment naturel et indestructible, qui entraîne les masses mêmes à des conceptions et à des œuvres qui ne paraîtraient d'abord convenir qu'à des castes sacerdotales. L'existence même de celles-ci est le produit de ce qu'on pourrait appeler le socialisme religieux, et nul esprit sensé ne regardera comme un accident passager, comme un fait sans racine et sans importance, cette mise en commun des croyances individuelles sous une forme légale, ce qui est le caractère à peu près constant de toutes les manières d'adorer Dieu établies parmi les hommes.

Cet effet de la sociabilité humaine, trop général pour être traité légèrement, ne saurait être approuvé sans examen, et les controverses, les critiques, les attaques même, dirigées en tout temps contre les institutions théocratiques, les organisations sacerdotales, les pouvoirs préposés aux cultes, en un mot contre tout ce qui concerne le gouvernement de la religion, expliquent assez pourquoi nous présentons ici comme une question ce qui semble résolu par le fait, et par un fait universel, ou qui admet peu d'exceptions.

I.

La religion sur la terre a pour base une idée et un sentiment. L'idée est celle de Dieu, revêtue, amplifiée, altérée quelquefois par des formes diverses symboliquement expressives. Le sentiment est celui qui accompagne la croyance en un être supérieur, maître, juge, créateur, dont la volonté et la vérité sont pour nous obligatoires. Nous avons des devoirs envers lui. En bonne philosophie, tous nos devoirs sont envers lui, la loi morale n'étant pour ainsi dire que sa pensée et n'ayant d'existence absolue qu'en lui; mais les hommes sont assez généralement enclins à se croire des devoirs spéciaux à l'égard de Dieu comme être tout-puissant plutôt que comme vérité éternelle. Quand cette idée, quand ce sentiment de la piété sort de l'âme et se produit au dehors, une première commu-

nion s'établit entre celui qui propage et celui qui reçoit, et l'influence des individus les uns sur les autres commence à faire ainsi de la religion une chose sociale. L'idée et le sentiment n'ont jamais manqué d'être entretenus, compliqués, corroborés par des faits extérieurs, et ces faits, vrais là, faux ici, représentés ou conservés plus ou moins fidèlement, se sont transmis entre les hommes, entre les générations, et c'est ainsi que, de sentiment et d'idée, la religion est devenue croyance et tradition. Toutes les religions ont été en ce sens ou sont encore sociales et historiques. Dans cette mesure, il n'y a rien à dire : on peut rejeter ou contrôler certaines traditions; de fausses croyances ont pu s'accréditer, et celles de l'ancien monde ont pour la plupart heureusement disparu; mais à moins d'être atteint de la haine déplorable pour tout ce qui est saint qui animait les Volney et les Dupuis, on doit trouver simple que les hommes aient mis en commun leurs idées, leurs affections, leurs souvenirs, en ce qui touche leurs rapports avec la Divinité. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait que tout commerce cessât entre eux, ou que la religion ne fût pas communicable.

Cependant c'est de ce fait légitime et naturel que sont résultés en grand nombre des institutions, des usages, des événemens qui ont prêté à la critique, à la juste critique, des historiens et des publicistes, et qui alimentent encore aujourd'hui des controverses animées sur la constitution et la liberté des cultes. Il serait oiseux d'essayer une narration, une description, même la plus sommaire, des conventions sociales auxquelles la religion a donné lieu sur la terre. Venons sans intervalle à celle qui nous intéresse seule, à la nôtre, et, mettant à part tous les dogmes chrétiens, dont ici la vérité et la sainteté ne sont à aucun égard en question, reconnaissons sans détour, mais sans amertume, qu'à mesure qu'on sort de la pure spiritualité chrétienne et qu'on l'incorpore, qu'on la matérialise en quelque sorte dans une liturgie, dans une église, un clergé, une hiérarchie, un pontificat, même un gouvernement politique auxiliaire ou protecteur de la foi, les difficultés se produisent et se compliquent, les griefs naissent, les abus deviennent possibles, et les ressentimens, les mécontentemens contre lesquels le christianisme a eu de tout temps à lutter viennent presque tous de ce qu'il y a en lui d'organisation extérieure et de sa partie terrestre et temporelle. C'est là, pour ainsi parler, son royaume de ce monde, celui dont Jésus-Christ n'a pas voulu.

On admire beaucoup la constitution de l'église catholique; cependant, l'admiration qu'on professe étant en général fondée sur des idées politiques qui ne peuvent certes être approuvées sans restriction, — l'unité, la hiérarchie, la souveraineté non limitée et non

discutée, la réglementation universelle, la perpétuité invariable des lois et des formes, la prétention à l'immobilité et à l'infaillibilité, — on ne saurait espérer que ce qui serait faux et dangereux dans toute la sphère de la société humaine fût excellent et parfait sur un seul point, et qu'il fallût faire à ce qu'on appelle avec plus ou moins de propriété la puissance spirituelle un mérite admirable de contenir ce qui compromettrait et déparerait tout autre pouvoir sur la terre. Tout absolutisme déposé dans les mains des hommes est usurpation.

Il se peut que les formes de la constitution de l'église fussent nécessaires; la partie politique de la religion peut en être inséparable. Je n'examine point cela, je dis seulement que tout ce qui est constitution et politique est nécessairement imparfait et corruptible en soi comme toute chose humaine, et qu'en particulier l'organisation catholique, recélant, nécessairement peut-être, des principes d'absolutisme, n'a pu échapper à toutes les mauvaises conséquences de ces principes. Des maux et des fautes sont devenus inévitables, et la sévérité de l'histoire n'a pas toujours été sans motifs. Les défenseurs de l'église livrent quelquefois ses ministres pour sauver son institution. Sans doute les prêtres sont des hommes, et ne sont pas tous des saints; mais beaucoup ont été des saints, et la plupart ont été parmi les hommes au nombre des meilleurs. Le mal est venu plutôt des doctrines et des institutions.

Celles-ci sont connues. Nul besoin de décrire l'église dans les diverses situations que comporte l'unité dont elle se glorifie. Elle tend en général aujourd'hui à partout établir, sous la souveraineté d'un pape infaillible, l'uniformité romaine sans autre diversité au milieu de tant de nationalités particulières que celle des concordats, qui généralement admettent un certain appui et un certain concours de la part du gouvernement politique. C'est ainsi que l'on conçoit aujourd'hui la distinction et l'union des deux puissances, lesquelles composent un ensemble d'influence et d'action limitatif de la liberté des individus. Cette organisation, régularisée et tempérée par les mœurs et les lumières, est aujourd'hui un fait presque universel, et rien ne prouve qu'il doive être de si tôt modifié.

La voix de toutes les communions chrétiennes proclame cependant comme l'âge d'or de la religion l'âge de la primitive église. C'est elle que l'on cite perpétuellement comme un modèle de perfection à toute la chrétienté. Cette unanime opinion tendrait à prouver que l'église n'a jamais été plus pure ni plus digne qu'alors qu'elle existait à l'état d'opposition et non de pouvoir. Il est vrai que lorsqu'on objectait à saint Augustin que les apôtres n'avaient réclamé aucune protection terrestre, il répondait dans sa lettre à Vincentius qu'ils ne le pouvaient faire, attendu que de leur temps

aucune puissance ne s'intéressait à leur cause. Rien de plus significatif que la naïveté de cet aveu. Toujours est-il que, si les temps apostoliques passent pour les meilleurs, le déclin ou du moins l'altération aurait commencé depuis que, devenue sous les Constantin et les Théodose l'alliée de l'empire, l'église a participé à son pouvoir et figuré elle-même au nombre des pièces de la grande machine gouvernementale. C'est alors que s'est peu à peu formée cette opinion si répandue, si fort accréditée, que la religion est une des garanties de l'ordre politique, et qu'elle importe à la stabilité des gouvernemens. De toute évidence, une telle manière de la considérer expose l'église à quelques-uns des risques de tentation et d'entraînement qui entourent l'autorité publique, et entr'ouvre la porte du sanctuaire à l'invasion de la raison d'état.

Une fois en effet que l'église a traité avec le gouvernement et coordonné son action avec la sienne, elle emprunte quelque chose de ses habitudes et de ses prérogatives; elle est, en dépit d'elle-même, lancée sur la pente où l'intolérance mène à la persécution. Presque tous les gouvernemens de l'histoire ont été despotiques; elle tend à le devenir comme eux. On soutient que, la vérité étant une, la connaissance de la vérité doit être exclusive, absolue, et qu'ainsi dans l'ordre spirituel l'intolérance est légitime. Même dans l'ordre spirituel, il y aurait encore à cela des objections, au moins des restrictions à faire (1); mais enfin, ainsi limitée, l'intolérance reste exclusive : sortie de ces limites, où conduit-elle? On est en possession de la vérité infaillible et obligatoire; on a mission de la répandre, de la dicter aux intelligences et aux consciences comme leur loi. De même que l'obéissance se reconnaît à certains signes, les observances et les pratiques peuvent être exigées comme des marques d'adhésion. En même temps on est investi de certains pouvoirs, on dispose d'une armée de fidèles prêts à seconder, au moins de leur influence, l'autorité de l'église dont ils dépendent. Tout engage à recourir à la protection de l'état, dont on sert les intérêts, dont on assure la stabilité, dont on dirige les chefs. Si la religion est d'une part d'une certitude évidente, de l'autre d'une première nécessité sociale, comment le législateur et le souverain se croiraient-ils interdit de l'imposer par la force? Comment, s'ils croient que c'est leur droit ou leur devoir, ne seraient-ils pas approuvés de l'église? Comment, s'ils en doutaient, ne lèverait-elle pas leurs hésitations et leurs scrupules? Quand une église étroitement unie

(1) On peut voir dans le dernier volume publié de la correspondance de l'empereur quelle indignation lui causa cette doctrine, soutenue en pure spéculation par un journal de 1807. Il en dicta lui-même une réfutation très vive, trop vive, et donna l'ordre de l'imprimer.

à un prince lui a-t-elle prêché la liberté de conscience? Ainsi la foi peut s'armer du double glaive; ainsi elle peut absoudre, encourager, sanctifier la tyrannie.

Dieu me garde de supposer que tel soit l'esprit vraiment chrétien. L'Évangile sainement compris maudit la violence, et ne veut maîtriser que les cœurs et par la parole. Il est certain aussi que plus d'un père ou d'un docteur de l'église a reconnu, à l'honneur de sa justice et de sa sagesse, le droit de la pensée de n'obéir qu'à la conviction, le droit d'être sincère avec Dieu, et, pour être sincère, d'être libre; mais peut-on conclure de là que la doctrine contraire soit une erreur accidentelle, une faute passagère dans l'histoire ecclésiastique, lorsque pendant tant de siècles elle a gouverné la pratique et prévalu dans la théorie? Ce qu'ont approuvé saint Augustin, saint Thomas, Bossuet, n'est pas une variation fortuite de la croyance officielle, et ce n'est malheureusement pas à la perversité individuelle de tels ou tels dépositaires de l'autorité spirituelle ou séculière qu'on peut imputer ces traditions d'intolérance persécutrice abandonnées si récemment et de si mauvaise grâce. Rien ne nuit plus à la mémoire du règne imposant de Louis XIV que le souvenir des vexations gratuites et odieuses exercées sur la sainte persévérance des enfans de Port-Royal et celui des rigueurs sanglantes, des indignes violences commises pour réduire tous les protestans à la religion du roi. On pourrait n'en accuser que l'orgueil, la dureté, l'aveuglement de ce prince, si l'église eût fait la moindre chose pour l'arrêter, s'il avait trouvé un confesseur, un évêque pour lui tenir le langage d'Ambroise à Théodose; mais non, c'est du clergé même qu'est sortie l'instigation à tourmenter le jansénisme : Rome et le gros du corps épiscopal ont tout approuvé. Et quant à la proscription des hérétiques, à la vue d'*un événement si nouveau, la marque la plus assurée comme le plus bel usage de l'autorité, après ce triomphe de la foi et un si beau monument de la piété du roi*, quelle voix est sortie du sanctuaire pour interrompre l'orateur chrétien, lorsqu'il s'écriait : « Poussons jusqu'au ciel nos acclamations? »

Je ne consentirai jamais à charger de ces énormités la religion elle-même; mais ce sont les tristes conséquences qu'on tire de quelques textes sacrés, lorsque, mise au rang des pouvoirs de la terre, elle est entrée dans une certaine communauté avec les chefs des empires, et a voulu, par la bouche de ses organes, faire de chacun d'eux, comme dit encore Bossuet, un nouveau Constantin, un nouveau Théodose, un nouveau Marcien, un nouveau Charlemagne, — c'est là le pacte funeste qui perd les meilleurs, les plus équitables, les plus sublimes ministres du Dieu des pauvres et des opprimés.

Et ce n'est pas là l'unique résultat de cette transformation légale des choses spirituelles. Du moment qu'on s'est habitué à parler aux rois et aux peuples des intérêts de la religon, ce langage tout politique et par conséquent tout profane ne se perd pas comme un vain son. Pour être augustes, pour être sacrés, des intérêts ne cessent pas d'être des intérêts. Ils sont variables, subordonnés aux circonstances, servis ou compromis par les passions ou les calculs des puissans. Une fois accoutumé à attendre de ceux-ci la protection de ces intérêts, le prêtre le plus éclairé peut bien être tenté d'y ramener toute la politique; cette protection devient à ses yeux le principal devoir des gouvernemens. Celui qu'il trouve froid ou dédaigneux pour sa cause, celui que d'autres devoirs non moins pressans obligent à lui résister perd ses droits au respect : son pouvoir, devenu suspect, est bientôt miné dans le secret des consciences, s'il n'est dénoncé du haut de la chaire; mais bien plus souvent encore l'habitude de trop attendre du bras séculier rendra l'église indulgente jusqu'à l'abus pour les pouvoirs dont elle a besoin. Elle semble prête à canoniser le despotisme, si le despotisme est pour elle. Le principe d'utilité, qui fait si souvent une guerre victorieuse à la morale, peut entraîner jusque-là les ministres des autels, et c'est moins leur faute que celle de la condition qui leur a été faite depuis Constantin. De là le mot trop sévère de Montesquieu : « ecclésiastiques, flatteurs des princes, lorsqu'ils ne peuvent être leurs tyrans! »

Ce serait trahir la vérité et ma pensée que de laisser ce reproche tomber exclusivement sur l'église romaine. Dans les communions dissidentes, le contact plus ou moins étroit, l'alliance plus ou moins intime des églises avec les pouvoirs publics a produit des effets analogues. Les protestans n'ont pas échappé aux entraînemens de l'intolérance, aux excès de l'esprit de faction, aux faiblesses de l'esprit courtisan, d'autant plus condamnables qu'ils étaient plus inconséquens, et que les principes et les souvenirs de la réforme auraient dû les mieux prémunir contre les torts et les violences dont ils avaient tant souffert. Sans remonter bien haut, ce qui s'est passé en 1824 et surtout en 1845 dans le canton de Vaud a été du plus mauvais exemple, et sur ce théâtre étroit on a vu à quelles extrémités peut conduire l'institution des religions nationales et appris en même temps par quels principes doivent être résolues les questions qui s'y rapportent, car jamais elles n'ont été mieux discutées. C'est que la passion, mise au service des intérêts d'une secte comme d'un parti, peut tout oublier, tout enfreindre. L'hérésie persécute comme l'orthodoxie. Il n'est pas jusqu'au presbytérianisme, le mode d'organisation ecclésiastique le plus libéral, le plus voisin, ce semble, de celui de la primitive église, qui ne se soit dans les premiers temps mêlé avec une vivacité peu scrupuleuse aux débats

et aux luttes de la politique. Il faut se réfugier jusque dans ces petites républiques chrétiennes, chez les moraves, chez les quakers, il faut relire l'histoire de la Nouvelle-Angleterre pour rencontrer des sociétés croyantes et pieuses que d'heureuses circonstances aient retenues loin des maux et des abus auxquels tout contact avec la politique expose la religion ou ce qui la représente ici-bas. S'il fallait chercher l'exemple le plus pur et le plus édifiant de l'association volontaire et de la libre discipline que la foi chrétienne peut produire dans une communauté politique, peut-être les yeux devraient-ils se porter sur ce petit état de Rhode-Island où Roger Williams fonda en 1636 la ville de Providence, pour devenir l'asile de la vraie piété, de celle qui veut la liberté pour elle et qui la souffre pour les autres. La foi, la ferveur, l'enthousiasme, même le rigorisme, enfin une certaine nuance de fanatisme, n'étaient pas des choses absentes de cet heureux coin du monde. Les plus sévères doctrines calvinistes et puritaines y dominaient les esprits, mais elles faussaient le jugement sans envenimer les cœurs, et la crainte de Dieu n'engendrait point la haine des hommes. Si l'on était curieux de bien connaître quelle vie morale et spirituelle, quelle exaltation sensée, quelle austérité sans rudesse, quel mélange d'indépendance et de contrainte, d'élévation et de simplicité, quel état de l'âme enfin orthodoxe et libre, sereine et passionnée, le christianisme, rajeuni sur un sol encore vierge, a pu produire au bord de l'Atlantique, un livre existe qui vous apprendra toutes ces choses, jugées par un ferme esprit, vivifiées par une puissante imagination, livre qui s'écarte étrangement, pour le fond des idées comme pour les moyens d'effet, des compositions de nos romanciers européens, et qui cependant ne se laisse effacer par aucune pour l'intérêt pénétrant, la vérité dramatique, pour le charme et l'émotion. Dans *la Fiancée du ministre*, Mme Beecher Stowe a donné à la littérature universelle une œuvre qu'elle seule pouvait écrire peut-être, et que tout le génie du vieux monde n'aurait pas inventée.

Mais pourquoi chercher nos exemples dans le royaume des fictions? Ne lisons-nous pas dans la loi écrite d'une société réelle, dans la constitution des États-Unis, l'article suivant : « le congrès ne fera aucune loi par rapport à un établissement de religion ou pour gêner le libre exercice d'aucune? » C'est là peut-être la loi la plus religieuse qui ait été jamais rendue. On nous dira que nous ne sommes pas en Amérique, et l'on nous rappellera dans quel milieu nous écrivons. Nous ne l'oublions pas, et l'on se tromperait fort si parce que nous avons insisté sur le mauvais côté d'une grande organisation religieuse, on croyait que nous n'en voyons que le mal, et que nous venons, la dénonçant à l'animadversion publique,

réclamer pour elle l'amendement d'une révolution. Loin de nous ces partis extrêmes, ces condamnations absolues! Le mal qui se mêle à toutes choses ne nous aveugle pas sur ce qu'elles contiennent de bien, et il ne faut détruire que ce que l'on désespère de réformer. Même ce qui n'est pas réformable doit quelquefois être conservé de crainte de pis. En signalant les abus peut-être inévitables de toute constitution religieuse semblable, correspondante ou annexée à celle d'un corps politique, on ne veut ici qu'expliquer comment s'est formée l'opinion, chaque jour plus écoutée, qui conseille ou réclame l'abolition de tout rapport d'intérêt et presque d'analogie entre l'église et l'état. Le *système volontaire*, comme l'appellent les Anglais, c'est-à-dire la religion livrée à elle-même ou abandonnée à la liberté de la persuasion et de la volonté individuelle, en sorte qu'elle soit tantôt le lien d'une association spontanée, tantôt la loi d'un intérieur de famille, tantôt la règle intime d'une âme solitaire, jamais l'objet d'une institution publique, est une doctrine qui compte d'habiles défenseurs. Soutenue avec beaucoup de persévérance par M. Laboulaye, elle vient de l'être de nouveau dans un livre remarquable par un pasteur évangélique qui joint l'exemple au précepte, M. Edmond de Pressensé. C'est cet ouvrage qu'il nous reste à faire connaître.

II.

Quelles ont été en France les relations de l'église et de l'état de 1789 à 1802, et comment la révolution française a-t-elle entendu et réglé l'établissement religieux de la société moderne, tel est le sujet historique du livre de M. de Pressensé; mais l'histoire est pour lui une occasion d'éclairer et de justifier ses idées par l'examen des faits. Ses idées ne sont que les corollaires d'un principe, la séparation absolue de la religion et de la politique, et pratiquement de l'église chrétienne dans tous ses élémens et de l'état sous toutes ses formes. Ce qu'on a de tout temps appelé la distinction des deux puissances, ce principe toujours litigieux, sans cesse invoqué dans les intentions les plus contraires, pour les intérêts les plus opposés, n'était que l'expression équivoque et confuse de la doctrine que M. de Pressensé voudrait amener à une clarté parfaite, à une évidence absolue, à une application sans arrière-pensée ni restriction. Dans un récit clair et animé, il montre fort bien comment cette doctrine si conforme à l'esprit de 89, adoptée en principe par les hommes que cet esprit inspirait, par Mirabeau, par Lafayette, par Sieyès, fut peu à peu altérée, puis abandonnée, puis enfin sacrifiée par les préjugés du temps, les uns issus de l'ancien régime, les autres enfantés par la révolution. L'ancien régime avait laissé après

lui un clergé considérable par le nombre, les richesses, les lumières, et qui, malgré une constitution remplie d'abus, pouvait, sans subir une réformation radicale et difficile, trouver sa place dans le nouvel ordre de choses, comme le montrèrent d'abord ses plus habiles chefs et la majorité des simples pasteurs. Malheureusement, et en dépit de l'esprit même du christianisme, le corps ecclésiastique était composé comme la société civile. L'épiscopat presque tout entier appartenait à l'aristocratie, et le reste de la corporation presque tout entier au tiers-état. Ainsi le privilége trouvait encore de fervens défenseurs là où il aurait dû être inconnu, et, bientôt menacé par une passion téméraire d'innovation, l'esprit de corps rangea du côté du privilége une partie considérable de la bourgeoisie cléricale. Les prêtres furent confondus avec les nobles dans les défiances de l'opinion. Ainsi, au lieu de persister dans la première pensée, dans la pensée libérale de laisser l'église à elle-même, on vit en elle une ennemie, et l'on ne songea qu'à s'en défendre. Or de la part d'une révolution se défendre, c'est attaquer. Mirabeau lui-même cédait à la tentation de mettre, au moins pour un temps, l'église sous la main de l'état. On s'habitua à la regarder comme un corps à réformer. Les réformateurs se présentèrent aussitôt. Le passé avait laissé dans le clergé d'anciens fermens de division, des ressentimens fondés, des dissidences sincères et profondes. Depuis les dernières années de Louis XIV, l'esprit gallican avait subi un triste déclin. Suspecté, opprimé, persécuté, il s'était sourdement nourri de doctrines et de souvenirs qui le rattachaient chaque jour plus étroitement à ce qu'il regardait comme les principes et les coutumes de la primitive église, et il s'était forgé un modèle de constitution ecclésiastique qui unissait pour lui le prestige de l'antiquité et l'attrait de la nouveauté. Dès que l'on parla de réforme, il offrit la sienne, et, par une singulière inconséquence, c'est à l'esprit de secte, c'est au jansénisme depuis longtemps abattu que l'assemblée constituante abandonna le soin de refaire l'église; des philosophes du XVIIIe siècle acceptèrent de la main des derniers disciples de Quesnel une restauration vraie ou prétendue de l'église apostolique.

Lorsqu'on lit aujourd'hui la constitution civile du clergé, on n'y trouve que l'essai d'un mélange d'épiscopat et de presbytérianisme qui n'a rien de monstrueux, et qui, là où il serait accepté, pourrait réussir comme autre chose et satisfaire un peuple religieux; mais il ne pouvait être accepté. D'abord c'était une organisation imposée à la majorité du clergé par la minorité; c'était la consécration de maximes longtemps contestées et condamnées par ceux-là mêmes qu'on voulait y soumettre. C'était une dérogation ouverte aux règles

et aux usages des derniers siècles infligée à un corps qui vit de traditions. C'était la violation déclarée des principes et des prétentions du pouvoir papal, décrétée sans qu'on eût seulement pris la peine de le consulter. C'était enfin une église révolutionnaire instituée en présence et au détriment d'une ancienne église qu'on achevait de rendre aussi contre-révolutionnaire; mais surtout aux yeux des amis éclairés de la liberté, de ceux d'alors comme de ceux d'aujourd'hui, de ceux qui, tels que M. de Pressensé, règlent leurs opinions libérales sur leur conscience chrétienne, c'était un des exemples les plus hardis d'intervention du pouvoir civil dans les choses religieuses, et la conversion patente de l'établissement du culte en établissement politique. Ainsi les gouvernemens révolutionnaires se donnèrent, entre autres tâches, une église à fonder et à défendre.

C'était une difficulté de plus pour la conquête de la liberté de conscience et des cultes, d'autant que la nouvelle église, médiocrement appuyée dans la population, rencontrait de fortes inimitiés et avait grand besoin de protection. Cependant cette protection dans les premiers temps, du moins à Paris, ne fut oppressive pour personne, grâce à Lafayette et à Bailly, grâce à La Rochefoucauld et au directoire du département; mais les beaux jours de l'assemblée constituante passèrent bien vite. Le serment à la nouvelle constitution ecclésiastique ne fut bientôt qu'un prétexte de persécution contre ceux qui ne l'avaient pas prêté. La fureur du temps donnait à la persécution un caractère effroyable, et l'église put se croire par momens revenue aux jours des Néron, des Dèce, des Dioclétien. La convention nationale ne tarda point à opprimer jusqu'à la nouvelle église, et elle en vint à décréter en principe l'abolition du christianisme. Toutefois l'idée de la religion, considérée comme une chose politique, restait si fort enracinée dans les esprits que le dictateur des plus mauvais jours de la terreur voulut aussi en fonder une, et convertir l'état à la foi dans l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. « Qui donc, disait Robespierre, t'a donné la mission d'annoncer au peuple que la Divinité n'existe pas, à toi qui te passionnes pour cette doctrine, et qui ne te passionnas jamais pour la patrie? Quel avantage trouves-tu à persuader à l'homme qu'une force aveugle préside à ses destinées et frappe au hasard le crime et la vertu? L'idée de son néant lui inspire-t-elle des sentimens plus purs et plus élevés que celle de son immortalité, plus de dévouement à la patrie, plus d'audace à braver la tyrannie? L'idée de l'Être suprême et de l'immortalité est un appel continuel à la justice, elle est donc sociale et républicaine. » Si l'on veut bien oublier de quelle bouche sortaient ces paroles, on y trouvera une expression très convenable d'une doctrine fort accréditée dans les monarchies et qui a produit

les religions d'état. Robespierre avait même l'ingénuité d'en poser sans détour le véritable principe. Professant que *tout ce qui est utile et bon dans la pratique est la vérité*, il ajoutait naïvement : « L'état n'est ni métaphysicien ni théologien; la question du vrai et du faux ne le concerne pas, il s'en tient à la catégorie de l'utile. »

La fête de l'Être suprême devait engendrer plus tard la théophilanthropie, qui fut une religion administrativement réglementée, et l'on eut alors un culte semi-officiel; mais en attendant les cultes chrétiens souffraient obscurément dans la langueur ou l'oppression. L'ancienne église constitutionnelle ne se sauvait qu'en se taisant; le vieux catholicisme, placé entre la prison et l'échafaud, cherchait vainement des catacombes pour y prier en paix; les églises protestantes, ignorées pour ainsi dire de la convention, avaient leur part de la persécution commune à tous les bons citoyens. Tel était l'état des choses quand arriva le directoire, et l'on sait ce qu'il en coûta pour lui arracher à grand'peine quelques lambeaux de liberté religieuse. Cependant, protégée par le serment civique, l'église constitutionnelle sembla renaître. Ses temples se remplirent de ceux qui ont plus besoin de culte que d'orthodoxie. Le mouvement religieux date de là. De nobles efforts furent tentés pour lui obtenir une plus complète tolérance. C'est alors que Camille Jordan se fit un nom et que Royer-Collard parla pour la première fois. Encore, au bout de peu de temps, revenu à ses instincts de tyrannie, le gouvernement reprit-il contre la rébellion des consciences quelques-unes des armes de la terreur, et parmi les biens dont l'espérance soudaine et la prompte possession rendirent si populaire l'avènement du consulat, un des premiers fut que l'église respira, ou plutôt toutes les églises respirèrent, et les Français purent enfin, sans demander à personne ni permission ni protection, se réunir pour adorer Dieu suivant leur foi, leur tradition et leur volonté. Pendant plus d'une année, la liberté religieuse fut reconnue en fait, et, pour être pleine et entière, elle ne demandait au pouvoir qu'une chose : qu'il s'abstînt.

Il faut voir dans l'ouvrage de M. de Pressensé le tableau de l'état trop peu connu du christianisme en France entre la fin de 1799 et le milieu de 1801. Le consulat avait trouvé l'église constitutionnelle déjà ranimée; les croyances chrétiennes y avaient cherché un asile tranquille et sûr qu'elles ne trouvaient pas ailleurs, et après tout quelle est celle de ces croyances dans l'ordre purement spirituel qui n'y fût professée, honorée, satisfaite? Nous ne sommes pas de ceux qui voudraient réhabiliter politiquement la constitution civile du clergé : toutefois il faut rendre justice à l'église qu'elle a fondée, et jusque dans le schisme y reconnaître des chrétiens; mais la philosophie indifférente ou plutôt la sagesse politique du général

Bonaparte devait faire davantage pour le catholicisme. Dans le calme réparateur qui signala aussitôt son gouvernement, les prêtres insermentés retrouvèrent leur sécurité, et les troupeaux purent se réunir à la voix de leurs pasteurs. Les admirateurs officiels du concordat ont eu soin de ne pas insister sur l'époque de transition qui l'a précédé, et pendant laquelle les fidèles jouirent avec une profonde joie de leurs droits les plus précieux. Nous avons connu plus d'une de ces âmes vraiment pieuses qui regrettaient cette époque comme celle de la vraie renaissance chrétienne. Désabusées des vaines pompes qui simulent ou fardent la religion, de tout cet appareil qui sert souvent à cacher sa dépendance, elles se croyaient moins éloignées du règne de l'Évangile au temps où elles n'attendaient le signal ni l'exemple d'aucun pouvoir pour se réunir autour d'un pasteur de leur choix, au pied d'un autel relevé par la foi et non par la politique.

M. de Lafayette disait un jour au premier consul qu'il ne faisait le concordat qu'en vue de la sainte ampoule, et M. de Pressensé n'est pas loin d'en penser autant. Il prouve du moins sans peine que la politique seule a présidé au rétablissement des rapports avec le saint-siége et d'un épiscopat qui tînt ses pouvoirs de Rome. On chercha peu dans le temps à le dissimuler, et cet aveu d'une politique qui veut de la religion sans y croire aurait dû profondément dégoûter du concordat les chrétiens sincères; mais ces délicatesses furent peu senties. Pour bien des âmes, l'intérêt de la religion parle plus haut que sa dignité, et l'utilité sociale prend une telle place dans les esprits à la suite des révolutions qu'il vaut mieux alors pour une religion la prouver utile que vraie.

Le premier consul était de cet avis, et ne doutait pas qu'il n'y amenât tout le monde. « Les gens éclairés sont indifférens, » disait-il, et l'on doit présumer qu'il se mettait du nombre des *gens éclairés*. On était alors, en matière de religion, de l'opinion de Zaïre :

J'eusse été près du Gange esclave des faux dieux, etc.

J'ai été mahométan en Égypte, disait le général Bonaparte en supprimant le conditionnel. Les habiles complétaient la citation de *Zaïre* par des citations de *Mahomet*. C'était toujours penser comme Voltaire, et l'on conseillait d'employer à propos *le glaive et l'Alcoran*. Napoléon tenait singulièrement à ce qu'on ne s'y trompât point, et qu'on sût bien qu'il n'était qu'habile. « On dira que je suis papiste, disait-il à Thibaudeau; je ne suis rien. Je ne crois pas aux religions; mais l'idée d'un Dieu... » Et, levant la main au ciel : « Qu'est-ce qui a fait ceci? » Et dans la même conversation il avait soin d'ajouter : « C'est une affaire purement politique. »

Quelque temps auparavant, à la veille de Marengo, il avait dit aux curés de Milan : « Il n'y a que la religion qui donne à l'état un appui ferme et durable. » Cette maxime était ce que sa politique aurait pu invoquer de mieux. Je conçois la répugnance qu'elle inspire, surtout quand elle détermine seule des actions qui pourraient être des actes de foi. Elle est tout près de l'hypocrisie, et cependant combien de fois n'a-t-elle pas été auparavant et depuis acceptée par les sages! Et, sainement entendue, n'a-t-elle pas un côté vrai et respectable? Au fond, elle est, sous des formes plausibles et dignes, la pensée principale et presque unique des discours de Portalis en faveur du concordat. L'orateur était un catholique correct, mais on craignait alors tellement de le paraître trop, on tenait tant à rester du nombre des *gens éclairés*, qu'il ne recommande la religion qu'au nom de la raison d'état et par l'autorité de Montesquieu. Tout cela est dit d'un style élégant et soutenu qui ne pouvait choquer personne. « L'assemblée constituante, ajouta Siméon, qui écrivait avec moins d'art, avait reconnu avec raison que la religion était un des plus anciens et des plus puissans moyens de gouverner. Il fallait la mettre plus qu'elle ne l'était sous la main du gouvernement. Son seul tort fut de ne pas se concerter avec le pape. Les ministres de tous les cultes seront soumis à l'influence du gouvernement qui les choisit ou les approuve, auquel ils se lient par les promesses les plus solennelles, et qui les tient dans sa dépendance par leurs salaires. » Ici plus d'équivoque : l'église passe tout entière dans le royaume de ce monde.

Il y a toujours, à trop insister sur l'utilité sociale de la religion, danger de paraître en faire un instrument de pouvoir. Les hommes de l'ordre de Napoléon regardent volontiers l'intérêt de l'état comme inséparable de l'intérêt de leur autorité. On put donc le soupçonner de penser à lui plus encore qu'à la France en se posant le restaurateur de l'église. Lorsqu'il faisait l'éloge des prêtres par opposition aux idéologues, lorsqu'il disait en termes assurément fort étranges qu'*ils valaient mieux que les Cagliostro, les Kant et tous les rêveurs de l'Allemagne*, il ne songeait nullement aux beautés de la métaphysique chrétienne. Il attendait du clergé des services beaucoup plus usuels et beaucoup plus humbles que celui d'élever les intelligences et de fortifier les âmes. Je ne nierai donc pas qu'il ne comptât sur eux pour mettre un frein à certaines aspirations modernes qui inquiétaient leurs scrupules comme son ambition; mais on aurait tort pourtant de ne voir qu'un calcul de despotisme dans la grande résolution par laquelle il remit légalement l'église de France sous l'autorité du pape.

Dans les hommes qui se croient nés pour commander, la politique est à deux fins : elle tend au succès de leur personnalité en

même temps qu'au bien de l'état. Il ne serait pas juste de supposer que, tout entier à des vues d'égoïsme, le consul n'ait songé qu'à l'avenir de l'empereur, et cherché dans les ministres des autels que les auxiliaires-nés du despotisme; son esprit s'ouvrait à des vues plus hautes et plus désintéressées, et l'idée de faire rentrer la société française en possession d'une institution regardée de temps immémorial comme un élément nécessaire de tout ordre social souriait à sa raison autant qu'à son orgueil.

Il est vrai que de ces généralités ne ressortait point comme une conséquence forcée le concordat de 1801. D'autres moyens pouvaient rendre au christianisme sa sécurité et son influence sans l'encadrer dans une convention diplomatique et une législation civile, et assurément la foi, la ferveur, la morale évangélique, pouvaient renaître et grandir à la pure lumière de la liberté mieux qu'à l'ombre d'un système d'administration demi-laïque, demi-ecclésiastique, qui semble dans la police des cultes placer toute la religion. « A cette époque, dit Mme de Staël, les partisans les plus sincères du catholicisme n'aspiraient qu'à une parfaite liberté religieuse... Le gouvernement consulaire eût contenté l'opinion en maintenant en France la tolérance telle qu'elle existe en Amérique. » Sans doute cette opinion existait, et l'on pouvait bien n'écouter qu'elle; mais il y a toujours, si j'ose ainsi parler, deux opinions : l'opinion de la raison et l'opinion de l'imagination. Napoléon s'est rarement contenté de s'adresser à la première; il aimait mieux, il comprenait mieux la seconde, et c'est à cette préférence qu'il a dû ses plus grands succès et ses plus grandes fautes.

Aussi, tout en ayant peu à redire à la théorie que le christianisme, la philosophie et l'expérience dictent à M. de Pressensé, tout en reconnaissant ce qu'il y a de piquant et de vrai dans la manière dont il décrit l'esprit tout mondain qui présida à la conclusion du concordat, aussi éloigné que lui de regarder cette transaction célèbre comme le modèle de la sagesse, nous dirons au judicieux historien qu'il ne montre pas, qu'il ne voit pas assez pourquoi ni combien ce fut une œuvre nationale comptée à son auteur par d'excellens esprits et par l'opinion des masses comme un de ses plus grands bienfaits et une des plus grandes preuves de son génie de gouvernement. Le *système volontaire*, c'est-à-dire la liberté de la vie privée transportée intégralement dans la vie religieuse, la *tolérance telle qu'elle existe en Amérique*, peuvent être d'excellentes choses et des nouveautés faites pour plaire à des protestans capables de la plus haute impartialité, à M. de Pressensé comme à Mme de Staël; mais franchement est-ce ainsi que l'on pensait au début du siècle? Non, et l'on ne pense pas même encore ainsi. Il faut se reporter au passé. La révolution française n'avait pas su (le sait-elle

mieux aujourd'hui?) associer l'esprit libéral et l'esprit gouvernemental dans la juste alliance qui seule pourra la terminer. L'un s'était laissé entraîner, égarer à tous les excès, qui en sont les plus funestes déviations, au point de rétablir la tyrannie sous la forme de l'anarchie démocratique. Par une réaction naturelle, l'esprit gouvernemental rentrait en scène, reprenait le dessus, et réclamait la part du lion. Or, comme l'esprit libéral, en poursuivant les réformes, a trop de pente à détruire sans réflexion, à tenter au hasard les nouveautés chimériques, l'esprit gouvernemental, dès qu'il entreprend de réparer les ruines de l'ordre, est porté, même avant d'aller se perdre dans le despotisme, à ne pas concevoir d'autres garanties sociales que celles du passé, d'autres formes pour le pouvoir que les formes historiques qu'il a constamment revêtues. Lors donc que, soixante ans avant l'heure où j'écris, il s'est agi de rétablir la religion, comme on disait, on ne comprit guère que ce pût être autre chose que la religion constituée par l'accord et dans le double intérêt des deux puissances. C'était là l'idée de tout le monde, ce qui en tout temps veut dire la portion de tout le monde qui a l'influence et le verbe haut. La religion n'est pas uniquement dogme, croyance, sentiment, devoir : elle est pour chaque pays, dans la commune estime, un établissement d'un certain genre; c'est cet établissement qui subsiste dans la mémoire des nations, c'est lui que le mot de religion représente à l'imagination populaire. Quand les idées dites réactionnaires sont en vogue, aucune fondation n'est respectée et ne paraît solide, si elle n'a l'air d'une restauration. Cette disposition, ou si l'on veut cette illusion, dominait sous le consulat dans une partie de l'opinion publique et dans la pensée même du consul. L'esprit gouvernemental, qui était en lui à sa plus haute puissance, se complaisait à relever avec quelque rajeunissement ce qui n'était plus. Lui-même il ne se sentait jamais plus satisfait dans son orgueil et dans sa raison que lorsqu'il faisait renaître en lui les grandeurs du passé. Il se trouvait de sa personne une assez grande nouveauté pour suffire à ce qui restait de l'instinct novateur de la révolution. N'a-t-il pas réussi à le persuader à peu près à la nation? Quel homme est mieux parvenu à faire partager ses propres illusions à son pays? Il en est qui durent encore. Comment d'ailleurs le jeune guerrier qui ne connaissait la religion que pour l'avoir vue sous le ciel de sa chère Italie aurait-il inventé, pour satisfaire aux besoins moraux qu'elle exprime, de lui donner la forme républicaine? De très bonne foi, il a cru répondre au vœu du pays et du temps en refaisant du François Ier et du Louis XIV, et si par un retour sur lui-même il a songé à son succès, à son autorité, à sa gloire, il n'a pas dû concevoir le catholicisme autrement que le gros des catholiques, ni imaginer un autre moyen de

faire à son tour *pousser jusqu'au ciel les acclamations* dues au nouveau Constantin, au nouveau Théodose, au nouveau Marcien, au nouveau Charlemagne, et Dieu sait qu'elles ne lui ont pas manqué.

Cela n'a pas empêché l'empereur de dire plusieurs fois : « La plus grande faute de mon règne est d'avoir fait le concordat; » mais il est à croire qu'en parlant ainsi il regrettait surtout de n'avoir pas stipulé des conditions qui limitassent le droit laissé à la cour de Rome de faire attendre l'institution canonique aux évêques désignés par lui, ou peut-être pensait-il que, dénuée d'une constitution légale, et devant tout à sa tolérance souveraine, l'église serait restée plus complétement dans sa main. En tout cas, il ne se reprochait point d'avoir donné aux pasteurs et à leurs ouailles trop peu de liberté. Les amis de l'indépendance des églises n'ont point à se prévaloir des regrets qui lui sont échappés : il ne s'est jamais repenti de n'avoir pas été assez libéral; mais il demeure vrai qu'ayant, par le concordat, commencé à traiter la religion en affaire d'état, ce premier pas l'avait engagé dans la carrière où les rois ses prédécesseurs avaient incessamment rencontré les inextricables embarras des querelles des deux puissances. Aussitôt sont nées pour lui les occasions, les tentations de briser des liens fragiles à coups d'autorité, et de s'affranchir en attentant diversement aux droits, ou, ce qui en politique est à peu près la même chose, aux prétentions des consciences. La confiscation du domaine de Saint-Pierre, l'enlèvement du pape, sa captivité, la détention des cardinaux, étaient au terme de la politique qui par le concordat avait fait à l'église une place dans le gouvernement.

Nous venons de parcourir tout le sujet traité dans le livre de M. de Pressensé. C'est un grand morceau d'histoire contemporaine, très intéressant, très instructif, neuf ou peu connu dans plusieurs de ses parties, et que l'auteur a su recomposer avec justesse et sagacité. L'esprit élevé, mais décidé, dans lequel il considère son sujet n'ôte rien à son équité, à sa modération, et ce livre, quoique écrit un peu rapidement, joint à l'importance de la matière le mérite d'une exécution facile et d'un style agréable qui ne nuit point au sérieux des pensées. Les vues générales de M. de Pressensé ne trouveront pas en nous de contradicteur, nous nous mettons volontiers à son point de vue; mais la hardiesse nous manque pour le suivre dans ses conclusions. Nous aurons à expliquer cette inconséquence.

III.

L'histoire des relations de l'église et de l'état se termine par le tableau de toutes les communions chrétiennes telles que la loi les a

constituées en France il y a soixante-deux ans. Cette organisation a peu changé. Un corps épiscopal qui, très uniforme dans ses idées, a peu de cohésion par lui-même, et qui, nommé par le gouvernement, tient ses pouvoirs spirituels du pape, exerce une autorité presque illimitée sur un clergé dont il désigne à l'état les chefs secondaires, tout le reste du corps des pasteurs demeurant à sa nomination. L'armée entière, généraux et soldats, est entretenue par le trésor public. En échange, le gouvernement a retenu quelques droits de surveillance, de censure même, qui n'ont presque aucune sanction, faible reste de l'ancienne prérogative temporelle des rois et des parlemens. L'indépendance du clergé pourrait aller très loin, s'il n'était contenu par l'opinion, par les ressources d'arbitraire déposées dans nos lois, surtout par les sentimens et les calculs qui lui font désirer la protection, même, s'il peut, la coopération morale de l'état, et qui l'attachent naturellement, dans un temps de révolutions, aux idées d'ordre et d'autorité. Comme les anciens droits gallicans de l'état, ceux du clergé à l'égard des évêques, ceux des évêques à l'égard du saint-siége, tout a baissé. Toutes les situations ont perdu en dignité comme en force de résistance; mais ce qui a été conservé d'autorité à chacun s'exerce à peu près sans contrôle, et c'est ce qu'on préfère souvent à la dignité. La puissance pontificale seule a vraiment grandi; elle a rompu presque tous les liens qui gênaient son action de ce côté-ci des Alpes, et cela vient en compensation pour ce qui lui arrive de l'autre.

Cette situation générale s'est développée avec le temps. Le concordat avait été une première victoire de la papauté non-seulement sur l'église constitutionnelle, qui n'a pas tenu devant elle, mais sur l'ancienne église de France, qui n'a fait qu'à la nécessité le sacrifice d'une existence et d'une constitution jadis placées hors de l'arbitraire de la cour de Rome. La première s'est dispersée en un clin d'œil; la seconde est allée plus lentement se perdre dans les obscures menées de la petite église. Après les tempêtes de la fin de l'empire, après que l'auteur même du concordat eut prouvé à l'église les inconvéniens qui résultent même pour elle du contact et du mélange des deux puissances, est venue la restauration. L'église y a beaucoup gagné, elle l'a cru du moins, en crédit, en éclat, en influence morale. Naturellement engouée du passé, éprise de la vétusté, contre-révolutionnaire par principe et par intérêt, elle devait être royaliste, et son royalisme n'était nullement affaibli par ce qui lui restait encore alors de l'esprit gallican. Au contraire le gallicanisme est monarchique, et il cherche dans le pouvoir civil un contre-poids au pouvoir de Rome. Une alliance au moins très apparente se conclut donc alors entre l'église et l'état, et de là, aux

yeux du public, une solidarité qui ne fut avantageuse ni à l'une ni à l'autre. C'est une opinion générale que la royauté de Charles X a souffert de la faveur qu'elle témoignait au clergé, et le clergé de l'appui qu'il prêtait à la royauté. Il s'en faut cependant que l'influence cléricale (je parle le langage des partis) ait été, entre 1814 et 1830, ce qu'elle est devenue depuis. Ceux qui ont vécu à cette époque savent combien elle s'est accrue depuis lors, favorisée par les mœurs et les idées. Sous la restauration, le langage de la couronne, celui des dépositaires de son autorité, était tout autrement fier en face de l'église qu'on ne le suppose aujourd'hui. Quel prince parlerait comme Louis XVIII de *ces libertés de l'église gallicane, précieux héritage de nos pères, dont saint Louis et tous ses successeurs se sont montrés aussi jaloux que du bonheur même de leurs sujets?* Il subsistait de l'ancien régime une vieille défiance, une résistance générale aux empiétemens du clergé. Presque tous les fonctionnaires de cette pieuse restauration étaient des indifférens en matière de religion, souvent même quelque chose de plus, et l'opinion, sans cesse mise en garde, soit par les avertissemens du jansénisme, soit par ceux de la philosophie, surveillait avec inquiétude les moindres mouvemens de la renaissance jésuitique, qui date de là. C'était le temps où le passage d'un capucin dans une rue de Marseille mettait toute la France en rumeur. Les choses ont bien changé depuis. En même temps que l'unité ultramontaine a fait des progrès tels qu'on aperçoit à peine les vestiges des anciennes nationalités chrétiennes, l'église s'est animée en se concentrant. Plus active, plus habile, plus confiante, elle s'est ressaisie d'une bonne part de son autorité morale, et grâce à cette combinaison de foi véritable et de préjugés politiques qu'on nomme la réaction religieuse, la face, ou, si l'on veut, la surface de la société n'est plus la même. Entre 1848 et 1857, un rapprochement fondé sur une coïncidence d'intérêts a plus étroitement uni les deux puissances, et tous les anneaux de la chaîne qui les a liées ne sont pas brisés. L'empereur est bien puissant, on ne sait s'il pourrait tenter contre le mouvement clérical ce qu'a fait Charles X en 1828, et personne ne le lui conseillerait. Ce nouvel état des choses et des esprits a certainement de très bons côtés, et l'on aimerait à n'en voir que le bien, en fermant les yeux sur des misères, si le parti catholique avait généralement une meilleure politique, c'est-à-dire s'il unissait mieux au respect des choses saintes le respect de la liberté de tous, à l'intelligence de l'esprit du moyen âge la pleine intelligence de l'esprit moderne.

C'est en considérant cette nouvelle situation religieuse qu'il faut peser les idées de M. de Pressensé. Quant à lui, il n'hésite pas, et c'est à la vue du présent qu'il demande la rupture de tout pacte

entre l'église et l'état. Nous n'avons guère parlé que d'une seule église chrétienne; or il y en a d'autres en France, et de celles-là aussi il raconte l'histoire et discute l'organisation. Les deux principales communions protestantes, la luthérienne et la réformée, ont reçu, presque en même temps que le catholicisme, une constitution qui dure encore, et qui, sauf les différences inévitables, est conçue d'après les idées qui ont présidé au concordat. Aussi les appelle-t-on les églises concordataires, par opposition aux églises libres. Lorsqu'auprès du gouvernement, sous ses auspices et dans une certaine mesure sous son influence, fut rétablie l'église catholique, le principe de la liberté des cultes, qui, largement interprété, prescrit de les placer tous sur un pied d'égalité devant la loi, détermina le premier consul à mettre à la charge de l'état les frais généraux des églises dissidentes, et à se réserver une part d'autorité dans le choix des principaux pasteurs. Elles eurent aussi leurs articles organiques. Elles eurent des consistoires, et durent avoir soit des synodes, soit des consistoires généraux. On statua que les pasteurs salariés par l'état seraient nommés ou agréés par le gouvernement. Ainsi, même dans le protestantisme français, l'église et l'état ne sont pas absolument séparés. Les fidèles n'ont légalement pas d'autre lieu de réunion solennelle que les temples désignés par l'administration; ils ne peuvent entendre d'autres prières, assister à d'autres offices que les prières et les offices dont le formulaire a été implicitement autorisé par le magistrat du dehors, puisque le ministère évangélique ne s'ouvre qu'à des pasteurs qu'il a reconnus. A l'époque où il a paru, ce règlement des cultes non catholiques dut être considéré comme un bienfait; il les mettait sur la même ligne que le culte de la majorité, que la religion qui prétendait au titre de religion de l'état. C'était professer et pratiquer entre toutes les communions chrétiennes une impartialité dont on pouvait citer très peu d'exemples. Aussi cette organisation a-t-elle été maintenue sans éprouver aucun changement et sans susciter aucune sérieuse plainte.

Mais le protestantisme a eu aussi sa réaction religieuse. Au commencement du siècle, il était atteint de l'indifférence, de la froideur universelles. On ne voudrait froisser personne ni provoquer les réclamations qui assaillirent d'Alembert pour avoir soupçonné Genève de socinianisme; mais il est certain que les deux principales églises issues du mouvement de la réformation étaient alors au moins bien latitudinaires, pour employer l'expression anglaise. Des omissions, des équivoques, un vague charitable sur les articles de foi les plus délicats, permettaient à des ministres de l'Évangile de laisser dans l'ombre des dissidences doctrinales auxquelles on ne tenait point assez pour les avouer; ils remplaçaient l'unité par l'union. La réac-

tion qui, sous le nom de réveil, a fait cesser ce bon accord légèrement entaché de scepticisme a eu ce mérite, qu'à la différence d'autres réactions elle a été pure de tout mélange de politique; l'esprit de secte a pu reparaître, mais sans l'esprit de parti. Une nouvelle ferveur d'orthodoxie a ranimé des dissentimens et des controverses; l'intolérance, comme il arrive presque toujours, a pu venir à la suite de la foi. Suivant l'usage encore, ce n'est point parmi les chefs officiels que le zèle renaissant s'est d'abord manifesté, c'est hors de leur influence et même contre leur gré qu'il a demandé comme une seconde réforme. Toute autorité établie est lente à accueillir ce qui est nouveau et spontané, ce qui vient, fût-ce au nom de la raison et de la conscience, troubler la quiétude et l'uniformité auxquelles elle est habituée. Cependant, à la longue, le mouvement religieux pénétra du dehors au dedans. Le foyer s'alluma au sein même des consistoires; l'élection y appela des novateurs, et l'opposition participa au pouvoir.

Cette transformation fut en partie amenée par l'établissement de chapelles indépendantes. Dès le temps de la restauration, quoique les piétistes fussent inquiétés en Alsace, des wesleyens, des baptistes, des dissidens venus de Suisse avaient eu leurs réunions à Paris et dans quelques autres villes. On n'y vit d'abord qu'une satisfaction donnée à des étrangers fixés en France, et qui appartenaient à ces différentes dénominations; mais au fond c'était l'expression de nouveaux besoins religieux auxquels ne répondait plus la prédication des chaires instituées par l'état. Aussi la révolution de 1830, qui fit en toute chose faire un grand pas à la liberté, détermina-t-elle l'ouverture à Paris de deux chapelles dissidentes françaises. Une simple déclaration à la mairie fut tout leur titre officiel, et généralement l'autorité municipale se montra bienveillante pour ces nouveautés, qui lui paraissaient une preuve et un complément de la liberté des cultes; mais il n'en fut point partout comme à Paris : quelques maires témoignèrent moins de tolérance, et la cour de cassation, en plaçant tous ces commencemens d'église sous le régime des lois qui suppriment le droit de réunion, les soumit à l'arbitraire des autorisations locales. Même en 1840, une liberté de fait, la seule que nos lois permettent d'accorder, ne leur était pas assurée. Quand une de ces libres congrégations, qui n'occupaient jusqu'alors que des locaux provisoires, voulut s'établir définitivement dans une chapelle qu'elle avait fait construire rue de Provence, le préfet de police, que ses sentimens personnels disposaient en faveur de la tolérance, hésita cependant à paraître se départir des droits de l'état en matière de réunion publique. Il fallut recourir au ministre de l'intérieur pour mettre à l'abri de toute contrainte

un acte si légitime de la liberté de conscience. On me pardonnera ce souvenir : tous ceux que laisse l'exercice du pouvoir n'ont pas autant de prix. Depuis lors, d'autres chapelles indépendantes se sont établies, quoique les autorités locales, surtout dans les années qui ont suivi 1852, ne se soient pas constamment montrées fort touchées des droits de la conscience religieuse. Cependant l'exemple donné à Paris commence à être généralement suivi. On peut compter, en dehors des églises concordataires, jusqu'à neuf communions différentes qui possèdent en France des chapelles spéciales. La plus importante, l'*Union des églises libres évangéliques*, en a cinq ou six à Paris, et une de ses branches a pris pour maxime fondamentale l'absolue séparation de l'église et de l'état. On doit reconnaître en effet que pour plusieurs des autres associations libres cette séparation n'est qu'un fait, une nécessité de circonstance à laquelle elles souscrivent sans répugnance; mais elles n'en font pas un principe, et à mesure qu'un changement dans les doctrines et les sentimens des consistoires en ouvre l'enceinte à des pasteurs animés de l'esprit du réveil, ceux-ci ne font aucune difficulté de prendre place parmi les ministres du culte salarié. Les églises constituées, en devenant plus ferventes, ont effacé bien des dissidences, heureuses si avec un surcroît de zèle elles ne contractent pas cet esprit d'exclusion qui s'empare trop souvent de tout ce qui représente, à un degré quelconque, le principe de l'autorité.

Le désir de former des congrégations séparées, ou, comme on dit, le système volontaire n'est donc ni très puissant ni très général même au sein du protestantisme, là où la liberté pratique est plus qu'ailleurs en accord avec l'origine de la foi. On aime mieux s'y disputer le pouvoir ou l'influence dans l'enceinte des églises établies; mais certaines âmes sont restées constamment fidèles à la pure doctrine de l'indépendance religieuse telle qu'elle semble résulter des idées mêmes et des sentimens du réveil, telle qu'elle ressort de l'enseignement de celui en qui se personnifie avec le plus d'élévation, d'éclat, de pureté et de sagesse le protestantisme français du XIXe siècle. Les écoles les plus distinguées qu'il ait produites parmi nous ont en effet pour père Alexandre Vinet. Entre les deux tendances qui les divisent se place un de ses meilleurs disciples, M. de Pressensé, qui unit à des sentimens vivement chrétiens la liberté contenue de la critique savante enseignée par Neander. L'église à laquelle il appartient nous paraît l'exemple le plus intéressant de l'application du principe volontaire. Ce n'est pas une expérience facile à faire réussir dans un pays où ni les idées de l'administration ni celles du public ne sont favorables à l'esprit de séparatisme, encore moins à l'esprit d'individualisme. La branche

de l'union des églises libres qui porte le nom de *Réforme évangélique* n'en est pas moins florissante, grâce aux efforts de M. de Pressensé, de M. Fisch, de M. Bersier, et elle est animée d'un esprit libéral et chrétien que nous voudrions voir se propager. Qui peut douter que dans ces églises qui n'ont point de sacerdoce, où tout ce qui est extérieur est fort simple, où aucune obéissance passive n'est prescrite ni recommandée, où aucune autorité ne s'élève au-dessus de la Bible et de la conscience, la formation des congrégations, leur organisation intérieure, l'existence des ministres de l'Évangile ne pussent être abandonnées au libre soin des fidèles? Alors les exigences comme les concessions de la foi cesseraient d'être l'objet d'aucune critique; tous les membres de l'association, égaux dans leurs droits, maîtres de refuser ou d'accorder leur confiance, auraient toujours un recours dans la liberté commune. Tout le monde a entendu parler d'un acte d'exclusion dogmatique qui a dernièrement agité le consistoire de Paris et contristé ceux-là mêmes qui s'y sont prêtés. Nul doute que bien des griefs et des peines n'eussent été épargnés aux intéressés, si la mesure n'avait été prise par une autorité légalement privilégiée, et si la liberté était égale entre ceux qui censurent et ceux qui sont censurés. Ce qui a choqué les esprits droits, c'est que le même pouvoir consistorial ait pu exercer sur ce qui lui a semblé l'hétérodoxie le même droit d'exclusion dont il se serait peut-être armé, il y a trente ou quarante ans, contre l'orthodoxie. Aux institutions légales, il faudrait une jurisprudence fixe; mais avec cette condition la liberté de conscience ne serait plus entière.

Si le protestantisme échappe avec tant de peine à notre passion de tout administrer, même le spirituel, combien plus grande doit être la difficulté d'en affranchir nos églises catholiques! Elles mettent en général leur point d'honneur dans leur inflexibilité; fondées, comme elles s'en font gloire, sur le principe de l'autorité, comment pourraient-elles trouver superflu ou funeste tout ce qui augmente leur force impérative et change en infraction à la loi commune l'insubordination, la protestation, la dissidence? Accoutumées trop longtemps à compter sur le bras séculier, elles n'osent admettre qu'il pourrait se retirer d'elles et les livrer sans défense à la discussion et à la concurrence. L'expérience même des variations de ce pouvoir temporel, qui parfois se retourne contre elles et leur reprend ce qu'il leur a donné, ne les guérit pas de ce penchant à s'adosser au plus fort. Elles n'ont pu encore se persuader que pour elles la liberté ne fût pas un piége, l'égalité ne fût pas l'oppression. Le jour où l'idée du droit commun aura pénétré dans l'église catholique, une grande et heureuse révolution sera en vue; mais ce jour est encore loin.

On a grand'peine à changer les institutions civiles d'un pays, et nos souvenirs sont là pour attester ce qu'on peut verser de sang et de larmes pour opérer les réformes les plus légitimes et les plus simples. Trois quarts de siècle traversés par d'innombrables épreuves ne suffisent pas pour renouveler de façon durable la constitution d'un grand état. La monarchie, quand elle a longtemps subsisté sous la forme féodale ou sous celle de l'absolutisme, impose des efforts inouis aux peuples et même aux princes qui entreprennent de la transformer au profit de la liberté. Il y a dans la tradition, dans l'habitude, dans la routine, une puissance contre laquelle la raison, la passion et le temps ne prévalent pas aisément. Comment supposer que les institutions religieuses soient plus maniables? Elles sont l'œuvre de la tradition; à leur ombre s'accomplissent les actes les plus importans de la vie. Une religion révélée est nécessairement tout historique. Le fait est pour elle l'origine du droit, le droit lui-même. Elle donne une date à ce qui doit être éternel. Naturellement tout ce qui en émane, tout ce qui s'y rattache participe dans les esprits de la sainteté du dogme. Ce que le souvenir, l'usage, la sympathie, le respect et surtout l'imagination ont identifié avec le fond des croyances, quand ce ne seraient que des formes extérieures, des coutumes changeantes, des pouvoirs de chair et d'os, devient inviolable dans l'illusion publique. L'histoire nous montre l'église avec tous les traits de l'humanité. Ses vicissitudes, ses erreurs, ses fautes, sont écrites partout. Cependant on nous parle de la divinité de l'église, comme on dit la divinité de Jésus-Christ. Essayez maintenant de persuader aux intéressés que sa constitution, plusieurs fois séculaire, puisse être retouchée sans profanation, et qu'une puissance spirituelle doive sortir définitivement de l'ordre civil et politique pour n'avoir plus d'existence que dans l'ordre moral!

En principe sans doute, la cause serait facile à soutenir. Qui n'aimerait mieux voir la religion, rendue à toute sa spiritualité native, et sans autre autorité que la parole, complément nécessaire de la pensée, se faire obéir par le libre consentement, ne rien emprunter à l'appareil extérieur du commandement parmi les hommes, et, laissant le magistrat dans sa sphère, enchaîner par d'invisibles liens les âmes qui se donnent à elle? Mais ce platonisme religieux ne sera pas de longtemps populaire. Ce peut être le terme où tende tout progrès vraiment chrétien; chaque fois que la raison, en s'éclairant, retranche au culte quelque chose de ce qui ne frappe que les yeux, n'émeut que l'imagination, n'excite qu'une crainte servile et une soumission extérieure, bonne pour les pouvoirs civils, elle rapproche les chrétiens de l'Évangile, et les fait de plus en plus citoyens de la cité de Dieu; mais nous sommes loin de là, à ce qu'il

semble : pas plus que les fidèles, les ministres ne sont prêts. Chez les premiers règne, même en matière spirituelle, ce besoin d'organisation, de réglementation, d'administration, qui est apparemment dans le tempérament français. Toute émancipation nous effraie. L'indépendance individuelle ne semble pas dans le génie national. Il nous convient que l'état se charge de nous servir en quelque sorte la religion comme tout le reste, et nous ne voulons pas prendre la peine de l'aller chercher : elle ne paraît obligatoire, comme on le dit des lois, qu'autant qu'elle est l'expression de la volonté générale. Bien des prêtres se montrent faiblement jaloux de leur indépendance. Au risque de supporter quelques vexations accidentelles, il leur plaît de pouvoir compter sur la souveraineté, de tenir de l'état leur existence et une partie de leur autorité. S'il leur fallait gagner chaque jour à la sueur de leur front le droit de parler dans la chaire de vérité, ils se croiraient délaissés et trahis par la société. Quoique les premières églises paraissent avoir été des républiques chrétiennes, rien n'est moins démocratique que les idées et les coutumes catholiques en ce qui touche la manière dont se prend et se transmet l'autorité. La libre concurrence appliquée à la vérité choque et effarouche. On se rappelle qu'il y a trente ans des esprits très distingués, les premiers peut-être alors de toute l'église, las de lui voir partager les disgrâces ou subir les caprices des gouvernemens, imaginèrent de réclamer sa séparation absolue d'avec l'état. C'était la doctrine du journal *l'Avenir*. On sait comment elle fut accueillie. Si l'on s'y était obstiné, elle obtenait pour tout succès l'excommunication. Il y a fallu renoncer authentiquement; la liberté même de l'église est devenue une utopie que n'osent avouer ceux qui la rêvent encore. En 1848, la plus grande crainte que Rome éprouvât pour le clergé français et qu'il nous témoignât pour lui-même, c'était que, conformément à une opinion attribuée à M. de Lamartine, l'église ne fût absolument privée du concours de l'état et livrée à ses seules ressources. On sait enfin comment la théorie de l'église libre, quand elle nous vient d'Italie, est reçue dans le monde catholique, et de pieux théologiens dont elle est restée l'idéal n'oseraient divulguer ce secret de leur conscience. Un chrétien sincère et zélé, M. Frédéric Arnaud, vient, dans un ouvrage soigneusement médité (1), de reprendre courageusement cette thèse. Il croit que le progrès le plus évangélique qu'il reste à faire à l'église, c'est d'arracher de son sein jusqu'au dernier germe le royaume de ce monde. Il regarde le pouvoir temporel comme l'ivraie qui croît au milieu du bon grain. Il voit dans ce qu'on donne pour une garantie d'indépendance un gage de servitude réelle, car c'est être esclave

(1) *L'Italie*, 2 vol., Paris 1864.

pour une doctrine de foi et de conscience que d'être enchaînée aux destinées d'un établissement politique et engagée dans le conflit des révolutions. Il est vrai qu'il lie sa théorie à l'idée de l'indépendance et de l'unité de l'Italie. On devine comme son livre, digne à tous égards d'être lu, sera reçu de ceux que l'auteur tiendrait le plus à convaincre. Ceux-là mêmes qui dans le clergé ont encouragé ses idées se retireront de lui ou lui serreront la main à la dérobée, en le priant de ne pas les trahir. Par le matérialisme politique qui court, et qui a quelque peu pénétré dans la religion même, on est suspect d'un ascétisme révolutionnaire, quand on pense que la métaphore des deux glaives n'est bonne que pour les rhéteurs, et que la triple couronne de la tiare n'a rien de commun avec ce royaume de Dieu qui ne doit pas *venir avec rien qui l'annonce au dehors*, qui n'est *ni ici, ni là*, qui n'est pas autre chose que le christianisme intérieur (1). M. Arnaud oublie trop que, dans une institution historique et traditionnelle, le préjugé fait corps avec l'idée, la forme avec le fond, et qu'il ne faudrait pas moins peut-être qu'un nouveau saint Paul pour redresser saint Pierre.

Ceux qui écrivent sur la religion, bien différens de ceux qui l'administrent, penchent à ne voir en elle que le spirituel, une pure idée qui par l'intermédiaire de l'intelligence s'empare du cœur. Or il est facile de raisonner sur une idée et de lui assigner spéculativement le rôle qu'on veut dans la réalité des choses; mais pour les prêtres, pour les magistrats, pour les masses, la religion, toute religion est un fait compliqué, façonné par les siècles, dans lequel on ne choisit pas, et que l'habitude a consacré. Il faut le prendre tel qu'il est; par la nature des croyances et des sentimens qui s'y rattachent, il est volontiers tenu pour immuable, et ne saurait être modifié qu'avec beaucoup de difficulté, de prudence et de ménagement. Avant donc de tenter une réforme en ce genre, il faut bien regarder si elle est possible, si elle est comprise, si ceux à qui on la destine sont disposés à la recevoir, et, pour tout dire, s'ils en sont capables, s'ils en sont dignes. Cette grave et persistante question se pose toujours quand il faut fonder une liberté quelconque, mais surtout la liberté religieuse.

L'espace nous manque pour reprendre en principe et dans sa généralité la question de l'église et de l'état, telle qu'on l'a traitée en Angleterre, en Suisse, en Allemagne. Indiquons seulement le point de dissidence entre des hommes qui prétendent également au titre de chrétien.

Ce qui produit l'hésitation de l'esprit et la confusion des idées

(1) Luc, XVII, 20.

sur cette grande question de la séparation de l'église et de l'état, c'est qu'en fait nous naissons dans une église comme dans un état. Ainsi la religion dans laquelle nous sommes élevés, comme la patrie politique à laquelle nous appartenons, résulte pour nous du hasard de la naissance. On peut donc dire que la nécessité nous impose l'une et l'autre. Or, comme à moins de circonstances exceptionnelles nous ne pouvons rien à notre nationalité, non plus qu'aux institutions qui nous régissent, la raison aussi bien que la force nous oblige d'adopter le gouvernement et les lois de notre pays; nous n'avons pas le choix : nul ne se sent le moyen ni le droit de faire une révolution pour son compte. Une analogie spécieuse, fondée sur des circonstances extérieures identiques, persuade aisément aux autorités comme aux individus qu'il en est de même pour la religion, et l'éducation que nous avons reçue sans avoir été consultés, l'esprit de famille, l'exemple, l'instinct d'imitation, élément si puissant de la sociabilité, nous laissent rarement les maîtres de décider librement de la religion que nous professons. Or cette solution de la question de fait résout-elle également la question de droit? Les ministres d'un culte établi le croient volontiers. Pourquoi? C'est qu'ils tiennent ce culte pour le véritable, et du moment que la vérité commande, ils s'inquiètent peu des motifs de l'obéissance qu'elle obtient. Les magistrats ne conçoivent guère plus de doutes. Pourquoi? C'est que la religion existante fait partie de l'ordre général, et pourvu qu'on se soumette à l'ordre, peu leur importe le reste. Mais c'est ici que protestent ceux que touchent les vraies raisons de la liberté religieuse. La société est une chose de nécessité; elle a des avantages qu'elle fait payer par des inconvéniens. Si les uns excèdent les autres, on peut lui faire, et de bon cœur, le sacrifice de certains goûts, de certaines opinions, de certains intérêts, même de certains droits, qu'elle n'a pas su ou qu'elle ne peut ménager. Que faire d'ailleurs, quand on est seul contre elle? Elle serait mal constituée, mal gouvernée, que dans la plupart des cas ce serait un devoir de prudence et même de justice ou d'humanité que de se résigner, et généralement cette résignation n'est que trop facile; tout le monde en donne l'exemple. La religion est tout autre chose; elle n'intéresse point la société, encore moins l'état, dont les destinées sont toutes terrestres. Imposée par hasard, acceptée par force, professée par habitude, elle n'a nulle valeur. La religion sans la piété n'est qu'un dehors trompeur, et la piété exige la sincérité et la liberté de l'adhésion au dogme qui la soutient. Or cette adhésion ne peut être qu'un acte de l'individu, agissant sous l'empire d'un sentiment qui lui soit propre. Si l'église est une société, c'est une société de consciences, non d'intérêts, de droits et de volontés; or

des consciences ne peuvent s'unir que par un libre choix. Supposer donc que la société ait le pouvoir de prescrire la religion, que ce soit l'état qui la donne, c'est attribuer à l'une et à l'autre une omnipotence qui est le principe du socialisme. Ces considérations vont jusque-là que ceux qui ont traité cette question en maîtres en sont venus à conclure que l'état ne pouvait avoir aucune religion, car s'il en a une, c'est pour la faire observer apparemment, c'est pour qu'elle soit celle des citoyens. Or une religion ainsi reçue d'autorité n'est plus de la religion dans le sens moral du mot, d'où il suit que, si l'état a une religion, l'individu n'en a pas.

Ces argumens, puisés dans l'idée de la conscience religieuse et dans le cœur même du christianisme, sont ceux qui ont amené de saintes âmes à résoudre la question de l'église et de l'état comme les esprits philosophiques. Ainsi se sont mis d'accord le libéralisme et la foi. Ce n'est pas le lieu de discuter les objections qu'on doit pressentir. Bornons-nous à dire qu'elles se ramènent toutes à la préférence donnée à la foi d'autorité sur la foi libre. La foi d'autorité peut paraître préférable tant au prêtre qu'au magistrat, parce que, plus facile à obtenir, elle va plus vite au but, qui est la prospérité de l'église ou la tranquillité de l'état; mais on voit clairement que la question de morale est ainsi convertie en une question d'utilité.

Cette dernière façon de penser, quoique fondée sur des motifs d'un ordre moins élevé, n'est pourtant pas sans force : elle a pour elle d'être accessible à tous les esprits, appuyée par mille exemples, facile à pratiquer. Il n'est pas certain que, si on l'abandonnait pour la doctrine de la liberté, l'expérience réussît dans tous les états de civilisation. Les sociétés qui n'abuseraient pas de la liberté contre l'église, les églises qui n'abuseraient pas de la liberté contre les gouvernemens, sont-elles bien communes? Les unes et les autres sont-elles prêtes à souffrir que les religions soient traitées comme des opinions, non plus comme des puissances? Honorons, soutenons ceux qui cherchent à les éclairer. Puissent-ils, par leur doctrine comme par leur exemple, affaiblir les préjugés qu'ils combattent! Cela seul serait déjà un grand progrès. J'applaudis à leurs efforts, je ne crois pas à leur victoire.

CHARLES DE RÉMUSAT.

ÉTUDES PHYSIOLOGIQUES

SUR QUELQUES

POISONS AMÉRICAINS

I.

LE CURARE.

I.

Les poisons peuvent être employés comme agens de destruction de la vie ou comme moyens de guérison des maladies; mais, outre ces deux usages bien connus de tout le monde, il en est un troisième qui intéresse particulièrement le physiologiste. Pour lui, le poison devient un instrument qui dissocie et analyse les phénomènes les plus délicats de la machine vivante, et, en étudiant attentivement le mécanisme de la mort dans les divers empoisonnemens, il s'instruit par voie indirecte sur le mécanisme physiologique de la vie. Telle est la manière dont j'ai envisagé depuis longtemps l'action des substances toxiques (1), et suivant laquelle je voudrais considérer ici les effets singuliers produits par quelques poisons américains encore peu connus. Je commencerai ces études physiologiques par l'histoire du *curare*, le premier de ces poisons qu'il m'a été donné de soumettre à des investigations expérimentales.

(1) Voyez mes *Leçons sur les effets des substances toxiques et médicamenteuses*, J.-B. Baillière et fils, 1856.

Le curare (1) est une substance dont se servent certaines peuplades sauvages de l'Amérique du sud pour empoisonner leurs flèches, d'où le nom de *poison de flèches* qui lui a aussi été donné. Toutefois, la dénomination de poison de flèches comprenant des agens vénéneux très-divers, nous conserverons le nom de curare, généralement admis en Europe, pour désigner un poison américain qui est décrit dans les récits des voyageurs, et qui se caractérise d'ailleurs par ses effets physiologiques, ainsi qu'on le verra plus loin.

Le curare est connu depuis la découverte de la Guyane par Walter Raleigh en 1595. Raleigh, le premier, rapporta ce poison en Europe, sur des flèches empoisonnées, sous le nom de *ourari*. Beaucoup d'anciens voyageurs ont jugé à propos d'orner l'histoire du curare d'une foule de récits plus ou moins fabuleux, que nous devons passer sous silence pour ne nous arrêter qu'aux renseignemens qui ont un caractère scientifique. Dans un voyage fait en Amérique de 1799 à 1804, M. de Humboldt a pu assister à la fabrication du curare. C'est une sorte de fête comparable à celle des vendanges, *la fiesta de las juvias*. Les sauvages vont chercher dans les forêts les lianes du venin (*juvias*), après quoi ils font fête et s'enivrent avec de grandes quantités de boissons fermentées que les femmes préparent en leur absence. « Pendant deux jours, dit M. de Humboldt, on ne rencontre que des hommes ivres... » Lorsque tout dort dans l'ivresse, le maître du curare, qui est en même temps le sorcier et le médecin de la tribu, se retire seul, broie les lianes, en fait cuire le suc et prépare le poison. D'après ce qu'il a vu, M. de Humboldt admet que la composition du curare est exclusivement végétale, et que la propriété vénéneuse qu'il renferme est due à une plante de la famille des strychnées. MM. Boussingault et Roulin, qui ont visité l'Amérique du sud vingt-cinq ans plus tard, ont émis la même opinion; mais Ch. Watterton, qui parcourut en 1812 les contrées de Démérary et d'Essequibo, fait entrer dans la préparation du curare, outre les substances végétales, des fourmis venimeuses de deux espèces et des crochets de serpens broyés. De même M. Goudot, qui a habité le Brésil pendant dix années, regarde le suc de lianes épaissi comme jouant simplement le rôle d'un excipient dans lequel on introduit ensuite du venin de serpent. A son retour en France en 1844, il a remis à M. Pelouze, qui me l'a communiquée, une note sur la préparation du curare, que je crois utile de transcrire ici.

(1) Encore nommé *woorara*, *voorara*, *worari*, *wourari*, *wouraru*, *wurali*, *urari*, *ourari*, *ourary*, etc., ou simplement *veneno*.

« Le curare est préparé par quelques-unes des tribus les plus reculées qui habitent les forêts qui bornent le Haut-Orénoque, le Rio-Negro et l'Amazone, et qui, toutes ou presque toutes, sont anthropophages... La manière de préparer le curare varie dans chacune des tribus où il se fabrique, et celui qui est réputé le plus actif vient des nations voisines de l'empire du Brésil. Le procédé employé par les Indiens de Mesaya, qui ne sont éloignés que de vingt journées de la frontière de la Nouvelle-Grenade, est le seul à peu près connu, et encore ne l'est-il que très imparfaitement, car ces Indiens en font un grand secret, et il n'y a que leurs devins qui aient l'art de le préparer. Ces hommes, qui sont en même temps les prêtres et les médecins ou guérisseurs de sorts, emploient pour la préparation du poison une liane nommée *curari,* d'où le nom de curare donné au poison. Cette liane, coupée en tronçons et broyée, donne un suc laiteux abondant et très âcre. Les tronçons écrasés sont mis en macération dans de l'eau pendant quarante-huit heures, puis on exprime et on filtre soigneusement le liquide, qui est soumis à une lente évaporation jusqu'à concentration convenable. Alors on le répartit dans plusieurs petits vases de terre, qui sont eux-mêmes placés sur des cendres chaudes, et l'évaporation se continue avec plus de soins encore. Lorsque le poison est arrivé à la consistance d'extrait mou, on y laisse tomber quelques gouttes de venin recueilli dans les vésicules des serpens les plus venimeux, et l'opération se trouve achevée lorsque l'extrait est parfaitement sec. »

Dans la relation d'une *Expédition dans les parties centrales de l'Amérique du Sud*, faite de 1843 à 1847 sous la direction de M. F. de Castelnau, il est encore fait mention de la composition du curare. Les auteurs de cette relation reviennent à l'opinion de MM. de Humboldt, Boussingault et Roulin, savoir que le curare est un poison végétal; mais ils assurent en outre que les Indiens ne mettent aucun secret dans cette préparation. Enfin le dernier voyageur qui, à ma connaissance, ait écrit sur le curare, M. Émile Carrey, met tout le monde d'accord. Suivant lui, chez toutes les tribus, le curare aurait pour base un poison végétal identique : seulement il est des Indiens qui préparent le curare sans mystère et en y employant simplement les plantes actives, tandis que d'autres y ajoutent des substances plus ou moins singulières et entourent la fabrication de pratiques plus ou moins bizarres; mais ce serait par superstition ou par pur charlatanisme que les *maîtres du curare* de certaines tribus en agiraient ainsi, afin d'augmenter le prestige de leur puissance ou de cacher la composition du poison aux étrangers.

Les Indiens se servent du curare pour empoisonner leurs flèches de chasse ou leurs flèches de guerre. Les flèches de guerre ont un dard fixe très acéré, formé par des os d'animaux ou par du bois très dur; quelquefois le dard est garni d'épines disposées en sens inverse, de manière à empêcher le trait de sortir de la blessure. Les

flèches de chasse, destinées à être lancées au moyen d'un arc, sont pourvues d'un dard mobile; celles qui doivent être lancées au moyen d'une sarbacane sont très petites, et ne forment en quelque sorte qu'un simple dard en bois de fer très effilé et muni d'une pointe très aiguë qui porte le poison. Outre ces armes toutes préparées, les Indiens ont encore leur provision de curare, qu'ils tiennent renfermée dans des petits pots de terre cuite ou dans des calebasses.

Le poison américain nous parvient en Europe sous ces trois formes. On ne peut se le procurer que par l'entremise des voyageurs; il n'existe pas dans le commerce européen, et les Indiens en font l'objet d'un échange, soit entre eux, soit avec les étrangers. « Les Indiens de Mesaya, dit M. Goudot, une des tribus les plus féroces, préparent le curare et en font un commerce d'échange avec les habitans de la frontière de la Nouvelle-Grenade, qui, bravant les fièvres et les dangers de toute espèce, se hasardent à pénétrer jusqu'au fond des forêts qu'ils habitent, et leur portent des haches, des couteaux, des ciseaux, des aiguilles et quelques étoffes de coton grossier. Ils reçoivent en paiement du poison, de la cire d'abeilles presque aussi blanche que celle de Cuba, des fécules colorantes et du vernis qui peut être comparé à celui du Japon. »

Le curare contenu dans les petits pots de terre cuite et dans les calebasses est un extrait noir à cassure brillante, présentant assez bien l'aspect de l'extrait du jus de réglisse noir de nos droguistes. Le principe actif du poison est soluble dans l'eau, dans le sang et dans toutes les humeurs animales; mais il est mélangé de beaucoup d'impuretés qui restent en suspension dans le liquide, et où le microscope fait reconnaître en grande partie des débris de végétaux. Le vrai curare paraît conserver son activité d'une manière indéfinie, même à l'état de solution dans l'eau. J'en conserve ainsi depuis plus de dix ans qui semble n'avoir rien perdu sensiblement de ses propriétés toxiques, bien qu'il se soit produit des moisissures en grande quantité à la surface du liquide. Comme l'eau, le sang et les humeurs animales, l'alcool dissout le venin curarique; l'éther et l'essence de térébenthine au contraire le précipitent. MM. Boussingault et Roulin ont préparé, sous le nom de *curarine*, le principe actif du curare. Toutefois le corps qu'ils ont obtenu n'est point cristallisable et défini; la curarine est une substance d'apparence cornée, très hygrométrique, très soluble dans l'eau et dans l'alcool.

Les caractères qui viennent d'être indiqués, de même que l'inaltérabilité du curare à l'ébullition et aux agens chimiques, ne sauraient permettre aucune induction sur la nature animale ou végétale du poison. En effet, c'est par erreur que l'on a cru jusqu'ici que

tous les agens toxiques animaux se distinguaient des agens toxiques végétaux par une altérabilité plus grande; le venin de crapaud, par exemple, résiste à l'ébullition et se dissout dans l'alcool et l'éther. Il faudrait donc, pour résoudre la question de la composition du curare, saisir sur place l'agent réellement actif et le débarrasser de tous les ingrédiens inutiles. Jusqu'ici les voyageurs, il est vrai, nous ont fourni le curare, mais avec lui ils ne nous ont rapporté que des récits et des descriptions contradictoires de procédés de préparation. Aucun n'a essayé sur les lieux d'expérimenter par lui-même, pour savoir quelle était réellement la plante vénéneuse qui le constituait, afin de la caractériser et de la rapporter en Europe. Le curare, à l'égal de beaucoup d'autres poisons énergiques, entrera certainement dans le domaine de la médecine; mais il serait nécessaire pour cela d'en connaître exactement la composition dans un temps assez rapproché. En effet, M. Émile Carrey nous apprend dans l'intéressante relation de son voyage que beaucoup de peuplades indiennes ont déjà renoncé à l'arme empoisonnée de l'homme primitif pour la remplacer par l'arme à feu de l'homme civilisé. Les flèches empoisonnées et le curare ne se trouvent plus aujourd'hui que chez les tribus les plus farouches de l'Amérique du Sud, et il pourrait bien se faire que d'ici à un demi-siècle l'usage de ce poison et les procédés de préparation fussent complétement perdus.

Quant à son action sur les êtres vivans, le curare a toujours été représenté comme un poison violent dès qu'on l'introduit en contact avec le sang au moyen d'une plaie, mais inoffensif lorsqu'il est avalé et déposé dans les voies digestives. Les chairs des animaux tués par le curare sont en effet bonnes à manger et ne déterminent aucun accident. On a dit que le curare était un poison aussi bien pour les végétaux que pour les animaux; cela est inexact. D'autres ont admis, sur la foi des récits, que les exhalaisons du curare sont vénéneuses. Vers le milieu du siècle dernier, La Condamine racontait que la cuisson du poison était confiée à une vieille femme : si cette femme mourait, le curare était jugé de bonne qualité; si elle ne mourait pas, on la battait de verges. M. Émile Carrey, avec sa verve naturelle, nous a décrit des pratiques analogues dont il avait entendu parler. Comme on le voit, l'esprit s'est plu à entourer de merveilleux l'histoire de ce poison, dont l'origine et l'action étaient mal connues. Ici notre tâche sera de dépouiller les faits de toutes les interprétations mystérieuses pour n'admettre que ce que l'expérience nous prouvera directement; mais peut-être trouvera-t-on qu'on n'y aura rien perdu, et que les vérités scientifiques, quand nous pouvons les entrevoir, ne sont pas moins merveilleuses que les créations romanesques de notre imagination.

II.

En 1844, je reçus de M. Pelouze des flèches empoisonnées ainsi que du curare qui avait été acheté par M. Goudot chez les indiens Andaquies au mois d'août 1842. En 1848, un jeune Brésilien qui suivait mes cours, le docteur Edwards, me donna du curare que l'on retira d'une calebasse en l'exposant à la chaleur pour ramollir et extraire le poison qui en tapissait les parois. Plus tard, j'ai expérimenté avec du curare qui nous avait été rapporté à M. Magendie et à moi par M. Émile Carrey, et qui provenait des bords de l'Amazone, avec du curare du Venezuela que m'avait remis M. Rayer, et avec du curare de Pará dont M. Boussingault m'avait fait part. J'ai constaté pour tous ces curares de diverses provenances des effets toxiques tout à fait semblables, sauf peut-être des nuances dans l'intensité du poison qu'il serait difficile de bien caractériser.

Un des faits qui paraît avoir le plus frappé tous ceux qui ont parlé du curare est l'innocuité de ce poison dans les voies digestives. Les Indiens, en effet, se servent du curare comme poison sous la peau et comme médicament dans l'estomac. J'ai entendu souvent raconter à M. Boussingault qu'il avait connu dans son voyage en Amérique un général colombien atteint d'épilepsie, qui, pour éviter les accès de sa terrible maladie, avalait des pilules assez volumineuses de curare. Les expériences sur les animaux ont confirmé les observations faites sur l'homme. On peut mélanger aux alimens d'un chien ou d'un lapin du curare en quantité beaucoup plus considérable qu'il ne serait nécessaire pour l'empoisonner par une plaie, et cela sans que l'animal en éprouve aucun inconvénient.

Toutefois il ne faudrait pas croire qu'il y ait là une propriété merveilleuse particulière au curare. C'est une simple question de dose et de rapidité de l'absorption. Je me suis assuré par des expériences nombreuses que chez les jeunes animaux à jeûn (mammifères et oiseaux), lorsque l'absorption intestinale est devenue plus active, le curare ne peut plus être aussi impunément introduit dans l'estomac, de sorte que cela se réduit simplement à dire qu'il faut des quantités beaucoup plus grandes de curare pour agir par les voies digestives que par une piqûre sous-cutanée. C'est un cas commun, à des degrés divers, à beaucoup d'autres substances toxiques et médicamenteuses; la différence s'explique physiologiquement par la propriété que présentent les substances non cristalloïdes d'être absorbées très lentement à la surface des membranes muqueuses. Mais nous n'avons pas à nous arrêter à ces particularités qui concerneraient l'histoire thérapeutique du curare : je me hâte d'arriver à

l'empoisonnement par piqûre, qui fait pénétrer rapidement le venin dans le sang, et amène la mort avec un cortége de symptômes particuliers que nous avons pour objet d'examiner et d'expliquer dans cette étude.

Le curare, introduit dans les tissus vivans à l'aide d'une flèche ou d'un instrument empoisonné, détermine la mort d'autant plus rapidement que le venin pénètre plus vite dans le sang. C'est pourquoi la mort est plus prompte quand on emploie une solution de curare au lieu du poison sec. Le degré de vitalité des animaux et la rapidité de la circulation qui en est la conséquence agissent dans le même sens. C'est ce qui fait que les animaux vigoureux sont plus faciles à empoisonner que les animaux languissans, et que, toutes choses égales d'ailleurs (taille de l'animal, dose du poison), les animaux à sang chaud meurent plus vite que les animaux à sang froid, et parmi les premiers les oiseaux plus vite que les mammifères.

La plaie empoisonnée par le curare n'est le siége d'aucune douleur ni d'aucune irritation particulière, le venin ne possède par lui-même aucune propriété caustique, de sorte que si la piqûre a été rapide, l'animal est empoisonné sans s'en apercevoir. M. Boussingault m'a dit que, lorsque les Indiens blessent des oiseaux à la chasse avec les petites flèches qu'ils lancent à l'aide d'une sarbacane, et dont la pointe est acérée comme celle d'une aiguille, il arrive souvent que l'animal ne sent pas la blessure et qu'il meurt sur place en une minute ou deux. Il n'en est pas ainsi quand on emploie de plus grandes flèches sur des animaux qui fuient; néanmoins la paralysie due à l'action du poison arrive assez vite pour que l'animal s'arrête et n'échappe jamais au chasseur. Watterton raconte qu'en traversant les terres qui séparent l'Essequibo du Démérary, lui et ses compagnons rencontrèrent une troupe de sangliers. Un Indien banda son arc et frappa l'un d'eux d'une flèche empoisonnée; elle entra dans la mâchoire et se rompit. Le sanglier fut trouvé mort à cent soixante-dix pas du lieu où il avait été frappé, et leur fournit un souper succulent.

Les symptômes de la mort par le curare offrent un aspect caractéristique sur lequel s'accordent tous les observateurs. On ne pourrait guère constater ces symptômes chez les petits oiseaux, dont la mort a lieu parfois en quelques secondes; mais chez les oiseaux plus gros, chez les mammifères et chez les animaux à sang froid, la mort arrive dans un espace de temps qui varie en général entre cinq et douze minutes quand on a employé un excès de poison. Je rapporterai seulement trois ou quatre exemples; ils seront l'expression exacte de ce que j'ai toujours vu se reproduire dans des expériences en quelque sorte innombrables que j'ai répétées depuis vingt ans. .

A l'aide d'une petite flèche empoisonnée, j'ai fait sur le dos d'un lapin une piqûre si peu douloureuse qu'il n'en a pas pour cela interrompu son repas; mais après deux ou trois minutes l'animal a cessé de manger et est allé se placer dans un coin du laboratoire : il s'est tapi contre le mur et a baissé ses oreilles sur son dos, comme s'il eût voulu dormir. Puis il est resté parfaitement tranquille et peu à peu s'est affaissé; ses jambes ont d'abord cédé en même temps que la tête a fléchi; enfin il est tombé sur le flanc complétement paralysé. Après six minutes, à partir du moment de la piqûre, l'animal était mort, c'est-à-dire que la respiration avait cessé.

Un jeune chien piqué à la cuisse avec un instrument empoisonné s'aperçut à peine de sa blessure; il courait et sautait comme de coutume, mais au bout de trois ou quatre minutes l'animal se coucha sur le ventre comme s'il eût été fatigué; il avait conservé toute son intelligence, et ne semblait nullement souffrir; seulement il répugnait au mouvement. Bientôt le chien posa sa tête par terre entre ses deux jambes de devant, comme s'il eût été encore plus fatigué et qu'il eût voulu s'endormir. Cependant ses yeux restaient toujours ouverts et tranquilles en même temps que son corps s'affaissait sur lui-même; l'animal était alors complétement paralysé. Bientôt les yeux devinrent ternes, les mouvemens respiratoires cessèrent, et l'animal était mort huit minutes après la piqûre empoisonnée.

Les grenouilles, les crapauds et les couleuvres meurent avec des symptômes semblables. Les animaux ne manifestent aucune agitation ni aucune expression de douleur. Ils sont pris d'une paralysie progressive qui éteint successivement toutes les fonctions vitales. C'est là le caractère particulier de la mort par le curare. Dans tous les genres de mort que l'on connaît, il y a toujours vers l'agonie des convulsions, des cris ou des râles indiquant une souffrance et une sorte de lutte entre la vie et la mort. Dans la mort par le curare, rien de pareil; il n'y a pas d'agonie, la vie paraît s'éteindre. Tous les voyageurs qui ont vu périr des animaux par le curare décrivent la mort avec des symptômes pareils à ceux que nous venons d'indiquer. « La mort arrive, dit M. Carrey, comme si un fluide vital s'écoulait. » Watterton, qui nous a donné le plus de détails sur les effets du curare, raconte que lorsqu'un oiseau est blessé à la chasse par une flèche empoisonnée, il reste environ trois minutes avant de tomber, mais que sa chute n'est précédée par aucun signe de douleur, qu'il y a seulement une sorte de stupeur qui se manifeste par une répugnance apparente au mouvement. « Ayant empoisonné, dit-il, une jeune poule pleine de vie au moyen d'une piqûre faite à la cuisse avec une flèche empoisonnée, la poule n'en

parut nullement incommodée. Pendant la première minute, elle marcha tranquillement; pendant la deuxième minute, elle resta calme et becqueta la terre. Moins d'une demi-minute après, elle ouvrit et ferma souvent le bec; sa queue était abaissée, et ses ailes tombaient presque à terre. A la fin de la troisième minute, elle était courbée, ne pouvant plus soutenir sa tête, qui tombait, se relevait, et chaque fois tombait plus bas, comme celle d'un voyageur fatigué qui sommeille debout; ses yeux s'ouvraient et se fermaient. Au bout de cinq minutes, la poule était morte.» Dans un autre exemple, il s'agit d'un paresseux dont la vie céda sans le moindre combat apparent, sans un cri ni un gémissement. C'était un aï ou paresseux à trois doigts; il appartenait à un naturaliste qui, voulant le tuer pour conserver sa peau, avait eu recours au curare. L'aï fut blessé à la jambe et mis sur le plancher, à peu de distance d'une table. Il s'efforça d'en atteindre le pied et s'y accrocha, comme s'il eût voulu monter; mais ce furent ses derniers efforts : sa vie s'éteignit rapidement, quoique graduellement... D'abord une de ses jambes de devant lâcha prise et tomba de côté, incapable de se mouvoir; l'autre fit bientôt de même. Les membres antérieurs ayant perdu toute force, le paresseux se coucha lentement et mit sa tête entre ses jambes de derrière, qui tenaient encore à la table; mais lorsqu'elles furent atteintes à leur tour, il tomba à terre si doucement qu'on n'eût pas pu distinguer cette chute d'un mouvement ordinaire. Si l'on avait ignoré la circonstance de sa blessure, où n'eût jamais pensé qu'il succombait. La bouche était fermée; on n'y voyait ni écume, ni salive. On n'observa ni tressaillement, ni altération visible de la respiration. Au bout de dix minutes, il fit un léger mouvement, et une minute après il était mort. « En un mot, dit Watterton, depuis le moment où l'action du poison commença à se montrer chez le paresseux, on aurait cru que le sommeil l'accablait. »

Watterton nous donne encore le récit de la mort d'un homme empoisonné par le curare. Deux Indiens couraient la forêt pour chercher du gibier. L'un d'eux prit une flèche empoisonnée et la lança sur un singe rouge qui était au-dessus de lui, dans un arbre. Le coup était presque perpendiculaire. La flèche manqua le singe, et en retombant frappa l'Indien au bras, un peu au-dessus du coude. Il fut convaincu que tout était fini pour lui. « Jamais, dit-il à son camarade d'une voix entrecoupée et regardant son arc pendant qu'il parlait, jamais je ne banderai plus cet arc. » Ayant dit ces mots, il ôta la petite boîte de bambou contenant le poison qui était suspendue à son épaule, et, l'ayant mise à terre avec son arc et ses flèches, il s'étendit auprès, dit adieu à son compagnon et cessa de parler pour toujours. « Ce sera une consolation pour les

âmes compatissantes, remarque ailleurs Watterton, de savoir que la victime n'a pas souffert, car le *wourali* détruit doucement la vie. »

Ainsi toutes les descriptions nous offrent un tableau doux et tranquille de la mort par le curare. Un simple sommeil paraît être la transition de la vie à la mort. Cependant il n'en est rien; l'apparence extérieure est trompeuse. Cette étude sera donc propre à montrer combien nous pouvons être dans l'erreur relativement à l'interprétation des phénomènes naturels, tant que la science ne nous en a pas appris la cause et dévoilé le mécanisme. Si en effet, abordant maintenant la partie essentielle de notre sujet, nous entrons, au moyen de l'expérimentation, dans l'analyse organique de l'extinction vitale, nous verrons que cette mort, qui nous paraît survenir d'une manière si calme et si exempte de douleur, est au contraire accompagnée des souffrances les plus atroces que l'imagination de l'homme puisse concevoir.

III.

Le corps d'un animal vivant est un assemblage admirable de particules, qui sont d'autant plus délicates et plus variées dans leurs propriétés physiologiques, que l'être occupe un rang plus élevé dans l'échelle de l'organisation. Or il importe, pour la clarté de notre sujet, que nous descendions un instant dans cette machine vivante qui va devenir le théâtre des actions délétères que nous nous proposons de définir et d'expliquer.

Les manifestations vitales que nous apercevons au dehors ont une cause intérieure, cachée à nos regards. Elles ne sont toutes que des résultantes de l'action réciproque et simultanée d'un grand nombre de particules organiques élémentaires, de même que dans la nature brute les phénomènes ne sont aussi que des résultantes complexes des propriétés des corps simples inorganiques. C'est donc dans les élémens organiques, c'est-à-dire dans les parties les plus déliées de l'organisme, que siégent les conditions intimes de la vie et de la mort. Le poison n'envahit jamais l'organisme d'emblée et dans sa totalité; mais il porte son action toxique et paralysante sur un élément organique essentiel à la vie. Ensuite il amène la dislocation de l'édifice vital par un mécanisme qui variera en raison de l'élément primitivement atteint, de la nature et de l'importance de ses rapports physiologiques avec l'ensemble des phénomènes de la vie.

La chimie connaît aujourd'hui soixante-dix corps simples environ, dont seize seulement entrent dans la composition de l'organisme vivant le plus compliqué, qui est celui de l'homme; mais ce n'est

point en leur qualité de corps chimiquement simples que ces substances viennent agir ici : elles se sont préalablement combinées et groupées sous l'influence de la force vitale, pour constituer les particules les plus ténues de notre organisme. Ces particules, bien que complexes chimiquement, sont élémentaires au point de vue physiologique en ce sens qu'elles sont douées de propriétés vitales simples et définies qui ne persistent pas après la division ou l'altération de l'élément. Telle est en quelques mots l'idée qu'on doit se faire des parties microscopiques de notre corps, auxquelles il convient de donner le nom d'élémens anatomiques ou peut-être mieux celui d'*organismes élémentaires*. En effet, les élémens anatomiques sont de véritables organismes élémentaires, et ce sont ces organismes élémentaires qui, par leur réunion et leurs groupemens, sont ensuite appelés à constituer un organisme total d'autant plus complexe et d'autant plus élevé dans l'organisation que la variété physiologique de ses élémens se montre plus grande. Nous pouvons donc considérer que notre corps est composé par des millions de milliards de petits êtres ou individus vivans et d'espèce différente. Il en est qui sont libres comme les globules du sang; mais la plupart sont unis et soudés. Les élémens de même espèce se réunissent pour constituer nos tissus, et nos tissus se mélangent pour former nos organes; les élémens d'espèce différente se soudent entre eux afin de pouvoir réagir les uns sur les autres et concourir avec harmonie à un même but physiologique. Néanmoins, dans toutes ces réunions ou soudures, aucun élément ne se confond avec son voisin; ils s'unissent et restent distincts comme des hommes qui se donneraient la main. Chaque espèce d'élémens représente ainsi une véritable espèce d'individus qui dépend d'un tout auquel il est associé, mais qui a toujours son indépendance et sa vie propre, qui a sa manière particulière de se nourrir et d'être excité, qui a ses poisons spéciaux et sa manière spéciale de mourir. Enfin, comme on peut le dire d'un seul mot, chaque élément a son *autonomie*, mais autonomie inconsciente et enchaînée par un déterminisme absolu aux conditions physico-chimiques du milieu organique intérieur.

A part les élémens organiques qu'on peut appeler *passifs*, parce que, par leur réunion, ils constituent la charpente osseuse du corps, ainsi que tous les *tissus conjonctifs* qui donnent la solidité, l'élasticité et la cohésion à nos organes, il existe deux autres classes d'élémens organiques qui nous manifestent une activité constante et nécessaire. Dans la première classe, nous placerons tous les élémens organiques qui, sous la forme de vésicules ou de cellules soit libres, soit fixées ou agglomérées, constituent les tissus *glandulaires*, *muqueux* et *épithéliaux*. Les propriétés de ces élémens groupés en

tissus se manifestent plus particulièrement dans l'accomplissement des phénomènes de la vie nutritive. Nous placerons dans la seconde classe les élémens organiques qui, généralement sous la forme de fibres ou de tubes réunis et soudés les uns aux autres, constituent les tissus *musculaires* et *nerveux*. En raison de leurs propriétés, ces derniers élémens président aux fonctions de sensibilité et de mouvement qui sont propres aux animaux et constituent les manifestations les plus élevées des êtres vivans.

L'objet de la physiologie générale est d'analyser chaque fonction et chaque acte de l'économie, afin de les ramener à leur élément organique. Le phénomène de la respiration, malgré ses variétés apparentes, se réduit finalement pour tous les animaux à la propriété de l'élément ou globule sanguin qui, au contact de l'air, absorbe l'oxygène et exhale l'acide carbonique. La digestion avec les sécrétions qui y concourent se ramène à l'élément glandulaire ou épithélial, qui, sous l'influence de certains excitans déterminés, laisse suinter un liquide qu'il a la propriété de préparer et d'accumuler en lui. De même, quand nous voyons apparaître dans un animal un phénomène de sensibilité ou de mouvement, nous devons nous reporter par l'analyse physiologique aux propriétés des fibres nerveuses et musculaires qui constituent ses conditions élémentaires. La fibre musculaire représente un tube microscopique à parois élastiques; ce tube est rempli d'une substance contractile, c'est-à-dire d'une matière qui, pendant la vie, jouit de la propriété de se contracter sous l'influence nerveuse de façon à raccourcir le tube musculaire et à entraîner dans son mouvement les parties auxquelles il est fixé. Nous trouvons dans le système nerveux des élémens producteurs et conducteurs, les uns pour la sensibilité, les autres pour la motricité. Les conducteurs nerveux représentent de véritables fils électriques organiques; ils sont constitués par un tube rempli d'une substance appelée *moelle nerveuse*, destinée à protéger un filament central. Ce filament est la partie physiologiquement essentielle du nerf, et qu'on appelle l'axe du cylindre nerveux ou le *cylinder axis*. Le tube nerveux sensitif s'unit au tube moteur au moyen d'un renflement nerveux appelé *cellule nerveuse*, et le tube moteur se termine dans la fibre musculaire en présentant une nouvelle intumescence particulière. Tous ces élémens organiques qui composent notre corps sont d'une grande ténuité microscopique, car la grandeur en varie entre des centièmes et des millièmes de millimètres. On pourra par conséquent avoir une idée de leur nombre par leur masse, quand on saura que les cellules et les tubes nerveux, par leur réunion, forment le cerveau, la moelle épinière et les cordons nerveux, et que toutes les fibres musculaires en-

semble constituent essentiellement la viande ou la chair qui représente la plus grande partie du poids du corps de l'homme et des animaux.

Quelles que soient la complication et la variété de nos opérations intellectuelles, de nos sentimens et de nos mouvemens, ils ne sont jamais exprimés que par l'activité vitale de trois élémens organiques formant une chaîne à anneaux distincts, mais dont les propriétés sont cependant physiologiquement et hiérarchiquement subordonnées. Ces trois élémens sont l'élément nerveux *sensitif*, l'élément nerveux *moteur*, et l'élément *musculaire*. Le point de départ de l'action physiologique se trouve dans l'élément nerveux sensitif ou intellectuel; sa vibration se transmet suivant son axe, et, arrivée à la cellule nerveuse, véritable relais, la vibration sensitive se transforme en vibration motrice. Cette dernière se propage à son tour dans l'élément nerveux moteur, et, arrivée à son extrémité périphérique, elle fait vibrer la fibre musculaire, qui, réagissant en vertu de sa propriété élémentaire, opère la contraction ou le mouvement. Ces trois élémens organiques jouent ainsi le rôle d'*excitant* les uns par rapport aux autres; l'élément nerveux sensitif excite l'élément nerveux moteur, et l'élément nerveux moteur excite la fibre musculaire, d'où résulte finalement la contraction. Dans leur action d'ensemble, ces élémens ont des relations tellement connexes que, les uns sans les autres, ils n'auraient point de raison d'être. En effet, l'élément sensitif n'a pas de raison d'être sans l'élément moteur qui indique sa présence, et l'élément moteur n'aurait pas de raison d'être sans l'élément musculaire sur lequel son influence doit se manifester. Toutefois, malgré cette connexion intime et nécessaire, chacun de ces trois élémens n'en reste pas moins indépendant et distinct organiquement. L'élément sensitif vit et meurt à sa manière, il a ses poisons qui lui sont propres. L'élément moteur peut vivre et mourir séparément, il a également ses poisons spéciaux. Enfin l'élément musculaire a de même des conditions de vie et de mort qui n'appartiennent qu'à lui. Toutefois, si cette indépendance organique est réelle pour la vie nutritive des élémens, elle n'est plus qu'une illusion au point de vue des manifestations vitales qu'ils doivent accomplir dans l'organisme. Ces manifestations n'étant qu'une résultante d'activités diverses, elles exigent le concours de toutes. Si l'un des trois élémens, sensitif, moteur et musculaire, vient à être supprimé, les deux autres continuent de vivre sans doute, mais ils n'ont plus de sens, de même qu'une phrase perd sa signification dès qu'un de ses membres vient à lui manquer.

La loi fondamentale de la vie est l'échange de matières continuel entre le corps vivant et le milieu cosmique qui l'entoure. De là ré-

sulte un véritable *circulus* ou tourbillon rénovateur du corps dont la rapidité mesure l'intensité de la vie. Les conditions des phénomènes vitaux ne sont absolument constituées ni par l'organisme, ni par le milieu; il faut le concours des deux. Malgré l'intégrité de l'organisme, la vie cessera, si le milieu est supprimé ou vicié; malgré la présence d'un milieu favorable, la vie s'éteindra, si l'organisme est lésé ou détruit.

Notre corps entier ou notre organisme n'est, nous le répétons, qu'un agrégat d'élémens organiques, ou mieux d'organismes élémentaires innombrables, véritables infusoires qui vivent, meurent et se renouvellent chacun à sa manière. Cette comparaison exprime exactement ma pensée, car cette multitude inouie d'organismes élémentaires associés qui composent notre organisme total existent, comme des infusoires, dans un milieu liquide qui doit être doué de chaleur et contenir de l'eau, de l'air et des matières nutritives. Les infusoires libres et disséminés à la surface de la terre trouvent ces conditions dans les eaux où ils vivent. Les infusoires organiques de notre corps, plus délicats, groupés en tissus et en organes, trouvent ces conditions, entourés de protecteurs spéciaux, dans notre fluide sanguin, qui est leur véritable liquide nourricier. C'est dans ce liquide, qui ne les imbibe pas, mais qui les baigne, que s'accomplissent tous les échanges matériels, solides, liquides ou gazeux, que leur vie exige; ils y prennent leurs alimens et y rejettent leurs excrémens, absolument comme des animaux aquatiques. D'ailleurs la vie ne s'accomplit jamais que dans un milieu liquide. Ce n'est que par des artifices de construction que les organismes de l'homme, ainsi que ceux d'autres animaux, peuvent vivre dans l'air; mais tous les élémens actifs de leurs fonctions vivent sans exception, à la façon des infusoires, dans un milieu liquide intérieur. C'est pourquoi j'ai donné le nom de *milieu intérieur organique* au sang et à tous les liquides blastématiques qui en dérivent.

Le système circulatoire n'est autre chose qu'un ensemble de canaux destinés à conduire l'eau, l'air et les alimens aux élémens organiques de notre corps, de même que des routes et des rues innombrables serviraient à mener les approvisionnemens aux habitans d'une ville immense. Les canaux veineux n'ont pas, à proprement parler, de rapports physiologiques actifs avec les élémens organiques; ils ne leur portent rien, ils ne font qu'emmener le sang qui a servi à les nourrir; mais le système veineux présente une autre origine périphérique de la plus haute importance, car c'est par cette origine que le courant veineux, dont la direction est centripète, vient se répandre sur les diverses surfaces de l'organisme et puiser de l'air dans les poumons, de l'eau et des alimens dans les

intestins, ainsi que d'autres liquides intersticiels. Tous ces élémens constitutifs du milieu intérieur sont ensuite portés au cœur, centre du mouvement circulatoire. Ici commence le système artériel qui lance le sang dans une direction inverse à celle qui précède, c'est-à-dire du centre à la périphérie. Le sang ainsi poussé par le cœur dans les artères va se purifier en tout ou en partie de divers produits d'élimination et par des mécanismes divers, suivant les organismes; mais ce qu'il importe de savoir ici, c'est que le sang artériel est celui qui se dirige vers nos organismes élémentaires et qui leur distribue toutes les substances capables de réagir sur eux. Le sang artériel porte la vie aux élémens organiques, parce qu'il contient en dissolution l'oxygène et les autres élémens d'un milieu organique propre à entretenir la vie; mais le sang artériel peut aussi apporter la mort, s'il s'est introduit dans les voies circulatoires, c'est-à-dire dans le milieu intérieur organique, des substances qui l'ont vicié. Or c'est le cas qui se présente dans tous les empoisonnemens.

Lorsqu'un animal est piqué par une flèche empoisonnée avec du curare, nous avons vu qu'il ne meurt qu'après un certain temps. Il y a en effet trois étapes nécessaires que le poison doit parcourir. Premièrement, le poison doit être dissous dans la plaie par les humeurs animales qui s'y trouvent; deuxièmement, il doit pénétrer dans les veines et être porté jusqu'au cœur; troisièmement, il doit être amené en contact avec les élémens organiques au moyen du système artériel. Ce n'est point encore tout : il faut que la substance toxique s'accumule dans le sang par suite d'une disproportion qui doit s'établir entre l'absorption et l'élimination du poison. Tout cela demande, ainsi que nous le savons, un maximum de dix à douze minutes pour s'accomplir. Nous concevons maintenant que le curare puisse ne pas agir si, avant d'arriver au système artériel, il rencontre sur sa route quelque voie d'élimination rapide, ou s'il se trouvait, par un obstacle quelconque, retenu dans le système veineux. En effet, dans ce cas le poison ne parvient pas jusqu'aux voies qui conduisent aux élémens organiques.

Trois ans après le retour de Watterton en Angleterre, Brodie fit quelques expériences qu'il importe de mentionner. On inocula du curare à la jambe d'un âne, et il mourut en douze minutes. Sur un autre âne, on inocula le même poison, et de la même manière, mais après avoir placé un bandage autour de la jambe au-dessus de l'endroit où l'inoculation avait été pratiquée. L'âne marcha librement, comme à l'ordinaire, et il continua à manger sans s'apercevoir de rien. Au bout d'une heure, on délia le bandage, et dix minutes après la mort avait saisi cet animal. Ces expériences, qui sont imitées de

celles que Magendie avait faites pour d'autres poisons, et qui ont été bien souvent confirmées, s'expliquent physiologiquement d'une manière très simple : tant que le poison restait sous la peau de la jambe au-dessous de la ligature, il ne pouvait pas arriver au cœur, parce que cette ligature empêchait le sang veineux de passer et de l'y transporter. Le poison, avons-nous dit, n'est actif que lorsque, étant parvenu au cœur, il peut se répandre par les artères, et arriver ainsi à tous les élémens organiques; mais là encore nous pouvons, à l'aide d'un artifice expérimental, empêcher le poison de se généraliser. Si nous lions l'artère d'un membre par exemple, nous empêcherons le sang empoisonné d'être porté aux élémens organiques de ce membre, et nous leur conserverons la vie, tandis que tout le reste du corps aura ressenti les atteintes délétères de la substance toxique. En un mot, en arrêtant le poison dans les veines, on sauve tout l'individu; en arrêtant le poison dans les artères, on ne sauve que la partie du corps à laquelle l'artère oblitérée portait le sang.

Après cet exposé sommaire de quelques notions physiologiques qu'il était nécessaire de rappeler, revenons aux effets du poison américain. Nous aurons à rechercher d'abord sur quel élément organique particulier du corps il a porté son action toxique, et à déterminer ensuite le mécanisme par lequel la mort de cet élément a pu amener la mort de tout l'organisme.

IV.

Dans le mois de juin 1844, je fis ma première expérience sur le curare : j'insinuai sous la peau du dos d'une grenouille un petit fragment de curare sec, et j'observai l'animal. Dans les premiers momens, la grenouille allait et sautait comme avant avec la plus grande agilité, puis elle resta tranquille. Au bout de cinq minutes, les jambes de devant cédèrent, le corps s'aplatit et s'affaissa peu à peu. Après sept minutes, la grenouille était morte, c'est-à-dire qu'elle était devenue molle, flasque, et que le pincement de la peau ne déterminait plus chez elle aucune réaction vitale. Je procédai alors à ce que j'appelle l'*autopsie physiologique* de l'animal.

Des mesures sages, et que tout le monde approuve, empêchent de faire chez l'homme les autopsies avant qu'il se soit écoulé vingt-quatre heures depuis le moment de la mort. Cette circonstance diminue considérablement l'importance scientifique des *autopsies cadavériques*. En effet, la vie ne cesse pas parce que tout notre corps est mort à la fois, mais seulement parce que un ou plusieurs de

ses élémens organiques ont perdu leurs propriétés vitales. En faisant l'autopsie au moment même de la mort, on doit donc toujours rencontrer des élémens organiques qui ont perdu leurs propriétés physiologiques; mais d'autres qui les possèdent encore, et qui ne finissent par les perdre et par mourir à leur tour qu'à cause de la dislocation des fonctions nécessaires à leur existence. Quand on pratique l'autopsie vingt-quatre heures après la mort, tous les élémens organiques sont éteints, rigides et froids. On ne trouve plus que des lésions chroniques qui nous font connaître les diverses métamorphoses pathologiques des tissus, mais qui ne nous expliquent en rien le mécanisme de la mort, car l'individu vivait quelques heures auparavant avec cette même lésion. Dans d'autres cas, on ne trouve rien, et on croit que la cause de la mort est insaisissable. C'est ce qui nous serait arrivé, si nous eussions fait l'autopsie de notre grenouille le lendemain : nous aurions eu un cadavre empoisonné par le curare qui ne nous aurait offert aucune lésion, qu'il nous eût été impossible de distinguer sous aucun rapport du cadavre d'une grenouille morte d'une tout autre manière. Il en est autrement, ainsi qu'on le verra, lorsqu'on fait l'autopsie physiologiquement, c'est-à-dire en ouvrant l'animal aussitôt après la mort. C'est là un avantage des plus importans que présente seule la pathologie expérimentale, car ce que la morale interdit de faire sur nos semblables, la science nous autorise à le faire sur les animaux. L'homme, qui a le droit de se servir des animaux pour ses usages domestiques et pour son alimentation, a également le droit de s'en servir pour s'instruire dans une science utile à l'humanité.

En ouvrant la grenouille empoisonnée, je vis que son cœur continuait à battre. Son sang rougissait à l'air et présentait ses propriétés physiologiques normales. Je me servis ensuite de l'électricité comme de l'excitant le plus convenable pour réveiller et provoquer la réaction physiologique des élémens nerveux et musculaires. En agissant directement sur les muscles, l'excitant électrique produisait des contractions violentes dans toutes les parties du corps; mais en agissant sur les nerfs eux-mêmes il n'y avait plus aucune réaction. Les nerfs, c'est-à-dire les tubes nerveux qui les composent, étaient donc complétement morts, tandis que les autres élémens organiques des muscles, du sang, des muqueuses, etc., étaient très vivans et conservaient encore leurs propriétés physiologiques pendant un grand nombre d'heures, ainsi que cela se voit surtout chez les animaux à sang froid.

Il est maintenant facile de comprendre que l'extinction vitale des élémens nerveux qui font contracter les muscles doive amener la mort de l'organisme tout entier par la cessation successive de tous

les mouvemens. L'arrêt des mouvemens respiratoires produit particulièrement ce résultat en empêchant dans le milieu organique sanguin l'aération, qui est indispensable pour entretenir la vie de tous les élémens organiques qui nous composent. Si le cœur conserve encore ses mouvemens, cela prouve, ainsi qu'on le savait déjà, qu'il n'est pas influencé par le système nerveux comme les autres muscles, ce qui lui permet d'être, suivant l'expression de Haller, l'organe *primum vivens* et l'organe *ultimum moriens*. En outre la démonstration de cette action nette et caractéristique du curare, qui tue l'élément nerveux et respecte l'élément musculaire, a résolu la question de ce qu'on appelait l'irritabilité hallérienne, en prouvant expérimentalement que la propriété contractile du muscle est distincte de la propriété du nerf qui l'excite, puisque le poison parvient à les séparer immédiatement l'une de l'autre.

Cette première expérience analytique faite sur la grenouille a ensuite été répétée de la même manière sur d'autres animaux plus rapprochés de l'homme et appartenant à la classe des oiseaux et des mammifères. J'ai constaté des résultats tout à fait semblables, et l'*autopsie physiologique* me montra que, comme chez la grenouille, l'élément nerveux moteur avait été seul atteint par le curare, tandis que les autres élémens organiques avaient conservé leurs propriétés physiologiques. L'observation attentive des symptômes de l'empoisonnement sur les animaux élevés vint me révéler des particularités intéressantes relatives à la sensibilité et à l'intelligence. Un chien d'une humeur douce avait été blessé par une flèche empoisonnée. D'abord l'animal ne s'en aperçut pas : il courait, gambadait joyeusement comme à l'ordinaire; mais bientôt, comme s'il eût été fatigué, il se coucha sur le ventre, dans une attitude très naturelle. Quand on appelait le chien, il répondait à l'appel; il se levait et venait, mais après des sommations réitérées et avec une sorte de lassitude. Peu de temps après, le chien ne pouvait plus se lever malgré ses efforts; il avait conservé toute son intelligence et ne paraissait nullement souffrir; seulement ses jambes, et particulièrement celles du train de derrière, n'obéissaient plus à sa volonté. Lorsqu'on parlait à l'animal, il répondait parfaitement bien par les mouvemens de la tête, par l'expression des yeux et par l'agitation de la queue; mais un peu plus tard tête tomba, l'animal ne pouvait plus la soutenir. Le chien était alors couché et respirait avec calme, comme un animal qui aurait reposé tranquillement; si on l'appelait, sa queue seule pouvait s'agiter, et ses yeux se tourner encore et sans aucune expression de souffrance, pour montrer qu'il entendait. Enfin les mouvemens respiratoires cessèrent peu à peu, et les yeux étaient déjà devenus ternes et sans vie que des mouve-

mens légers de la queue venaient témoigner que le chien entendait encore celui qui lui parlait.

Un autre chien d'une nature féroce, et cherchant à mordre tous ceux qui l'approchaient, fut piqué par une flèche empoisonnée. Pendant les premiers momens, l'animal farouche, blotti dans son coin, faisait entendre des grondemens mêlés d'aboiemens toutes les fois qu'on se dirigeait vers lui. Après six ou sept minutes, l'animal se coucha, ses jambes ne pouvaient plus le soutenir, et ses cris s'éteignirent, mais il n'en était pas moins furieux. Toutes les fois qu'on approchait, il montrait les dents et roulait des yeux flamboyans. Quand on lui présentait un bâton, il le mordait avec force et avec une rage silencieuse. Cette rage ne s'éteignit qu'avec la vie, et lorsque le chien ne pouvait plus la manifester par ses lèvres et par ses dents, elle était encore dans ses regards, qui, les derniers, exprimèrent sa furie.

Les deux expériences qui précèdent nous montrent que dans la mort par le curare l'intelligence n'est point anéantie; chacun de nos animaux a conservé son caractère jusqu'au bout, et si les manifestations caractéristiques ont disparu, ce n'est pas parce qu'elles se sont réellement éteintes, mais parce qu'elles se sont trouvées successivement refoulées et comme envahies par l'action paralytique du poison. En effet, dans ce corps sans mouvement, derrière cet œil terne, et avec toutes les apparences de la mort, la sensibilité et l'intelligence persistent encore tout entières. Le cadavre que l'on a devant les yeux entend et distingue ce que l'on fait autour de lui, il ressent des impressions douloureuses quand on le pince ou qu'on l'excite. En un mot, il a encore le sentiment et la volonté, mais il a perdu les instrumens qui servent à les manifester : c'est ce que nous allons montrer en poussant plus loin notre analyse physiologique.

Rappelons-nous pour un instant que le curare ne peut exercer son action toxique qu'après avoir été porté par les artères et mis en contact avec nos élémens organiques. Rappelons-nous encore qu'en liant ou en obstruant une artère d'un membre ou d'une autre partie du corps, on peut ainsi préserver cette partie de l'empoisonnement qui envahira tout le reste de l'organisme. Or à l'aide de ce membre ou de cette partie réservée, ne fût-ce même qu'une fibre musculaire, l'animal pourra manifester ce qu'il sent et montrer que son intelligence, qui avait été en quelque sorte saisie dans un cadavre, n'avait pas été abolie. Ces expériences analytiques se démontrent particulièrement bien chez les animaux à sang froid à cause de la persistance plus longue des propriétés élémentaires des tissus après l'arrêt de la circulation artérielle.

Sur une grenouille très vivace, j'ai intercepté le passage du sang

artériel dans les jambes du train de derrière par la ligature des artères, en ayant grand soin de laisser intacts les nerfs qui font communiquer ces membres avec la moelle épinière. Après cette opération, la grenouille avait conservé toute son agilité, sautait et nageait comme à l'ordinaire. Alors je l'empoisonnai en lui insinuant un petit fragment de curare sous la peau du dos. Après cinq minutes, la grenouille s'affaissa, ses jambes de devant, ayant perdu leur ressort, s'écartèrent, et la mâchoire inférieure de l'animal reposait sur la table. Après sept ou huit minutes, la grenouille était morte et sans mouvement. Quand on pinçait la peau de la tête, du corps ou des pattes de devant, il n'y avait aucun mouvement ni aucune réaction vitale dans ces parties empoisonnées; mais la grenouille agitait aussitôt avec violence ses deux pattes de derrière, qui avaient été préservées de l'empoisonnement par la ligature des artères. Ce résultat était constant même après les plus légères piqûres dans la partie du corps empoisonnée. Quand on mettait la grenouille dans l'eau et qu'on excitait une partie quelconque de son corps, elle nageait parfaitement avec ses deux jambes de derrière, qui poussaient devant elles le reste du corps complétement immobile, quoique sensible; mais non-seulement notre grenouille avait conservé la sensibilité dans le train antérieur de son corps paralysé par le poison, elle y avait encore conservé ses sens et sa volonté. En effet, si l'on couvrait le vase où l'on avait introduit la grenouille de manière à la placer dans l'obscurité, et si ensuite on faisait subitement pénétrer un rayon de soleil en déplaçant le couvercle, on apercevait le tronçon de la grenouille flasque et incliné en bas s'avancer volontairement vers le soleil à l'aide des deux jambes de derrière. J'ai répété l'expérience très souvent; elle a toujours réussi. Si, au lieu des deux jambes, on n'en préserve qu'une de l'empoisonnement, le résultat est le même; seulement il n'y a qu'une jambe qui se meut quand on pince l'animal, et cette jambe pousse tout le reste du corps devant elle quand on place l'animal dans l'eau. Quand, au lieu d'une jambe, on ne préserve de l'empoisonnement qu'un seul doigt, ce doigt s'agite et exprime le sentiment de tout le corps réduit à l'état de cadavre. Le spectacle intéressant que je viens de tracer peut s'observer parfois pendant une heure ou deux dans les saisons favorables. Il ne cesse que lorsque l'asphyxie et la mort de l'organisme sont arrivées par suite de la suppression trop prolongée des mouvemens respiratoires. Chez les animaux à sang chaud, ces phénomènes se passent en un temps beaucoup plus court, mais ils n'en existent pas moins. Lorsqu'un mammifère ou un homme est empoisonné par le curare, l'intelligence, la sensibilité et la volonté ne sont point atteintes par le poison, mais elles perdent successivement les instrumens du mou-

vement, qui refusent de leur obéir. Les mouvemens les plus expressifs de nos facultés disparaissent les premiers, d'abord la voix et la parole, ensuite les mouvemens des membres, ceux de la face et du thorax, et enfin les mouvemens des yeux qui, comme chez les mourans, persistent les derniers. Peut-on concevoir une souffrance plus horrible que celle d'une intelligence assistant ainsi à la soustraction successive de tous les organes qui, suivant l'expression de M. de Bonald, sont destinés à la servir, et se trouvant en quelque sorte enfermée toute vive dans un cadavre? Dans tous les temps, les fictions poétiques qui ont voulu émouvoir notre pitié nous ont représenté des êtres sensibles renfermés dans des corps immobiles. Notre imagination ne saurait rien concevoir de plus malheureux que des êtres pourvus de sensation, c'est-à-dire pouvant éprouver le plaisir et la peine, quand ils sont privés du pouvoir de fuir l'un et de tendre vers l'autre. Le supplice que l'imagination des poètes a inventé se trouve produit dans la nature par l'action du poison américain. Nous pouvons même ajouter que la fiction est restée ici au-dessous de la réalité. Quand le Tasse nous dépeint Clorinde incorporée vivante dans un majestueux cyprès, au moins lui a-t-il laissé des pleurs et des sanglots pour se plaindre et attendrir ceux qui la font souffrir en blessant sa sensible écorce.

Le poison est donc, ainsi que nous l'avons dit en commençant cette étude, un instrument qui nous a fait pénétrer dans les replis les plus cachés de notre organisation, et nous a permis d'en saisir les phénomènes les plus délicats. En parcourant les diverses phases de l'empoisonnement, nous avons vu que le curare détruit le mouvement en laissant persister la sensibilité. De plus, nous avons prouvé qu'il n'atteint qu'un des élémens efficaces du mouvement, le nerf moteur, car le cœur continue à battre, et les muscles ont conservé leur faculté contractile intacte. La conclusion physiologique qui ressort de ces expériences est très claire : l'élément nerveux sensitif, l'élément nerveux moteur et l'élément musculaire ont chacun leur autonomie, puisque le curare les sépare et n'est toxique que pour un seul d'entre eux. Rappelons-nous pourtant que, malgré leur indépendance, les élémens organiques n'ont d'effet physiologique que par l'ensemble de leurs rapports. La manifestation motrice chez l'homme ou chez un animal exige le concours de trois termes ou élémens anatomiques. L'élément nerveux, sensitif ou volontaire est le point de départ de la détermination motrice. Ensuite l'élément nerveux moteur transmet cette détermination au muscle qui l'exécute, ou autrement dit qui la manifeste. Si un seul des trois termes précédens vient à manquer, l'acte n'a plus lieu. Dans l'empoisonnement par le curare, la sensibilité ainsi que la volonté du mou-

vement existent, la contractilité et par conséquent la possibilité d'exécution du mouvement existent; mais par cela seul que l'élément nerveux moteur qui forme le trait d'union de la sensibilité au mouvement est détruit par le poison, tout nous semble anéanti. En effet, la sensibilité, comme toutes les facultés qui ont pour siége le système nerveux, n'a aucune possibilité de se manifester par elle-même. Il faut absolument à ces facultés le système contractile ou musculaire sous une forme quelconque pour signaler leur présence ou se traduire à l'extérieur. Par conséquent nous ne pouvons juger des sensations des hommes et des animaux que par leurs mouvemens. Cependant, chez les animaux empoisonnés par le curare, nous aurions été dans l'erreur la plus complète, si de l'absence du mouvement nous avions conclu à l'absence de la sensibilité. Cet exemple prouvera une fois de plus que nous n'avons de criterium absolu que dans notre conscience, et que dès que nous nous livrons aux interprétations des phénomènes qui sont en dehors de nous, nous ne sommes entourés que de causes d'erreur et d'illusions.

V.

La science s'arrête aux causes prochaines des phénomènes; la recherche des causes premières n'est pas de son domaine. Le savant a donc atteint son but quand, par une analyse expérimentale successive, il est parvenu à rattacher la manifestation des phénomènes à des conditions matérielles exactement définies. De cause en cause il arrive finalement, suivant l'expression de Bacon, à une *cause sourde* qui n'entend plus nos questions et ne répond plus. Toutefois la cause prochaine à laquelle nous devons nous arrêter ne peut jamais être considérée comme la limite absolue de nos connaissances; elle n'est sourde qu'à nos trop faibles moyens actuels d'investigation.

Dans notre analyse physiologique, nous sommes arrivés à localiser l'action du poison américain sur l'élément nerveux moteur et à déterminer, comme conséquence, un mécanisme de la mort propre à cet agent toxique; mais devons-nous nous arrêter là et sommes-nous parvenus à la limite que la science actuelle nous permet d'atteindre? Je ne le pense pas. Non-seulement il y aurait encore lieu d'isoler chimiquement le principe actif du curare des matières étrangères auxquelles il est mélangé; il y aurait en outre à déterminer quel genre de modification physique ou chimique la substance toxique imprime à l'élément organique pour en paralyser l'action. Quant à présent, nous ignorons complétement quelle peut

être la nature de cette influence. Cependant nous savons à ce sujet une chose importante, c'est que, loin de produire une altération toxique définitive qui détruise pour toujours l'élément organique, ainsi que le font beaucoup de poisons, le curare ne détermine qu'une sorte d'inertie ou d'engourdissement de l'élément nerveux moteur. Il en résulte une paralysie de cet élément qui dure tant que le curare reste dans le sang en contact avec lui, mais qui peut cesser quand le poison est éliminé. De là il résulte cette conséquence importante, que la mort par le curare n'est point sans appel, et qu'il est possible de faire revenir à la vie un animal ou un homme qui aurait été empoisonné par cet agent toxique.

Pour comprendre le mécanisme du retour à la vie, il faut nous rappeler le mécanisme de la mort, et si la théorie que nous en avons donnée est bonne, les deux mécanismes doivent se contrôler réciproquement et pouvoir se déduire l'un de l'autre. Le curare introduit avec le sang va se mettre en contact avec les élémens organiques et paralyser d'une manière successive tous les mouvemens volontaires. D'abord les nerfs moteurs des organes de la voix sont paralysés; mais la vie n'en continue pas moins, parce que l'animal respire toujours. Ce n'est que quand les mouvemens respiratoires du thorax viennent à cesser que la mort réelle de l'organisme commence. Tous les élémens organiques du corps vont alors être atteints, parce qu'un élément indispensable à tous, l'air ou l'oxygène, va manquer dans le sang, leur milieu organique. Sans doute le cœur, qui continue à battre, fait circuler le sang, mais ce sang ne prend plus d'oxygène dans les poumons paralysés, et l'asphyxie de tous les élémens organiques arrivera avec une rapidité plus ou moins grande suivant la nature des animaux, mais d'une manière infaillible pour tous. Nous voyons ainsi que la destruction de l'élément nerveux moteur ne tue pas directement, comme si cet élément seul représentait le principe de la vie. La soustraction de l'élément nerveux moteur tue parce que, les autres élémens qui avaient des rapports avec lui ne pouvant plus fonctionner, il en résulte une dislocation de la machine vivante tout entière. De même un édifice s'écroule quand on enlève une de ses pierres fondamentales.

En résumé, c'est donc le manque d'oxygène ou l'asphyxie qui amène la mort dans l'empoisonnement par le curare. S'il en est ainsi, c'est l'oxygène qu'il faut rendre pour rappeler à la vie, et le contre-poison sera simplement la *respiration artificielle*, c'est-à-dire un soufflet qui, remplaçant les mouvemens respiratoires éteints, introduira graduellement, et avec les précautions convenables, de l'air pur dans les poumons. On peut dire alors qu'on tient dans ses mains l'existence de l'individu empoisonné, et la vie nous apparaît

comme un pur mécanisme dont nous pouvons faire mouvoir les rouages, mais que nous ne pouvons localiser dans aucun d'eux exclusivement; elle n'est nulle part et se rencontre partout.

Sous l'influence de la respiration artificielle, le sang continuera donc à circuler et à se charger d'oxygène : de cette manière, les élémens organiques que le curare n'a pas atteints continueront à vivre; mais le poison lui-même, en circulant avec le sang, finira par s'éliminer par les divers émonctoires et particulièrement par les urines, de sorte qu'après un temps suffisant tout le curare sera sorti du sang, et l'élément nerveux moteur, qui n'avait été qu'engourdi par son contact, mais non désorganisé, se réveillera en quelque sorte et reprendra ses fonctions dès que l'agent qui le paralysait aura disparu. Alors le rouage vital brisé sera raccommodé, et la machine pourra reprendre et entretenir seule son mouvement naturel. Telle est l'explication très simple du retour à la vie des animaux empoisonnés par le curare au moyen de la respiration artificielle.

En 1815, Watterton et Brodie inoculèrent du curare à une ânesse, qui mourut en dix minutes. On lui fit alors une incision à la trachée artère, et on lui gonfla régulièrement les poumons pendant deux heures avec un soufflet. La vie suspendue revint : l'ânesse leva la tête et regarda autour d'elle; mais, l'introduction de l'air ayant été interrompue, elle retomba dans la mort apparente. On recommença aussitôt la respiration artificielle et on la continua sans interruption pendant deux heures encore. Ce moyen sauva l'ânesse; elle se leva et marcha sans paraître éprouver ni agitation ni douleur. La blessure du cou et celle par laquelle le poison était entré guérirent facilement. Après un peu de fatigue, l'animal se rétablit tout à fait et devint par la suite gras et pétulant. D'autres expérimentateurs, M. Virchow de Berlin entre autres, ont observé des faits semblables sur des chiens, des chats et des lapins. J'ai souvent moi-même répété ces expériences et constaté que chez l'animal sauvé le poison était passé dans l'urine, de sorte qu'en concentrant ce liquide, on y retrouvait le curare avec ses propriétés toxiques ordinaires.

L'insufflation artificielle peut très bien être appliquée à l'homme, et il existe des appareils pour la pratiquer. Si un homme était empoisonné par le curare, la seule manière connue de le sauver consisterait à le faire respirer artificiellement; mais, quand on peut agir aussitôt après la blessure, il y a d'autres moyens d'empêcher l'empoisonnement d'avoir lieu, non par des médications empiriques et illusoires, mais par des procédés physiologiques dont la science comprend et règle l'action. Si la blessure a eu lieu dans un membre, la première chose à faire est de poser une ligature sur ce

membre au-dessus de la plaie empoisonnée. Nous savons qu'en empêchant ainsi le curare d'arriver au cœur, on s'oppose à l'empoisonnement de l'organisme; mais que faire ensuite? Le poison est toujours là, et si l'on enlève le bandage, l'intoxication, que l'on a retardée ou suspendue, n'en arrivera pas moins. Il n'y aurait à prendre qu'un parti extrême, qui du reste a été conseillé : à l'aide d'un couteau, enlever toute la surface empoisonnée ou, pour plus de sûreté encore, retrancher le membre au-dessous de la ligature. Sans doute l'amputation serait préférable à une mort certaine; mais on peut mieux faire, car si nous réfléchissons aux notions expérimentales que nous avons acquises, nous verrons que la physiologie nous fournit la possibilité d'éviter à la fois la mort et la perte du membre.

Rappelons-nous qu'un animal empoisonné par le curare n'est pas privé de tous ses mouvemens à la fois : on les voit s'éteindre successivement, en commençant par les mouvemens des extrémités et en finissant par les mouvemens respiratoires. Cet envahissement progressif de l'appareil locomoteur provient de l'action d'une dose graduellement croissante de poison introduite dans le sang par l'absorption, car lorsqu'on injecte d'un seul coup dans la circulation une forte proportion de curare, l'animal est comme foudroyé et meurt instantanément. Ceci nous prouve en outre qu'il y a des élémens nerveux moteurs qui sont plus accessibles à l'action du curare que d'autres. En effet, bien qu'il s'agisse d'élémens organiques de même nature, il y a entre eux une hiérarchie physiologique, de même qu'il y a une classification zoologique qui exprime la hiérarchie des organismes. La quantité de curare arrivée dans le sang et capable d'empoisonner les nerfs moteurs des membres ne suffit pas pour agir sur les nerfs moteurs de la tête : la quantité qui paralyse les nerfs moteurs de la tête n'atteint pas encore les nerfs respiratoires thoraciques et diaphragmatiques; mais d'un autre côté cette différence dans la susceptibilité des élémens pour le poison coïncide avec une vibration moins rapide de leur substance, de telle sorte que ceux qui sont les plus longs à s'empoisonner sont en même temps les plus tardifs à se débarrasser de la substance toxique. Les nerfs moteurs des membres et de la tête, qui sont empoisonnés avant les nerfs respiratoires, reprennent leurs fonctions avant ces derniers. C'est ce qui nous explique comment l'ânesse de Watterton, qui a pu relever la tête et regarder autour d'elle, est retombée morte quand on a arrêté le soufflet qui la faisait vivre en remplaçant ses nerfs respiratoires encore engourdis.

De cet ensemble d'observations il résulte que nous pouvons, en variant les doses du curare, passer en quelque sorte du poison au

médicament, empoisonner l'animal complétement ou incomplétement, et même l'empoisonner au tiers, au quart, etc., de manière à obtenir des effets qui non-seulement ne soient pas mortels, mais qui soient gradués et déterminés d'avance. J'ai institué depuis longtemps un grand nombre d'expériences de ce genre : j'ai pu ainsi amener des animaux à avoir seulement les quatre membres paralysés, ou bien les quatre membres et la tête. Enfin j'ai pu aller plus loin et paralyser les mouvemens thoraciques en ne conservant intègre que le nerf diaphragmatique, qui suffit pour empêcher l'asphyxie. Le curare sert ainsi de moyen contentif au physiologiste, car les animaux sont véritablement enchaînés pendant plusieurs heures dans de telles expériences, qui offrent d'ailleurs de l'intérêt à beaucoup d'autres points de vue. On observe alors, quand le curare agit en petite proportion, des sortes d'agitation non douloureuses dans les membres, par suite de cette loi que toute substance qui, à haute dose, éteint les propriétés d'un élément organique, les excite à petite dose. Quand l'action du curare est arrivée à son *summum*, l'élimination fait peu à peu disparaître le poison du sang: en même temps et parallèlement cessent tous les symptômes paralytiques; puis, aussitôt qu'ils sont dissipés, l'animal se lève et court alerte absolument comme avant, et sans qu'il en résulte jamais aucun inconvénient ultérieur pour sa santé.

Revenons maintenant à notre blessé, dont il s'agit de sauver la vie et de conserver le membre. La ligature est en place, et le poison est retenu au-dessous d'elle. On devine ce qu'il faut faire : délier le bandage et laisser pénétrer le poison dans le sang; mais dès que les membres seront pris et que la paralysie se manifestera, resserrer aussitôt la ligature; puis, quand l'élimination aura chassé le poison et fait disparaître les effets toxiques, défaire de nouveau le bandage et laisser entrer une quantité non mortelle qui sera chassée à son tour, et ainsi de suite, jusqu'à élimination complète. Cela n'est point aussi long qu'on pourrait le penser, et en moins d'une demi-journée j'ai pu sauver des chiens de moyenne taille qui avaient été piqués avec une flèche empoisonnée.

Quand on place une ligature sur un membre pour arrêter le poison, il n'est pas nécessaire de serrer le lien outre mesure, ce qui pourrait amener l'engorgement et même la gangrène du membre; il suffit de comprimer modérément pour empêcher le retour de sang veineux. On peut même dire qu'on n'arrête pas d'une manière absolue le passage du sang empoisonné; mais il s'en échappe si peu à la fois que la petite quantité de poison introduite dans l'organisme est éliminée à mesure, sans pouvoir s'accumuler assez pour produire ses effets toxiques. Cela explique comment j'ai pu empêcher

des animaux d'être empoisonnés en laissant la ligature appliquée pendant vingt-quatre ou quarante-huit heures. Après ce temps on peut délier le membre sans danger, parce que le poison et la mort ont pu s'enfuir d'une manière imperceptible.

Le poison américain dont nous venons d'esquisser l'histoire physiologique est destiné, comme tous les poisons violens, à entrer dans la classe des remèdes héroïques; mais l'action thérapeutique des poisons, qui est encore aujourd'hui à peu près complétement dans les mains de l'empirisme, ne pourra en sortir et être comprise scientifiquement que par l'étude physiologique des empoisonnemens. L'action médicamenteuse n'est au fond qu'un empoisonnement incomplet. C'est aux élémens intimes de notre organisation qu'il faut remonter pour saisir le mécanisme de toutes ces actions. Ces recherches sont longues et entourées de difficultés innombrables; mais les phénomènes de la vie ont leur déterminisme absolu, comme tous les phénomènes naturels. La science vitale existe, elle n'a d'entraves que dans sa complexité, et s'il arrive un jour, ce qui n'est pas douteux, qu'à force de travail et de patience la physiologie soit définitivement fondée comme science, alors nous pourrons, par des modifications du milieu sanguin, exercer notre empire sur tout ce monde d'organismes élémentaires qui constituent notre être; en connaissant les lois qui régissent leurs rapports divers, nous pourrons régler et modifier à notre gré les manifestations vitales. Sans doute le principe des choses nous échappera toujours, et nous ne cherchons pas à connaître l'origine première de tous ces élémens organiques, pas plus que le physicien et le chimiste ne cherchent à trouver la cause créatrice de la matière minérale dont ils étudient les propriétés. Seulement nous connaîtrons la loi des phénomènes de la substance vivante et organisée, et en nous soumettant à ces lois nous pourrons faire varier les actions qui en dépendent. Les physiciens et les chimistes n'agissent pas autrement quand ils gouvernent les phénomènes des corps bruts. C'est par métaphore qu'ils se disent les maîtres de la nature, car ils savent parfaitement bien qu'ils ne font qu'obéir à ses lois.

CLAUDE BERNARD.

LE

LITTORAL DE LA FRANCE

IV.

LES LANDES DE BORN ET DU MARENSIN.

Entre le bassin d'Arcachon et la bouche de l'Adour s'étend une zone de landes presque déserte, où le voyageur s'aventure bien rarement. Un chemin de fer, destiné à devenir une des grandes voies du monde, traverse la zone orientale de cette contrée : les locomotives et les chars l'emplissent plusieurs fois par jour de leur grondement; mais, par le contraste, la terre inhabitée que vient d'ébranler le passage du convoi semble d'autant plus morne et désolée. Parmi les centaines de personnes que chaque train emporte, soit à Bordeaux, la gaie capitale de l'Aquitaine, soit vers les beaux promontoires de Biarritz et de Saint-Jean-de-Luz, ou bien vers les gorges ombreuses des Pyrénées, il en est peu qui daignent, pendant les quelques heures de leur trajet rapide, regarder avec attention les forêts sombres, les landes grisâtres qui s'enfuient de chaque côté de la route, et la ligne à peine visible des dunes qui se déplace lentement à l'horizon. La vue de l'espace, se déroulant en plaines uniformes vers l'Océan, obsède et fatigue leurs yeux. Entraînés par la vapeur, la plupart des passagers ne font qu'entrevoir la contrée parcourue, et le souvenir qu'ils en gardent appartient plutôt au domaine du rêve qu'à celui de la réalité. Quant aux amans de la nature capables d'apprécier la beauté des dunes, des étangs et des forêts, ils sont retenus sur les limites des landes maritimes par le manque de chemins et de moyens de transport, par la crainte de ne

pas trouver de logis convenables, peut-être aussi par cette espèce de terreur instinctive qui prend toujours le voyageur au seuil d'une terre inconnue. Presque tous ceux qui visitent les régions landaises éloignées des grandes routes y sont amenés par des affaires commerciales ou des fonctions administratives. On peut dire qu'à une faible distance d'Arcachon et des principales stations du chemin de fer de Bordeaux en Espagne, le littoral du département des Landes n'est jamais visité pour lui-même, et cependant il n'est peut-être pas en France de contrée qui, par la simplicité grandiose de ses traits, ait un caractère plus épique (1). Quelques lignes à peine ondulées, quelques masses uniformes constituent tous les élémens du paysage. Rien d'imprévu ne se montre dans l'espace, soit qu'on se promène sur le bord des étangs, soit qu'on pénètre dans la forêt profonde ou qu'on parcoure les semis dont les jeunes arbres se mêlent aux tiges des bruyères. Cette grande sobriété de lignes, ce relief si peu accidenté donnent à la région des landes une beauté singulière, d'autant mieux comprise que le voyageur s'en pénètre plus intimement par une contemplation muette et par de longues promenades solitaires. De même l'uniformité des cultures, le petit nombre et la puissance des agens qui ont formé le sol landais donnent aux recherches du savant, de l'agriculteur ou du géologue, un caractère tout spécial de largeur et de simplicité.

I.

Les pays de Born, de Mimizan et du Marensin, qui forment la zone littorale du département des Landes, ne confinent point aux landes de Bordeaux proprement dites. Ils en sont séparés par le pays de Buch, qui contourne au sud le bassin d'Arcachon, et par la charmante vallée de la Leyre, dont une partie mérite le nom de *paradis des landes* à cause de ses sources nombreuses, de ses champs cultivés et de ses massifs d'arbres fruitiers. Toutefois les solitudes de Born offrent à peu près le même caractère que celles du Médoc. Naguère aussi dépourvues d'arbres, aussi parsemées de lagunes et de mares, elles ont été en même temps conquises à la sylviculture par l'assèchement du sol et par des plantations régulières. A la hauteur de Parentis et de Mimizan, elles offrent, comme les landes septentrionales, une largeur de plusieurs myriamètres; mais plus au sud la zone infertile se rétrécit, le sol, traversé par un assez grand nombre de ruisseaux, devient accidenté, la couche d'*alios* s'amincit par degrés, se déchire en franges, s'éparpille en lambeaux, et finit par disparaître complétement du sous-sol. Du reste, il serait impos-

(1) Voyez sur cette région du littoral de la France la *Revue* du 15 décembre 1862, du 1er août et du 15 novembre 1863.

sible de tracer des lignes de démarcation naturelles dans la zone littorale du département des Landes : c'est par gradations insensibles que s'opère le changement et que les vastes étendues sablonneuses de Born sont remplacées par le sol plus inégal et plus fertile du Marensin.

Immediatement au sud du pays de Buch se trouve le pays qui donna son nom au batailleur inquiet, à l'ennemi personnel de Richard Cœur-de-Lion, le troubadour et guerrier Bertrand de Born. C'est dans ce pays que l'appareil littoral des landes se montre dans toute sa grandeur. Là, les arêtes jadis mobiles de la principale chaîne des sables s'élèvent en moyenne à la hauteur de 75 mètres, et se sont alignées sous le souffle du vent, avec plus de régularité peut-être que toute autre rangée de dunes, entre la Gironde et l'Adour. En certains endroits, notamment à l'ouest de Biscarosse, les *lettes* ou vallées parallèles qui séparent deux séries de dunes ressemblent, sur une longueur de plusieurs lieues, aux lits desséchés de larges fleuves entourant de leurs flots de sables de grands îlots de verdure. Les étangs, qui mériteraient plutôt le nom de lacs, sont aussi les plus remarquables des landes par la profondeur et l'étendue. L'étang de Cazaux, dont la nappe d'eau sépare le territoire de Buch du pays de Born, n'a pas moins de 6000 hectares de superficie moyenne. Le spectateur qui le contemple du haut d'un monticule croirait y voir une vaste baie marine, car une grande partie des rivages opposés échappent aux regards, et les arbres isolés ou disposés par groupes, qui marquent la berge lointaine, ressemblent à une flotte de navires à l'ancre dans une rade foraine; les blancs éboulis de sable de forme triangulaire qu'on aperçoit de loin à la base des dunes verdoyantes, et qui paraissent autant de voiles d'embarcations rasant la côte, accroissent encore l'illusion. Du reste, il n'est pas douteux que l'étang de Cazaux n'ait été autrefois un golfe de l'Océan, puisque le fond de cette petite mer intérieure se trouve encore à 10 mètres au-dessous du niveau marin. Les pêcheurs, qui sont les juges les plus autorisés en pareille matière, attestent uniformément que, dans les parties les plus creuses de l'étang, la sonde touche le sable à une trentaine de mètres au-dessous de la surface, et celle-ci est de 19 à 20 mètres seulement plus élevée que les laisses de basse mer.

Le grand étang de Biscarosse, qui reçoit les eaux du lac de Cazaux par un canal de déversement rectifié de main d'homme, était également une ancienne baie, s'il est vrai qu'on n'y trouve pas moins de 28 mètres non loin de la base des dunes. Plus au sud vient l'étang d'Aureilhan, dont le fond atteint aussi un niveau inférieur à celui des laisses de basse mer. L'Océan, travaillant sans

relâche à se créer des rivages très-faiblement infléchis, a graduellement séparé de son sein toutes ces baies landaises qui pénétraient au loin dans l'intérieur des terres. Au moyen de ses vagues, que poussent le vent de nord-ouest et le courant littoral longeant la côte du nord au sud, il a peu à peu élevé une digue de sable à l'entrée de ces nappes d'eau. Ainsi les anciennes baies marines du pays de Born, graduellement exhaussées par le progrès des sables et changées en étangs d'eau douce par les eaux de source et de pluie, ont dû déverser le surplus de leurs eaux dans un canal de dégorgement détourné vers le sud. Ce déversoir, appelé *courant*, ne roule en moyenne qu'une faible quantité d'eau, et les voyageurs peuvent facilement le traverser à gué; mais non loin de la mer il prend l'apparence d'un véritable fleuve, puis, gonflé par la marée, il se transforme en estuaire, et s'épand en vastes nappes sur une plaine couverte des rouges alluvions de l'alios : c'est par ce courant que s'écoulent les eaux intérieures des pays de Born et de Mimizan. Avant qu'il n'existât entre l'étang de Cazaux et le bassin d'Arcachon un canal à écluses alimenté en grande partie par des sources de fond, un petit ruisseau dont on suit encore le lit, et que l'on connaît sous le nom de *Grande-Craste*, sortait de l'étang de Cazaux à l'époque des fortes pluies, et coulait vers le port de La Teste. L'étang de Cazaux présentait alors un phénomène hydrographique assez rare; il épanchait le trop-plein de ses eaux par deux canaux de dégorgement opposés, se dirigeant l'un au nord, l'autre au midi. Les chaînes de dunes qui se prolongent du courant de Mimizan à la pointe d'Arcachon formaient une grande île entre la mer et les étangs.

Le Marensin, qu'une étymologie douteuse fait dériver des mots *maris sinus* (golfe marin), offre, comme les pays de Born et de Buch, des étangs considérables. Ces réservoirs lacustres, que les dunes ont graduellement séparés de la mer pendant le cours des siècles, s'y déversent par des courans semblables à celui de Mimizan; mais il est à remarquer que les étangs de cette partie méridionale des landes sont moins vastes que ceux du nord, et que les déversoirs sont plus rapprochés les uns des autres. Les rangées de dunes qui bordent la mer sont aussi moins hautes et plus étroites : en se prolongeant vers le sud, les traits géologiques distinguant le rivage landais s'atténuent par degrés. Plus lentement accumulés par les vagues, les talus de sable offrent une barrière moins forte aux eaux du plateau des landes; ils sont percés sur trois points différens, à Contis, au Vieux-Boucan, à Cap-Breton, et par suite le desséchement naturel des étangs s'opère d'une manière plus facile. En outre la côte du Marensin est beaucoup plus stable que celle du littoral de Born, de Buch et du Médoc. La tradition et les divers

documens du moyen âge prouvent que depuis le commencement de l'ère historique les vagues de la mer de Gascogne et les dunes qui les précèdent n'ont point empiété sur les plages méridionales des landes. Il faut remonter le long de la côte jusqu'à l'ouest de l'étang de Léon, à 45 kilomètres au nord de la bouche de l'Adour, avant de marcher sur les sables recouvrant un village englouti : il ne reste plus aujourd'hui que deux maisons de cette ancienne commune, jadis connue sous le nom de Saint-Girons-de-l'Est. On dirait que sur tout son vaste développement, de près de 2 degrés de latitude, le littoral landais s'incline en prenant les rochers de Biarritz pour charnière et point d'appui. En conséquence l'empiétement des eaux et des dunes, à peine appréciable vers le sud, produit des modifications de plus en plus marquées à mesure que la côte s'éloigne de la base des Pyrénées.

Parmi les localités que les eaux et les sables ont forcées à se déplacer plusieurs fois dans la direction de l'est, une des plus célèbres, sinon la plus célèbre de toutes, est le bourg de Mimizan. Il n'est pas un savant qui n'ait, en parlant des dunes de Gascogne, cité les observations de Thore et de Brémontier sur la rapidité des sables qui marchaient à l'assaut de ce village des landes. Le vieux port, situé près de l'embouchure actuelle de l'étang, a été graduellement comblé par les sables, ainsi que le prouvent les carcasses de navires découvertes à la suite d'une tempête il y a une soixantaine d'années. D'après le témoignage unanime des habitans du pays, l'ancien Mimizan, qui existait déjà au commencement de l'ère présente, reposerait sous la dune d'Udos, belle colline boisée à laquelle un majestueux isolement, l'inclinaison régulière des pentes et une double cime conique donnent l'aspect remarquable d'un volcan. Reconstruit à plus d'un kilomètre à l'est, Mimizan resta longtemps à l'abri des sables, grâce au fleuve ou *courant* qui coule au nord-ouest du village, et qui arrêtait ainsi la marche des sables. Toutefois une dune semi-circulaire, peu élevée, finit par se former dans la *lette* ou plaine basse qui entourait Mimizan et s'avança vers le village. Plusieurs maisons disparurent, et le talus oriental de la dune, s'élevant peu à peu contre le chevet de l'église, menaça d'ensevelir l'édifice. Pour arrêter la colline mouvante, il fallut au plus tôt recourir aux semis de pins, le grand préservatif popularisé par Brémontier. Aujourd'hui les sables sont fixés; mais qu'on abatte les arbres, et l'enceinte de la dune, semblable aux parois d'un cratère prêt à dévorer le bourg, se rétrécira graduellement autour de l'église et du groupe des maisons. Dans l'espace de quelques années, le nouveau Mimizan serait englouti comme l'ancien village qui dort sous le monticule d'Udos.

Quelles que soient les modifications apportées par les vagues et

les vents dans la direction générale de la plage et dans le régime des dunes, la côte landaise est partout également inhospitalière. Aucun port n'échancre la berge presque rectiligne du rivage, et, sous peine d'échouer quand le vent de tempête vient à souffler, les navires à voiles doivent tenir la haute mer à une grande distance du littoral. Malgré le voisinage de Bordeaux, de Bayonne, de Saint-Sébastien, de Bilbao, les parages qu'on pourrait appeler la *mer des landes* sont en général complétement déserts, et l'on peut se promener dans les dunes pendant des jours entiers sans apercevoir une seule voile à l'horizon. Vers l'époque des équinoxes cependant, alors que les navires sont violemment jetés hors de leur route par les tourmentes, les naufrages ne sont pas rares : on trouve à demi enfouis dans le sable bien des gouvernails brisés, bien des membres d'embarcations, bien des épaves qui font penser aux terribles drames des nuits d'orage. Jadis, lorsque les navires longeaient de plus près la côte, et que la population riveraine, composée en grande partie de pirates (1), essayait par des signaux trompeurs de faire échouer les embarcations, afin d'exercer l'horrible droit de bris, les naufrages étaient relativement beaucoup plus fréquens sur le rivage des landes qu'ils ne le sont aujourd'hui. Les habitans des villages les plus rapprochés du littoral racontent de lugubres histoires qui font dresser les cheveux, et si l'on en croit les mauvaises langues, il y aurait toujours parmi les riverains des hommes qui regrettent ce bon vieux temps de pillage et de meurtre. Encore en 1815 les matelots d'un navire espagnol en détresse, craignant d'être maltraités par les habitans des landes, essayèrent, dit-on, de gagner les côtes de l'Espagne à force de rames, et périrent tous dans les flots. Quoi qu'il en soit, l'ignorance et la superstition entretiennent dans l'esprit des landais de bizarres légendes d'anciens naufrages. C'est ainsi que les ancêtres des riverains de nos jours auraient vu la tempête jeter à la côte des navires tellement grands qu'ils renfermaient, outre des richesses immenses, de vastes églises et jusqu'à des champs cultivés. En 1789, le beau vaisseau l'*Artibonite* échoua sur la plage de Saint-Girons. Le souvenir de ce désastre se mêle dans l'imagination de bien des paysans à une vague idée de l'année 1789, à l'écho lointain de la révolution, des guerres de la Vendée, de la mort de Louis XVI, et finit par se confondre en un seul drame avec tous ces faits historiques. Même plusieurs personnes dont on pourrait attendre à bon droit de solides connaissances assurent que le roi de France et toute sa famille se trouvaient à bord de l'*Artibonite* au moment du naufrage et qu'ils se noyèrent dans les flots. De cette manière sans doute se sont for-

(1) Suivant les étymologistes, le nom de *Labourd* (*Laphurdy*), qui désigne les cantons basques les plus rapprochés du Marensin, signifie *contrée des pirates*.

mées bien des légendes des peuples enfans. C'est ainsi que dans les Basses-Alpes un jeune chasseur, aussi intelligent que dépourvu d'instruction, me parlait de la reine Jeanne de Naples, femme de Robespierre.

Le Marensin ne se distingue pas seulement des pays de Born et de Mimizan par une plus grande fertilité du rivage maritime et par une moindre largeur de tout l'appareil littoral des dunes et des étangs; il est également remarquable par l'étendue de ses bois de pins : c'est la grande forêt de l'ancienne Aquitaine. Grâce à l'éloignement des centres importans de population, grâce également à la paix relative dont cette région semble avoir joui pendant les mauvais jours de la féodalité, le Marensin n'a point été dépouillé de ses ombrages, et récemment encore on pouvait traverser, des environs de Dax au bord des grands étangs, une forêt n'ayant pas moins de 25 kilomètres en largeur. Autour de Castets, village qui peut être considéré comme le chef-lieu de cette région des landes, on ne voit de toutes parts que les avenues mystérieuses formées par les troncs droits et superbes des pins. Plus au sud viennent les bois de chênes-liéges entremêlés de massifs de fougères, de ronces, d'ajoncs et de genets, formant çà et là des fourrés presque aussi difficiles à traverser que les forêts vierges de l'Amérique. En de rares districts du Marensin proprement dit, les bois de pins et de chênes-liéges s'écartent assez pour enfermer une lande rase semblable à celles de Parentis et du Médoc. Ce qui prête à ces landes peu nombreuses du Marensin un caractère étonnant de grandeur solennelle, c'est que les montagnes des Pyrénées dressent à l'horizon leurs grandes masses bleues nettement découpées dans le ciel. C'est le même contraste, mais bien plus sublime encore, que celui des pyramides et du désert.

La population des landes méridionales et centrales est sans doute en grande partie d'origine basque, ainsi que le prouvent les noms de Biscarosse (1) et d'une foule d'autres lieux dont l'étymologie est évidemment euscarienne. La transition ethnologique entre les Labourdins et les Béarnais, entre les Béarnais et les habitans de la Chalosse et du Marensin, s'opère d'une manière graduelle. On comprend que, par suite de la différence du genre de vie et du milieu géographique, le landais de la plaine et du bord des étangs diffère beaucoup du Basque des collines et des montagnes : il est d'ordinaire plus maigre, plus hâve; il est moins agile, moins robuste, moins courageux; il compense son infériorité en force par un excès de ruse, mais il n'en est pas moins, comme le *Viscaino* d'Espagne et comme le Gascon de l'Armagnac, un descendant des anciens Euscaldunacs.

(1) Plusieurs villages du pays basque portent le nom de *Viscarroz, Uiscarroz.*

Les mœurs d'autrefois subsistent encore en partie. Dans plusieurs villages des landes, aussi bien que dans ceux de la Soule et du Labourd, la place municipale est spécialement consacrée au noble jeu de paume, et la haute muraille sur laquelle la balle vient rebondir s'élève entre l'église et la mairie. De même les landais ont reçu de leurs ancêtres l'excellente coutume de planter des chênes et d'autres arbres au vaste branchage à côté de leurs habitations. Dans le Marensin et le pays de Born, il est peu de maisons de campagne, peu de fermes isolées qui n'aient autour d'elles une promenade de chênes, d'ormeaux ou de platanes dont toute ville de France pourrait être fière à bon droit. Tel hameau des landes est par ses ombrages bien mieux partagé que Paris.

Naguère les gens du Marensin avaient, comme les Basques et les anciens Euscariens, un compagnon fidèle, le *makita*, grand bâton noueux cerclé de cuivre à l'extrémité. Ils le suspendaient à leur poignet par un cordon de cuir de manière à pouvoir le faire tournoyer au-dessus de leurs têtes, et ne le quittaient que pour travailler et dormir. En se rencontrant, les paysans agitaient fièrement leur arme, et s'appuyaient sur elle avec autant de fierté qu'un chevalier croisant les deux mains sur son épée. Aussi les luttes au bâton étaient-elles fréquentes, et souvent elles se terminèrent par la mort d'un ou de plusieurs combattans. En 1730, les luttes entre les populations de divers villages étaient devenues tellement meurtrières que le duc de Duras, gouverneur de la contrée, interdit absolument l'usage du bâton et donna l'ordre d'envoyer aux galères du roi, « sans distinction des offenseurs et défenseurs, » tous ceux qui se serviraient dans une bagarre de l'arme prohibée; mais, par suite de la connivence de tous les habitans, l'édit draconien resta lettre morte, et les combats sanglans recommencèrent de plus belle. Quatre ans plus tard, en 1734, les paysans de la commune aujourd'hui disparue de Saint-Girons-de-l'Est attaquaient les villageois de Saint-Girons-du-Champ, et les chassaient à grands coups de bâton de l'église paroissiale. Pour venir à bout des vainqueurs et réduire leur chef, le vaillant Jeannicot de Moléron, l'évêque de Dax, dut avoir recours à l'arme, toute-puissante alors, de l'excommunication. De nos jours, l'usage du bâton s'est presque entièrement perdu dans les communes des landes, grâce au mouvement de la société moderne qui nous emporte en supprimant les mœurs locales, les coutumes, les traditions du passé. Les fêtes elles-mêmes changent graduellement de caractère. Jadis les habitans du Marensin avaient l'habitude de se réunir le 8 septembre près de la fontaine d'Yons, dont les eaux limpides jaillissent avec abondance des flancs d'un monticule pour aller se perdre dans le sable à quelques mètres plus loin. Naguère c'était pendant la nuit qu'arrivaient les gens de la

fête : ils allumaient de grands feux au sommet de chaque dune, et tantôt éclairés par les flammes agitées, tantôt laissés dans l'ombre, ils couraient de côté et d'autre en poussant des cris de joie et en tirant des coups de fusil. C'était une *fantasia* nocturne. Avant l'aube, les tireurs échangeaient leurs fusils; par cette coutume qu'imposait la tradition, ils rappelaient, sans doute à leur insu, les usages de leurs ancêtres, les guerriers ibères échangeant leurs armes avant la bataille en signe de confraternité. De nos jours, la fête d'Yons est devenue une *frairie* vulgaire où l'on boit, où l'on mange, où l'on crie. De toutes les choses du passé, ce qui se conservera peut-être le plus longtemps dans le Marensin aussi bien que dans les contrées voisines, c'est la sorcellerie : de vieilles femmes la pratiquent dans l'ombre, loin des regards de la police.

Quelques monumens des landes rappellent encore les siècles du moyen âge : ce sont les obélisques ou colonnes de Mimizan et de Saint-Girons. A une distance de 900 mètres environ au nord-ouest de Mimizan, et non loin des bords du *courant*, se dresse sur un terre-plein de 200 mètres de tour une colonne ronde, haute de 5 mètres et construite en minerai de fer rongé par le temps. A 900 mètres au nord-est du village, une autre colonne plus massive et terminée par un pyramidion à quatre faces s'élève sur une plate-forme assez étroite. Une autre colonne qui se trouvait au sud-ouest de Mimizan n'est plus signalée que par des amas de pierres écroulées. Enfin il ne reste plus de vestiges de plusieurs autres piliers qui marquaient le périmètre d'une enceinte idéale ayant environ 1,800 mètres de côté. Ces colonnes ont été sans doute englouties par les sables, ou bien exploitées par les ouvriers d'une fonderie voisine à cause du minerai de fer qui avait servi à les construire (1). Quatre monumens du même genre, moins élevés et plus rapprochés les uns des autres que ceux de Mimizan, avaient été également construits autour du village de Saint-Girons. Il en existe encore trois. Le plus remarquable de tous, surmonté d'une croix fleurdelisée qui date probablement du siècle dernier, se dresse au sommet d'un monticule de sable fixé par des plantations d'arbres depuis un temps immémorial : elle est bâtie en pierres nummulitiques qu'on a dû apporter des collines de la Chalosse, situées au moins à 40 kilomètres de distance. Que signifiaient ces hautes bornes élevées autour des villages de Saint-Girons et de Mimizan? Quelques archéologues y voient, sans aucune raison plausible, des colonnes érigées par des soldats romains aux limites d'un camp. D'après la tradition populaire, qui nous semble être fondée sur la vérité, elles indiquaient les angles de lieux de refuge ou de *sauvetats* formés par le village et sa

(1) Sur la carte de Cassini, datant de la fin du siècle dernier, sept *pyramides* sont figurées comme existant encore autour de Mimizan.

banlieue. Il n'y aurait en effet rien d'étonnant que dans ces vastes landes, où les bourgs et les hameaux se trouvent à de telles distances les uns des autres, on eût laissé aux criminels, aux débiteurs, à tous ceux que poursuivait la justice du magistrat ou la vengeance du seigneur, un espace considérable au milieu duquel leur personne était sacrée. Dans les villes populeuses du reste de la France, ils avaient pour asile l'église ou le couvent; dans les solitudes des landes, ils avaient deux bourgades saintes, et peut-être aussi d'autres localités dont les colonnes de refuge se sont depuis longtemps écroulées. Quoi qu'il en soit, les modestes monumens de Saint-Girons et de Mimizan sont, avec quelques églises restaurées et les vestiges du *camin romieu* que suivaient les légions romaines et les pèlerins de Saint-Jacques, les seuls témoins qui nous restent encore des siècles du moyen âge. Ils disparaîtront probablement bientôt, car chaque année leur enlève une pierre; tout alors sera moderne dans ce pays des landes, d'autant plus facile à transformer que le travail de l'homme n'y a jamais laissé aucune œuvre importante, aucun monument grandiose de son génie.

II.

Les habitans des landes, restés si longtemps en arrière de la population française, traversent actuellement une époque de crise. Une révolution pacifique, de laquelle le pays sortira complétement renouvelé, s'accomplit en silence. Les vieilles traditions s'oublient; l'ancien idiome gascon se perd, bien moins par suite de l'éducation des enfans que par l'adoption graduelle de mots français servant à exprimer les usages et les besoins nouveaux; l'antique et sordide misère des paysans landais fait place à l'aisance et même à la richesse. Les journaux et les livres commencent à pénétrer dans les villages les plus reculés, où naguère on ne trouvait que l'almanach de Matthieu Lænsberg et quelques pages de grimoire magique. Mais aussi quelles bizarres contradictions, provenant de l'état de transition dans lequel se trouve aujourd'hui la société landaise, se présentent parfois aux regards! Tel paysan, enrichi soudain par le commerce de la résine et devenu millionnaire par surprise, marche encore pieds nus, et n'a pas déposé ses vêtemens malpropres. Telle commune dont le hameau central se compose d'une dizaine de maisons célèbre sa fête patronale par des combats de taureaux et des courses de chevaux, plates et à obstacles, entraînant une dépense de plusieurs milliers de francs. Les *jockeys* et les *toreros* viennent accomplir leurs prouesses dans les villages du Marensin qui ont à peine un instituteur maigrement payé. Enfin des propriétaires de bains de mer font déjà des appels retentissans à la

publicité avant qu'une seule route carrossable conduise à leurs établissemens.

De même que les communes du Médoc landais et du pays de Buch, celles du Marensin doivent leur bien-être actuel à la valeur croissante des résines. Les municipalités qui possédaient de vastes étendues de landes rases et qui en ont aliéné une partie pour ensemencer de pins ce qui leur reste s'enrichissent rapidement; leurs finances sont dans l'état le plus prospère et pourraient faire envie à toutes nos grandes villes. C'est ainsi que le village de Soustons, après avoir vendu quelques biens communaux et des laisses d'étang pour une somme de 180,000 fr., est devenu propriétaire de semis de pins qui pouvaient lui donner, dans un avenir prochain, aux prix actuels de la résine, un revenu annuel d'environ 200,000 francs. Aussi le village se transforme-t-il à vue d'œil. Divers édifices municipaux d'une remarquable propreté se construisent au centre du bourg; de belles avenues d'arbres rayonnent en tous sens; de grandes routes, aussitôt animées par de nombreuses voitures, sont ouvertes dans la direction des villages environnans. Les communes qui ne possédaient pas de landes rases, et dont le territoire, consistant en forêts de pins, était déjà divisé, sont restées relativement pauvres; en revanche, chaque propriétaire s'est d'autant plus enrichi par la plus-value soudaine de sa parcelle de forêt. Cette richesse, on la voit s'épancher, par quatre ou cinq blessures, du pied de tous les grands pins; mais, il faut le dire, la plupart des propriétaires font preuve de la plus grande imprévoyance dans l'administration de leur fortune. Excités à la vue de l'argent que leur vaut la récolte annuelle de résine, ils demandent immédiatement à la forêt tout ce qu'elle peut donner, et font exploiter leurs arbres à outrance, sans songer qu'en tuant le pin ils se condamnent à n'avoir ni résine ni revenu pendant une vingtaine d'années. C'est un spectacle navrant que celui de la plupart des grandes forêts du Marensin. Parfois, sur un espace de plusieurs lieues carrées, on ne voit que des arbres gemmés à mort. Les troncs, auxquels la hache du résinier a donné sur une hauteur de plusieurs mètres une forme prismatique, sont tous entourés de gouttières en fer-blanc et de godets en terre dans lesquels la vie de l'arbre s'écoule perle à perle. La forêt tout entière est tuée systématiquement par les propriétaires eux-mêmes, et pourtant elle est dans sa grande force de production, et, bien aménagée, elle pourrait encore fournir des revenus considérables pendant un quart de siècle. Il est presque inutile d'ajouter qu'un grand nombre de propriétaires se sont montrés aussi avides dans les conditions imposées par eux aux travailleurs que dans l'exploitation de leurs pins. Pendant longtemps, tous les résiniers ont été métayers, c'est-à-dire qu'ils partageaient la résine par

moitié avec les propriétaires du sol; aujourd'hui la plupart d'entre eux ne reçoivent que le quart de la récolte, le cinquième ou moins encore. Certes rien n'est plus sacré que la liberté des contrats, et sur le marché du travail chaque homme peut donner à l'emploi de son capital ou à ses bras le prix qui lui convient; mais il est à craindre que dans les traités passés récemment entre les résiniers et les propriétaires la bonne foi des contractans n'ait pas toujours été complète. Quoi qu'il en soit, les nouvelles conditions faites aux résiniers ont eu pour résultat d'interminables procès, des menaces de pillage et d'incendie, des grèves désastreuses pour tous, et un extrême mauvais vouloir entre les deux classes de la société des landes. D'après le *bourgeois*, le résinier serait une espèce de bête féroce; d'après le résinier, le propriétaire serait un tyran sans justice et sans cœur.

La sylviculture landaise comprend aussi l'exportation du chêne-liége. Les produits de cet arbre n'ont point acquis soudain une importance aussi grande que ceux du pin maritime; toutefois ils n'ont cessé de renchérir à cause du nombre restreint des lieux de provenance et du manque absolu d'écorces ou d'autres substances ligneuses qui puissent remplacer le liége. Chaque *corsier* (1) ou chêne-liége donne en moyenne 1 franc de revenu par an. Les revenus de cette branche d'industrie sont donc assurés et pourraient devenir une source importante de prospérité nationale, si les forêts de chênes-liéges du Marensin occupaient une étendue plus considérable. Les arbres à liége, mélangés aux pins, ou formant à eux seuls des bois entiers, se trouvent en quantités exploitables seulement dans l'étroit espace triangulaire compris entre l'Adour, l'Océan et les grandes forêts de pins de Castets et de Saint-Girons. Cette zone peu étendue de chênes-liéges est d'ailleurs la seule que possède la France sur le littoral atlantique, et même dans cette zone l'arbre offre en général un aspect si triste qu'à première vue on le dirait éloigné de sa patrie. Le tronc rouge ou noirâtre dépourvu de son écorce, les branches noueuses qui ressemblent à du bois mort, le feuillage mince et d'un vert grisâtre, la mousse pâle qui s'attache aux rameaux secs, tout paraît dénoter un arbre fatigué par une trop longue production. Il n'est donc guère probable que l'exploitation du chêne-liége soit jamais destinée à prendre un développement très considérable dans la Gascogne méridionale. Du reste, les producteurs du Marensin auront avant longtemps à soutenir une autre concurrence que celle des Catalans et des Provençaux. Les forêts de l'Algérie commencent à verser leurs produits sur les marchés de la métropole; les rivages de la Méditerranée, terres de pré-

(1) C'est le mot anglais *cork*.

dilection du chêne-liége, accroissent chaque année leur production; enfin les nombreuses plantations faites par les soins du gouvernement anglais dans ses diverses colonies des deux mondes, notamment en Australie, seront bientôt en plein rapport.

L'agriculture proprement dite des landes méridionales se réduit à fort peu de chose. Le sol végétal n'ayant qu'une faible épaisseur et les engrais faisant presque complétement défaut, les paysans se bornent à cultiver dans les clairières le maïs, le seigle et d'autres céréales d'une assez misérable apparence. Depuis un temps immémorial, on plante aussi la vigne sur le revers oriental des dunes qui s'étendent du Cap-Breton au Vieux-Boucau et au village de Messanges. Après avoir choisi l'espace le plus abrité du vent de la mer, les vignerons divisent le sol en carrés de 15 à 20 mètres de côté au moyen de fascines hautes d'un mètre, protégeant les jeunes plantes contre le froid et le vent d'ouest. Pour amender le sol, les vignerons répandent chaque année autour des ceps le sable vierge des dunes voisines; mais trop souvent les rafales se chargent d'accomplir elles-mêmes cette besogne. Le sable fin de la dune vole par-dessus les palissades, pénètre par les interstices des fascines et s'accumule peu à peu dans l'enclos; les ceps, les sarmens, sont graduellement recouverts, et parfois après une tempête quelques pampres ondulant au-dessus du sable indiquent seuls l'endroit où la vigne est ensevelie. Il faut alors que le paysan lutte courageusement contre l'envahisseur, ou qu'il abandonne ses cultures. Constamment saupoudrés de poussière siliceuse, les *raisins de sable* finissent par acquérir un certain goût rappelant celui du sol qui les a produits. Les vins, rouges ou blancs, ont également un goût de sable; toutefois ils sont très appréciés par les consommateurs des villages environnans et jouissent même de quelque réputation dans les villes des landes (1). Malheureusement l'*oïdium* a fait de grands ravages dans les vignobles des dunes. Ainsi la commune du Cap-Breton, qui produisait en moyenne 400 barriques, n'en produit plus que le dixième. Il est probable que la récolte annuelle de tous les vignobles des dunes ne dépasse pas une centaine de tonneaux. La rareté du vin explique en grande partie le vice de l'ivrognerie, si commun chez les landais des deux sexes. Dans le Bordelais, région des grands vignobles, en Espagne, en Italie, dans toutes les contrées où le vin se boit à chaque repas, on ne rencontre guère d'ivrognes : ils foisonnent dans tous les pays où le vin, plus ou moins frelaté, devient une boisson de luxe. Dès que le voyageur a dépassé la limite des vignes bordelaises pour s'enfoncer dans le cœur des landes, il ne

(1) On les vend aujourd'hui de 90 à 200 francs la barrique. Les crus supérieurs sont achetés jusqu'à 500 francs.

saurait, sans un profond dégoût, passer le dimanche soir devant la porte des auberges, remplies de buveurs et de chanteurs obscènes.

Si l'agriculture du pays de Born et du Marensin est encore dans la période rudimentaire, l'industrie est nulle pour ainsi dire, et même le peu qui en existe tend journellement à disparaître. Il y a plus de cinq cents ans déjà, un seigneur des landes avait eu l'idée d'exploiter le minerai de fer qui se trouve en plusieurs endroits mélangé aux couches d'alios, car un titre du XIVe siècle fait mention de l'usine de Ponteux. En 1764, un grand établissement de forges fut construit à Uza, non loin de l'étang de Saint-Julien. Depuis cette époque, une quinzaine d'autres forges et hauts-fourneaux ont été fondés dans le département des Landes. Toutes ces usines ont pu vivre et prospérer jusqu'à ces dernières années, grâce à l'abondance du combustible végétal, au bas prix de la main-d'œuvre; mais la guerre d'Amérique et la mise en valeur des landes ont eu pour conséquence indirecte d'augmenter de près du double la valeur du charbon de bois et le salaire des ouvriers; puis les traités de commerce conclus avec l'Angleterre et la Suède ont permis aux fabricans étrangers d'engager la lutte avec ceux des landes sur tous les marchés de la Gascogne, et d'offrir les mêmes articles à 10 pour 100 de rabais. Les usiniers landais peuvent encore résister à la concurrence, parce qu'ils connaissent mieux que leurs rivaux les habitudes locales et savent se conformer à la toute-puissante routine; mais, sentant la clientèle leur échapper graduellement, ils sont obligés de restreindre l'importance de leurs affaires. Ce qui contribue à leur infériorité dans la lutte soutenue contre les industriels d'autres pays, c'est que leur minerai de fer est de qualité médiocre et ne peut servir qu'à la production de la fonte grossière. Pour la production de leur fer forgé, qui du reste est excellent, ils sont obligés de faire venir la matière première d'Espagne et du département de la Dordogne (1).

Sans industrie, sans autre commerce que celui des simples denrées du pays, les habitans des landes sont ainsi forcément ramenés vers l'exploitation du sol, soit par la sylviculture, soit par une agriculture rudimentaire. Depuis quelques années, ils s'occupent sérieusement d'agrandir leur domaine agricole par la conquête des terres d'alluvion et des sables que recouvrent de leurs eaux les étangs de Soustons, de Léon, de Saint-Julien et les grands lacs du pays de Born. Du reste, cette entreprise a pour but la simple récupération d'un territoire qui jadis appartenait au continent presque en entier. Les riverains de l'étang de Saint-Julien signalent encore

(1) On évalue à 1.200 tonnes seulement la quantité de fonte fabriquée annuellement dans les usines des landes.

sous l'eau les endroits où se trouvaient les chantiers d'exploitation d'une forêt disparue. D'anciens titres parlent aussi des grands bois qu'a remplacés, il y a trois siècles environ, l'étang de Léon. Si l'on en croit le témoignage des résiniers du voisinage, on verrait encore vers le milieu de cette nappe lacustre une pierre qui marquait autrefois le *camin romieu* des pèlerins de Saint-Jacques, et que recouvrent aujourd'hui les eaux transparentes. C'est en grande partie l'imprévoyance de l'homme qui est la cause de cet envahissement graduel des étangs sur le sol des landes, car si l'habitant des villages du littoral n'avait pas coupé les arbres qui retenaient les sables, les dunes n'auraient pas marché à la conquête du territoire en refoulant les eaux devant elles. Toutefois c'est aussi à l'allongement graduel des canaux de dégorgement qu'il faut attribuer pour une forte part l'exhaussement séculaire du niveau des étangs.

Les mouvemens de la mer elle-même expliquent l'allongement de chaque déversoir d'étang. En effet, un courant maritime se meut parallèlement à la côte des landes dans la direction du nord au sud, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre en voyant les épaves qui vont à la dérive sur les vagues et les embarcations naufragées dont l'arrière est uniformément tourné vers le midi. Ce courant pousse devant lui des masses de sable qu'il mêle aux brisans et rejette sur la plage. Les pointes sablonneuses, sans cesse alimentées par l'apport des flots, s'allongent ainsi dans la direction du sud, et finiraient toutes par atteindre la base des promontoires pyrénéens, si elles n'étaient çà et là interrompues dans leur marche par de petits estuaires marins et des embouchures de rivières. Lorsque la mer est bordée d'un cordon littoral que les vagues surmontent pour aller se déverser au-delà dans une étroite lagune parallèle au rivage, le déversoir de cette lagune est toujours dirigé vers le sud. De même les courans sortis des étangs de l'intérieur ne se jettent point directement à la mer; mais quand ils sont abandonnés à eux-mêmes, ils se détournent du côté du sud, et, séparés des vagues par une simple levée de sable qui grandit incessamment, vont déboucher à plusieurs kilomètres en aval de l'endroit où pour la première fois ils se sont mêlés à la mer. S'allongeant peu à peu, les déversoirs des étangs exhaussent le fond de leur lit en amont, afin de maintenir la régularité de leur pente; le niveau de leurs aux s'élève ainsi par degrés en même temps que celui de l'étang qui les alimente.

Puisque l'allongement des canaux de sortie fait monter les eaux dans les réservoirs lacustres des landes, il suffit de rectifier le cours des affluens et de les amener directement à la mer, pour en abaisser aussitôt le lit en amont de l'embouchure et pour diminuer d'autant la profondeur du lac lui-même. C'est là ce qu'on a fait avec le

plus grand succès pour les étangs de Soustons et de Saint-Julien. Le niveau du premier a été déprimé de 5 mètres, au grand avantage du village de Soustons, qui s'est enrichi d'une zone de laisses assez fertiles. L'étang de Saint-Julien a été également abaissé de plusieurs mètres par le redressement du courant de Contis; mais ce n'est pas sans peine que les ingénieurs ont pu maîtriser ce cours d'eau et l'empêcher de se déverser dans la direction du sud, parallèlement à la côte : plusieurs fois déjà on a dû prolonger l'estacade qui le force à descendre en ligne droite vers la mer. Quant au grand *courant* de Mimizan, on a maintes fois essayé de lui creuser un lit normal à la côte et d'y maintenir ses eaux; mais le fleuve ne s'est pas laissé vaincre, et, renversant les barrières de pieux et de fascines qu'on lui opposait, il n'a cessé de couler au sud-est et au sud. Des kilomètres entiers de clayonnages élevés pour en diriger le cours sont aujourd'hui ensevelis sous les dunes. Toutefois il n'est pas douteux que l'expérience acquise par les ingénieurs qui ont rectifié le courant de Contis n'apprenne un jour à triompher définitivement de la résistance du fleuve de Mimizan. Lorsque l'embouchure sera fixée et que l'on aura fait sauter les bancs d'alios qui obstruent le courant aux environs du village de Sainte-Eulalie, l'agriculture aura conquis des milliers d'hectares sur les étangs, aujourd'hui presque inutiles, d'Aureilhan, de Parentis et de Cazaux.

Le redressement et la canalisation des rivières de dégorgement, tels ont été à peu près les seuls travaux entrepris dans les landes pour dessécher les terres inondées; jusqu'à nos jours, on n'a épuisé directement au moyen de pompes qu'une seule pièce considérable du Marensin. L'étang d'Orx, que l'on a fait ainsi disparaître du sol, n'était point une mer de Harlem, il est vrai; mais l'œuvre de desséchement n'en a pas moins été très pénible à cause de la nature mouvante des terrains dans lesquels il s'agissait de creuser les bassins et d'installer les machines d'épuisement. La surface inondée offrait en moyenne 1,200 hectares; mais elle variait constamment, suivant l'abondance ou la rareté des pluies. Parfois, après les fortes sécheresses, la nappe centrale de l'étang, connue sous le nom de *claron*, était seule assez profonde pour porter bateau; parfois aussi les eaux d'inondation refluaient dans les vallons des ruisseaux tributaires et les transformaient temporairement, ainsi que les cultures voisines, en d'infranchissables marais. Alors la plus grande profondeur de l'étang d'Orx atteignait de 6 à 7 mètres, et plus de 30 millions de mètres cubes d'eau remplissaient le réservoir lacustre. Par ces alternatives d'inondation et de desséchement partiels, la vallée tout entière et les vallons des trois affluens étaient devenus de vastes foyers d'infection. En hiver, les champs étaient inondés; en été, les terres couvertes de limon fermentaient au soleil

en empestant l'atmosphère. D'ailleurs, quel que fût le niveau de l'eau, les habitans des diverses localités de la rive orientale n'en restaient pas moins prisonniers, pour ainsi dire; ils ne pouvaient communiquer avec Bayonne et la grande route des landes qu'en faisant un long circuit autour des terres noyées.

Henri IV donna l'étang d'Orx au célèbre Barclay; mais ce grand dessécheur de marais ne chercha point à tirer parti de son domaine. Les premiers travaux de desséchement ayant été commencés en 1701 sous la direction de l'ingénieur Delavoye, l'étang fut changé en marais; mais peu à peu les canaux de décharge s'obstruèrent, et les corvées annuelles des paysans ne suffirent pas à déblayer complétement les vases. Enfin, en 1843, un ingénieur courageux, M. Francfort, obtint la concession de ce redoutable étang, dont tous les autres propriétaires craignaient le voisinage. Il se mit à l'œuvre, approfondit de 3 mètres le canal de décharge appelé Bondigau, et rectifia le cours de ce ruisseau d'écoulement, qui va se réunir à l'ancien lit de l'Adour en amont de Cap-Breton. Il put abaisser ainsi considérablement le niveau des eaux dans l'étang d'Orx, et conquit une grande étendue de terrain; mais il eut, dit-on, le malheur de dessécher complétement et de transformer en sables infertiles 300 hectares de terres arables que les Capbretonnais possédaient sur les rives du Bondigau. Il dut abandonner son œuvre après avoir péniblement lutté contre les difficultés matérielles de l'entreprise et contre le mauvais vouloir de ceux qui l'entouraient. Ses successeurs continuèrent les travaux de desséchement, mais ils se contentèrent d'approfondir le lit du Bondigau jusqu'au niveau du fond de l'étang, sans penser que le desséchement graduel des terrains tourbeux ferait baisser peu à peu le sol comme une gigantesque éponge graduellement dégonflée. En effet, la tourbe du fond, s'affaissant lentement, se trouva bientôt, en certains endroits, au-dessous du canal d'écoulement et garda sa nature marécageuse.

Un grand dignitaire, qui disposait des capitaux nécessaires à l'achèvement de l'entreprise, étant devenu l'acquéreur des marais d'Orx, les travaux de desséchement furent repris en 1860 sous la direction de l'ingénieur Rérolle et poursuivis sans relâche pendant l'espace de quatre années; ils ont été conduits à bonne fin dans les premiers mois de 1864. Un canal de ceinture, qui reçoit les trois ruisseaux de Burette, d'Orx et de Saint-André, entoure complétement le bassin de l'ancien étang; d'autres canaux, tracés dans la direction de la pente générale, coupent le domaine dans tous les sens et viennent former à l'endroit le plus bas un grand bassin où s'amassent toutes les eaux de pluie et d'infiltration. Trois puissantes turbines, ayant chacune 40 chevaux de force et pouvant soulever à la fois 1 mètre cube d'eau par seconde, déversent la masse liquide

dans le canal de ceinture, et maintiennent ainsi les terres basses de la propriété dans un état parfait d'assainissement. La section du lit de décharge a été augmentée, et tandis qu'autrefois il pouvait donner passage seulement à 4 mètres cubes d'eau par seconde, il est assez large maintenant pour en débiter jusqu'à 35 mètres dans le même espace de temps. M. Rérolle a le premier compris que le desséchement aurait pour résultat de faire baisser d'une manière considérable le niveau du sol, et c'est en prévision de ce fait qu'il a renoncé aux erremens de ses prédécesseurs pour adopter le système de l'épuisement direct au moyen de turbines. Un nouvel approfondissement du lit de décharge aurait diminué dans une très forte proportion la pente des eaux vers la mer, tandis que par le système actuel on a pu accroître la chute totale du courant et conquérir ainsi une force hydraulique considérable. Les terres de l'ancien étang ne sont pas seulement desséchées à la surface, elles sont également assainies dans leur profondeur; aussi le niveau du sol tourbeux a-t-il baissé de 40 centimètres dans l'espace de quatre mois.

On n'a pas encore tiré parti de ce beau domaine par une culture sérieuse. Quelques métayers de passage, appelés dans le pays *faisandiers* (1), exploitent au hasard, pour ainsi dire, les parties de la propriété qui leur paraissent fertiles; mais le loyer qu'ils paient est très inférieur à l'intérêt annuel des frais de premier établissement (2). Rien ne serait plus facile pourtant que de transformer l'ancien fond lacustre en terres agricoles d'une grande fécondité, car les amendemens nécessaires à la fertilisation du sol s'étendent en couches inépuisables sur les rives mêmes du canal de ceinture. Les collines à la base desquelles les eaux de l'étang d'Orx avaient été jadis poussées par la chaîne envahissante des dunes occidentales sont en grande partie composées de marne excellente et d'une exploitation facile; cette argile calcaire est l'amendement le plus convenable pour les tourbes qui constituent le fond du marais. Grâce aux canaux qui entourent le domaine et qui le coupent en divers sens, on aurait pu sans peine transporter les marnes sur toutes les berges de la propriété. Ainsi que le proposait M. Rérolle, on aurait même pu répandre directement la pierre sur le sol des champs en introduisant successivement l'eau du canal de ceinture dans chacune des *aires* de l'ancien étang, et en y faisant pénétrer des bateaux-porteurs chargés de marne. Ces projets n'ont pas été mis à exécution, et le territoire agricole reconquis ne produit encore que d'insignifiantes récoltes de maïs et de pommes de terre; mais

(1) En espagnol *haciendero*s, en portugais *fazendeiros*.

(2) Les travaux de desséchement ont coûté depuis 1843 environ 1,200 francs par hectare.

les améliorations viendront certainement tôt ou tard. C'est déjà beaucoup que le sol soit prêt à les recevoir. D'autres résultats, plus importans encore, ont été obtenus par le desséchement de l'étang d'Orx. Les communes voisines, autrefois séparées les unes des autres par d'infranchissables marais, sont maintenant rattachées au reste du monde par d'excellentes voies de communication; l'air s'est en même temps assaini, la vie moyenne des habitans s'est considérablement accrue. La civilisation a fait son entrée dans ce district reculé des landes, et les fièvres paludéennes ont disparu.

III.

Le desséchement des étangs, l'assainissement du sol, la transformation des landes rases en forêts, la mise en culture des bas-fonds arrosés, tel est l'idéal agricole, en partie réalisé, qu'ont jusqu'à nos jours poursuivi les propriétaires landais. Toutes ces améliorations ont certainement une grande importance économique; mais voici qu'un ingénieur dédaigneux des anciennes routines expose un projet dont les résultats seraient incomparablement supérieurs à tous ceux qu'espèrent atteindre les agronomes, même les plus confians dans l'art de fertiliser la terre et d'en accroître les produits. Cet ingénieur, M. Duponchel, ne propose rien moins que de broyer des côteaux stériles, de les réduire en terres d'alluvion d'un titre déterminé et de les étendre en une couche d'épaisseur uniforme sur tout l'espace des landes, de la pointe de Grave à la bouche de l'Adour. Changer le territoire le moins fertile de la France en une plaine aussi riche que la Limagne et l'Alsace, tel est, dans toute sa simplicité grandiose, le but que se propose l'ingénieur et qu'il se charge d'atteindre. Si magnifique est ce projet qu'à première vue il doit sembler une utopie; mais s'est-il rien fait de grand sur la terre qui tout d'abord n'ait été déclaré absurde et impossible?

Frappé du rôle que les torrens et les fleuves remplissent dans la mise en production des campagnes par le transport des alluvions, l'auteur du projet s'est demandé si l'homme ne pourrait pas imiter systématiquement la nature et diriger par la science cette œuvre de fertilisation qui s'accomplit maintenant au hasard. A l'exception du sol végétal que forment les laves et quelques autres roches en se délitant sous l'influence des intempéries, toutes les terres d'une grande fertilité ont été portées dans les campagnes et réparties par les eaux courantes molécule à molécule. Ce sont des roches diverses arrachées au flanc des monts, puis broyées les unes contre les autres dans le lit des torrens, qui deviennent, après un parcours plus ou moins long, ces excellens limons nourriciers des vallées fluviales

dont la fécondité ne se lasse jamais. Ainsi le riche delta du Nil, qui depuis tant de milliers d'années est l'un des greniers du monde, est descendu tout entier des hautes montagnes de l'Éthiopie. De même une grande partie de la Hollande n'est autre chose qu'un lambeau de la Suisse, déroulé comme un vaste tapis sur le sous-sol antique : sous chacun des polders rhénans, on pourrait retrouver à la fois dans un mélange intime le granit des Alpes et le calcaire du Jura. Les terres des grandes vallées américaines, où la végétation se développe avec tant de fougue et de puissance que l'homme ose à peine lutter contre elle, ont été également apportées des Montagnes-Rocheuses ou de la chaîne des Andes : les cimes infertiles et désertes ne cessent de s'abaisser, tandis que les débris, entraînés à des centaines ou même des milliers de lieues, accroissent de jour en jour le domaine habitable de l'humanité.

Ce sont là des faits géologiques parfaitement connus; mais il est certain que les agriculteurs n'ont su jusqu'à présent en tirer qu'un bien faible parti. Ils se sont bornés à faire çà et là des opérations de colmatage. A l'époque des crues, quelques propriétaires riverains admettent l'eau trouble des fleuves dans les campagnes situées au-dessous des niveaux d'inondation et la laissent se déposer graduellement sur le fond, afin de renouveler ainsi la fertilité de la terre par l'addition d'un sol vierge. Ces procédés, qui malheureusement ne sont point employés aussi souvent qu'ils devraient l'être, produisent les plus excellens résultats; mais qu'il y a loin de cette ancienne pratique de colmatage à la création de torrens artificiels, fabriquant sans cesse aux dépens des montagnes et au profit des plaines une énorme quantité de limon! Il s'agirait désormais d'utiliser en faveur de l'agriculture et de discipliner, pour ainsi dire, ces eaux bondissantes qui depuis tant de siècles offrent vainement à l'homme la force gratuite de leurs rapides et de leurs cascades. M. Duponchel, n'eût-il fait que de suggérer cette idée si digne d'une attention sérieuse, mériterait déjà nos éloges; mais il a su en outre donner une forme pratique à son idée, et s'offre à réaliser lui-même le projet qu'il a conçu (1). Pour exposer le plan du savant ingénieur, il nous faut abandonner un instant l'uniforme plateau des landes et nous rendre au cœur des Pyrénées, dans l'une des vallées les plus accidentées et les plus charmantes de la chaîne.

Entre les deux vallées de Bagnères-de-Bigorre et de Bagnères-de-Luchon s'ouvre la vallée d'Aure, où coule le torrent de la Neste, qui, après un cours tortueux de quatre-vingts kilomètres environ,

(1) Voyez l'écrit intitulé *Avant-Projet pour la création d'un sol fertile à la surface des landes de Gascogne*, Montpellier, 1864.

va se jeter dans la Garonne près de Montrejean. Les affluens supérieurs du torrent réunissent leurs premières eaux, les uns dans les combes de la chaîne frontière, les autres sur les pentes des montagnes d'Aragnouet, et principalement dans les bassins profonds qui s'ouvrent autour de la haute cime granitique de Néouvielle, l'un des géans des Pyrénées. Les grands cirques creusés jadis dans le roc vif par les glaciers qui s'épanchaient du sommet de la montagne sont remplis aujourd'hui par des lacs et des *laquets* étagés les uns au-dessus des autres sur les flancs du massif. Ces étangs profonds, le Doredom, le Caplong, le Domar et d'autres encore, renferment une masse liquide très considérable incessamment alimentée par la fonte des neiges et des petits glaciers. Le surplus des eaux s'épanche par-dessus le rebord inférieur du lac de Doredom, et forme ces magnifiques cascades de Couplan qui comptent parmi les plus belles des Pyrénées, et qui pourtant sont bien rarement contemplées par les artistes et les voyageurs.

Il serait facile, au moyen d'un barrage établi en travers de la fissure des rochers qui donne issue à toutes les eaux supérieures, de retenir à volonté la masse liquide dans le lac Doredom, pour déverser ensuite une quantité d'eau beaucoup plus considérable dans le lit de la Neste : à son gré, le gardien de la vanne pourrait tarir le gave ou décupler le volume des eaux d'écoulement. Ce serait là un avantage immense, qui permettrait d'emmagasiner en hiver et au printemps les eaux d'inondation et de les rendre à la suite des sécheresses, alors que les eaux sont trop basses dans le lit du torrent principal. Un barrage de ce genre, qui aurait pu servir à la régularisation du débit des eaux de la Neste, fut construit du temps de Louis XIV, mais il ne servit qu'à faciliter le déboisement de la contrée. Les sapins séculaires qui croissaient par milliers sur les flancs du Néouvielle et des montagnes environnantes furent abattus et précipités du haut des rochers jusque dans les eaux du lac Doredom. Lorsque le niveau des eaux grossissantes s'était élevé jusqu'au bord de l'écluse, les troncs d'arbres étaient poussés en radeau vers l'issue du lac, le barrage était soudainement ouvert, et l'immense cataracte d'eau, d'écume et de sapins entre-choqués plongeait avec fracas d'abîme en abîme à travers les défilés. Rendu inutile pour le flottage par le déboisement presque complet des pentes supérieures, le barrage du XVIIe siècle est tombé en ruine. Il y a quelques années, on essaya de le reconstruire dans l'intérêt des agriculteurs et des usiniers riverains de la basse vallée; mais les travaux, qui devaient avoir pour résultat d'élever de quinze mètres environ le niveau du lac, ont été inopinément interrompus sans raison plausible.

Le barrage du lac Doredom est encore à terminer, mais du moins

on a su employer partiellement les eaux de la Neste vers le milieu de leur cours pour alimenter un canal d'irrigation. Cette branche artificielle du torrent commence non loin d'Arreau, chef-lieu de la vallée d'Aure, puis contourne à mi-flanc les contre-forts des hautes montagnes où l'on exploite les beaux marbres de Beyrède et de Sarrancolin, et, s'élevant graduellement au-dessus de la profonde vallée de la Neste, finit par atteindre l'infertile plateau de Lannemezan, à plusieurs centaines de mètres au-dessus du torrent qui gronde en bas dans une étroite fissure. Ce canal de dérivation, qui fournit en moyenne de 6 à 7 mètres cubes d'eau pure à la seconde, est actuellement presque sans emploi. La masse liquide, arrivant au milieu de landes argileuses qui n'ont aucun besoin d'être arrosées, mais auxquelles des amendemens calcaires seraient indispensables, traverse inutilement le plateau désolé. Convenablement distribuée, cette eau pourrait rendre de grands services, surtout pendant les périodes d'étiage, aux agriculteurs des vallées profondes qui rayonnent en forme d'éventail autour du massif de Lannemezan; mais les grands progrès agricoles qu'on attendait du canal d'irrigation ne semblent guère en voie de se réaliser.

L'auteur du projet croit qu'on pourrait utiliser ce canal pour la fertilisation des landes sablonneuses de la Gascogne. Son plan serait de prolonger de 12 kilomètres le canal actuel en lui faisant suivre la pente du plateau jusqu'au faîte qui sépare le bassin de la Garonne d'un autre vallon où coule le Bouès, l'affluent le plus oriental de l'Adour. La colline qui forme en cet endroit la barrière de séparation entre les deux bassins consiste en un long rempart d'argile ayant une hauteur d'environ 80 mètres et 7 ou 800 mètres d'épaisseur. C'est là le coteau que l'ingénieur propose de renverser pour en répartir les débris à la surface des landes. Il serait facile de désagréger par les moyens ordinaires ces terrains, qui parfois glissent d'eux-mêmes sur la pente, sollicités par leur propre poids; mais qu'on se serve du procédé californien, révélé pour la première fois au public français dans la *Revue* (1), et la démolition des couches argileuses ne sera plus qu'un jeu. Si l'on dirige adroitement vers la base de la colline plusieurs jets d'eau provenant du canal d'amenée, il n'est pas douteux que d'énormes masses de terre s'écrouleront dans la vallée et se réuniront à la masse liquide glissant en une longue chute du haut de la colline. Tous ces détritus argileux sont les matériaux qui doivent se mélanger au sable des landes pour contribuer à sa transformation en sol végétal.

(1) Voyez la remarquable étude de M. Laur sur *les terrains aurifères de la Californie* dans la *Revue* du 15 janvier 1863.

Au pied de la colline attaquée commencerait le grand canal des alluvions. Incessamment poussées par le courant, les terres entraînées se délaieraient peu à peu et se transformeraient en limon, tandis que les galets contenus dans la masse argileuse se heurteraient contre les parois du canal et seraient graduellement changés en sable. Afin que ce dernier résultat soit atteint d'une manière complète, M. Duponchel propose de donner au canal, sur une longueur de 10 kilomètres, une pente moyenne de 5 mètres par kilomètre, et de revêtir de cailloux siliceux les parois et le fond de la tranchée. Les sables étant des amendemens fort inutiles pour l'amélioration du sol landais, on aurait soin de leur ménager des issues de distance en distance le long des berges, tandis que les alluvions argileuses, plus fines et plus ténues, continueraient leur route vers la plaine. A la cote de 370 mètres, le canal de colmatage, débarrassé désormais de ses apports arénacés, cesserait de longer le cours du Bouès pour suivre, dans la direction du nord-ouest et par une pente moyenne de 2 mètres sur 1,000, la ligne de faîte qui sépare les affluens de la Garonne de ceux de l'Adour. Il arriverait ainsi jusque dans les grandes landes à 130 mètres d'altitude entre les sources de la Douze et celles du Cicon. C'est là que devraient commencer les canaux secondaires, se dirigeant avec une pente de trois quarts de mètre par kilomètre vers les divers points du littoral et se subdivisant eux-mêmes en fossés et en rigoles de colmatage. Inutile de décrire ce réseau d'artères et de vaisseaux chargés de répartir la terre vivante sur le sol des landes : ces descriptions techniques sont du ressort de l'ingénieur.

Si le canal de colmatage ne roulait dans ses eaux que des argiles parfaitement pures, ces alluvions ne constitueraient point de sol normal avec le sable des landes; heureusement elles contiennent une quantité notable de substances calcaires, et d'ailleurs on trouve en maint endroit des plateaux du Gers des couches de marnes excellentes qu'il serait facile de faire ébouler dans un canal latéral et de mêler aux argiles de la grande artère de colmatage. Ce serait évidemment le meilleur moyen d'obtenir pour le sol des landes la chaux nécessaire à la constitution du sol végétal; toutefois, si l'élément calcaire ne devait pas être représenté en quantité suffisante dans les eaux d'alluvion, il ne serait point impossible de s'en procurer directement en exploitant les marbres de la vallée d'Aure. Dans ce cas, très improbable, d'un manque de calcaire parmi les limons du canal, on propose d'opérer en amont du canal de Sarrancolin une nouvelle prise d'eau recevant de la Neste un mètre cube par seconde. La dérivation, suspendue pour ainsi dire aux flancs de la montagne et serpentant autour de chaque promontoire,

aboutirait, comme le canal inférieur, sur le plateau de Lannemezan; mais, au lieu de rouler l'eau pure du torrent, elle amènerait toutes les heures de 20 à 25 mètres cubes de débris calcaires détachés des pentes supérieures par le pic ou la poudre. Arrivés sur le plateau, les blocs et les cailloux entreraient dans un *canal broyeur* de 30 kilomètres de parcours et de 8 à 10 mètres de pente par kilomètre. Là, les moellons, entrechoqués et heurtés avec violence par le courant contre les murailles des bords et le pavé quartzeux, finiraient par être broyés complétement, et c'est réduits à l'état de boue qu'ils atteindraient la vallée du Bouès et se mélangeraient aux alluvions argileuses transportées par le canal de colmatage. Cette transformation rapide des blocs calcaires en un limon impalpable est un fait que l'observateur peut constater facilement dans toutes les hautes vallées où passent des torrens rapides. A l'issue des premiers cirques de la montagne, d'énormes blocs parsèment le lit et les berges du cours d'eau; mais à chaque détour de la vallée les débris roulés par le courant diminuent de volume. Poussés par les eaux, les rochers s'arrondissent et se brisent; ils sont transformés en galets, puis en graviers, et disparaissent enfin. Sur les dernières grèves, toute trace de calcaire a cessé de se montrer: on n'y voit plus que des sables quartzeux. M. Duponchel a constaté lui-même que les blocs calcaires transportés par l'Hérault dans la partie supérieure de sa vallée sont toujours réduits à l'état de vase après un parcours de 35 kilomètres. Si des pierres qui glissent le plus souvent sur le sable du fond dans une masse d'eau considérable sont ainsi broyées au passage des gorges rocheuses, elles seraient sans aucun doute réduites en poudre bien plus rapidement encore dans un étroit canal hérissé d'aspérités rocailleuses.

D'après le projet qui nous occupe, le grand canal de colmatage pourrait déverser chaque année à la surface des landes 200 millions de mètres cubes d'eau contenant 20 millions de mètres cubes de limon, soit un dixième de la masse totale. Cette vase argileuse, à laquelle le canal supérieur ajouterait 200,000 mètres cubes par an, serait répandue sur le sol sablonneux, de manière à former une couche unie de dix centimètres d'épaisseur. Mêlée par la charrue au sol quartzeux dans la proportion d'un quart ou d'un cinquième, le limon apporté du plateau sous-pyrénéen constituerait une terre labourable d'excellente qualité. Une grande partie des landes passerait ainsi, de la stérilité absolue, au maximum de production; les bruyères, les pâtis, les maigres bois de pins, les maïs souffreteux pourraient être remplacés par les fourrages, les fromens, les plantes industrielles et maraîchères; les terres désolées du Médoc, du Born et du Marensin deviendraient un des jardins de la France. Dans

son enthousiasme, M. Duponchel ne craint pas de comparer la fertilité à venir des campagnes landaises à celles de l'admirable plaine d'Aiguillon, que les eaux réunies du Lot et de la Garonne ont déposée couche à couche. Grâce aux apports constans du canal de la Neste, vingt mille hectares de la surface des landes pourraient être ainsi changés tous les ans en campagnes d'une extrême fertilité. En moins de soixante années, pourvu que les propriétaires du sol aient le bon sens de se prêter à cette transformation au fur et à mesure de l'épuisement de leurs forêts de pins, les 1,200,000 hectares de terrains pauvres ou complétement stériles qui se trouvent au sud-ouest de la France auraient été ajoutés à notre domaine agricole. Et si le devis de l'ingénieur n'est pas erroné, cet incalculable accroissement de richesses serait acheté au prix de 6 à 7 centimes par mètre cube d'alluvions, — de 60 à 70 fr. par hectare de sol amélioré (1). Fallût-il doubler, décupler même cette dépense pour obtenir les résultats espérés par l'ingénieur, il n'y aurait certainement pas à hésiter.

La discussion du devis présenté dans l'*Avant-Projet* de M. Duponchel étant spécialement du ressort des ingénieurs, il nous reste à savoir si le plan lui-même repose sur des bases solides et se trouve en parfaite harmonie avec les lois hydrologiques. Quant à l'abatage des argiles au moyen de jets d'eau et à la transformation des pierres en limon par la résistance des parois d'un canal broyeur, ce sont là des faits qu'ont suffisamment prouvés l'expérience des mineurs californiens et l'observation directe des torrens dans toutes les montagnes. Aucun doute ne saurait donc subsister à cet égard ; mais ce qui n'est pas encore suffisamment connu, ce sont les questions relatives au transport des alluvions et à la vitesse des eaux chargées de troubles. Les objections les plus nombreuses et les plus importantes faites au plan de M. Duponchel ont trait à ces problèmes d'hydrologie. Le courant du canal ne sera-t-il pas retardé dans une proportion très forte par l'énorme quantité d'alluvions qu'il devra transporter ? Les troubles suspendus dans l'eau ne se déposeront-ils pas en route bien avant d'atteindre leur destination ? Il est certain qu'il doit exister une grande différence de vitesse entre un cours d'eau naturel qui charrie au plus un millième d'alluvions, comme le Rhône, la Garonne, le Mississipi, et un canal

(1) Les frais de premier établissement des canaux de trituration et de colmatage sont évalués à 10,800,000 francs, et les frais d'entretien annuel à 1,125,000 francs. D'après le rapport de la compagnie du chemin de fer du Médoc, les propriétaires des landes voisines de la Gironde trouveraient avantage à se procurer au prix de 6 à 7 francs la tonne les vases du fleuve, et à les transporter sur leurs terres. Dans le système du projet, on pourrait répandre directement sur les champs des vases de même qualité à un prix dix fois moindre.

artificiel roulant dans ses eaux un dixième de son volume en limons argileux (1). L'auteur du projet de fertilisation des landes ne doute pas que la pente du canal ne soit assez forte pour assurer le transport des matières limoneuses, à peine plus pesantes que l'eau et complétement dégagées de sable; néanmoins il est le premier à demander qu'on lui permette de procéder à des expériences préliminaires pour réviser les formules empiriques relatives à l'écoulement des eaux troubles, fixer définitivement la pente que devrait avoir le canal sur les divers points du parcours, et constater d'une manière certaine la valeur fertilisante des alluvions artificielles.

Une idée neuve ne peut se faire jour sans qu'aussitôt la routine et la peur ne se liguent contre elles. Aussi plusieurs objections formulées contre le projet de M. Duponchel sont-elles dépourvues de tout caractère scientifique; mais ces objections sans valeur n'en sont pas moins difficiles à écarter, tant les esprits faibles se laissent gouverner par la crainte des innovations. On n'a pas négligé non plus de faire intervenir les rivalités provinciales et d'invoquer les intérêts du département du Gers contre la Gironde et les Landes, comme si les procédés grandioses de colmatage que M. Duponchel a imaginés ne devaient pas un jour, justifiés par l'expérience, fournir les moyens de régénérer les terrains argileux du Gers aussi bien que les sables des Landes. Quoi qu'il en soit, la Société d'agriculture de la Gironde, tout en se déclarant incompétente sur les questions scientifiques et administratives, a émis le vœu que des études soient faites pour apprécier la valeur des alluvions artificielles appliquées aux terres stériles. Certes un groupe d'hommes réunis au nom du progrès agricole ne pouvait moins faire en faveur d'une invention qui révolutionnera peut-être complétement l'agriculture, non-seulement dans les landes françaises, mais aussi dans tous les pays où l'homme peut disposer d'eaux courantes pour les diriger sur des terrains infertiles. Si l'on tarde en France à conquérir tout ce qu'il nous reste encore de déserts, peut-être le système recommandé par M. Duponchel nous reviendra-t-il d'un continent voisin après avoir été appliqué par quelque grande compagnie industrielle. Qui sait si les Anglais ne songeront pas bientôt à profiter des eaux abondantes de l'Himalaya pour répandre des alluvions artificielles sur les solitudes stériles qui s'étendent entre la Djumna et le Pendjab!

(1) Dans les Alpes-Maritimes, le torrent de la Tuébie, qui parcourt une vallée dont les roches marneuses se délitent et se fondent pour ainsi dire avec une excessive rapidité sous l'action des eaux, transporte parfois, ainsi que j'ai pu le constater récemment, jusqu'à un vingtième de son volume en débris arrachés à ses bords. Ses eaux chargées de vase sont noires comme de l'encre. Lorsque de grands éboulemens se produisent, les torrens des montagnes peuvent être momentanément changés en avalanches de boue.

Cette mise en culture du désert leur vaudrait l'annexion d'une nouvelle colonie.

Les théories émises par M. Duponchel sur la fertilisation des landes et d'autres terres actuellement stériles ne s'accordent point, nous l'avouons, avec ce principe des économistes modernes en vertu duquel les progrès de la culture sur un même terrain devraient nécessairement, et sous peine d'insuccès, s'accomplir par étapes régulières, du pâtis à la forêt, et de la forêt à la terre labourée. Toute transformation directe de landes vagues en champs et en jardins, sans que la terre passe par chaque période successive d'amélioration, peut sembler un fait monstrueux aux yeux de bien des agriculteurs classiques; mais à une époque où la construction des chemins de fer précède en maintes solitudes du Nouveau-Monde et de l'Australie l'ouverture des simples sentiers, où les pirogues accouplées de la Mer du Sud sont remplacées par les grands vapeurs du commerce, on peut espérer qu'il n'est pas impossible, surtout au milieu d'un pays civilisé depuis longtemps et dans le voisinage d'une cité populeuse, de faire succéder immédiatement la grande culture à l'exploitation rudimentaire du sol. Certainement la fertilisation du sol landais était une chimère alors que les moyens de communication manquaient, et que la charrue et le fumier des rares bestiaux étaient les seuls agens d'amélioration agricole; mais de nos jours il n'en est plus ainsi. L'industrie et le commerce assiégent le pourtour des landes; la richesse, devenue générale dans le pays, permet d'appliquer des capitaux considérables à la culture du sol; la science propose les moyens d'apporter une nappe vierge de terre végétale; la population, rendue de plus en plus mobile par les routes et les chemins de fer, se déplace facilement à l'appel du travail. D'ailleurs les progrès agricoles réalisés dans la région landaise depuis une vingtaine d'années ont été assez nombreux pour qu'il soit permis de compter encore sur l'avenir. Un jour, nous n'en doutons pas, les landes seront devenues une plaine fertile dans toute leur étendue, comme elles le sont déjà aux alentours de Bordeaux : le nom qui leur fut donné jadis aura perdu toute signification, et l'aspect de la contrée tel que nous l'avons décrit dans ces études ne sera plus qu'une chose du passé.

ÉLISÉE RECLUS.

ESSAIS

DE

MORALE ET DE LITTÉRATURE

IV.

DE LA NATURE DU GÉNIE DU TASSE.

Le Prince Vitale, essai sur la folie du Tasse, par M. Victor Cherbuliez; 1 vol. in-18, Paris, Michel Lévy, 1864.

Nos lecteurs se rappellent certainement les belles pages que M. Cherbuliez a consacrées ici même au génie et surtout à la folie du Tasse. Nous voudrions profiter de l'occasion qu'il nous offre pour dire quelques mots sur cet illustre et malheureux poète, et en vérité nous tremblons avant de nous acquitter de cette tâche, que nous nous sommes cependant gratuitement imposée. C'est un sujet qui nous attire et qui nous fait peur en même temps, car, s'il est toujours difficile de bien parler d'un grand poète, il est doublement difficile de bien parler du Tasse. Son génie est un des plus attrayans pour le *dilettante* et un des plus embarrassans pour le critique qu'il y ait dans toute l'histoire littéraire. Rien n'est plus aisé que de le sentir et de l'aimer, rien n'est plus malaisé que de l'expliquer et de le juger. Comment définir ce génie tout fait de nuances, de délicates couleurs, de morbidesses et de musique? Comment fixer cette âme mobile et gentille qui n'offre aucune de ces qualités saillantes par lesquelles on peut saisir les autres grands talens poétiques? Comment exprimer cette originalité chatoyante et fuyante qui se dérobe sous l'œil qu'elle charme comme pour défier de trouver

le nom qui lui convient? Comment expliquer le genre de plaisir que procure cette poésie et la nature des émotions qu'elle fait naître? Une sorte d'agacement voluptueux s'empare de l'esprit du lecteur, qui se torture et se tourmente pour trouver le mot de cette déconcertante imagination, une inquiétude comparable à celle qu'éprouva M. Cherbuliez lorsqu'il chercha le secret de la malheureuse destinée du Tasse, car le talent du poète n'est pas une énigme moins curieuse que sa folie, et ces deux énigmes n'en font en réalité qu'une seule. Par momens, on se croit le jouet d'une illusion, et l'on s'adresse mille questions pour savoir si l'on doit douter ou non de son émotion et de son plaisir. Ai-je raison d'être ému? Pourquoi ce sourire m'est-il échappé? D'où vient que cette lecture a des séductions si profondes, et pourquoi cependant me lasse-t-elle si vite? Y a-t-il quelque chose là, ou n'y a-t-il rien, et ne suis-je que la dupe de ma propre sensibilité? Combien de fois, en proie à l'irritation sympathique qu'excitent les taquineries de ce talent mobile et fin, qui va et vient, passe et fuit, s'approche et s'éloigne, qui, pareil à une abeille bourdonnante ou à un papillon diapré dont le vol défie la rapidité de votre main, semble prendre un plaisir espiègle à vous exaspérer de sa musique ou de l'éclat de ses couleurs, je me suis répété ces vers charmans dans lesquels, au quinzième chant de la *Gerusalemme*, le grand poète a décrit la robe aux reflets changeans de la *fatal donzella* qui trace leur itinéraire aux deux chevaliers envoyés à la recherche de Renaud!

Cosi piuma talor, che di gentile
Amorosa colomba il collo cinge,
Mai non si scorge a sè stessa simile,
Ma in diversi colori al sol si tinge :
Or d'accesi rubin sembra un monile;
Or di verdi smeraldi il lume finge;
Or insieme li mesce; e varia, e vaga,
In cento modi i riguardanti appaga.

Oui, voilà bien ce génie décrit par lui-même, voilà bien la définition exacte de cette insaisissable originalité, qu'on ne peut nier et qui échappe, dont on sent la présence et qui ne se révèle que par les éclairs d'une lumière toujours changeante. Oui, c'est bien le collier toujours différent de lui-même qui entoure le cou de la tourterelle amoureuse, dont les pierreries sont tantôt des rubis enflammés, tantôt de vertes émeraudes, tantôt des pierres non encore nommées qui empruntent les deux couleurs.

Non moins insaisissable que le génie du Tasse est le sentiment que nous éprouvons pour lui. C'est une sympathie étrange, aussi variable et mobile que ce génie même. On le prend, on le quitte, on le reprend, on le quitte encore; il plaît, il lasse, il enchante, il fa-

tigue. Il n'inspire pas ces profondes passions et ces enthousiasmes durables qu'inspirent d'autres grands poètes. Vous ouvrez Arioste ou Shakspeare à votre lever, et vous voilà pris pour la journée tout entière; vous remettez vos affaires au lendemain, vous abrégez comme intempestives et importunes les visites qui viennent troubler votre retraite, vous précipitez vos repas pour retourner en toute hâte à cette chère lecture interrompue. Le Tasse ne fait pas naître des passions aussi fougueuses, et pour ma part je déclare que je n'ai jamais pu supporter la lecture de ses œuvres pendant plus d'une demi-heure : une demi-heure, c'est-à-dire à peine le temps nécessaire pour accorder l'instrument de l'admiration, pour préparer l'imagination aux voluptés de la poésie, pour mettre en ordre et en train l'orchestre des facultés! Mais une des particularités du Tasse, c'est qu'avec lui cette préparation, cette mise en train des facultés est inutile, et que sa poésie nous saisit dès les premiers vers. Aussi pendant cette demi-heure que d'ivresse! Cette lecture est un charme continuel. Si elle nous a vite lassés, au moins ne nous a-t-elle pas fait attendre ses plaisirs. Et cette prompte lassitude n'engendre pas la froideur pour le poète et ne déracine pas la sympathie que nous avons pour lui; nous le reprenons à une autre heure, et de nouveau l'enchantement opère, et nous voilà pour un moment encore l'esclave ému de cette muse aussi finement irrésistible que rapidement énervante.

N'avez-vous pas bien souvent rencontré quelqu'une de ces personnes séduisantes qui attirent les cœurs sans les enchaîner et gagnent les affections sans les retenir? Quelquefois leur beauté très réelle échappe à toute définition, et l'on se tire d'embarras en disant qu'elles ont ce fameux *je ne sais quoi* sur lequel un grand penseur a écrit une page spirituelle. Ce *je ne sais quoi*, c'est tout simplement le charme qui s'élève jusqu'à la beauté. Le Tasse est semblable à quelqu'une de ces personnes : il représente en littérature le triomphe du *je ne sais quoi*, c'est-à-dire le charme élevé jusqu'au génie.

On a fait bien des conjectures ingénieuses pour expliquer les malheurs du Tasse, on a échafaudé bien des systèmes sans aboutir à un résultat satisfaisant. Peut-être va-t-on chercher trop loin la clé de ce mystère, et la trouverait-on dans les œuvres mêmes du poète. Ni M. Cherbuliez, qui repousse le système des amours, ni M. de Lamartine, qui l'adopte (1), ne m'expliquent aussi clairement les malheurs du Tasse que la lecture répétée de la *Gerusalemme* et de l'*Aminta*. Est-ce que vous n'apercevez pas clairement dans la na-

(1) Les derniers numéros du *Cours de Littérature familière* contiennent une biographie du Tasse, une des meilleures et des plus éloquentes que M. de Lamartine ait écrites.

ture de ce grand talent et dans celle de l'intérêt vif et mobile qu'il excite en vous le germe de toutes ses infortunes? Cette intelligence qui déconcerte et déroute, cette originalité changeante qu'on ne sait où saisir, qui, à la distance de trois siècles, nous fait encore éprouver l'agacement voluptueux que nous avons essayé de décrire, cette sympathie qui s'éprend si aisément et se lasse si vite, qui est un danger et n'est pas une défense, expliquent, mieux encore qu'un amour contrarié, que des intrigues de courtisans, que la dureté d'un protecteur ou la tyrannie d'une inquisition inintelligente, cette vie fertile en catastrophes. Oui, cela est certain, les d'Este furent toujours les plus mauvais protecteurs parmi les princes italiens, et l'Arioste, qui était un homme autrement trempé que le Tasse, eut souvent à s'en plaindre. Oui, il est certain encore que le Tasse, comme plus tard Galilée, eut le tort de se tromper d'époque et de venir au monde cinquante ans trop tard; parmi les causes tout à fait saisissables des infortunes du Tasse, il n'en est pas de plus vraie que celle-là, et ce sera l'honneur de M. Cherbuliez de l'avoir le premier mise en pleine lumière. Oui enfin, le Tasse fut entouré d'envieux et d'espions, en butte aux sourdes persécutions d'ennemis nombreux et cachés, et ceux qui nient cette cause de ses malheurs oublient trop que la même histoire s'est répétée toutes les fois que l'homme de génie avait pour première faculté une sensibilité vive, témoin Racine et Jean-Jacques Rousseau, comme ceux qui nient l'influence de l'époque oublient les aventures de Giordano Bruno et de Galilée. Ces diverses causes ont agi à la fois, je l'accorde, et cependant il en est une plus puissante que toutes celles-là : c'est la personne du Tasse elle-même.

A Dieu ne plaise que nous répétions l'accusation qui a été si souvent formulée et que le grand Goethe a rendue immortelle! Quand nous disons que le Tasse est l'auteur principal de ses malheurs, nous ne songeons pas à accuser son caractère et son humeur; nous allons plus loin que l'homme social, nous mettons en cause son intelligence et son âme. Nous écartons toute biographie, nous effaçons de notre mémoire tout souvenir historique, et pour avoir le secret de sa destinée nous ne nous adressons qu'à ses œuvres. Nous voulons montrer par une analyse rapide des qualités qui brillent dans sa poésie qu'il était fatalement voué au malheur par la nature même et la forme de son imagination. Je suppose un lecteur ne sachant rien des aventures du Tasse; si ce lecteur est pénétrant, la *Gerusalemme* à la main, il s'écriera : Voilà un instrument merveilleusement organisé pour la souffrance, car voilà un homme qui est né pour le bonheur, et rien que pour le bonheur!

C'était un être né pour le bonheur, et il n'a connu que l'infortune. De là l'intérêt qui s'attache à sa légende et la sympathie romanesque

qui entoure sa mémoire. D'autres grands poètes ont éprouvé autant que lui toutes les duretés et toutes les amertumes du sort, et cependant c'est à peine si nous songeons à les plaindre. Dante a éprouvé combien était amer le pain de l'étranger et combien rude à monter l'escalier d'autrui; mais le malheur ne dépare pas cette âme orgueilleuse et haute, même nous trouvons qu'il lui est une parure et que la couronne de cyprès va bien à ce sombre front. Les ennemis de Dante ne nous scandalisent pas, parce que nous sentons que leurs attaques ne resteront pas sans vengeance et que le poète a, Dieu merci, bec et ongles pour se défendre. Cervantes a supporté les longues captivités, la prison, l'indigence et la calomnie, et on peut dire que toute sa vie il a vécu côte à côte avec la mort; mais la nature l'avait armé de constance, de magnanimité et d'héroïsme, en sorte que nous ne trouvons pas que le fardeau qu'il eut à porter fût supérieur à ses forces. Milton a connu la cécité, l'isolement et l'oubli, mais il avait pour se défendre sa grande confiance en Dieu et la fermeté de ses convictions républicaines. Pourquoi plaindrions-nous de tels hommes? Ce n'est pas notre compassion qu'ils réclament, mais notre estime et notre respect. Au contraire les malheurs du Tasse réclament et enlèvent notre sympathie et notre pitié. Eh quoi! le Tasse, cet être de luxe et de plaisir, cette gaie lumière errante, ce sylphe en qui se croisent le sang capricieux des fées napolitaines et le sang des vifs arlequins de Bergame, cette imagination légère qui se nourrissait de la vue des pierres précieuses et qui sut mieux qu'aucune autre exprimer la grâce des sourires, la tendresse des regards et toutes les féeries divines du visage humain, — calomnié, persécuté, trahi, enfermé sept années à l'hôpital Sainte-Anne! Vraiment le fardeau était supérieur à ses forces, et son malheur nous frappe non-seulement comme une injustice, mais comme une méprise du sort. D'ordinaire, lorsque les dieux viennent parmi les hommes, ils ne sont pas reconnus, et le moindre mal qui puisse leur advenir, c'est de garder les troupeaux d'un Admète; mais le Tasse, malgré tout son génie, n'appartenait pas à la race des dieux : il n'était que le plus brillant, le plus séduisant et le plus noble des esprits élémentaires, et il fut traité comme s'il était un dieu. Là est le point vraiment tragique de cette mélancolique histoire, et la vraie cause de la sympathie instinctive qui s'est attachée au Tasse. La postérité a senti qu'on lui avait fait une infortune plus grande que sa nature. Voyez-vous d'ici cette meute de chasseurs féodaux, habitués à poursuivre la grosse bête, qui pourchassent et traquent, avec l'ardeur qu'ils mettraient à forcer un sanglier ou un loup, ce mélodieux rossignol du Parnasse, si inoffensif qu'en toute sa vie il ne sut pas aiguiser une épigramme! Il y a dans ce spectacle quelque chose d'odieusement grotesque et

de lâchement comique que les explications les plus ingénieuses ne parviennent pas à justifier, et que la postérité n'a jamais entièrement pardonné.

M. Cherbuliez a écrit une page fort éloquente sur le masque de cire conservé à Saint-Onuphre. Je n'ai pas vu le masque de cire, mais cette page traduit exactement l'impression que je ressentis un soir en contemplant une belle copie du portrait du Tasse qui se trouve dans le salon d'un des plus illustres frères en Apollon que le poète ait eus dans notre siècle. Un sentiment de tristesse et presque d'angoisse s'empare du cœur en contemplant ce visage gentiment funèbre, sépulcre de quelque chose qui fut ravissant; mais les lecteurs seuls de la *Gerusalemme* et de l'*Aminta* peuvent connaître ce sentiment dans toute son intensité, car il est éveillé en eux par le douloureux contraste qu'ils établissent instinctivement entre le visage du poète et le caractère de ses œuvres. Quelle poignante antithèse! Sur ce visage, tout parle de douleur, de maladie et de désespoir, et cependant tout dans ces œuvres est bonheur, lumière, allégresse, élégance, ivresse et beauté. Nulle part les sentimens sombres n'y apparaissent, et les sentimens graves s'y enveloppent de sourires, comme pour ne pas troubler par une note de malencontreuse austérité la vive et molle harmonie des concerts du poète.

Si vous voulez savoir combien le Tasse était peu fait, je ne dirai pas pour le malheur, mais seulement pour les pensers moroses, lisez la plus sérieuse de ses œuvres, la *Gerusalemme liberata*. La *Gerusalemme* est le miroir où se réfléchit le mieux la physionomie de cette âme brillante et fragile. Que l'*Aminta* soit un vrai sourire de bonheur, il n'y a rien là qui doive étonner, étant données la nature du sujet et les passions que le poète avait à peindre. Que les *rime amorose* soient pleines d'images gracieuses, de coquettes allégories et d'espiègles lascivetés, nous le comprenons : ces choses légères sont bien les broderies naturelles de la mince étoffe dont sont faits des sonnets galans et des chansons voluptueuses; mais la matière de la *Gerusalemme* appelait naturellement les pensées graves et les sentimens sévères, puisqu'il s'agit dans ce poème de célébrer une entreprise où l'héroïsme se mêle à la sainteté. A la résonnance qu'elle va rendre pour célébrer ces fiançailles uniques de la religion et de la chevalerie qui se sont appelées les croisades, nous allons reconnaître de quel métal est faite l'âme du poète, et si cette âme est l'émule de celle de Dante et de Milton. Si ce génie a quelque chose d'austère, s'il est fait pour s'élever jusqu'à ces réalités éternelles où sont oubliées, comme de vains songes, les périssables réalités du monde, s'il est seulement capable de dépasser ces régions brillantes, mais terrestres, où les désirs du bonheur forment comme l'atmosphère naturelle, l'air respirable nécessaire de l'âme, et de

gagner ces cimes sereines d'où l'on voit gronder à ses pieds les orages des passions humaines, nul sujet n'est mieux choisi que la *Gerusalemme* pour le forcer à déployer ses ailes et à se dévoiler par ses côtés les plus profonds et les plus sérieux.

Hélas! le poème tout entier révèle que le bonheur était l'élément nécessaire de celui qui l'écrivit. Jamais monument plus profane ne fut élevé à la louange de la religion et de l'héroïsme. Certes le Tasse sait peindre l'héroïsme, mais il manque à cet héroïsme je ne sais quoi de mâle, et c'est plutôt avec le son de voix de Clorinde qu'il raconte les exploits des croisés qu'avec le son de voix de Tancrède ou de Godefroi. Il est religieux aussi, et il exprime des sentimens d'une piété vraie autant que charmante; mais ces sentimens, tout sincères qu'ils sont, ne pénètrent pas profondément, ils passent à la surface de l'âme comme un frisson délicieux, frère du frisson de la volupté, si bien que lorsqu'ils vous effleurent dans leur rapide passage, pareils à un vol d'esprits invisibles, on ne saurait dire si ce sont des lèvres d'anges qui vous ont touché ou des lèvres de génies antiques, compagnons du premier époux de cette Psyché convertie que chacun de nous porte en lui. Vous rappelez-vous l'épisode d'Olindo et de Sophronia au début du poème, et les émotions adorables qu'il vous a fait éprouver? Sans doute il vous serait difficile de dire ce qui vous a le plus touché, de la constance des amans à leur religion ou de leur constance à leur amour, tant ces deux formes de la fidélité sont unies chez eux en un même sentiment d'exaltation voluptueuse. Cet épisode est l'image de la religion du Tasse, mélange unique où se fondent en un attendrissement suave la douceur de l'amour et la douceur de la piété. Comme ces chevaliers et ces héros nous paraissent heureux d'écouter les leçons de la sagesse au milieu des merveilleux décors qui les entourent! C'est comme entendre un concert dans un magnifique palais; les beaux spectacles qui entrent par les yeux préparent l'âme à goûter les voluptés des sons. Qui ne voudrait écouter les promesses de l'éternelle vérité dans cette chambre souterraine, tapissée d'émeraudes et éclairée de diamans, où le vieil ermite trace leur itinéraire aux deux chevaliers qui partent pour reconquérir Renaud au devoir et à l'honneur? Le plaisir le plus exquis est à peine comparable à la pénitence de Renaud, et les splendeurs des jardins d'Armide sont effacées par les enchantemens qui se déploient sous les yeux du héros lorsqu'il gravit la montagne des Oliviers à cette heure d'une si aimable indécision où les splendeurs de la nuit qui s'enfuit se mêlent aux splendeurs du jour qui s'avance. Est-il un voluptueux, l'âme encore attendrie de ses erreurs récentes, qui ne trouvât douces à verser les larmes d'un tel repentir? Quelle allégresse de sentir les esprits de l'heure paisible rafraîchir sa poitrine

et les rougeurs de l'aurore se poser sur son front, et qu'il doit peu coûter de tourner ses regards vers le ciel lorsqu'on est sûr d'y rencontrer des beautés pareilles à celles qu'il découvre aux yeux du héros! On peut douter que ce baptême de la rosée matinale que Renaud reçoit sur la tête et les épaules ait le pouvoir de laver toutes les fautes; mais ce qui est certain, c'est qu'un tel lever de soleil vaut les splendeurs de la plus habile magie, et que les pensées religieuses qu'il inspire valent pour la douceur pénétrante les plus suaves mélodies de cet oiseau érotique qui chante dans les jardins d'Armide la fuite rapide du plaisir. Renaud n'a fait que passer d'un enchantement à un autre, et les caresses de la religion ont succédé pour lui aux caresses de l'amour.

Il y a au quinzième chant de la *Gerusalemme* un ravissant épisode. Lorsque les chevaliers envoyés à la recherche de Renaud approchent du palais d'Armide, ils rencontrent un spectacle qui un instant fait trembler leur cœur et leurs sens, deux jeunes nymphes espiègles et rieuses qui se baignent dans un fleuve. Elles nagent, et, croyant n'être point vues, découvrent jusqu'à mi-corps les trésors de leur beauté. Tout à coup l'une d'elles aperçoit les deux chevaliers qui la regardent; alors, d'un geste rapide, elle se fait un manteau de sa chevelure, et, ainsi vêtue en quelque sorte d'elle-même, elle tourne vers les indiscrets un regard à la fois riant de malice et rougissant de pudeur. Cette nymphe, vêtue de sa chevelure, est vraiment le gracieux emblème du génie du Tasse aux prises avec le sujet austère de la *Gerusalemme*, et on peut dire que son fantôme parcourt tout le poème. Comme elle, ce génie brillant s'abandonne à tous les entraînemens de sa facile nature. De même qu'elle fait jaillir autour d'elle l'eau en perles lumineuses, il répand à profusion les fleurs et les rayons; de même qu'elle remplit l'air de rires sonores, il s'enivre de mélodies; puis tout à coup, pendant qu'il se livre à ses caprices, il aperçoit le visage sévère de la religion qui le regarde fixement. Confus alors, il s'arrête, s'enveloppe de gravité et prononce quelques nobles paroles qui sont comme ses excuses et l'expression de son repentir.

Non, il n'y a pas de ballet d'opéra qui vaille pour l'amusement de l'esprit la lecture de la *Gerusalemme*. Ah! le joli spectacle fait à souhait pour affoler l'âme et la remplir d'un trouble délicieux! Le penchant du pauvre Torquato au plaisir et à l'éclat est tellement irrésistible que les pensées défendues l'envahissent malgré lui et font subir à son génie une sorte de tentation de saint Antoine qui compose la plus brillante féerie qu'il y ait en littérature. De tous les coins du poème où elles se tiennent comme embusquées surgissent les images séduisantes. Les démons les plus espiègles n'ont pas plus de

subtilité que les lutins voluptueux de l'imagination du Tasse; ils se nichent et se blottissent partout, dans les mélodies du rhythme, dans la beauté des mots et des épithètes finement choisis, dans la cadence des phrases. Si nombreuse est leur troupe et si bruyante leur turbulence que la religion et l'héroïsme ont grand'peine à les contenir. On les entend bourdonner comme un essaim d'abeilles, gazouiller comme un chœur d'oiseaux, folâtrer comme une bande d'amours en liberté. Il y en a de timides qui se montrent à peine et se cachent dès qu'ils sont aperçus; il y en a d'effrontés qui apparaissent subitement et vous rient audacieusement au visage. La compagnie des idées les plus austères et des sentimens les plus graves ne les effraie point; au bout d'une octave où l'on vient de s'entretenir avec des pensées de piété, on aperçoit quelque fantôme tentateur qui vous fait signe du doigt. Ils ne redoutent ni l'horreur des champs de bataille, ni les solitudes du désert, ni l'air embrasé des étés sans pluie; la mort même n'est pas un spectacle qui les mette en fuite. Parcourez tous les tableaux du Tasse, et partout vous rencontrerez ces gais enfans de son caprice. Ils jouent avec les chapelets des ermites et les armes des guerriers comme avec les chevelures des nymphes et les parures des magiciennes. Ils voltigent au milieu des mêlées sanglantes, s'abattent comme des lumières agiles sur l'acier des armures et les fers de lance qu'ils font étinceler, se suspendent en aigrettes brillantes au cimier des casques. D'abord on les trouve indiscrets, puis on s'habitue à leur présence, et on découvre qu'ils apportent avec eux non le désordre, mais une certaine harmonie. Ils semblent avoir pour mission de bannir du poème tout ce que les grandes réalités de la vie ont de trop sérieux et de trop triste. Point de sujet si lugubre dont ils n'embellissent la tristesse, point de spectacle si affreux dont ils ne dissipent l'horreur. Avez-vous vu comme ils s'empressent autour des chevaliers blessés pour leur éviter les grimaces de l'agonie et les postures convulsives du trépas, comme ils les aident à prendre pour bien mourir l'attitude la plus gracieuse? Ils soulèvent doucement la tête de Clorinde pendant que Tancrède dénoue son casque, et grâce à leur secours Dudon peut se redresser sur son bras et expirer dans l'attitude d'un guerrier qui prend son repos. Que la mêlée s'engage furieuse, et soudain quelque mignonne apparition va surgir qui attirera le regard et distraira l'imagination des laideurs de la guerre; telle est par exemple dans le fameux combat de nuit la gentille figure du petit page du soudan, dont la jeunesse triomphe des fatigues de la lutte et des misères physiques de notre nature; les gouttes de sueur sur ses joues paraissent des perles, et la poudre du champ de bataille va bien à sa chevelure en désordre. Oh! non, il n'était pas armé pour supporter les cruelles épreuves, celui qui

écrivit ce délicieux poème, et cependant la nature le livrait inévitablement au malheur, car elle lui avait donné une âme qui n'était que douceur et délicatesse, une âme toute de miel, qui semble l'ouvrage de toutes les abeilles poétiques de la Grèce et de l'Italie, faite par conséquent pour attirer les frelons, les mouches et les ours, également friands de cette substance qu'ils ne savent produire.

Certes on peut se guérir de la chimère du bonheur, même lorsqu'elle constitue, comme chez Torquato, le plus invincible et le plus cher penchant de notre nature, mais à une condition, c'est qu'il y ait en nous d'autres penchans qui, d'abord étouffés par celui-là, prennent sa place et se donnent à leur tour libre carrière; c'est que l'âme, en vieillissant, soit capable d'oublier les âges qu'elle a traversés et qu'elle soit capable de vivre dans chaque nouvelle saison de l'existence, comme si elle n'en avait jamais connu d'autre. Malheureusement cette faculté avait été tout à fait refusée au pauvre Torquato. M. Victor Cherbuliez, parmi les éloges qu'il donne au Tasse, le loue à plusieurs reprises de l'expérience de la vie que révèlent ses œuvres; c'est le seul de ses éloges auquel je ne puisse vraiment souscrire. Ce qui me frappe au contraire dans le Tasse, c'est une âme arrêtée à une certaine saison de la vie, une âme adolescente, et qui, quoi qu'elle devienne, restera toujours adolescente, dont la croissance a été comme empêchée par le nœud des faveurs bleues et roses du premier âge. Tous ses dons, quelque grands qu'ils soient, sont des dons d'adolescent; le charme qui émane de ses œuvres est exactement le charme qui émane de l'adolescence, et c'est même là ce qui le rend si irrésistible. C'est quelque chose à la fois d'espiègle et d'ingénu, de pudique et de lascif, de languissant et de mobile, qui est vraiment incomparable. Lisez les aventures de la *Gerusalemme*, et puis en regard placez les aventures de l'*Orlando;* vous serez encore moins frappé de la différence des génies des deux poètes que de la différence de leur expérience. Voilà un homme qui possède la science de la vie, cet Arioste! Mais peut-être cette comparaison vous paraît trop écrasante pour le Tasse; faites-en une seconde, et lisez le *Pastor fido* après l'*Aminta*. Certes, quel que soit le mérite de Guarini, et il est réel, le Tasse l'emporte de beaucoup sur lui comme poète. Pour produire un chef-d'œuvre, il n'a pas eu besoin de la complication romanesque d'événemens sur laquelle est échafaudée la pastorale du Guarini; mais l'avantage de l'expérience reste à ce dernier. Est-ce un tableau de la vie que l'*Aminta?* Non, c'est un long dialogue entre jeunes gens sur le sentiment qui leur est cher entre tous, celui de la volupté. Caractères, langage, passion, comme tout cela porte le cachet de la jeunesse! D'un bout à l'autre de l'*Aminta* règnent cette candeur sans innocence, cette licencieuse ignorance, cette naïveté malicieuse, marques distinc-

tives des âmes adolescentes qui ne connaissent des passions que les douceurs de leurs débuts, chez qui la sensualité, nouvellement éveillée, est encore voisine de la pudeur de l'enfance. Ajoutez que ses personnages ont tous cette netteté de caractère, cette franchise facile qui provient moins d'une vertu de l'âme que d'une disposition de la nature chez les êtres jeunes à qui la vie n'a pas encore appris la duplicité. Pas de personnage rusé, pas de traître, pas de coquetterie artificieuse, pas d'effronterie vicieuse comme chez Guarini. Ce n'est pas le Tasse qui aurait jamais inventé les scènes si comiquement et si mondainement vraies de Corisca et du satyre dans le *Pastor fido*. Comme les jeunes gens encore, le Tasse fait tout passer et se fait tout pardonner. Le libertinage fréquent de ses pensées s'enveloppe de grâce et ne descend jamais au cynisme. Il a un art incomparable pour dire les choses grivoises; voyez plutôt certaines parties du dialogue du premier acte entre Daphné et Tircis. Par sa gentillesse dans l'expression des choses de la volupté, le Tasse tranche sur les autres Italiens, qui y mettent d'ordinaire plus de mâle sensualité et de bonhomie ordurière. Le langage de l'*Aminta* enfin, par sa douceur, sa mollesse, ses diminutifs, ses zézaiemens, ne peut se comparer qu'à cette musique frissonnante que la volupté fait courir dans l'être des adolescens, et l'on peut dire de cette lecture qu'elle compose la plus longue pâmoison qu'il soit donné à l'imagination d'éprouver.

Cette adolescence du génie du Tasse est partout marquée. Il possède au plus haut degré, et tel qu'aucun poète ne l'a possédé, le sentiment de l'aurore et du matin de toute chose, aurore de la vie ou matin du jour, de tout ce qui est jeune dans la nature comme dans l'homme. Voyez-le dans ses descriptions de la nature, principalement dans cette description des jardins d'Armide, imitation des jardins d'Alcine, où il a battu positivement le grand Arioste par l'harmonie voluptueuse et la gracieuse invention des détails. C'est le tableau de la nature et de l'âme humaine à leur printemps. On peut dire que tous les détails de cet admirable tableau correspondent exactement à la neuvième heure de la matinée, l'heure où le jour entre dans son adolescence, tant chacun de ces détails est bien choisi pour donner une impression de la chaude saison sans que la chaleur y ait place. Aucune maladroite nuance ne vient y rappeler la pourpre du midi ou les langueurs embrasées du soir. Une lumière tiède, blanche, radieusement incolore, éclaire un paysage où tout respire une mollesse ardente et une fraîche ardeur. Un concert s'élève du milieu de cette scène, un concert composé tout entier de voix de femmes et de voix d'adolescens, où la basse virile n'a point de place, musique de l'âme aux débuts de sa vie passionnée, lorsque de toutes les voix qui sont en elle il ne s'est

encore éveillé que celles du bonheur et de la volupté. Cet épisode des jardins d'Armide et cet autre épisode où la forêt enchantée, tout à l'heure pleine de fantômes sinistres pour Tancrède et ses compagnons, se couvre subitement de fleurs et prend un aspect riant pour accueillir Renaud, sont les deux morceaux classiques où l'on peut le plus pleinement admirer ce sentiment de la matinée du jour et de la vie qui est propre au Tasse; mais il circule dans tout le poème comme un vent léger, toujours présent, soit qu'il souffle, soit qu'il s'apaise, et le remplit de brises qui soulèvent ses strophes comme de fins tissus. D'autres poètes ont été obligés de personnifier le zéphyr pour rendre saisissable cette fraîcheur mouvante et paresseuse à la fois des belles journées sans orages; mais le Tasse a su mettre dans ses vers ce souffle même.

Puisque nous parlons d'un trait particulier du talent du Tasse qui se rapporte au sentiment général de la nature, ouvrons une parenthèse pour faire une observation qui trouverait difficilement sa place ailleurs. Le Tasse, inférieur à ses grands compatriotes pour la vigueur et l'originalité des conceptions, la largeur des pensées, la virilité de l'accent, la science de l'âme humaine, leur est très supérieur comme peintre de la nature. Arioste, si grand comme inventeur, si gracieux comme narrateur, si fertile en ressources comme peintre des passions humaines, est inférieur au Tasse sous le rapport descriptif. Arioste est moins un paysagiste qu'une sorte de géographe exact et poétique des lieux qu'il fait traverser à ses héros. Quelques lignes nettement tracées, quelques épithètes heureusement choisies lui suffisent; on sent que la nature n'est pour lui, comme pour la plupart des grands Italiens, qu'un accessoire, et que l'humanité occupe la première place dans ses préoccupations. Dante seul, par la richesse pittoresque et la force plastique de ses expressions, s'élève au-dessus du Tasse comme peintre de la nature. Cependant il est nécessaire de faire une distinction pour bien marquer le caractère de ce côté du talent du Tasse. Ce n'est pas tant comme paysagiste, à proprement parler, qu'il est hors ligne que comme peintre de la lumière. Ses descriptions de forêts ombreuses, de prairies émaillées de fleurs, de ruisseaux, de collines, ne sont à tout prendre que jolies; mais il est grand dans ses peintures de la lumière, des *ciels*, des météores, de l'atmosphère. Les splendeurs des nuits éclairées d'étoiles, les transparences de l'air dans les pays du midi, les phénomènes de l'aurore, l'étouffante atonie de l'atmosphère dans les étés de sécheresse, les tiédeurs des matinées de printemps, voilà son domaine pittoresque, et sur ce domaine il ne redoute aucune comparaison. Le Tasse, c'est le Claude Lorrain de la poésie italienne, un Claude Lorrain qui a, comme le nôtre, ses heures préférées. Chez Claude, ces heures sont celles de l'après-

midi; chez le Tasse, ce sont celles de l'aurore et de la matinée.

Revenons à ce caractère d'adolescence qui distingue le génie du Tasse. On vient de le saisir dans ce qui fait sa grâce et sa beauté, voyons-le dans ce qui fait sa faiblesse. Le Tasse n'a pas seulement un génie gracieux, il a encore un génie très élevé, élevé jusqu'à l'idéalisme; mais, dans l'élévation comme dans la grâce, il reste toujours juvénile. Tous les grands sentimens prennent chez lui la forme qu'ils revêtent chez les jeunes gens noblement doués. Nous avons reconnu ce qui manquait de virilité à son héroïsme et d'austérité à sa religion. Il a des ardeurs guerrières de jeune page et des attendrissemens pieux de jeune communiant. Sait-il mieux peindre d'autres grandes passions, l'amour, la douleur par exemple? Certes il est souvent pathétique, mais ce pathétique est doux comme les larmes qu'arrache le bonheur, ou, si vous voulez à toute force y mêler l'idée d'infortune, doux comme les larmes qui tombent lorsque le premier malheur ravit à notre âme la virginité de la souffrance, car la souffrance a sa fleur comme l'amour, et les premières larmes ont une limpidité qui ne se retrouve plus jamais. Le modèle de ce pathétique, c'est la mort de Clorinde et les plaintes de Tancrède après le fatal combat. Combien cette scène, qui devrait être sombre, est au contraire lumineuse! L'infortune des deux amans est éclairée de ces rayons que Tancrède, dans sa douleur, s'accuse de voir encore :

> Io vivo? io spiro ancora? e gli odiosi
> Rai mira ancor di questo infausto die?

Avec quelle tristesse musicale les plaintes s'échappent du cœur du héros! Est-ce un amant blessé à mort qui parle ou un personnage d'opéra qui chante, parce qu'il a trouvé dans sa douleur un beau motif d'inspiration lyrique? Quelles belles solitudes, quelles majestueuses allées de cyprès égayées de myrte son chant évoque sous les yeux du spectateur, je me trompe, je veux dire du lecteur!

> Vivrò fra miei tormenti et fra le cure,
> Mie giuste furie, forsennato, errante,
> Paventerò l'ombre solinghe e scure.....

Les douleurs qu'il faut au Tasse, comme du reste à la plupart de ses compatriotes, ce sont des douleurs brillantes, présentant une surface harmonieuse et dont on puisse dire sans exagération en les contemplant : Voilà la dépouille mortelle du bonheur! voilà le bonheur inanimé, immobile, glacé! C'est, dis-je, la forme de douleur qu'aiment à exprimer de préférence ses grands compatriotes, Pétrarque, Boccace, Arioste; mais il l'affectionne plus particulièrement et plus exclusivement qu'aucun d'eux. Ce n'est pas lui qui aurait jamais fait couler les mâles et nobles larmes que Roland ré-

pand dans Arioste, ce n'est pas lui qui aurait lutté victorieusement avec Catulle pour exprimer le désespoir d'Olympia abandonnée par Bireno, ou qui aurait pris plaisir à raconter, comme Boccace, la sauvage histoire du *Basilic salernitain*. Non; il faut que ses héroïnes et ses héros s'endorment dans la mort comme les nymphes du Corrége parmi l'ombre des bois, et que les douleurs de ceux qui survivent voltigent sur leurs tombes comme les mânes du bonheur.

Les mêmes observations s'appliquent à ses peintures de l'amour. La forme de l'amour que le Tasse affectionne est celle qui se trouve dans l'*Aminta* et que nous avons déjà essayé de décrire, une élégante diablerie, une sensualité gracieuse, ou bien celle que l'on trouve dans ces *Rime amorose* dont M. Cherbuliez a exprimé le caractère dans une page charmante, après laquelle il n'y a plus rien à dire. Une fois, une seule, le Tasse a trouvé et fait entendre les vrais accens de la passion dans le discours d'Armide à Renaud qui s'enfuit, et encore est-il vrai de dire que ce morceau ne s'éloigne pas autant qu'il le semble de cette sensualité qui est le caractère de l'amour dans le Tasse. Ce qu'Armide y exprime en termes d'une si véhémente éloquence, c'est moins l'amour trahi que le désespoir des sens. La passion d'Armide a tous les caractères de la sensualité passionnée : l'âpreté égoïste, l'énergie d'humilité, l'ardeur d'avilissement, la bassesse fiévreuse et pathétique. Comme elle se traîne aux pieds de Renaud! Quelle soumission dans son attitude! quelle suppliante vivacité dans ses gestes! L'orgueil ne peut descendre plus bas. La fière magicienne, prise dans ses propres piéges, oublie et méprise tout ce qui n'est pas Renaud, sa naissance, sa science, sa foi musulmane. Elle coupera ses cheveux et le suivra en qualité de servante, c'est elle qui portera ses armes et conduira ses chevaux. Rappelez-vous les admirables octaves :

> Sprezzata ancella, a chi fo più conserva
> Di questa chioma, or ch'a te fatta è vile?...

Nulle part ce sentiment que j'appelle le désespoir des sens n'a été exprimé avec une telle puissance; seuls, les *dilettanti* déjà vieillissans qui se rappellent la manière dont Mme Stoltz rendait le rôle de Léonore dans *la Favorite* peuvent se faire une idée exacte du genre de passion qui est contenu dans le discours d'Armide.

Qu'on ajoute à ce passage exceptionnel quelques accens d'une tendresse délicieuse dans les adieux d'Olindo à Sophronia, et l'on aura épuisé à peu près tout ce qu'il y a dans le Tasse de grande et sérieuse passion. Ces rapides éclairs passés, son génie, comme la nature après l'orage, se remplit plus que jamais de fraîcheur et de gazouillemens. Il revient à ces fioritures et à ces *concetti* où il est passé maître, et qui remplissent les *Rime amorose*. J'ai promis

de ne rien dire de ces dernières poésies après M. Cherbuliez; cependant je ne puis résister au désir de faire une observation qui a son importance, c'est que les images brillantes dont elles sont pleines ne sont pas aussi artificielles que veulent bien le prétendre les détracteurs du Tasse en particulier et de la poésie italienne en général. Avez-vous jamais séjourné dans quelque petite ville d'eaux à la mode, et votre imagination a-t-elle eu occasion de faire effort pour exprimer les spectacles qui passaient devant elle? Vous avez compris alors ce qui se passait dans l'esprit des poètes italiens par ce qui s'est passé dans le vôtre, car c'étaient des spectacles pareils qu'ils avaient sous les yeux lorsqu'ils écrivaient leurs sonnets remplis de pointes et leurs chansons remplies de rapprochemens bizarres. Les *concetti* se présentent tout naturellement à l'imagination en voyant passer tant de toilettes bariolées, tant de jolis visages, tant d'yeux bleus inondés d'une lumière molle et diffuse, tant d'yeux noirs étincelans d'une lumière intense et concentrée comme celle du diamant, tant de chevelures de nuances diverses. Bien loin d'être artificiels, les *concetti* sont le seul langage par lequel on puisse rendre *naturellement* ces fleurs qui marchent, ces éclairs qui passent, ces scintillemens et ces reflets qui se succèdent perpétuellement. L'esprit n'a pas besoin de se mettre à la torture comme on se le figure trop volontiers, car, en présence d'un tel spectacle, il devient nécessairement ingénieux et raffiné. Même chose pour le marivaudage. Le marivaudage paraît un langage tout à fait artificiel jusqu'au moment où se présente une occasion de marivauder soi-même; alors on comprend la raison d'être de ce langage, et on le trouve tout naturel, car il s'est en effet présenté de lui-même sur les lèvres, et aucun autre langage n'aurait pu le remplacer, cette occasion étant donnée. Les concetti et les mignardises du Tasse sont donc moins les indices d'une littérature à son déclin déjà, d'un génie secondaire teinté de mauvais goût, que les marques des efforts naturels du poète pour reproduire les phénomènes passagers du brillant spectacle au milieu duquel il vivait journellement dans la petite cour de Ferrare.

Je voudrais faire pénétrer aussi profondément que possible dans l'esprit du lecteur cette conviction que la nature du Tasse était une nature toute juvénile, et que ce qui le charme et le repousse dans sa poésie est justement cela même qui le charme et le repousse chez les enfans et les jeunes gens. Le Tasse, comme les très jeunes gens, retranche volontiers de la nature humaine quiconque n'appartient pas au monde qu'il habite, à la caste à laquelle il appartient, à la religion qu'il pratique et qu'il chante. Il crée des antithèses artificielles pour faire ressortir les vertus de ses héros préférés et peint leurs adversaires avec des couleurs de rhétorique. L'opposi-

tion des héros des deux religions dans la *Gerusalemme* est un véritable enfantillage, comme chacun de nous en a pu faire au collége, quoique avec moins de génie et surtout d'*ingéniosité*. Le Tasse est le dernier enfant de la renaissance italienne, comme le dit fort justement M. Cherbuliez; mais combien cet enfant est déjà dégénéré! Où soupçonner dans la *Gerusalemme* cette grande idée de la réconciliation des religions, qui fit le fond de la renaissance italienne, que l'on voit naître chez Boccace dans le conte des *Trois anneaux*, et qui est symbolisée si gracieusement dans Arioste par l'amour de Bradamante et de Roger? Nous sommes bien loin avec le Tasse de cette haute et poétique impartialité. Certes l'opposition des deux religions était nécessaire et naturelle en un sujet comme la *Gerusalemme*, mais il l'a tranchée avec cette netteté impitoyable et cette décision imperturbable que connaissent seuls les êtres sans expérience. On dirait qu'il a craint qu'elle ne fût jamais assez marquée, et là où il fallait un fossé, il a creusé un abîme. Ses Sarrasins sont des caricatures, ou des monstres, ou des affiliés de l'enfer; c'est à peine s'ils participent à la nature humaine. Le roi de Jérusalem est un tyran cruel, faible et ridicule; le savant Ismeno est un nécromancien; Soliman est un aventurier voué au démon, Argant un géant homicide et impie. La férocité leur tient lieu de courage, la force physique de magnanimité et de grandeur d'âme; l'intérêt se détourne d'eux comme d'êtres d'une nature inférieure, voués au mal non-seulement par fatalité, mais par choix. S'ils étaient simplement condamnés aux ténèbres, on pourrait encore les plaindre; mais ils sont en communication constante avec les esprits de l'abîme, et ils paraissent on ne peut plus satisfaits de cette intimité : ce n'est pas par aveuglement qu'ils combattent la foi chrétienne, c'est volontairement et avec clairvoyance. Les démons n'ont pas besoin pour les tromper de revêtir des formes étrangères, ils n'ont qu'à se présenter à eux tels qu'ils sont pour être sûrs d'être bien reçus. Voyez par exemple au chant neuvième la visite d'Aletto à Soliman, qui le reconnaît aussitôt pour un démon, et qui s'abandonne sans résistance à toutes les fureurs qu'il lui insuffle dans l'âme. O chevaliers musulmans d'Arioste, Mandricard, Rodomont, Roger, Sansonnet, Doralice, Marphise, Médor, si valeureux, si magnanimes, si loyaux, chez qui on sent des âmes si naturellement portées vers la lumière, quels frères ténébreux le Tasse vous a donnés dans Aladin, Argant et Soliman! Seule, la vaillante Clorinde, comme une sainte rachetée de l'erreur, intercède auprès du lecteur pour les champions de la religion musulmane, et jette un rayon d'humanité dans l'atmosphère infernale où ils s'agitent.

Une autre particularité très bizarre, mais cette fois toute gracieuse, de cette nature enfantine du Tasse, c'est le caractère en

quelque sorte microscopique que présente la *Gerusalemme*. Le Tasse peint tous les objets en diminutif; on dirait qu'il voit le monde par le petit bout de la lorgnette. Les objets et les hommes perdent leur stature naturelle et se rapetissent de façon à présenter d'eux-mêmes une réduction toute mignonne et toute coquette; mais dans ce rapetissement les lois des proportions sont admirablement gardées. Si les objets perdent en dimension, ils ne perdent rien en précision et en netteté; ils se détachent avec un relief et une couleur extraordinaires, et se meuvent dans un lointain lumineux qui ne permet à l'œil de l'imagination de commettre aucune erreur; aucune brume ne les décolore, aucune ombre ne les fait trembler : ce sont de petits arbres, de petits chevaux, de petits hommes que l'on aperçoit, mais ce sont bien de vrais arbres, de vrais chevaux, de vrais hommes. Les personnages surtout ont une réalité singulière. Le lecteur ne perd pas un seul des mouvemens de leur vive mimique; il distingue le moindre jeu des muscles sur leur visage microscopique, le moindre clignement de leurs petits yeux. Il faut voir comme ces personnages se dépitent gentiment en jolis nains qu'ils sont, boudent et se désolent comme des enfans fâchés, et frappent colériquement la terre de leur petit pied. Ce n'est jamais un spectacle terrible, c'est quelquefois un spectacle presque risible, c'est toujours un spectacle charmant. Ce rapetissement s'étend à tous les êtres et à tous les objets, quelque immenses qu'ils soient. Dans les profondeurs de l'infini apparaît un tout petit Dieu au milieu de tout petits anges, et dans les profondeurs de l'abîme s'ouvre un enfer qu'on pourrait mesurer en étendant les bras, et où siégent des diables en miniature. C'est, dis-je, le monde vu par le petit bout de la lorgnette; c'est ce même recul des objets qui ne leur fait rien perdre en netteté, cette même diminution d'eux-mêmes qui ne leur fait rien perdre en précision.

Rassemblez tous les traits que nous venons de détailler, et vous obtiendrez la nature d'un enfant sensible et sensuel. Certes c'est là se présenter au combat de la vie avec de mauvaises armes; mais il y a encore dans le Tasse un des penchans les plus funestes qui se puissent concevoir, c'est-à-dire l'exaltation facile, l'admiration à l'état de démangeaison incessante, l'enthousiasme à l'état de prurit. En vérité, on pourrait appeler assez justement le Tasse le don Quichotte de la poésie, moins à cause de la ressemblance de leur mauvaise fortune que pour une certaine ressemblance de nature et de génie. Ce qui fait le Tasse poète est exactement la même faculté ou la même maladie, comme il vous plaira de l'appeler, qui fait don Quichotte chevalier errant. Ils tirent leur malheur et leur grandeur d'un sentiment très noble, mais très dangereux, s'il passe à l'état chronique et s'il arrive à faire partie de notre nature ha-

bituelle, car ce sentiment ne s'obtient que par une surexcitation de l'âme, et pour nous élever au-dessus de nous-mêmes il doit commencer par nous anéantir : j'ai nommé l'admiration.

Que le Tasse soit un homme d'imagination, cela n'a pas besoin d'être prouvé; mais quelle est la forme de son imagination, et à quelle nature morale correspond-elle? A coup sûr il n'a pas l'imagination créatrice et dramatique; l'invention des caractères, des événemens, lui fait absolument défaut. La fable de l'*Aminta* est d'une simplicité voisine de la pauvreté; celle de la *Gerusalemme liberata* est tellement aride qu'on peut attribuer au peu d'intérêt qu'elle inspire une partie de la fatigue que cause au lecteur moderne ce beau poème. La trame générale du poème n'est rien, les épisodes sont tout. Il n'est certes personne qui, ayant lu une fois la *Gerusalemme*, éprouve le désir de la relire dans son ensemble. Ce que nous y cherchons après une première lecture, c'est tel ou tel de ses épisodes délicieux, Olindo et Sophronia, Herminie chez les bergers, le combat de Clorinde et de Tancrède, les jardins d'Armide, la forêt enchantée; moins que cela, nous rouvrons le poème pour revoir les deux ou trois octaves où le poète a décrit si merveilleusement les désirs se glissant dans les cœurs des croisés à la vue d'Armide, celles où Renaud, après sa confession, va au lever de l'aurore visiter le mont des Oliviers, ou même, plus simplement encore, pour relire quelque octave isolée où se trouve tel effet de lumière qui nous est resté dans le souvenir. Ces épisodes eux-mêmes ne nous frappent pas par l'originalité de l'invention et la nouveauté; nous les connaissons pour les avoir déjà vus, sous des formes différentes, chez Virgile, chez Lucain, chez Dante, chez Arioste, voire chez Pulci et Boïardo. La forêt enchantée est reprise de Lucain et de Dante; les jardins d'Armide sont une imitation évidente des jardins d'Alcine; ses belles guerrières, Clorinde, Gildippe, sont des imitations de ces héroïnes mises à la mode par les romans chevaleresques, et spécialement de Bradamante et de Marphise; l'arrivée d'Armide au camp des croisés rappelle d'une manière frappante l'entrée d'Angélique à la cour de Charlemagne dans l'*Orlando innamorato* de Boïardo et de Berni. Cette imitation ne s'arrête pas seulement aux conceptions principales, elle se retrouve jusque dans les plus petits détails. A chaque instant, la mémoire distingue dans cette ingénieuse mosaïque quelque pièce rapportée, habilement enchâssée, qui appartient à la littérature ancienne ou à la littérature italienne antérieure. Ainsi, pour citer au hasard, le purgatoire des amantes cruelles, dont la bergère Daphné menace la froide Silvie, est évidemment emprunté à la vision d'Anastasio degli Honesti dans le *Décaméron* de Boccace. Il y a tel incident légèrement exagéré de ses combats, par exemple ce chevalier musulman coupé en deux,

dont le buste tombe à terre tandis que les jambes restent à cheval, qui n'existerait pas, si Boïardo et Arioste n'avaient pas écrit. Je sais bien que les grands poètes ne se font aucun scrupule d'emprunter, mais ils savent transformer si complétement leurs emprunts que c'est à peine s'ils sont reconnaissables, et que leur originalité ne perd rien à l'imitation. Arioste par exemple imite autant peut-être que le Tasse, mais il réinvente tout ce qu'il emprunte. Qui reconnaîtrait l'antique fable des amazones dans l'histoire de l'île des femmes? Qui songe à l'abandon d'Ariane dans l'épisode d'Olimpia et Bireno? L'imagination du Tasse n'a pas ce feu de forge qui refond les matières qu'elle s'approprie; ses imitations sont simplement des transcriptions ingénieuses et élégantes qui permettent toujours de distinguer leur origine et leur provenance. A cet égard, on peut dire que le Tasse serait le roi des arrangeurs et des metteurs en œuvre poétiques, si notre Racine n'existait pas.

Le Tasse n'a donc pas l'imagination *active* des inventeurs, il a l'imagination *passive* des contemplateurs. C'est un genre d'imagination singulièrement dangereux, et qui atteste chez ceux qui en sont doués une disposition maladive, car il exige une finesse d'organes extraordinaire, et beaucoup de finesse ne va pas sans beaucoup de faiblesse. La vie d'un homme né pour contempler et admirer n'est le plus souvent qu'un martyre voluptueux, tant la souffrance et le plaisir sont étroitement mêlés dans ses sensations. Un tel homme est la victime de toutes les beautés qu'offre le monde, car elles s'imposent à son imagination, qui s'en laisse caresser ou accabler sans opposer de résistance. Il ne dispose pas à sa fantaisie des choses comme l'inventeur, ce sont les choses qui disposent de lui, et la plus petite d'entre elles ne permet pas qu'il lui refuse son tribut d'admiration. Son existence est un frisson perpétuel, une transe incessante de plaisir et de douleur. Tout ce qui passe arrache à l'âme du poète ainsi doué un accent musical, un cri pathétique, une interjection mélancolique ou joyeuse. Cette excessive sensibilité semblerait devoir faciliter l'invention, elle lui nuit au contraire, car elle empêche toute concentration des facultés; l'extase qui naît de cette surexcitation est passagère autant qu'elle est prompte, et les choses s'éloignent aussi rapidement qu'elles apparaissent. Le poète est à chaque instant à la fois tyrannisé par la poésie et trahi par elle, car elle fuit sans cesse sous son regard pour revenir sous de nouvelles formes, pareille au flux et au reflux d'une mer de beauté. Il devient une sorte d'éternel naufragé de l'idéal; une vague de cette mer de beauté l'emporte et le recouvre, une seconde le rejette et le laisse à sec. Mais qu'il est heureux, ce naufragé poétique! S'il n'éprouve que des béatitudes d'une minute, ces minutes sont en nombre infini. Languissant, énervé, disposé par sa faiblesse

même à ressentir toutes les délices, son inspiration dure juste le temps que durent les caresses dont les choses l'effleurent, et se renouvelle tout aussi souvent que ces caresses se renouvellent; c'est dire qu'elle expire sans cesse pour recommencer aussitôt.

Voilà le genre d'imagination du Tasse. Si l'on me demandait de le définir en deux mots, je l'appellerais le poète des beaux frémissemens. Il n'y a guère en effet dans ses œuvres et surtout dans son grand poème que des frémissemens, mais ils sont incessans et de toute sorte : frémissemens de religion, frémissemens d'héroïsme, frémissemens d'amour. Les mouvantes ombres lumineuses qui passent sur un mur blanchi donnent seules l'idée de ces rapides mouvemens d'enthousiasme qui se succèdent pour toute chose indifféremment, pourvu qu'elle soit douée de beauté, et qui expirent aussi vite qu'ils sont nés. S'étonnera-t-on maintenant que ces octaves de la *Gerusalemme*, au lieu d'avoir la gravité qui convient à la narration épique, soient tantôt des sonnets amoureusement élaborés, tantôt des commencemens de *canzoni*, qu'ils participent tantôt du mouvement de l'ode, tantôt de la lenteur pensive de l'élégie? Que voulez-vous? le poète n'est pas son maître, et toutes les choses qu'il devrait se contenter de nommer imposent immédiatement à son imagination leur genre de beauté. Il a eu besoin de dire qu'une de ses héroïnes avait souri, et immédiatement il a vu passer sous ses yeux un tel sourire qu'il a oublié, pour en décrire la lumière, sa narration commencée. Un soupir de tendresse s'échappe-t-il du cœur d'un de ses héros, aussitôt son propre cœur tressaille et fait entendre un commencement de concert d'amour. C'est, dis-je, exactement le genre d'imagination de don Quichotte. Il est halluciné, ensorcelé de beauté, comme don Quichotte est ensorcelé de chevalerie. Les beautés visibles du monde agissent sur lui comme la lecture des romans chevaleresques sur don Quichotte, c'est-à-dire d'une manière passive et involontaire. Il est incessamment transporté dans le royaume de l'idéal sans y prendre jamais pied, car ses visions passagères et changeantes l'abandonnent à chaque instant pour le reprendre aussitôt comme les chimères de don Quichotte. Il touche terre, rebondit, tombe de nouveau et se relève encore. La vie de son imagination se compose ainsi d'une succession de tableaux sans continuité; errante et vagabonde au gré des choses qui la mènent, elle est à la disposition de tout objet qui peut lui arracher une admiration d'une minute.

La valeur du Tasse comme artiste et poète est incontestable; en a-t-il une autre? Ses poèmes sont-ils autre chose que de belles œuvres d'art? En d'autres termes, le Tasse a-t-il une importance historique, est-il un de ces hommes qui ont eu le privilége de marquer une époque, d'exprimer soit une des facultés du génie de leur

nation, soit une de ses révolutions ou de ses crises, et dont l'existence individuelle compose ainsi une des phases de l'existence de ce génie? Il est impossible de concevoir la littérature italienne sans un Dante ou un Arioste, car ils expriment à eux deux toute l'âme de l'Italie : le premier exprime sa véhémence tragique et sa capacité de souffrance, le second sa grâce souriante et son aptitude au bonheur. Supposez qu'ils n'aient existé ni l'un ni l'autre, et l'âme italienne n'aura jamais été révélée au monde. Nous pouvons donc considérer ces deux hommes comme nécessaires, indispensables; ils ne sont pas des apparitions qui pouvaient être ou ne pas être au gré de la générosité ou de l'avarice de la nature, car ils sont pour nous la manifestation extérieure et visible d'une réalité invisible. Mais le Tasse! Il semble au premier abord qu'il ne soit qu'un accident heureux, un don capricieux de la nature. On se dit que, s'il n'avait pas existé, le monde n'aurait pas perdu autre chose que deux beaux poèmes faits pour l'amusement plutôt que pour l'instruction de l'esprit, quelques jolies chansons et quelques madrigaux bien tournés, plus une légende romanesque douloureuse. A la vérité, on s'accorde bien généralement à lui attribuer une sorte de signification historique, celle de fermer l'ère de la grande poésie et d'annoncer irrémédiablement la décadence; mais cette signification est bien misérable et bien triste. En a-t-il une autre que celle-là?

Eh bien! oui, le Tasse a cette importance historique qu'on lui refuse trop généralement. A la vérité, il ne révèle rien d'essentiel, rien d'éternel dans la nature de ce génie italien, dont Dante et Arioste ont exprimé la double substance et montré une fois pour toutes l'impérissable structure intérieure; mais il est un chaînon indispensable dans l'histoire de ses destinées. Le Tasse de moins, et la transition manque pour suivre l'évolution du génie italien d'un de ses états à l'autre, comme elle manquerait pour suivre la transformation de la chenille en papillon, si l'état intermédiaire de la chrysalide était supprimé. Le Tasse est un témoignage de décadence, je le veux bien, mais c'est aussi un témoignage de résurrection, car il présente le spectacle d'une métamorphose mémorable. Le Tasse, c'est en quelque sorte la chrysalide du génie italien; larve charmante, au contraire des autres larves, en qui se dissout l'âme ancienne, en qui on sent déjà frémir les ailes de l'âme encore à naître! Nature hybride, il participe de deux caractères, il est le point de jonction de deux arts. Si la mort est là, la vie y est aussi, et ce déclin est une aurore. Il forme le passage entre la poésie, qui dit en lui son dernier mot, et la musique, qui balbutie en lui ses premières mélodies. D'une main, il fait le salut d'adieu à la lignée de Dante et d'Arioste; de l'autre, il donne le salut de bienvenue, à travers les siècles, à la race des Pergolèse, des Cimarosa, des Rossini et

des Bellini. Oui, le Tasse peut être rangé parmi les grands poètes, car la signification sacrée du mot *vates* a encore en lui toute sa force. Ce voluptueux hypocondriaque remplit à sa manière les fonctions solennelles attribuées au poète : présider aux naissances et aux funérailles des sentimens humains, ensevelir les nobles choses qui ne sont plus et annoncer les nobles choses qui seront un jour. Il est un gardien des traditions antiques en même temps qu'un précurseur.

C'est dans la *Gerusalemme* que pour la première fois cette transformation devient sensible. Le Tasse, en écrivant son poème, avait la prétention d'écrire une épopée; mais la première condition d'une pareille œuvre, le génie du narrateur poétique, lui fait absolument défaut. Un véritable poète épique, malgré la singularité de son poème, c'est Arioste. Chez lui, la poésie n'est que le vêtement du récit, et la musique n'est que l'accompagnement des pensées. Dans le Tasse, cet équilibre est rompu, et la musique l'emporte sur les pensées, qui ne sont qu'un prétexte à fioritures, à trilles et à roulades. La *Gerusalemme* n'est donc pas une narration épique, mais un long poème lyrique. J'ai comparé le plaisir que procure la *Gerusalemme* au plaisir que peut donner le spectacle d'un ballet, mais il est encore plus exact de comparer le poème lui-même à un immense libretto d'opéra. On a fait jadis un opéra d'*Armide*, mais je m'étonne qu'un arrangeur moderne n'ait pas eu l'idée de transporter le poème entier sur une scène lyrique, tant il est merveilleusement approprié aux conditions que réclame le drame musical. Il est vraiment curieux d'y observer non-seulement la naissance de la musique, mais les germes de ce genre nouveau qui, au moment même où le Tasse publie son poème, fait son apparition avec le drame pastoral et les fêtes dramatiques de la cour de Ferrare. Ces fêtes et ces pompes auxquelles le Tasse a lui-même coopéré ont laissé leur empreinte sur la plus importante de ses œuvres, qui n'est à un certain point de vue qu'un divertissement à grand spectacle. Observez en effet le caractère des tableaux du Tasse, et dites s'ils ne semblent pas une suite de décors de théâtre, inventés pour le plaisir des yeux. Lorsque nous lisons l'Arioste, nous ne sommes pas étonnés de ses plus magiques tableaux, car en lisant nous sommes comme un voyageur qui découvre graduellement les paysages qui bordent sa route, tant l'art du narrateur est parfait. Au contraire, en lisant le Tasse, nous éprouvons les amusantes surprises du spectateur qui voit se succéder les tableaux les plus imprévus; ses magnificences ont un caractère théâtral, nous n'y sommes pas amenés graduellement, nous y sommes poussés subitement comme au coup de sifflet d'un machiniste de génie. Ces pompes sont tellement tout le poème que l'intérêt languit sensiblement pendant les intervalles qui les séparent, comme il languit à l'Opéra entre

deux scènes dramatiques et deux divertissemens, et que les parties qui ne sont pas de pur ornement ou de pure mélodie nous fatiguent comme de trop longs récitatifs. Quel superbe tableau d'opéra que la forêt enchantée et combien propre aux effets de feu de Bengale! Quel admirable motif de ballet que le séjour de Renaud dans les jardins d'Armide ou son entrée dans cette même forêt enchantée! Quel merveilleux décor que le décor de la chambre souterraine des pierres précieuses! Et les scènes de chant et de déclamation, les motifs de duos, de trios, de mélodies, comme ils abondent dans ce modèle du *libretto!* Duo d'Olinde et de Sophronie, plaintes de Tancrède sur le corps de Clorinde, chansons rustiques du pâtre hospitalier qui recueille Herminie, grand air d'Armide à la fuite de Renaud, concerts de la forêt enchantée et des jardins d'Armide, duo d'Argant et de Tancrède, chœurs de démons, chœurs de guerriers; ajoutez des groupes composés de nymphes, de pages, d'ermites, et dites s'il est un spectacle plus complet.

Le Tasse a donc une importance capitale dans l'histoire des évolutions du génie italien, quoique cette importance se dérobe au premier coup d'œil et qu'il soit nécessaire de quelque attention pour la découvrir. Il marque une date mémorable qui ne se rencontre dans aucun livre d'histoire, et quand on vous demandera à quelle époque le génie italien a commencé à opérer sa métamorphose et a passé de la poésie à la musique, répondez hardiment : A l'époque qui est comprise entre la représentation de l'*Aminta* et la publication de la *Gerusalemme*. Il a encore une autre importance; il a donné le baptême du génie au dernier des genres poétiques enfantés par la renaissance, à celui qui marque le terme de la fécondité de ce grand renouvellement intellectuel. Nous voulons parler de ce genre du drame pastoral éclos à la cour de Ferrare d'une pensée de divertissement, et qui, parti d'un commencement modeste, allait arriver à la plus haute fortune et parcourir la plus enviable destinée. Pendant près d'un siècle, la pastorale allait devenir le genre dominant en Europe et marquer tous les autres genres littéraires de son empreinte. Où ne retrouve-t-on pas le drame pastoral durant cette période qui va de la veille de la Saint-Barthélemy à la fin du règne de Louis XIII? Une fois sorti de son pays natal, il se développe, grandit, et son ambition croît avec chaque marque de faveur qu'il reçoit dans ses nouvelles patries adoptives. En Espagne, il devient le genre à la mode et obsède si bien l'imagination de Cervantes que ce grand homme lui permet de s'introduire dans son chef-d'œuvre, au risque de le gâter. En France, il se mêle au drame et à la comédie, leur fait porter ses travestissemens, et inspire à Honoré d'Urfé le premier modèle du roman français; mais là où il atteint la plus haute fortune, c'est en Angleterre, où il rencontre des inter-

prêtes de génie et où il inspire des hommes comme Spenser, Shakspeare, Ben Jonson, Sidney, Fletcher, Milton. Le succès du drame pastoral est un des plus extraordinaires et des plus rapides qu'il y ait dans l'histoire littéraire. Né en 1554 à la cour de Ferrare avec le signor Agostino Beccari, il s'était mêlé avant la fin du siècle à toutes les manifestations du génie humain. Or le Tasse a poussé plus que personne cette haute fortune, car c'est lui qui le premier donna, avec l'*Aminta*, le sceau de la perfection à ce genre légèrement artificiel et le rendit digne des destinées qu'il allait parcourir. Ainsi c'est encore le Tasse qui préside à ce mouvement poétique qui se prolonge jusqu'au règne de Louis XIV. C'est lui qui est en quelque sorte le chef d'orchestre du glorieux concert européen pendant près d'un siècle; s'il est dans le cortége qui marche à sa suite des hommes plus grands que lui, n'oublions pas cependant qu'il marche à leur tête et qu'il est le premier par la date, sinon par le rang.

Nous avons trop peu parlé du livre de M. Cherbuliez, et, en critique égoïste, nous avons profité de l'occasion qu'il nous offrait pour développer notre thèse sur la nature du génie du Tasse, sur la cause psychologique et physiologique de ses malheurs, qui, croyons-nous, eurent leur origine dans les obscurités de l'âme et du tempérament. Le Tasse ne fut pas heureux précisément parce qu'il était né pour le bonheur. Voilà notre thèse, que nous livrons à notre tour à la critique si pénétrante et si élevée de M. Cherbuliez; mais nous ne voulons pas terminer sans le remercier au nom des amis de la poésie d'avoir parlé en termes si délicats et si nobles de celui qui fut le chantre accompli des élégances mondaines. Le pauvre Tasse n'est pas en faveur de nos jours, et M. Cherbuliez aurait péché par trop d'indulgence et d'enthousiasme que nous n'y verrions aucun mal, car c'est l'injustice que le poète rencontre le plus souvent parmi le public contemporain, quand ce n'est pas l'oubli. Combien y a-t-il aujourd'hui de lecteurs du Tasse, et dans ce petit nombre combien en est-il qui le goûtent réellement et l'apprécient à sa vraie valeur? Tout récemment nous lisions sur lui, dans un livre remarquable d'un de nos jeunes historiens littéraires, un jugement bien sommaire et bien dur. M. Cherbuliez a essayé de le maintenir à cette place élevée qui est la sienne, et d'où l'on cherche à le faire descendre, et ce n'est après tout que justice. Eh! sans doute l'inspiration du Tasse n'est pas la grande inspiration, mais c'est une inspiration encore très haute, et, en parcourant l'histoire littéraire, je ne découvre pas une époque, si brillante et si fertile qu'elle soit, qu'un talent de cet ordre ne pût encore embellir et honorer.

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août 1864.

La courte session des conseils-généraux marque le milieu de la saison de villégiature de la politique. Entre une cure d'eaux, une ascension au Righi, une station aux bains de mer et l'ouverture de la chasse, vient se placer à propos cette petite semaine consacrée aux affaires locales de nos départemens. Ce qui nous charme, c'est que les grands lions de la politique officielle ne laissent point échapper cette occasion passagère et en profitent pour faire du *sport* oratoire. Nous aimons à voir que la démangeaison de parler, même dans ce temps de vacances, saisisse quelques-uns de ces personnages qui ne comptent point cependant parmi les amateurs des chocs de la parole libre. Ce penchant pour les discours chez nos adversaires est un bon symptôme. Il est vrai que pour le moment leurs harangues d'été ne sont que des soliloques; mais il est vraisemblable qu'ils n'auront pas toujours la prétention de parler tout seuls, et qu'ils se fatigueront à réciter sempiternellement en l'absence de contradicteurs des oraisons qui tiennent le milieu entre le discours de distribution des prix et le monologue tragique. En général aussi, le défaut de cette éloquence de campagne est de ne point correspondre à l'aménité et aux riantes familiarités de la saison : elle est pompeuse, elle est guindée, elle est déclamatoire, elle est absolument dépourvue de gaîté. Adressée à un peuple qui aime à s'amuser et qui est flatté de s'entendre appeler spirituel, elle ne lui donne pas le plus petit mot pour rire. La foule, emportée par une immense facétie, crie dans l'ivresse des trains de plaisir et des fêtes publiques : « As-tu vu Lambert? » Et cependant M. le duc de Persigny, inaccessible à l'enjouement populaire, dominant avec une gravité que rien ne déride les étourderies de la rue, fait un appel laborieux aux enseignemens de l'histoire, manie avec effort les argumens de l'idéologie la plus subtile et la plus rébarbative, sue en un mot sang et eau pour nous convaincre que le régime actuel a fondé en France la liberté.

Nous serions injustes si, manquant de sérieux nous-mêmes, nous ne distinguions point parmi les effusions oratoires auxquelles a donné lieu la session des conseils-généraux l'excellent et encourageant discours de M. Rouher. Le ministre d'état a parlé du moins avec ce sens de l'opportunité qui appartient à l'homme pratique; il nous a annoncé un progrès réel, une réforme positive, l'augmentation des attributions des conseils-généraux. Son discours a été l'exposé des motifs animé, éloquent, d'un projet de loi qui sera soumis l'année prochaine au corps législatif. Il s'agit de donner aux conseils-généraux pour la gestion des affaires départementales une plus large délégation de la puissance de l'état; il s'agit d'une tentative de décentralisation justifiée par l'expérience de l'institution des conseils et réclamée par les besoins présens du pays. M. Rouher a tracé l'histoire des conseils-généraux, les rattachant à une des plus sages inspirations de Turgot et rendant justice à la loi organique de 1838, qui leur a donné leur constitution actuelle. Il a montré que cette institution a fait ses preuves depuis trois quarts de siècle par les services qu'elle a rendus au pays, par l'éducation administrative qu'elle a entretenue et répandue dans nos départemens, par l'esprit éclairé et sage qui a toujours animé les conseils. C'est une pensée vraiment politique de prendre son point de départ dans une institution ainsi éprouvée pour accroître la part que les citoyens doivent avoir dans la gestion de leurs affaires locales, et décharger le pouvoir central d'une partie de la responsabilité, du labeur et des charges que lui imposait une intervention trop minutieuse dans la direction des intérêts départementaux. Nous verrons comment le projet de loi tiendra les promesses du ministre d'état. Nous ne nous dissimulons point que l'œuvre que l'on va tenter sera incomplète tant que les garanties nécessaires d'une véritable liberté politique feront défaut. Cependant nous accepterons comme un bienfait et un progrès toute mesure qui, en augmentant l'initiative des citoyens dans la sphère des affaires locales, aura pour effet inévitable de rendre plus sensible la privation des libertés politiques, et d'accroître le nombre de ceux à qui l'expérience apprendra à quel point elles sont nécessaires à la bonne direction des intérêts locaux et à la bonne conduite des affaires administratives.

Quoi qu'il en soit, M. Rouher, avec le sens droit d'un homme pratique, ne nous signale la réforme projetée des conseils-généraux que comme un progrès utile et un acheminement au gouvernement du pays par le pays. Il ne vient pas proclamer que nous n'avons plus rien à conquérir en fait de libertés, et que la liberté est fondée en France. Il appartenait à M. le duc de Persigny d'émettre un si étrange paradoxe. M. le duc de Persigny est plus royaliste que le roi. L'empereur nous avait fait entrevoir le couronnement de l'édifice par la liberté; suivant M. le duc de Persigny, l'édifice ne sera point couronné, il l'est déjà, il l'a été dès les premiers jours. Nous possédons la seule forme sous laquelle la liberté puisse être organisée

en France. Chose non moins curieuse, M. le duc de Persigny se donne pour libéral. Singulière fortune de ce mot de liberté! Quand, il y a quelques années, nous commencions à le prononcer ici avec quelque fermeté, on s'étonnait de notre audace, et de timides amis nous prédisaient que nous ne pourrions pas soutenir longtemps la campagne du libéralisme, et aujourd'hui M. le duc de Persigny écrirait volontiers sur son chapeau : C'est moi qui suis le fondateur de la liberté! Si l'ancien ministre de l'intérieur n'est pas l'auteur de la constitution actuelle, il s'en fait du moins le commentateur attitré; il en est le Delolme. Au fond, sa harangue imprévue vise à être la réfutation de l'admirable discours que M. Thiers prononça au début de la dernière discussion de l'adresse. Nous n'avons pas l'intention de discuter ce manifeste. Comme nous l'avons dit, il se compose d'une théorie historique et d'une théorie de métaphysique politique. La théorie historique repose sur l'éternelle comparaison entre l'Angleterre et la France, comparaison à laquelle M. de Persigny se plaint qu'on l'oblige de revenir sans cesse. Cette composition d'histoire de M. de Persigny est connue; il est inutile d'en réfuter les erreurs obstinées. Pour la partie qui touche à l'histoire de France, il faut la donner à corriger à M. Duruy; pour la partie qui concerne l'Angleterre, il suffit de renvoyer l'*essayist* politique de Saint-Étienne à la presse anglaise. Notre théoricien pourra voir dans le *Times* d'hier le cas que les Anglais font de ses vues ou, pour mieux dire, de ses visions historico-politiques sur l'Angleterre. On rit beaucoup à Londres de ce fantôme des conquérans normands et d'une toute-puissante noblesse anglaise qui hante l'imagination du plus récent de nos ducs. « Si M. de Persigny, dit le *Times*, se donnait seulement la peine de lire les discours de nos orateurs aussi attentivement que nous lisons nous-mêmes ceux des orateurs publics de la France, il aurait pu voir, il y a une semaine, un portrait des Anglais tracé par l'un d'eux bien différent de celui qu'il a présenté à ses auditeurs... M. de Persigny peut s'assurer par lui-même que notre corps électoral est beaucoup plus considérable et moins exclusif qu'il ne se le figure, que le lord d'un comté n'est que très rarement le représentant d'un baron normand, et que jamais il ne décide de la taxation du peuple. Le pouvoir politique dans nos institutions réside principalement dans les mains d'une classe, de la vaste et prépondérante classe moyenne qui représente l'industrie, la richesse, l'éducation et l'intelligence de la nation, excitée par l'influence de la classe qui est au-dessus et enrichie par les accessions incessantes venant de la classe qui est au-dessous. Dire que cette classe se gouverne elle-même, c'est dire que le pays se gouverne lui-même conformément à la meilleure théorie de gouvernement qui existe. »

La philosophie politique du duc de Persigny n'est pas moins chimérique et moins contradictoire que ses fantaisies historiques. Notre commentateur constitutionnel rêve une séparation complète et une indépendance

absolue dans l'organisme de nos institutions entre l'autorité et la liberté. Il n'a pas l'air de se douter qu'une liberté qui ne peut rien sur l'autorité, qui n'a pas de moyen d'atteindre le pouvoir pour influer sur sa conduite, n'est qu'une liberté négative, une liberté qui ne peut faire que ce que l'autorité lui permet ou plutôt lui prescrit de faire. Nous demandons pardon à nos lecteurs d'effleurer d'aussi puériles abstractions. M. le duc de Persigny en est encore à la théorie artificielle du bonhomme Sieyès, qui offrait au premier consul une constitution où chaque pouvoir devait agir dans une sphère séparée, sans engrenage, sans contact, sans frottement et sans choc avec les autres pouvoirs. On sait ce que le premier consul pensa du rôle que cette constitution faisait au chef du pouvoir exécutif. Bonaparte, suivant son énergique expression, ne voulut pas que le chef du pouvoir fût un porc à l'engrais; il prit tout pour l'autorité, et laissa subsister les autres rouages de Sieyès se mouvant dans le vide au gré du pouvoir. Il tira de ce système ingénieux le despotisme; dès lors, malgré ce qui survécut du mécanisme de Sieyès, il n'y eut plus de liberté, ou, pour parler comme Bonaparte, ce fut la liberté qui fut le porc à l'engrais. C'est ce qui devra arriver toutes les fois qu'on réalisera cette séparation entre les pouvoirs, si vantée par M. de Persigny. Quand les organes de la liberté ne pourront avoir aucune prise sur les organes de l'autorité, ceux-ci seront omnipotens; on n'aura qu'une des formes du pouvoir absolu. Sur la question de la variété des formes de l'absolutisme et de la liberté, nous sommes de l'avis de M. de Persigny. Des constitutions diverses qui placent l'influence politique dans des classes différentes ou qui organisent d'une façon différente les relations mutuelles des pouvoirs publics peuvent produire également la liberté. C'est là un fait d'observation et d'expérience. A coup sûr, la constitution des États-Unis n'est pas la même que celle de l'Angleterre, la constitution de la Belgique est autre que celle de la Suisse; cependant les États-Unis comme l'Angleterre, la Belgique comme la Suisse, la monarchie aristocratique, la monarchie démocratique, la république démocratique, vivent et prospèrent sous nos yeux avec et par la liberté. En Suisse, en Belgique, en Amérique, en Angleterre, la pensée est libre, la parole est libre, on s'associe librement, on se réunit librement, le peuple élit librement ses représentans, et par toutes les fonctions de la liberté politique agit à chaque instant sur l'autorité, ou, pour mieux dire, s'infuse dans l'autorité elle-même. Nous faisons à la constitution actuelle de la France l'honneur de croire qu'elle n'est point incompatible avec ces libertés; mais, pour prouver qu'elle a déjà fondé la liberté parmi nous, il eût fallu que M. de Persigny pût être en mesure d'affirmer qu'elle nous a donné ces libertés essentielles et vitales dont jouissent autour de nous, avec des institutions à la vérité très diverses, l'Angleterre, la Belgique, la Suisse, quelques états d'Allemagne et l'Italie. Cette affirmation, hélas! quel est l'intrépide qui oserait se la permettre avec le système qui régit la

presse, et au lendemain du procès des treize? Le régime de la presse, cette exception énorme au droit commun, embarrasse M. de Persigny lui-même, on le voit bien aux efforts qu'il fait pour en justifier la durée provisoire. C'est d'abord la distinction connue entre le livre et le journal. La presse est libre, dit M. de Persigny, car on peut publier des livres; les journaux seuls sont soumis au régime administratif. Cette distinction nous émerveille toujours chaque fois que nous la voyons reproduire. Le journal a depuis longtemps en matière politique tué le livre. Le journal est la forme moderne, la seule forme de la publicité et de la polémique politique; la forme du journal, non moins que de merveilleuses inventions mécaniques ou appropriations physiques que tout le monde admire, le chemin de fer, le télégraphe électrique, répond pour la rapide communication des idées, pour la prompte transmission des faits qui touchent aux intérêts, pour le rapprochement actif des esprits, aux plus importans besoins de la vie moderne. On ne peut plus faire de politique dans les livres, nous avons la liberté des livres. On ne peut faire de politique que dans les journaux, nous n'avons pas la liberté des journaux. Il est heureux que l'imprimerie n'ait pas été découverte de nos jours. Quel engin redoutable n'eût-on pas vu dans le livre imprimé! Certes on nous eût laissé la liberté des manuscrits; le livre seul eût été dévolu de droit au régime administratif.

Le régime administratif! Si le mot est nouveau, s'il est aride et incolore comme une expression technique, la chose malheureusement est vieille dans notre histoire. M. le duc de Persigny, qui aime à rattacher l'œuvre politique de notre temps aux traditions historiques de la France, n'a-t-il jamais réfléchi à ce qu'était le régime administratif avant 1789, et au nom tristement pittoresque sous lequel il était alors connu? Les ministres et le roi dans l'ancien régime avaient le pouvoir de frapper, en dehors du droit commun et de l'action des tribunaux réguliers, des pénalités contre les personnes. Ces actes du pouvoir arbitraire s'accomplissaient au moyen de ces avertissemens redoutables que l'on appelait les lettres de cachet. Aux yeux de la nation, le symbole menaçant de cette juridiction sommaire et discrétionnaire était la vieille Bastille, et ceux qui prétendent que la révolution française a été faite contre l'inégalité et non pour la liberté peuvent-ils oublier que le premier élan de l'émancipation populaire, que le premier bond de la révolution renversa la Bastille, cette représentation monumentale de l'odieuse lettre de cachet? Certes la lettre de cachet n'a plus reparu depuis dans notre histoire avec son terrible mystère, avec la cruauté des longues détentions, avec cette menace qui planait sur la liberté de tous les citoyens; la lettre de cachet n'exile plus dans leurs terres les courtisans disgraciés, n'envoie plus à la Bastille les écrivains turbulens, n'enferme plus dans les couvens les pécheresses récalcitrantes. Néanmoins, malgré toutes les atténuations, tous les adoucissemens, tous les ménagemens que le progrès des mœurs a imposés depuis aux actes les plus sévères

du pouvoir, l'homme d'état qui, comme M. le duc de Persigny, s'inquiète du sens philosophique des traditions et des expressions politiques ne reconnaît-il pas dans le régime administratif une suite de cette prérogative du pouvoir arbitraire qui portait avant 1789 d'autres noms et d'autres emblèmes? Il n'y a que les journaux aujourd'hui qui puissent craindre la lettre de cachet, frappant la chose et non directement la personne, soit; mais n'est-ce pas trop encore? C'est un état de choses transitoire, nous crie M. de Persigny; mais qu'est-ce qu'une transition dont on ne veut pas nous indiquer le terme? — Vous êtes dans une époque viciée, répond M. de Persigny; vous êtes passés par de trop longues révolutions; les classes mêlées aux affaires publiques y ont perdu le sens politique; elles ont vu trop de changemens, elles ont trop crié tour à tour vive le roi et vive la ligue; elles doutent trop de l'avenir de tout gouvernement; on les surprend, à chaque émotion publique, tendant la main dans l'ombre aux ennemis de l'état. — Il y a dans cette fin de non-recevoir une défiance que nous trouvons injuste pour ceux qui ont placé les questions de principes au-dessus des questions de personnes, et à qui on ne peut pas reprocher d'avoir eu deux devises dans leur vie, une défiance que nous trouvons surtout peu flatteuse pour ceux qui, après avoir crié vive le roi et vive la république, ont crié vive l'empereur! — M. de Persigny, impatienté, nous congédie par ces mots : « Pour que la liberté de la presse soit un bienfait réel, il faut que dans un pays nouvellement constitué une nouvelle génération politique, jeune, vigoureuse et indépendante, soit venue remplacer les âmes énervées par les révolutions. » Ne sommes-nous donc pas à seize ans de distance de 1848, à treize ans de 1851? Et quelle idée M. de Persigny a-t-il donc des jeunes générations qui se sont formées dans une aussi longue période? Manquent-elles de vigueur et d'indépendance, ou bien M. de Persigny a-t-il prononcé contre elles l'inexorable arrêt de la fatalité antique : *Delicta majorum immeritus lues?*

En somme, au lieu d'entamer avec M. de Persigny un débat inutile et que l'on ne pourrait soutenir avec ses coudées franches qu'en recourant à la liberté réservée aux volumes de vingt feuilles, il vaut mieux se borner à prendre acte des tendances réactionnaires que révèle sa manifestation oratoire. Dans ces derniers temps, une opinion s'était formée, même dans les régions officielles, qui donnait à espérer que les ministres ne tarderaient point à paraître devant les chambres pour y soutenir directement leurs projets de loi. On s'est aperçu depuis longtemps à la pratique que le système qui confie la défense des projets de loi à des intermédiaires n'est point le plus conforme à la nature des choses. On commençait à être généralement d'avis que la présence et l'action directe des ministres dans le corps législatif seraient plus utiles à la bonne expédition des affaires. Quelques-uns pensaient que la prochaine session du corps législatif verrait l'accomplissement de ce progrès. Nous avons à diverses reprises mentionné les

bruits qui couraient à ce propos. Ces bruits avaient évidemment un fondement sérieux, puisque M. le duc de Persigny combat avec une chaleur particulière l'idée seule de l'apparition possible des ministres dans la chambre des députés. L'ancien ministre verrait dans un tel fait un abaissement du pouvoir, une corruption de la constitution. L'opinion de M. de Persigny nous toucherait peut-être davantage, s'il était un grand orateur, s'il possédait la faculté divine de conduire par l'autorité de sa parole les délibérations d'une grande assemblée; son opinion alors se recommanderait par un désintéressement et une abnégation qui donneraient à réfléchir. Peut-être la modestie de M. de Persigny lui fait-elle illusion; peut-être, s'il redevenait ministre, soutiendrait-il sa politique avec plus de saveur, de verdeur et de piquant qu'un commissaire du gouvernement. Lâchant à brûle-pourpoint aux représentans du pays les idées dont il est imbu, peut-être ferait-il faire à l'éducation politique de la France d'utiles progrès auxquels il participerait lui-même. Quoi qu'il en soit, nous ne voyons pas pourquoi les ministres qui ont la langue bien pendue se la couperaient pour se mettre au niveau de collègues moins heureusement doués. Le mérite sinon le talent de la parole ne s'est en aucun temps séparé, chez les hommes d'état, de l'élévation des facultés intellectuelles et de l'expérience acquise dans les grandes affaires. Il n'est point naturel, à notre époque surtout, que des hommes d'état, se condamnant au silence, renoncent à l'action de leur talent sur les assemblées et sur le public. Mais la tribune est pour des ministres une sellette au gré de M. de Persigny! Nous sommes fâchés que la tribune ait cet effrayant aspect à ses yeux; qu'en sait-il? Qu'il demande à M. Guizot, à M. Thiers, s'ils se sont jamais sentis humiliés sur ce glorieux piédestal où rayonnera longtemps leur figure historique? Qu'il demande à M. Gladstone, à M. Frère-Orban, qu'il demande à M. Rouher s'ils sentent leur personne ou leur pouvoir abaissés quand ils unissent en face d'une assemblée la force ou l'éclat de leur talent au prestige de l'autorité gouvernementale. M. de Persigny est ici obsédé d'images du passé, et ces images, il n'était pas placé au bon point d'optique pour en saisir la vraie lumière et la vraie couleur. Non-seulement il résiste à la tendance qui semble devoir conduire les ministres devant les chambres, mais il gémit des pas qui ont été déjà faits dans cette direction; il déplore qu'on ait vu le conseil d'état s'absorber peu à peu et se personnifier, en face des chambres, dans un président, puis dans des ministres sans portefeuille, puis encore dans des vice-présidens, en attendant peut-être d'autres incarnations. Le progrès à ses yeux consisterait à revenir en arrière. Il est autorisé à croire, dit-il, que l'expérience fera renoncer à des combinaisons qui présentent en partie les inconvéniens du régime parlementaire sans en avoir les avantages. Il est convaincu qu'on reviendra tôt ou tard à l'idéal de la constitution, et que le conseil d'état seul, cessant de s'absorber et de se personnifier dans son président et ses vice-présidens, conduira au

sein des chambres la discussion au nom du gouvernement. Ainsi, suivant M. de Persigny, il faut revenir sur le décret du 24 novembre au lieu d'en développer les tendances. Telle est en réalité la conclusion politique de son discours. Nous nous trouvons bien, comme nous l'indiquions il y a plusieurs mois, en présence de deux politiques qui s'accusent de plus en plus dans les régions officielles, l'une qui veut revenir sur la mesure du 24 novembre, l'autre qui veut au contraire en poursuivre le développement naturel. Qui l'emportera de la politique réactionnaire ou de la politique progressive? Nous attendons sans impatience les incidens destinés à nous l'apprendre.

Une crise regrettable, car elle a fait couler le sang, mais qui n'est que passagère, vient d'attirer l'attention sur Genève. Les faits qui ont troublé un instant Genève sont aujourd'hui bien connus, et il est inutile d'y revenir en détail. Il s'agissait de l'élection d'un membre du conseil d'état, qui représente et exerce le pouvoir exécutif. Les élections de cette nature se font au suffrage universel, par la majorité des voix des électeurs du canton. L'élection actuelle mettait aux prises les deux partis genevois sur une question irritante de personnes. On peut dire qu'à Genève il n'y a plus entre les partis que des questions de cette nature. Sur les questions politiques proprement dites, il n'y a plus en effet de dissentiment sérieux. La constitution qui régit Genève, constitution qui concilie les principes démocratiques les plus avancés avec une complète liberté, a été l'œuvre du parti radical. Cette constitution n'est plus contestée par personne; tout le monde s'y rallie, l'ancien parti conservateur l'accepte sans arrière-pensée, et il fait bien, car cette constitution à la pratique, si elle a demandé au parti conservateur plus de vigilance, plus d'énergie, n'a en définitive compromis aucun intérêt et n'a opprimé aucun droit. Genève, sous cette constitution, a développé sa prospérité, a continué à donner aux étrangers qui la visitent une agréable et comfortable hospitalité, et s'est maintenue au rang qu'elle a toujours occupé parmi les métropoles européennes. Les divisions, ne portant plus sur les principes politiques proprement dits, se sont établies et envenimées sur les questions de personnes, questions où il serait difficile aux étrangers désintéressés de s'immiscer sans s'exposer à commettre de gratuites injustices. Le parti radical s'était longtemps personnifié dans M. James Fazy, qui avait dirigé la révolution de 1846 et qui a conservé le pouvoir jusque dans ces derniers temps. M. James Fazy, quoiqu'il ait gouverné un petit pays, a tenu une place assez grande dans les mouvemens politiques contemporains. Par la révolution qu'il fit réussir en 1846 à Genève, il sembla déterminer le triomphe général que le radicalisme obtint bientôt dans la Suisse entière, et l'on sait les affinités que les événemens qui s'accomplirent en Suisse en 1847 eurent avec le mouvement révolutionnaire de 1848. On peut dire que dans cette période l'influence politique de M. Fazy a souvent dépassé le canton de Genève, et que le magistrat d'un

petit état acquit une importance supérieure à sa fonction par la part qu'il prenait aux affaires si agitées du dehors. Cet ensemble de circonstances a donné à M. James Fazy une physionomie politique originale et caractérisée, elle lui a valu pendant une longue suite d'années une sorte de dictature, si une dictature est possible en Suisse, et si ce nom peut convenir à un pouvoir qui n'abolit point la liberté. Que M. Fazy ait rendu des services à ses compatriotes, qu'il ait détourné les mauvaises passions de 1848 en dirigeant la main-d'œuvre vers des travaux publics qui ont embelli Genève, qu'il ait commis des fautes, il y a là ce mélange de bien et de mal qui est inévitable dans la conduite des affaires humaines. Il a eu le sort des hommes arrivés au pouvoir par des coups d'audace qui laissent après eux des ressentimens invétérés, le sort des hommes qui gardent longtemps le pouvoir, s'usent par la durée, perdent des amis par la force des choses, redoublent l'irritation de leurs adversaires en les fatiguant par une trop longue domination. En un mot, avec le temps un grand parti s'est formé à Genève contre M. Fazy, parti comprenant les conservateurs, des radicaux dissidens, des hommes nouveaux et des jeunes gens étrangers aux vieilles divisions de 1846, mais tous acceptant les institutions actuelles dans leur radicalisme absolu. Ce parti, qui s'est donné le nom de parti des indépendans, a réussi dans les élections du grand conseil, assemblée représentative de Genève, et a écarté du pouvoir exécutif M. Fazy. Les amis de celui-ci voulaient le faire rentrer au conseil d'état dans la dernière élection, qui a amené des désordres que M. Fazy doit déplorer plus que personne, car ils portent un tort profond à son parti et à sa cause.

Pour ceux qui ont vu Genève le jour même de cette élection, rien ne pouvait faire présager le conflit qui l'a suivie. Le parti indépendant opposait à M. Fazy un citoyen honorable, M. Chenevière. Ce candidat représentait principalement l'opposition à la gestion économique de M. Fazy, que ses adversaires accusent d'avoir grevé les finances genevoises de dettes énormes. Les forces des deux partis semblaient devoir se balancer de si près que tous deux comptaient sur la victoire. Le dépouillement du lendemain donnait à M. Chenevière une majorité de plus de trois cents voix sur plus de onze mille votans. C'est ici que le parti radical a commis une première et impardonnable faute. Il avait la majorité dans le grand bureau chargé du dépouillement des votes. Cette majorité radicale, désappointée par un insuccès auquel elle ne s'attendait pas, n'a pu se résigner patiemment à sa défaite : elle a cru pouvoir invalider l'élection sur de futiles prétextes qu'elle n'a pas même formulés dans un procès-verbal. Au point de vue de la logique démocratique, il était impossible de commettre un plus révoltant abus de pouvoir. L'élection dont il s'agissait était faite par le peuple entier de la république. Le devoir du bureau était de compter les votes et de constater le résultat comme l'expression de la volonté souveraine du peuple genevois; comment dix-sept citoyens, qui ne tenaient de la loi qu'un

simple rôle de scrutateurs, ont-ils pu avoir la pensée de placer leur appréciation au-dessus de la volonté souveraine du peuple se manifestant par la majorité incontestable donnée à un candidat? La passion et l'entêtement de l'esprit de parti expliquent seuls une pareille aberration. Cette usurpation de pouvoir commise par la majorité du grand bureau est la cause du malheur qui a bientôt suivi. Il est naturel que l'excès de pouvoir du grand bureau ait excité l'émotion et l'indignation du parti qui venait en réalité de triompher. L'acte de violence inexcusable auquel des radicaux se sont portés sur la foule désarmée des indépendans n'a été que la conséquence de la décision arbitraire du grand bureau. Après avoir commis la faute de ne point céder de bonne grâce au verdict de la majorité, une fraction du parti radical a eu le tort plus grave encore de s'armer, de faire feu sur des concitoyens et de protester par la violence contre l'essence même de la légalité démocratique, le tort de rendre l'intervention du pouvoir fédéral nécessaire dans les affaires intérieures de la république, le tort d'exposer les institutions libérales et radicales de Genève à l'animadversion de cette portion de l'opinion publique européenne qui n'est que trop prompte à s'effrayer quand on lui parle des périls de la liberté et des excès de la démocratie.

Nous devons dire à l'honneur de Genève et de la Suisse que la triste fusillade de la rue du Mont-Blanc et du Pont-des-Bergues n'a éveillé aux bords du lac Léman aucune de ces lâches pensées de réaction politique dont nous avons eu ailleurs si souvent le honteux spectacle en des occasions semblables. Il ne peut pas venir à la pensée d'un Suisse de chercher en dehors de la liberté même une défense contre les accidens d'une liberté tumultueuse. On ne songe pas, dans ces vieilles républiques dont l'Europe devrait être fière, à découvrir des sauveurs de sociétés pour s'abriter derrière eux. On se fût virilement battu à Genève, s'il l'eût fallu, et le lendemain, quel qu'eût été le vainqueur, la vie libre eût recommencé pour tous; mais, grâce à Dieu, la lutte ne s'est point portée à ces extrémités. Le conseil d'état a fait appel à l'autorité fédérale, et dès que ce recours a été connu, la sécurité est aussitôt rentrée dans toutes les âmes. On a eu foi dans le droit et dans la loi représentés par l'autorité fédérale.

Deux bataillons de milice vaudoise, composés de citoyens de toutes les classes enlevés subitement à leurs occupations, mais qui sous les armes ont un aspect militaire séduisant, même pour un Français, sont arrivés sur-le-champ à Genève. Nous étions en ce moment dans le canton de Vaud, et nous avons vu partir gaîment cette belle milice : elle jugeait sévèrement, quoiqu'elle appartienne à un canton radical, la brutale et cruelle conduite des radicaux genevois : elle était prête à défendre la loi et à maintenir l'honneur de la confédération. Elle n'a trouvé heureusement à Genève que la confiance dans l'équité de la médiation fédérale. L'affaire est aujourd'hui entre les mains de l'autorité et de la justice fédérales. Nous autres étrangers, sans nous mêler aux ressentimens trop naturels qu'ex-

citent sur les lieux les violences d'une fraction des radicaux, nous n'avons plus qu'à attendre le verdict des autorités suprêmes de la confédération. Nous ne doutons point que ce verdict ne soit conforme à l'équité et au droit, et ne maintienne la bonne renommée politique de la Suisse.

Les faits de guerre sont toujours si confus aux États-Unis, que nous éprouvons une sorte de répugnance à déchiffrer les télégrammes qui nous racontent au jour le jour les vicissitudes contradictoires de cette interminable lutte. Malgré les commentaires malveillans auxquels la situation et la politique du nord donnent lieu dans la majorité des journaux européens, il s'en faut encore pour le moment que les chances de l'Union américaine soient plus mauvaises que celles des confédérés. Quand on examine de sang-froid la situation des deux partis, on est plutôt convaincu du contraire. Sans doute la campagne de Grant, si terriblement commencée en Virginie, n'a point réussi; mais l'armée de Grant garde toujours l'offensive et ne cesse point de menacer Richmond. Sherman, arrivé devant Atlanta après une marche hardie au cœur même des états confédérés, tient peut-être en ses mains l'événement décisif de la guerre. S'il s'empare d'Atlanta, il coupe ou domine tous les chemins de fer par lesquels le gouvernement de Richmond communique avec le sud. S'il est battu devant Atlanta, la campagne de cette année est entièrement perdue pour le nord, et il n'est pas impossible alors que le parti de la paix fasse passer son candidat dans l'élection présidentielle; mais l'amiral Farragut, en forçant avec une heureuse énergie l'entrée de la rade de Mobile, vient, dans cette région, apporter des chances nouvelles à la cause fédérale. L'attaque contre Mobile contraint les confédérés à opérer une nouvelle division de leurs forces; elle soutient ainsi par une diversion puissante l'entreprise de Sherman. En somme, quand on examine la carte de la guerre, on voit les fédéraux gagner sans cesse dans le territoire confédéré des positions importantes, tandis que les confédérés n'acquièrent rien sur le nord. Si l'issue de la campagne actuelle de la Georgie est défavorable aux confédérés, il paraît difficile que le gouvernement de Richmond puisse continuer longtemps encore la lutte.

Nous demandons la permission de ne point parler des entrevues de souverains, de ne point nous joindre à la queue des nouvellistes empressés autour de ces têtes couronnées en voyage et tirant des horoscopes politiques des capricieuses conjonctions de ces astres. On n'attend point de nous que nous racontions les représentations de gala et la fête donnée à Versailles au roi d'Espagne. Nous espérons que la peinture conservera le souvenir de la visite du petit-fils de Philippe V à l'empereur Napoléon, et nous serons curieux un jour de voir ce pendant philosophique au tableau où M. Ingres a représenté les adieux de Louis XIV au duc d'Anjou. La visite du roi de Prusse à l'empereur d'Autriche ne nous intéresserait même pas en peinture. Que s'est-on dit à Schœnbrunn? M. de Bismark a-t-il moins réussi cette fois à Vienne qu'à son précédent voyage? Quand finiront les négocia-

tions pour la paix du Danemark? Quand la diète aura-t-elle reconnu et proclamé les droits légitimes du duc d'Augustenbourg? Quand le provisoire cessera-t-il dans l'administration des duchés? Quand les bons radicaux allemands auront-ils la joie de voir la constitution de 1848 restaurée dans le Slesvig-Holstein par les propres mains de M. de Bismark? Sous quelle forme et en combien de temps la Prusse s'appropriera-t-elle les dépouilles du Danemark? M. de Rechberg, M. de Bismark, M. de Beust, échangent-ils des froncemens de sourcil ou des sourires? Graves problèmes qui ne regardent plus la France depuis que nous avons laissé tout faire contre le Danemark et que nous avons laissé se trancher contre nous la question des alliances, problèmes dignes maintenant de défrayer ces bons cercles oisifs et bavards qui se tiennent les après-midi dans les pharmacies italiennes, et où l'on perce tous les mystères de la politique de l'Europe.

S'il fallait parler sérieusement encore de quelque chose, nous ne dissimulerions point que nous ne voyons pas sans inquiétude et sans ennui cette fermentation des populations musulmanes du nord de l'Afrique, qui se perpétue en Tunisie et qui recommence en Algérie. E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

PEINTURE MURALE A LONDRES.

Pendant la dernière saison à Londres, M. Herbert, artiste déjà connu par de bons travaux, a exposé au public une grande composition peinte sur mur, qu'il vient de terminer. Il avait été chargé de la décoration d'une salle du parlement qui doit servir de vestiaire aux membres de la chambre des lords. Le sujet choisi par l'artiste est le retour de Moïse dans le camp d'Israël, où il rapporte les deux dernières tables de pierre écrites de la main de Dieu. Aaron et les anciens, un peu embarrassés de leur conduite pendant l'absence de Moïse, s'avancent à sa rencontre; la foule s'écarte, attendant avec curiosité l'explication qui va avoir lieu. Il y a dans un pareil sujet matière à un beau tableau.

A la première vue, le spectateur est frappé de la disposition générale, qui est bien conçue, claire, traitée simplement, et non sans grandeur. Les lignes des différens groupes, de même que la dégradation des couleurs, dirigent forcément en quelque sorte l'attention sur la scène principale et sur le protagoniste, si l'on peut ainsi désigner la figure la plus importante du tableau. On s'aperçoit que l'artiste a étudié avec fruit les grands maîtres; il a su profiter de leur expérience, il s'est servi de leurs moyens, mais sans descendre à ces plagiats audacieux de quelques peintres allemands de Munich ou de Berlin, qui ont fait des tableaux comme les écoliers font des vers latins, pillant les maîtres sans scrupule.

Le ton général est lumineux, et je ne sache pas de tableau plus clair. Les ombres sont légères, et il n'y a pas d'apparence de ces masses sombres qu'on appelle *bottes* dans les ateliers, et qui servent de repoussoir et de contraste aux couleurs brillantes. Un ciel bleu, un terrain de grès lilas, des draperies blanches, des chairs reflétées ou frappées du soleil, tout rappelle l'Orient et la splendeur de ses jours. On oublie qu'on est à Londres, et on se croit dans le désert. Peut-être l'artiste, en voulant être vrai, a-t-il manqué un des grands buts de l'art. Sans une opposition savamment calculée de lumière et d'ombre, il est impossible de donner du relief à des figures peintes sur une surface plane. Dans le tableau de M. Herbert, la lumière, trop également diffuse, nuit au modelé; parfois les plans de ses groupes se confondent, et la perspective aérienne fait défaut. On peut répondre que dans la nature, en Orient surtout, des effets semblables se rencontrent. Là nos yeux, habitués aux tons indécis et vaporeux qu'ont dans le nord les objets un peu éloignés, jugent fort mal des distances, et souvent on se croit bien proche d'une montagne qu'on n'atteindra pas dans la journée. La nature est la nature; l'art pour l'imiter a des moyens si imparfaits qu'il ne doit pas se créer à plaisir des difficultés insolubles et choisir pour les copier des effets qui trompent nos sens. On est d'ailleurs tout disposé à pardonner des *tricheries* comme les Vénitiens et les Flamands n'ont pas craint de s'en permettre, lorsque le résultat est agréable aux yeux. Sans doute des tons crus, des silhouettes sèchement découpées se trouvent dans la nature : est-ce à dire qu'il faille les imiter?

M. Herbert s'est appliqué à donner à ses personnages le caractère du pays où sa scène est placée. A Londres, les types juifs ne manquent pas, et il les a fidèlement reproduits. Je crains toutefois qu'il n'ait pas toujours très heureusement choisi ses modèles. La race juive, partout reconnaissable, se fait remarquer tantôt par son extrême beauté, tantôt par son extrême laideur. Elle offre quelquefois la plus grande noblesse que puisse revêtir la physionomie humaine; d'autres fois elle montre l'expression des passions les plus basses et les plus ignobles. On peut regretter que l'artiste ait mis dans le camp d'Israël un trop grand nombre de marchands de haillons, tels qu'on en voit dans les échoppes de Saint-Gilles. Il faut cependant lui savoir gré d'avoir échappé à l'influence des habitudes de son pays. Il est à ma connaissance le premier peintre anglais qui nous ait représenté d'autres hommes que des Anglais.

Le Moïse n'est pas tel que je l'aurais désiré; mais quelle tâche difficile que de peindre un prophète! Michel-Ange a conçu son Moïse comme un athlète. J'oserai dire que ce géant farouche, avec ses bras de portefaix et sa barbe de cordes, ne me représente nullement le guide et le législateur des Hébreux. C'est un homme que personne n'aimerait à rencontrer au coin d'un bois, mais qui jamais ne saurait se faire obéir d'un peuple *au col roide*. Le Jules II, dont il garde le tombeau, a au contraire un air d'autorité, et je ne doute pas que si un idolâtre de quelque pays lointain entrait

dans l'église de Saint-Pierre-in-Vincoli, il ne prît Jules II pour le maître et Moïse pour son valet.

M. Herbert s'est gardé de donner au prophète la tournure d'un Hercule, mais il n'a pu en faire un voyant, un homme inspiré, un élu de Dieu. Tenant une table de pierre sous chaque bras, ayant soin d'engager l'angle de chaque dalle dans sa ceinture pour être plus à l'aise à porter son fardeau, le Moïse du parlement me représente un négociant juif qui va montrer ses registres à un syndicat. J'aime bien mieux les figures des anciens qui vont au-devant de lui. Il y a dans ce groupe des types excellens, des expressions très variées et très finement rendues. En somme, dans cet immense tableau, il y a beaucoup à louer, beaucoup à critiquer, mais il règne dans la composition un sentiment de grandeur qui, à mon avis, rachète tous les défauts. Dans l'art, le trivial est ce qu'il y a de pire. M. Herbert est quelquefois incorrect, incomplet, mais on voit dans toutes les parties de son œuvre de nobles aspirations.

Aux difficultés du sujet se joignaient celles qui résultent de l'emploi d'un procédé de peinture nouveau. Les couleurs sont fixées sur le mur au moyen du silicate de potasse. Je me trompe fort, ou ce procédé est destiné à faire une révolution dans la peinture monumentale. On sait que le silicate est une substance à peu près incolore, et qui dans de certaines conditions est soluble dans l'eau. Lorsque l'eau est évaporée, il reste une sorte de verre d'une dureté extraordinaire. Depuis quelque temps, on en fait usage en France pour donner aux pierres tendres une résistance plus grande que n'en ont les pierres les plus dures. Le tuffeau et même la craie imprégnés de silicate mélangé d'eau deviennent aussi inattaquables aux intempéries que des cailloux, et en effet ils sont revêtus d'une couche de silex. Fixées par ce liquide sur le mur, les couleurs sont à peu près inaltérables. Pendant que je regardais le Moïse, le peintre frottait une clé contre un coin de son tableau et montrait qu'elle s'usait rapidement sans que le frottement détachât une parcelle de couleur. J'ai appris, non sans étonnement, que M. Herbert tirait ses couleurs et son silicate de Lille. Je suis charmé de voir nos voisins recourir à notre industrie.

J'avais déjà vu en Allemagne plusieurs tableaux exécutés au moyen du silicate, qu'on appelle *Wasserglass,* verre liquide, nom qui, pour n'être pas aussi scientifique que le mot français, donne une idée très juste de cette substance. A Berlin, sous le porche du musée, on voit une grande composition, œuvre de M. Cornelius, je crois, dont il n'est pas trop facile de deviner le sujet, et dont le principal mérite est d'offrir un des premiers essais de peinture au silicate. Autant qu'on en peut juger, elle a été exécutée d'abord en détrempe, puis *aspergée* de *Wasserglass.* Il semble que le liquide qui a fixé les couleurs ait été projeté avec un goupillon ou bien un arrosoir : il s'est cristallisé en gouttelettes très fines, et l'aspect du tableau est celui que présente un vieux mur au moment d'un dégel.

Depuis lors, le procédé paraît avoir été bien perfectionné. On ne voit

pas dans le tableau de M. Herbert ces gouttelettes scintillantes. Les tons sont mats comme ceux de la fresque, mais plus vifs, plus frais, plus lumineux. Je crois qu'on a mêlé le silicate aux couleurs avant de les appliquer sur la muraille. Rien ne rappelle davantage le ton des meilleures fresques de Pompéi, et par l'éclat et par l'apparente facilité de l'exécution. Cette facilité, je suis bien loin de la garantir. Des artistes m'ont dit que, le silicate séchant très rapidement, la peinture est *courte*, le pinceau peu flexible, et que les raccords se font mal entre les parties déjà sèches et celles qui sont encore humides. Tout ce que je puis dire, c'est que la peinture de M. Herbert ne porte pas de traces de ces difficultés. Au contraire on serait tenté de croire qu'elle n'en offre pas plus que la détrempe ordinaire. Je remarquais par exemple des plis de draperies très longs qui semblaient exécutés d'un seul coup de pinceau avec une couleur très fluide et très maniable. L'emploi de ce procédé fût-il en réalité un peu plus difficile que les autres, il faudrait encore examiner s'il n'a pas des qualités supérieures à ses inconvéniens. Outre son inaltérabilité, la peinture au silicate a tous les avantages de la fresque, et le ton en est beaucoup plus fin et plus agréable. Je crois qu'on pourrait faire usage de glacis en revenant sur des parties déjà sèches et durcies, et qu'on obtiendrait de la sorte autant de transparence que dans la peinture à l'huile; mais cela n'est pas nécessaire pour la peinture murale. La gamme des couleurs est très étendue, et sauf quelques couleurs végétales qui seraient altérées par le silicate, il n'y a guère de teintes qu'on ne puisse employer. En un mot, je ne crois pas qu'on ait jusqu'à présent rien trouvé de plus propre à la décoration monumentale.

En France, nous sommes routiniers; nous n'accueillons guère les novateurs, parce qu'involontairement ils se posent comme ayant eu plus d'esprit que nous autres, le vulgaire. Cependant nous avons aussi la noble fierté de ne pas vouloir demeurer en arrière des autres nations, et après nous être bien moqués de leurs modes, nous les imitons. Cela me fait espérer que nous verrons un jour de la peinture au silicate à l'intérieur et petit à petit à l'extérieur de nos monumens. Franchement, nous avons déjà largement usé de la sculpture. Nous couvrons nos édifices d'une ornementation sculptée qu'on prodigue peut-être, suivant l'axiome : quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre. Pour varier, « nature se plaît en diversité; » essayons maintenant un peu de la peinture. Le pis qui puisse arriver, c'est qu'elle soit maladroitement appliquée; on y gagnera toujours de mettre nos pierres à l'abri de la pluie qui les ronge. Croyez que dès qu'on aura fait connaissance avec le silicate, on en perfectionnera l'emploi; il suffira d'en indiquer les inconvéniens à nos chimistes pour qu'ils y trouvent un remède. Qu'il se présente un artiste de talent comme M. Herbert, et bientôt nos rues deviendront un musée de tableaux. P. MÉRIMÉE.

V. DE MARS.

es tons
lus lu-
appli-
lleures
cution.
que, le
au peu
ches et
a pein-
ntraire
e ordi-
ui sem-
uide et
difficile
s supé-
silicate
s fin et
ant sur
autant
néces-
ndue, et
e, il n'y
rois pas
ion mo-

es nova-
d'esprit
ierté de
ous être
rer que
it à pe-
à large-
entation
rend du
it en di-
ui puisse
toujours
que dès
ra l'em-
qu'ils y
M. Her-
ÉRIMÉE.

ARS.